

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
BASSE-NORMANDIE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3



DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

2013

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2014

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Basse-Normandie>

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions, au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches menées dans la région.

Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations.

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :
Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :
Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Réalisation et impression :
La forme et le fond
1, Route de Bayeux
14480 TIERCEVILLE
Tél. 06 87 57 60 82
www.laformeetlefond.fr

Photographies de couverture :
*Vue générale du site paléolithique du ROZEL, «le Pou» (Manche).
En vignette et au dos : amas de débitage au sein de l'aire de travaux de boucherie
(clichés Dominique Cliquet, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie).*

ISSN 1240-8603 © 2014

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

Avant-propos	9
Bilan et orientations de la recherche archéologique	11
Tableau de présentation générale des opérations	15
Travaux et recherches archéologiques de terrain	16
CALVADOS	16

Carte des opérations	16
Tableau des opérations	17
AMAYÉ-SUR-ORNE - RD 212	21
<i>Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne</i>	22
AUDRIEU - Écoquartier	22
BASLY - La Campagne	24
BASLY - La Campagne, les Feugrettes	25
BAYEUX - 5 rue de la Juridiction	27
BAYEUX - Rue Saint-Flozel	28
BOURGUÉBUS - La Main Delle, phase 3	28
BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE - Prospection géophysique sur la villa gallo-romaine	30
BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE - Rue de la Gare	31
BRETTEVILLE-LE-RABET - Carrière des Aucrais, tranche 3	32
CAEN - 21 rue de la Miséricorde	32
CAEN - Église Saint-Jean	34
CAEN - Le Château	35
CAGNY - Route de Démouville	37
CAIRON - Lotissement les Écureuils II	38
CARPIQUET - Rue des Canadiens	40
CLINCHAMPS-SUR-ORNE, LAIZE-LA-VILLE et BOULON - Raccordement RD 562A à la RD 41	40
COLLEVILLE-MONTGOMERY - La Mare Gobe	40
CUVERVILLE - Rue d'Escoville	42
DIVES-SUR-MER - Zone d'activités	43
DOZULÉ - Le Lieu Baron	43
ÉPRON - ZAC de l'Orée du Golf	44
ÉTERVILLE - Rue du Village	44
ÉVRECY - Lotissement Saint-Aubin-des-Champs II	46
FIERVILLE-LES-PARCS - Échangeur RD 579- RD 51	47
GRAYE-SUR-MER - Le Bougon, les Coteaux du Marais	47
GRENTHEVILLE - Route de Soliers	48
HÉROUVILLETTE, COLOMBELLES, RANVILLE - Contournement de Sainte-Honorine-la-Chardonnette	48

IFS et FLEURY-SUR-ORNE - <i>Échangeur entre la RD 120 et le périphérique</i>	50
ISIGNY-SUR-MER - <i>Le Tuilley, la Campagne</i>	52
ISIGNY-SUR-MER - <i>Les Coudriaux</i>	53
JORT - <i>Rue Paul Duhomme</i>	54
LA HOGUETTE - <i>Abbaye de Saint-André-en-Gouffern</i>	55
LA POMMERAYE - <i>Château Ganne</i>	57
LASSON - <i>Avenue du Château et rue du Capitaine Poinlane</i>	57
LE BREUIL-EN-AUGE - <i>RD 579a, l'Herbage</i>	58
MOUEN - <i>Installation de stockage de déchets inertes, tranche 1</i>	58
MOUEN - <i>Rue Pierre Castel</i>	58
MOULT - <i>La Hoguette</i>	59
MOULT - <i>Le Val des Cigognes</i>	60
NOROLLES - <i>RD 98</i>	61
OSMANVILLE - <i>Pôle laitier</i>	62
PÉRIERS-SUR-LE-DAN - <i>Chemin du Hameau, rue du Londel</i>	62
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - <i>Avenue du Général de Gaulle (diagnostic)</i>	63
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - <i>Avenue du Général de Gaulle (fouille préventive)</i>	64
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - <i>Le Mont Castel</i>	64
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - <i>Rue du 17 août 1944</i>	65
SAINT-AUBIN D'ARQUENAY - <i>Écoquartier des Vignettes</i>	66
SAINT-GABRIEL-BRÉCY - <i>Le Laicourt</i>	68
SAINT-PIERRE-DU-JONQUET - <i>Le Petit Bois de la Motte</i>	69
<i>Sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados</i>	70
THAON - <i>Clos du Val I et II</i>	70
THAON - <i>Église Saint-Pierre</i>	71
<i>Vallée de la Dives : étude des terrasses à MORTEAUX-COULIBOEUF, ÉCAJEUL et QUÉTIÉVILLE</i>	72
VARAVILLE - <i>Lotissement du Colombier</i>	73
VAUCELLES - <i>Chemin du Moulin Morin</i>	74
VIEUX - <i>Le forum</i>	76
VIMONT - <i>Chemin de Béneauville</i>	79

MANCHE

80

Carte des opérations	80
Tableau des opérations	81
AGNEAUX - <i>L'Hôtel Flanquet</i>	83
AVRANCHES - <i>16 rue Boudrie</i>	83
AVRANCHES - <i>Le Grand Doyenné</i>	84
BRÉHAL - <i>Lotissement les Jardins d'Eden II</i>	84
BRICQUEVILLE-SUR-MER - <i>Extension mairie</i>	85
BRICQUEVILLE-SUR-MER - <i>Le Vieux Château</i>	85
BRILLEVAST - <i>Le Douëtti</i>	86
<i>Campagnes gallo-romaines du Centre Cotentin</i>	88
CHERBOURG-OCTEVILLE - <i>ZAC de Grimesnil-Monturbert, tranche 2</i>	89
DIGULLEVILLE - <i>Jardeheu</i>	91
FLOTTEMANVILLE - <i>Les Poistils</i>	93
FLOTTEMANVILLE et HÉMEVEZ - <i>Sablère du Haut Pitois, tranche 2</i>	94
GRANVILLE et YQUELON - <i>Zone d'activités du Taillais- La Lande</i>	94
LA GLACERIE - <i>Gendarmerie</i>	95
LE MONT-SAINT-MICHEL - <i>Remparts, tranche 2</i>	96
LE ROZEL - <i>Le Pou</i>	98
LIEUSAIN - <i>Le Haut Pitois</i>	100
MÉAUTIS - <i>RD 223 (diagnostic)</i>	101
MÉAUTIS - <i>RD 223 (fouille préventive)</i>	102
OMONVILLE-LA-ROGUE - <i>Fort de Led Heu</i>	104
PORTBAIL - <i>Église Notre-Dame</i>	105
PORTBAIL - <i>Le Genestel</i>	106
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE - <i>La Grande Pièce, la Pièce à Trois Cornières</i>	106
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE - <i>La Grande Pièce, trésor monétaire</i>	107
SAINT-LÔ - <i>Rue du Buot</i>	108
SAINT-LÔ - <i>Technopole agglo 21</i>	108
SAINT-PAIR-SUR-MER - <i>ZAC des Ardilliers, tranches 1 et 2</i>	108
SOTTEVAST - <i>Le Hameau Saillard</i>	110
TOURLAVILLE - <i>Quartier Chardine</i>	112
URVILLE-NACQUEVILLE - <i>Les Dunes</i>	114

URVILLE-NAQUEVILLE - <i>Le Haut de Nacqueville</i>	114
VALOGNES - <i>Alleaume</i>	114
VALOGNES - <i>Rue du Balnéaire</i>	117

ORNE

118

Carte des opérations	118
Tableau des opérations	119
AUNOU-LE-FAUCON - <i>Tour aux Anglais</i>	121
BELLÈME - <i>Porte Saint-Sauveur</i>	121
CETON - <i>La Chênaie</i>	123
DURCET et SAINTE-OPPORTUNE	123
FLERS - <i>Places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde</i>	125
GOULET - <i>Le Mont</i>	126
JUVIGNY-SOUS-ANDAINE - <i>Jardin de la Tour de Bonvouloir</i>	129
L'AIGLE et SAINT-OUEN-SUR-ITON - <i>ZAC de la Frémondrière, tranche 2</i>	130
LA FRESNAYE-AU-SAUVAGE - <i>Les Hayes</i>	130
LE PIN-LA-GARENNE - <i>Chapelle souterraine de l'église</i>	132
MÂLE - <i>Le Chêne Vert</i>	133
<i>Massif forestier de la Trappe</i>	133
<i>Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan</i>	134
SAINTE-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS - <i>Salle capitulaire de l'abbaye</i>	135
SAINTE-OUEN-SUR-ITON - <i>ZAC de la Frémondrière</i>	137
SAINTE-SCOLASSE-SUR-SARTHE - <i>Voie communale n° 3, les Périnettes</i>	137
SÉES - <i>Cathédrale Notre-Dame</i>	138
SÉES - <i>Étude des moules monétaires de la rue Amesland</i>	140
SÉRIGNY - <i>La Croix Verte</i>	141
SEVRAI - <i>La Haute Rivière</i>	141

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

142

Tableau des opérations	142
Cantons de FALAISE (14) et de PUTANGES-PONT-ÉCREPIN (61)	143
<i>L'Antiquité en Basse-Normandie</i>	143
<i>L'exploitation de l'hématite en Basse-Normandie durant la Préhistoire récente</i>	144
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	145
<i>Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand- Production, diffusion</i>	147

Bibliographie régionale

148

Liste des programmes de recherches nationaux

154

Liste des abréviations

155

Personnel du Service régional de l'archéologie

156

BASSE-NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

Le bilan scientifique régional est un ouvrage attendu, en même temps qu'un défi à relever chaque année. La contribution des chercheurs bas-normands est pourtant présente à chacun de ces rendez-vous pour continuer à nous étonner et à enrichir notre connaissance du passé.

La variété des problématiques montre qu'il n'existe pas une archéologie, mais des archéologies aux riches composantes. Quel rapport en effet entre l'empreinte d'un pré-néandertalien, le mur d'une villa gallo-romaine et la paroi d'un tobrouk du Mur de l'Atlantique, si ce n'est le fil directeur de la découverte scientifique, qu'elle soit spectaculaire ou non.

En même temps qu'elle s'intègre aux grandes problématiques, l'archéologie bas-normande se doit d'accompagner les projets d'aménagement du territoire, les plus étendus, à l'instar des travaux routiers ou des ZAC, comme les plus discrets, à l'image des petits projets de rénovation des centres urbains. Elle doit également faire face au grand défi environnemental que constitue le phénomène de l'érosion littorale. Face aux destructions observées le long de nos côtes, notre responsabilité est collective.

Depuis l'année 2000, l'histoire de la recherche archéologique régionale fut marquée par l'absence d'une grande rencontre annuelle entre les archéologues et le grand public. En 2013, l'ensemble des institutions et des associations ont œuvré à relancer une journée de rencontre régionale en l'orientant vers un large public. Cet effort doit être mis au crédit de l'ensemble de la communauté scientifique qui, convaincue de l'intérêt d'une telle action, a recherché la meilleure valorisation à ses travaux.

Au-delà d'intérêts contradictoires, ceux de la connaissance de notre patrimoine et ceux du développement économique, le bilan scientifique témoigne de cette même implication de tous pour valoriser le patrimoine archéologique dans sa multiplicité.

Jean-Paul OLLIVIER
Directeur régional des affaires culturelles

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

Bilan et orientations de la recherche archéologique

La recherche archéologique en Basse-Normandie offre un visage particulièrement équilibré entre la recherche programmée et celle qui accompagne les grands travaux d'aménagement. Malgré un contexte économique difficile, les opérations sont plutôt en hausse et de nouvelles thématiques peuvent être abordées venant enrichir nos connaissances.

Fruit d'un partenariat entre le Ministère de la culture et le Conseil général de l'Orne, l'année 2013 a surtout vu la concrétisation du projet de construction du Centre de Conservation et d'Étude (CCE) de l'Orne, construit à Alençon, dans l'enceinte des archives départementales. À l'issue de sa mise en service au début de l'année 2014, le département de l'Orne disposera d'un équipement moderne, dans un environnement sécurisé. L'investissement des personnels de la DRAC et du Conseil général permettra d'en faire un lieu d'accueil inégalé pour les chercheurs.

À l'échelle régionale, la question du stockage des collections archéologiques reste toutefois préoccupante et les volumes engendrés par l'archéologie préventive doivent trouver de nouveaux espaces. Les deux autres dépôts de fouille, à Bayeux (Calvados) et à Saint-André-de-Bohon (Manche), arrivent à saturation.

LA RECHERCHE PROGRAMMÉE

Avec 45 opérations, la recherche programmée porte sur des thématiques aussi variées que les premières occupations humaines, les agglomérations antiques, les grands édifices cultuels ou les grands conflits contemporains. Elle est assurée par des archéologues de tous horizons (CNRS, collectivités, université, culture, professionnels de l'archéologie préventive), au sein desquels les archéologues dits « amateurs » sont loin d'être absents. L'accroissement du nombre d'opérations tient principalement au nombre croissant de sondages, c'est-à-dire des opérations plus limitées en surface, mais visant à caractériser les sites dans leur environnement plus large. Cette tendance s'inspire largement des méthodes de l'archéologie préventive, en cherchant à dépasser la notion académique de site.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'archéologie préventive reste relativement stable malgré une diminution globale du nombre de projets et de leur emprise. Les opérations de diagnostic (67) et les opérations de fouille (18) réalisées en 2013 ont

connu une augmentation notable par rapport à 2012. Toutefois, la surface totale des diagnostics n'atteint que 300 ha (contre 345 en 2012). Il est vrai que les formes de l'urbanisation évoluent très rapidement, en rupture avec le modèle d'expansion horizontale de l'habitat pavillonnaire. De manière surprenante, les nouvelles contraintes d'urbanisme imposant une densification des centres urbains et des centres bourgs sont à l'origine de nouvelles problématiques scientifiques et de nouvelles découvertes.

Les deux premières décennies de l'archéologie préventive ont permis de bouleverser notre vision des anciennes sociétés paysannes. En effet, tant que les lotissements et les grands aménagements ruraux (notamment les ZAC et les aménagements routiers) poursuivaient leur essor en périphérie des zones urbanisées, l'archéologie a saisi ces opportunités d'observer sur de vastes surfaces l'organisation de l'habitat et des territoires ruraux.

De nouveaux projets proches des centres des bourgs renouvellent nos informations sur la formation des villages. Parallèlement, on assiste, dans les plus grandes villes, à un nouvel intérêt des aménageurs pour les quartiers reconstruits après la Seconde Guerre mondiale. Certains bâtiments doivent parfois être démolis pour laisser place à de nouveaux projets qui entraînent l'exploration de zones urbaines jusqu'à présent inconnues.

VALORISATION DE LA RECHERCHE

Événement majeur de l'année 2013, la journée archéologique régionale a été de nouveau organisée avec le concours des conseils généraux, de l'université de Caen et de la ville de Caen, la dernière ayant eu lieu en 1999. Elle s'est tenue cette année à Caen et s'est inscrite délibérément dans une démarche attractive auprès du grand public : communications courtes de 15 min., sélection de sites aux plus forts potentiels et couvrant l'éventail le plus large de périodes. Cette manifestation, qui s'est déroulée dans l'auditorium du musée des Beaux-Arts, a été une réussite avec près de 150 auditeurs, qui ont également pu avoir accès à une librairie spécialisée.

L'exposition « Les petits labos de l'archéo », portant sur les méthodes d'analyses connexes à l'archéologie, a connu un vif succès au musée de Vieux.

L'exposition sur l'archéologie des pêcheries, fruit d'une collaboration entre la DRAC et le musée du vieux Granville en 2012, a été de nouveau présentée dans le cadre du musée maritime de Tatihou.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

PRÉHISTOIRE

Le site du Pou au Rozel s'affirme comme l'un des sites majeurs du Paléolithique moyen, notamment en termes de conservation. La faune y est remarquablement conservée, y compris des insectes, tandis que des conditions d'enfouissement particulières ont permis la préservation d'empreintes de pas humains. Face à cet enjeu scientifique majeur, l'accélération de l'érosion littorale a conduit la DRAC à mettre en œuvre des mesures de sauvetage par l'étude grâce à des moyens exceptionnels.

La période néolithique n'échappe pas à ce dynamisme. La fouille du site du Douëtti à Brillevast offre une des plus rares opportunités d'étudier une carrière de schiste destinée à la production de bracelets au Néolithique ancien. Une petite occupation rattachable au groupe de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain (BVSG) a pu être identifiée à Vaucelles, à l'ouest de Bayeux, à l'écart des plaines limoneuses mieux documentées. Une autre implantation du BVSG a également été identifiée à Cagny : elle a livré les vestiges de quelques sépultures regroupant trois individus richement parés.

Les travaux sur l'intérieur de l'enceinte à fossés interrompus du Néolithique moyen de Goulet révèlent une complexité croissante avec un total de 3 bâtiments monumentaux et ce qui s'apparente à des trous de calage de stèles en bois. De même, les travaux se sont poursuivis autour de l'éperon barré de Basly, apportant une vision précise des différentes structures de barrage sur la longue durée, depuis le Néolithique récent/final jusqu'au Premier âge du Fer. La même opération livre une exceptionnelle tombe du Néolithique moyen ou récent qui démontre l'ancienneté des implantations humaines sur cet éperon.

Dans l'attente de l'importante fouille de la nécropole monumentale de Fleury-sur-Orne, un autre monument type passy long de plus de 150 mètres a été reconnu à Cuverville.

PROTOHISTOIRE

À Saint-Pair-sur-Mer et à Tournaville (quartier Chardine), par conséquent dans des secteurs relativement épargnés par les grands travaux d'aménagement, les diagnostics archéologiques ont permis la reconnaissance d'importants habitats et monuments funéraires de l'âge du Bronze.

Les recherches portant sur l'âge du Fer sont toujours aussi dynamiques. Dans le cadre du programme collectif de recherche sur les sites de hauteur, l'éperon barré de Moulit a pu être reconnu pour la première fois. Les travaux sur la nécropole d'Urville-Nacqueville se poursuivent autour de ce qui fut probablement un puissant établissement portuaire investi dans des relations trans-Manche à la fin de l'âge du Fer.

Les premiers sondages réalisés sur le grand site de hauteur du Mont Castel à Port-en-Bessin/Commes laissent entrevoir un potentiel tout aussi important.

Les fouilles se sont poursuivies sur la partie sud du vaste site de Bourguébus « La Main Delle ». Repéré initialement en prospection aérienne, ce site s'inscrit dans un paysage d'une complexité remarquable. Les surfaces et les dimensions impressionnantes, la monumentalité de son enceinte, soutiennent des comparaisons avec des sites de rang très élevé, qualifiés de résidences aristocratiques.

Concernant les occupations rurales, la fouille de Vaucelles a permis d'étudier un vaste ensemble d'enclos parcellaires dans un secteur du Bessin encore assez mal documenté.

Des établissements fortement impliqués dans l'exploitation des ressources littorales (coquillages, sel) ont pu être étudiés principalement à Graye-sur-Mer et à Varaville.

Les opérations de l'année 2013 ont également permis de découvrir des territoires mal connus, mais néanmoins densément occupés. Ce fut le cas pour le Bessin avec l'opération de Vaucelles, les secteurs littoraux de Port-en-Bessin, Saint-Pair-sur-Mer ou Tournaville. Avec le contournement de Sainte-Honorine-la-Chardonnette, la partie orientale du plateau de Caen, peu explorée jusqu'à présent, a livré sur 20 hectares pas moins de 7 sites principalement des périodes protohistorique et antique.

ANTIQUITÉ

Structurées au travers d'un programme collectif dynamique, les recherches sur l'antiquité sont particulièrement développées autour des agglomérations (Valognes, Vieux, Portbail). La stratégie de sondages menée sur l'agglomération antique d'*Alauna* a porté ses fruits. Elle a permis d'observer l'état de conservation des vestiges. Elle a surtout apporté une documentation nouvelle sur la chronologie de la ville et sur l'extension de la trame urbaine.

La fouille du forum antique de Vieux s'est poursuivie en bordure des bâtiments civiques et sur le bâtiment à abside accolé à cet ensemble.

Pour la première fois, une opération de fouille préventive a été conduite à Port-en-Bessin, depuis longtemps présumé comme un probable établissement portuaire durant la période antique. L'opération met en évidence des bâtiments du I^{er} au III^e siècle au riche mobilier documentant un approvisionnement alimentaire largement tourné vers les ressources du littoral.

Les fouilles préventives menées sur la partie sud de la *villa* de Bretteville-l'Orgueilleuse ont été enrichies par des prospections géophysiques permettant de compléter le plan général des bâtiments résidentiels. Dans le même temps, la *villa* d'Isigny-sur-Mer a pu être en grande partie étudiée.

Signalons à Cairon la découverte inattendue d'une zone de terriers de blaireaux ayant donné lieu à une chasse intense par obturation des galeries au moyen de céramiques antiques.

Enfin, la découverte du dépôt monétaire du IV^e siècle de Saint-Germain-de-Varreville a donné lieu à une étude approfondie.

PÉRIODES MÉDIÉVALE À CONTEMPORAINE

Un diagnostic réalisé dans l'emprise d'un lotissement à Évrecy a permis la découverte d'une exceptionnelle nécropole datée pour l'instant de manière imprécise entre le V^e et le VI^e siècle. Cet ensemble constituera à n'en pas douter une référence pour l'étude des pratiques funéraires à l'aube de la christianisation.

Comme nous l'avons signalé précédemment, le recentrage de l'urbanisation autour de bourgs ruraux bénéficie aux recherches sur la période médiévale, notamment la question de la formation des bourgs ruraux. C'est le cas à Audrieu, où un diagnostic a mis en évidence les vestiges d'une première enceinte fortifiée du haut Moyen-Âge, dans un environnement pourtant déjà richement documenté (motte, enceinte castrale, château). Deux autres diagnostics à Colleville-Montgomery et à Éterville, dans des contextes proches, livrent de fortes densités de structures ou de bâtiments médiévaux. Ce fut le cas également de la petite fouille de Jort, rue Paul Duhomme.

Plusieurs opérations ont apporté une documentation importante sur la christianisation des campagnes et la formation des édifices cultuels. L'opération menée sur la vieille église de Thaon rentre maintenant dans une phase de traitement des données de terrain et de préparation d'une publication, tandis que des travaux de restauration menés sur l'église Notre-Dame à Portbail ont donné lieu à une campagne d'archéologie du bâti sur cet édifice où les blocs de remploi antiques sont nombreux.

Des premiers sondages ont été effectués sur le site de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern et la reconnaissance de l'abbaye de Saint-Evroult se poursuit.

Plusieurs opérations documentent l'histoire des centres urbains, tels que Flers, Sées ou Avranches (château). D'autres recherches portent sur le centre de Caen comme celles du château, mais aussi sur des zones jusqu'à présent peu investies comme notamment l'îlot Saint-Jean. Outre une première reconnaissance du quartier portuaire (rue de la Miséricorde), une opération consécutive à des travaux de consolidation de l'église Saint-Jean a abouti à la mise à jour d'un ensemble exceptionnel de dalles funéraires de la première moitié du XIV^e siècle.

La Basse-Normandie s'appuie régulièrement sur l'archéologie du bâti pour permettre une lecture renouvelée des élévations. Ce fut encore le cas cette année à Aunou-le-Faucon, Bellême, Juvigny-sous-Andaine, Bayeux, au Mont-Saint-Michel ou sur l'église Notre-Dame de Portbail.

Notre connaissance de l'habitat rural médiéval a pu bénéficier de deux opérations préventives dans le département de la Manche. Celle de Méautis, près de Carentan, a porté sur une occupation couvrant le haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècle). Outre une occupation antique des I^{er}-III^e siècles, celle de Sottevast couvre le second Moyen Âge, du XII^e au XIV^e siècle.

Enfin, le dernier conflit a pu être documenté grâce à de multiples découvertes, comme notamment un ensemble de tobrouks et de galeries à Cherbourg-Octeville ou bien un lot important de mobilier lié à l'occupation allemande à Sées.

Cyrille BILLARD
Conservateur régional de l'archéologie par intérim

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale
des opérations

2 0 1 3

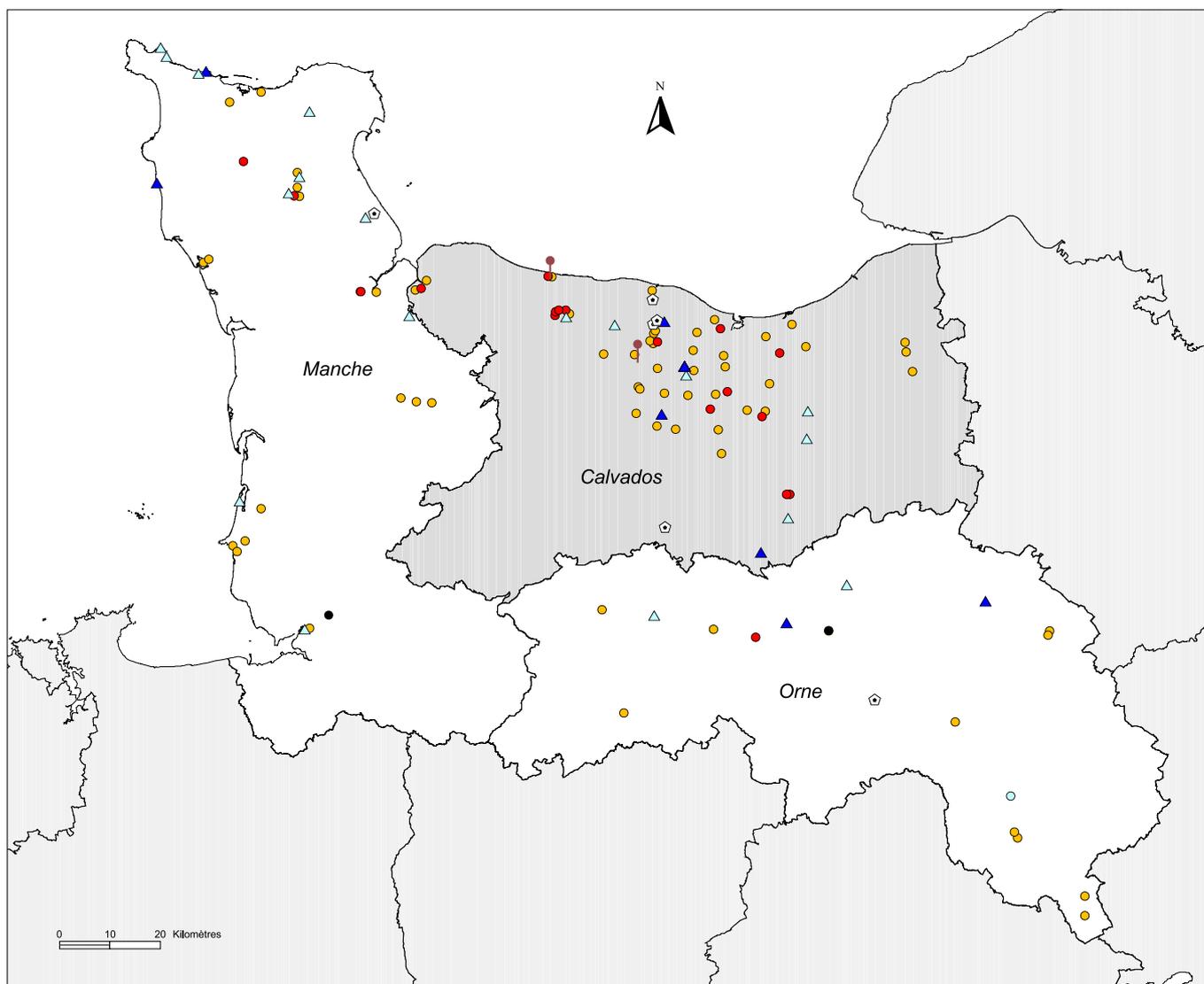
OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	38	17	12	-	67
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	-	-	-	-	-
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	14	3	1	-	18
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	4	2	2	-	8
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	-	2	1	-	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	-	-	5	6
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	1	1	1	3
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	-	1	-	2
PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRM)	-	-	-	-	-
PROSPECTION AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PMS)	2	-	-	-	2
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	4	1	1	-	6
SONDAGE (SD)	6	10	2	-	18
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	1	1	-	2
TOTAL	70	37	22	6	135

BASSE-NORMANDIE CALVADOS

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques ne sont pas reportés sur cette carte

- fouille préventive
- diagnostic
- ▲ fouille programmée
- △ sondage
- ┃ prospection géophysique
- ◻ programme d'analyses
- surveillance de travaux
- modification de projet

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 3

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	AMAYÉ-SUR-ORNE - RD 212	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3442	2490
2	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	3255	2484
3	AUDRIEU - Ecoquartier	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3476	2525
4	BANVILLE - La Burette <i>Programme d'analyses - pas de résumé</i>	KERDIVEL Gwenolé (SUP)	PAN	3333	-
5	BASLY - La Campagne	SAN JUAN Guy (MCC)	PAN	3436	-
6	BASLY - La Campagne, les Feugrettes	FROMONT Nicolas (INR)	FP	3394	2526
7	BAYEUX - 5 rue de la Juridiction	BONHOMME Florian (INR)	DIAG	3441	2488
8	BAYEUX - 5 rue de la Juridiction <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	BONHOMME Florian (INR)	FPREV	3484	-
9	BAYEUX - 8 rue Tardif	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	SD	3491	▶
10	BAYEUX - Rue Saint-Florel	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	3325	2412
11	BIÉVILLE-QUÉTIÉVILLE - Quétiéville <i>Cf. résumé « Vallée de la Dives »</i>	JAMET Guillaume ()	SD	3384	-
12	BOURGUÉBUS - La Main Delle, phase 3	LEFORT Anthony (INR)	FPREV	3320	-
13	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Prospection géophysique sur la villa gallo-romaine	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	PMS	3479	-
14	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Rue de la Gare	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3391	2477
15	BRETTEVILLE-LE-RABET - Carrière des Aucrais, tranche 3	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3447	2473
16	CAEN - 21 rue de la Miséricorde	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3482	2514
17	CAEN - Église Saint-Jean	CALIGNY DELAHAYE François (INR)	SD	3331	2523
18	CAEN - Le Château	GUILLOT Bénédicte (INR)	FP	3239	2361
19	CAGNY - Route de Démouville	LAMERANT Gabrielle (INR)	FPREV	3319	2518
20	CAIRON - Lotissement les Écureuils II	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	3311	2442
21	CARPIQUET - Rue des Canadiens	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3456	2497
22	CLINCHAMPS-SUR-ORNE, LAIZE-LA-VILLE et BOULON - Raccordement de la RD 562A à la RD 41	PARRA-PRIETO Clarisse (CG 14)	DIAG	3452	2476

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	COLLEVILLE-MONTGOMERY - La Mare Gobe	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3449	2494
24	CUVERVILLE - Rue d'Escoville	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3458	2499
25	DIVES-SUR-MER - Zone d'activités	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3346	2426
26	DOZULÉ - Le Lieu Baron	THIRON Denis (INR)	DIAG	3450	2451
27	ÉPRON - ZAC de l'Orée du Golf	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3454	2547
28	ÉTERVILLE - Rue du Village	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3377	2441
29	ÉVRECY - Lotissement Saint-Aubin-des-Champs II	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3443	2475
30	FIERVILLE-LES-PARCS - Échangeur RD 579 - RD 51	JAN Denis (CG 14)	DIAG	3393	2454
31	GOUSTRANVILLE - Le Hameau Saint-Clair	LÉON Gaël (INR)	FPREV	3263	▶
32	GRAYE-SUR-MER - Le Bougon, les Coteaux du Marais	GIAZZON David (INR)	DIAG	3445	2449
33	GRENTHEVILLE - Route de Soliers	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	DIAG	3350	2397
34	HÉROUVILLETTE, COLOMBELLES, RANVILLE - Contournement de Sainte-Honorine-la-Chardronnette	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	2591	2543
35	IFS et FLEURY-SUR-ORNE - Échangeur entre la RD 120 et le périphérique	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3248	2456
36	ISIGNY-SUR-MER - Le Tuilley, la Campagne	COUPARD François (INR)	FPREV	3322	2498
37	ISIGNY-SUR-MER - Les Coudriaux	COUPARD François (INR)	DIAG	3455	2481
38	JORT - Rue du Moulin Fouleux	LÉON Gaël (INR)	FPREV	3451	▶
39	JORT - Rue Paul Duhomme	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3453	-
40	LA HOGUETTE - Abbaye de Saint-André-en-Gouffern	VINCENT Jean-Baptiste (SUP)	FP	3335	-
41	LA POMMERAYE - Château Ganne	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PAN	3398	2546
42	LASSON - Avenue du Château	HEPPE Magali (INR)	DIAG	3461	2480
43	LASSON - Rue du Capitaine Poinlane <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	HEPPE Magali (INR)	DIAG	3462	2480
44	LE BREUIL-EN-AUGE - RD 579a, l'Herbage	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3358	2407
45	LE MESNIL-MAUGER - Écajeul, la Croix <i>Cf. résumé « Vallée de la Dives »</i>	JAMET Guillaume ()	SD	3383	-
46	MORTEAUX-COULIBOEUF - L'Herbage Vieille <i>Cf. résumé « Vallée de la Dives »</i>	JAMET Guillaume ()	SD	3385	-
47	MOUEN - Installation de stockage de déchets inertes, tranche 1	THIRON Denis (INR)	DIAG	3375	2460
48	MOUEN - Rue Pierre Castel	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3388	2478
49	MOULT - La Hoguette	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	3440	2455
50	MOULT - Le Val des Cigognes	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3312	-
51	NOROLLES - RD 98	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3457	2474
52	OSMANVILLE - Pôle laitier	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3344	2422
53	PÉRIERS-SUR-LE-DAN - Chemin du Hameau, rue du Londel	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3360	2430
54	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - Avenue du Général de Gaulle	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	3328	2406

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
55	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - Avenue du Général de Gaulle	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	3386	-
56	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - Le Mont Castel	GUILLAUMET Jean-Paul (CNRS)	PMS	3397	2493
57	SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - Rue du 17 août 1944	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3469	2504
58	SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY - Écoquartier des Vignettes	GHSQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	3318	2462
59	SAINT-GABRIEL-BRÉCY - Le Laicourt	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3478	-
60	SAINT-PIERRE-DU-JONQUET - Le Petit Bois de la Motte	HEPPE Magali (INR)	DIAG	3483	2487
61	Sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados	DUVAL Hervé (CG 14)	PRT	3382	2516
62	THAON - Clos du Val I	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	DIAG	3361	2431
63	THAON - Clos du Val II <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	DIAG	3362	2431
64	THAON - Église Saint-Pierre	DE SERÉVILLE-NIEL Cécile (CRAHAM)	PAN	3396	2553
65	VARAVILLE - Lotissement du Colombier	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	3448	2495
66	VAUCELLES - Chemin du Moulin Morin, extension zone d'activités	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3372	-
67	VAUCELLES - Chemin du Moulin Morin, phase 1 <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3373	-
68	VAUCELLES - Chemin du Moulin Morin, phase 2 <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3374	-
69	VIEUX - Le forum	JARDEL Karine (CG 14)	FP	3399	2524
70	VIMONT - Chemin de Béneauville	GODARD Céline (INR)	DIAG	3468	2492

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2014.

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

**AMAYÉ-SUR-ORNE
RD 212**

MULTIPLE

Dans le prolongement des restes paléolithiques anciennement identifiés sur la commune mitoyenne de Mutrécy, l'opération de diagnostic menée par l'Inrap sur la commune d'Amayé-sur-Orne dans le cadre du projet de lotissement des «Prés» (3 ha), a apporté le témoignage d'une fréquentation soutenue de ce secteur de la vallée de l'Orne depuis les temps reculés de la préhistoire.

Les restes d'industries lithiques mésolithique et néolithique, transportées sur les pentes du versant au gré des facteurs érosifs et colluviaux, en constituent dans l'emprise les plus anciens témoins. Aussi limitée que soit la série (26 pièces), sa constitution à partir principalement de grands éclats de débitage permet de l'envisager comme issue d'un site de production et de préparation de matière première situé à l'amont ; site dont le faciès paraît surtout devoir être rapproché dans l'immédiat de celui des exploitations par exemple identifiées aux Moutiers, à une dizaine de kilomètres sur l'autre rive de l'Orne, plutôt que de celui d'un habitat. Les vestiges de l'âge du Fer, préservés à la faveur d'un accident du relief, même s'ils constituent en l'état des restes bien fugaces préservés sur quelques dizaines de mètres carrés et quelques dizaines de centimètres d'épaisseur seulement, s'apparentent quant à eux aux restes d'un habitat en aire ouverte tel que l'on en connaît surtout pour les phases anciennes (VI^e-V^e siècles av. J.-C.) de la période. Sauf s'ils ont entièrement été déblayés par l'érosion dans le reste de l'emprise, les éventuels prolongements de cet habitat,

qui le plus souvent ne concerne qu'une à deux unités domestiques et leur finage, seraient à chercher au nord et hors emprise.

C'est une configuration spatialement comparable qu'il faut évoquer pour les structures antiques découvertes aux angles sud et nord du projet. Si le four conservé au sud peut s'apparenter à une structure connexe d'un habitat situé en aval sous l'aire pavillonnaire actuelle, voire à une structure isolée sur un espace agraire relativement éloigné de l'habitat, la section de fossé localisée à l'opposé s'apparente davantage à une limite parcellaire dépendant d'un réseau situé au nord et sur le plateau.

Enfin, les réseaux de fossés médiévaux quant à eux semblent témoigner, pour le plus ancien situé en limite d'emprise au nord, de l'existence d'un habitat rural mitoyen du projet, et pour le plus récent et le plus central à l'emprise, d'un parcellaire agraire courant obliquement sur le versant. Les tranchées de drainage appareillées à l'aide de moellons calcaires et de dalles de schiste semblent devoir être rattachées à cette dernière période dite du Moyen Âge classique, laquelle pourrait peut-être correspondre à Amayé à une valorisation de l'espace agraire.

Ivan JAHIER

Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne Projet Collectif de Recherche

Les travaux conduits en 2013 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche «Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne», sont dans la continuité de ceux menés les années précédentes. Ce programme qui a pour objectif de décrire l'évolution des paysages de la Plaine de Caen sous l'action des sociétés anciennes, se base sur une méthodologie en trois temps : l'inventaire des données paléoenvironnementales existantes, leur confrontation et l'acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales.

L'année 2013 a tout d'abord été consacrée à la refonte du site Internet dédié au PCR par un informaticien. Il s'agissait d'améliorer le fonctionnement de la base de données paléoenvironnementales en ligne en vue de la valorisation finale du PCR et d'intégrer les couches cartographiques de la zone d'étude (carte topographique, hydrographique, géomorphologique et des formations superficielles), créées en 2011. Ce nouveau site est désormais accessible à l'adresse suivante : <http://archeologie-paysage-plaine-caen.fr/> . Une mise à jour de la base de données est prévue au cours de l'année 2014.

Les recherches ont également été poursuivies dans les fonds de vallées de l'Orne et de deux de ses affluents, la Guigne et le Dan. Tout d'abord, un transect a été réalisé en rive droite de la vallée de l'Orne, à la confluence entre l'Orne et la Guigne sur la commune de Clinchamps-sur-Orne. Il a été effectué sous la forme de trois carottages de moins de 4 m de profondeur (sommet des nappes alluviales weischélienne et saaliennne). Ces recherches visent à comprendre si cette confluence a pu constituer un site de port de fond d'estuaire en relation avec la ville antique de Vieux (la tête d'estuaire de l'Orne correspondant à l'amont de la marée dynamique actuelle étant située à quelques kilomètres au nord, après la confluence de l'Orne et l'Odon) et si le gué attesté dans la toponymie à cet endroit a pu jouer un rôle important dans les communications par voie d'eau antique. Ces sondages ont eu aussi pour but de comprendre les remplissages sédimentaires en aval immédiat d'un moulin attesté au milieu du XVII^e siècle. Afin de compléter ces recherches, une prospection géophysique menée par la Société URL Valor - UMR 7266 LIENSs, dans les parcelles situées de

part et d'autre du gué, a aussi été effectuée. En fonction de ses résultats, de nouveaux carottages seront implantés en 2014 dans ce secteur. Ensuite, un carottage profond (un peu plus de 8 m) a été réalisé sur une parcelle située à la confluence du Dan et du canal de l'Orne. Les résultats obtenus (en cours d'analyse) viendront affiner les données stratigraphiques déjà obtenues à partir d'investigations géoarchéologiques des années précédentes. Enfin, les recherches ont été aussi poursuivies dans la vallée de la Guigne à Vieux, au pied de la ville antique, par le biais de trois carottages mécaniques. L'enjeu de ces nouvelles investigations consiste à vérifier l'existence d'une retenue d'eau peut-être attribuable à l'Antiquité et révélée lors de la prospection géophysique réalisée en 2012 dans la parcelle.

Les résultats de ces investigations paléoenvironnementales hors-sites conduites en 2013 seront traités au cours de l'année 2014 (analyses sédimentologiques, C14 et analyse de la prospection géophysique).

L'année 2013 a été aussi l'occasion pour les membres du PCR de proposer plusieurs communications au colloque international d'Archéométrie (GMPCA) organisé à Caen en avril de cette année. Elles ont permis de mettre en avant le PCR et de produire des synthèses annonçant la phase finale de valorisation de cette deuxième phase triennale. L'une de ces communications, consacrée aux analyses micromorphologiques des remplissages de structures archéologiques et de pâtes céramiques, livre des résultats inédits sur l'évolution et les qualités agronomiques des sols de la Plaine de Caen, du Néolithique à l'âge du Fer.

Enfin, pour la valorisation finale du PCR, nous envisageons la publication d'un ouvrage collectif grand public dont le contenu sera produit pour la fin 2014/début 2015 et la parution prévue pour la fin 2015/début 2016. Dans cette perspective, l'année 2013 a été aussi consacrée à déterminer les thèmes abordés dans cet ouvrage et à démarcher auprès d'un éditeur.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ

AUDRIEU Écoquartier

Un projet de lotissement sur la commune d'Audrieu, à mi-chemin entre Caen et Bayeux, a motivé le diagnostic archéologique d'un espace de culture de 7 ha adossé au bourg actuel. La pièce dite des «Grands Jardins» se situe en effet au centre d'une aire triangulaire de 500 m de côté bornée par trois châteaux (dont une «motte» des

XI^e-XII^e siècles explorée au sud dans les années 70) et une église des XII^e-XIII^e siècles face à laquelle le projet s'étend.

Sans réelle surprise, l'occupation ancienne des lieux se révèle dense. 460 structures, soit une quantité attendue de 600 structures / ha, ont été découvertes à l'occasion de

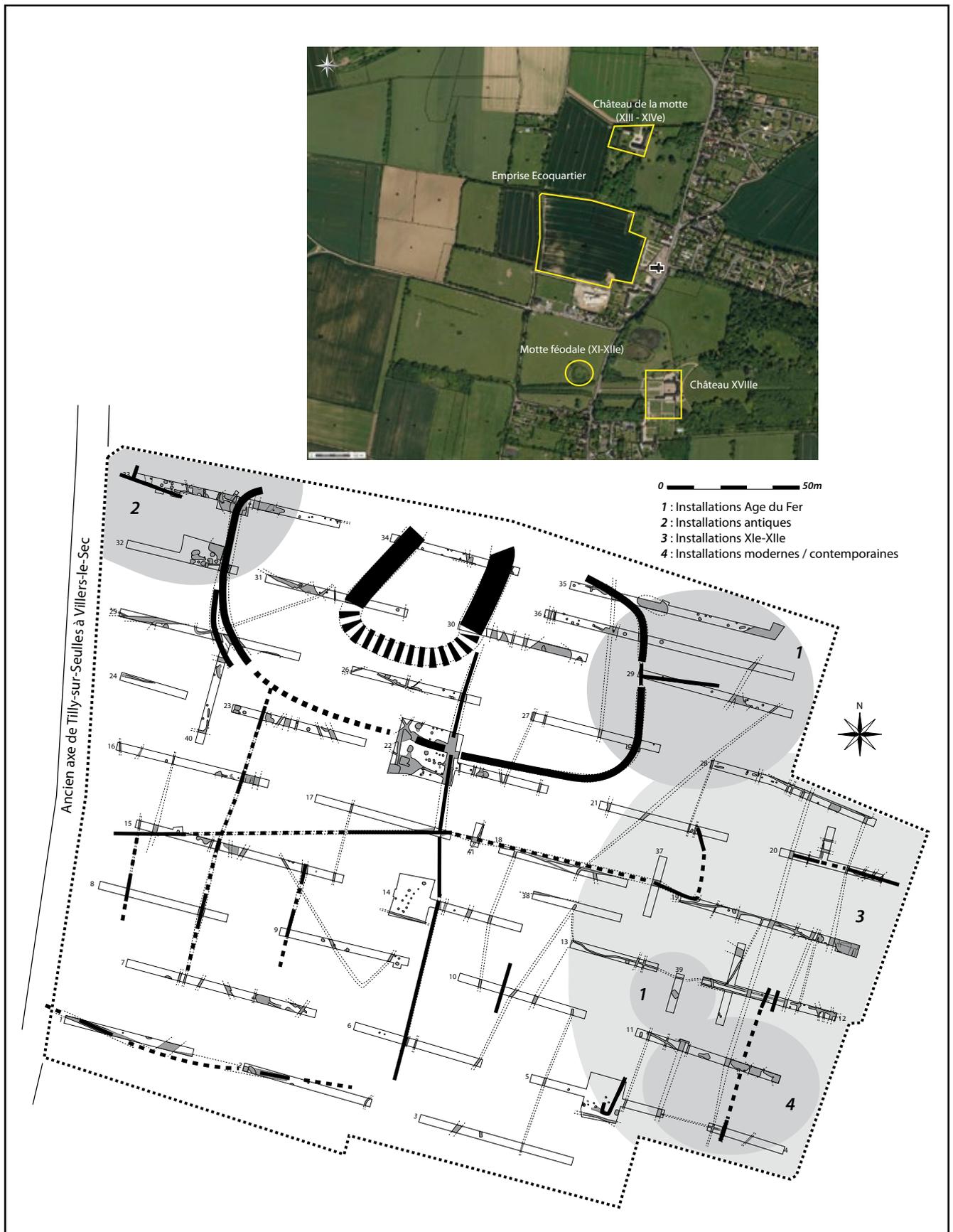


Fig. 1 - AUDRIEU, écoquartier. Plan masse des installations du Haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècles) de la parcelle des Grands Jardins, et contexte historique environnant (DAO A. Hérard, Inrap).

cette intervention. Il s'agit exclusivement de creusements écrêtés par les labours : des fossés ordonnant l'espace, mais également un grand nombre d'aménagements plus légers à vocation domestique ou artisanale tels que des fosses, des trous de poteau, des silos, de probables «fonds de cabane», au moins un four et, révélés par les

mobiliers, les restes probables d'une forge. L'ensemble se répartit au rythme de plusieurs hiatus, à l'intérieur de quatre grandes périodes auxquelles s'ajoutent quelques installations d'époque moderne (carières de terre dans l'angle sud-est de l'emprise) et contemporaine (fossé parcellaire, fossés d'équarrissage).

La plus ancienne fréquentation des lieux, qui dans la limite des sondages ne paraît pas avoir impacté le sous-sol, remonte au Néolithique ancien. Il s'agit simplement pour cette époque de quelques éclats de silex à débitage lamellaire piégés dans le comblement de structures plus récentes.

La première occupation réellement structurée dans l'emprise remonte ainsi au second âge du Fer. D'une identification délicate, celle-ci se répartit en deux zones, l'une pouvant s'apparenter à la clôture d'un enclos (d'habitat ?) ou d'une simple parcelle, l'autre à une aire de stockage en fosses/silo installée à l'orée des champs ou, très éventuellement, à une aire domestique en aire ouverte d'un type cependant méconnu pour les II^e-I^{er} siècles av. J.-C. dans la région.

En dépit des innombrables éléments architecturaux (*tegulae, briques, imbrex, tubuli*) qui parsèment le comblement des structures alto-médiévales, l'occupation antique (II^e-III^e siècles) se cantonne sur 4 000 à 5 000 m² dans l'angle nord-ouest de l'emprise. Jalonnée de quelques fosses, trous de poteau et peut-être fossés, elle semble surtout devoir correspondre aux confins d'un grand domaine agricole de type *villa*.

L'occupation médiévale, qui s'étire du VII^e au XII^e siècle, est assurément la plus importante. Celle-ci s'étend, au rythme d'au moins trois phases, sur la totalité de l'emprise du projet.

La première, qui concerne les VII^e-VIII^e siècles, comporte sur une aire de 4 à 5 ha les marques d'un habitat possiblement cloisonné (parcellaire loti ?) incluant, classiquement, fondations de bâtiments sur poteaux,

fosses et peut-être quelques premiers «fonds de cabane». L'amorce d'un parcellaire comprenant en outre un chemin paraît le border au sud. Les restes de l'atelier métallurgique identifiés dans l'emprise, certainement une forge (culot de forge et scories de fusion), peuvent être liés à cette première étape de l'habitat.

La deuxième phase (IX^e-X^e siècles) est surtout illustrée par la création - probable - dans la partie nord de l'emprise d'une fortification à deux cours de type «*moated site*» d'une superficie totale de 1,5 ha. Celle-ci, qui paraît s'installer dans le périmètre de l'habitat existant, semble devoir s'accompagner d'une assez profonde réorganisation de l'infrastructure alors en place.

La troisième et dernière phase de l'occupation médiévale (XI^e-XII^e siècles) s'exprime surtout dans la limite des données actuelles par l'abandon de l'habitat antérieur, son déplacement probable vers l'est et le sud-est et, au tournant de l'avènement de la Normandie ducale, par la création de la «motte» du «Vieux château», fortification analogue à celle des Grands Jardins établie à seulement 300 m au sud.

Si donc l'évolution de cet habitat s'intègre pleinement au débat de la genèse du village médiéval en Normandie, sa progression en direction (au-dessous ?) du bourg actuel et son église suscite également bien des questions quant à l'évolution de cette entité seigneuriale et quant aux fondements du village actuel.

Ivan JAHIER

NÉOLITHIQUE

BRONZE

BASLY La Campagne

Dans le cadre du programme d'étude des habitats fortifiés néolithique et protohistorique du plateau de La Campagne à Basly, une fenêtre de fouille limitée a été ouverte sur le versant sud de l'éperon. L'objectif était de mieux caractériser la terminaison du fossé de barrage de l'enceinte du Bronze final. Malgré la présence d'un chemin ancien dont la topographie a marqué la surface du substrat calcaire, il serait acquis désormais que le fossé F 251 ne soit pas complété par un aménagement défensif du versant, au cours de l'âge du Bronze. En revanche, un trou de poteau de fortes dimensions a été observé sur la limite de la fenêtre de fouille. Une datation de charbons de bois issus du négatif du poteau révèle que cet aménagement est attribuable au Néolithique final. Cette observation suggère donc l'existence d'un système de clôture de l'éperon sur le versant, dont le lien fonctionnel avec le barrage néolithique du plateau mis au jour à une centaine de mètres vers l'est, reste à démontrer. Ces résultats ouvrent néanmoins des perspectives de recherche inattendues sur cette partie de l'éperon largement inexplorée. Ils s'ajoutent à la découverte faite en 2008 d'un ensemble de trous de poteaux qui ont été récemment attribués au Néolithique final par le datage radiocarbone d'un outil en bois de cervidé. Ces structures pourraient signaler la présence

d'un grand bâtiment néolithique dans le secteur sud-ouest de la pointe de l'éperon. La poursuite des fouilles dans la parcelle B 678, pour achever l'étude de l'enceinte du Bronze final et du premier âge du Fer, devra donc intégrer avec la plus grande attention ce potentiel archéologique néolithique préservé assurément sur la pointe de l'éperon et sur les versants.

Les études anthracologique et malacologique ainsi que plusieurs datations au radiocarbone ont été programmées dans le cadre de l'autorisation de fouille en 2013. L'analyse anthracologique concerne uniquement les gros restes de charbons en lien avec l'élévation du rempart du Bronze final et l'analyse malacologique s'attache aux coquilles récoltées dans les niveaux de dépotoirs du fossé de barrage. Ces études seront conduites par Mme Nancy Marcoux et Mme Caroline Mougne rattachées au laboratoire du CReAAH - UMR 6566 de Rennes. Plusieurs datations des charbons du rempart seront également réalisées à la fin de l'étude anthracologique.

Guy SAN JUAN



Fig. 2 - BASLY, la Campagne - Chemin et ornières sur le rebord du versant sud de l'éperon
(cliché G. San Juan, SRA Pays-de-Loire).

BASLY La Campagne / Les Feugrettes

NÉOLITHIQUE
BRONZE-FER

L'exploration des occupations de l'éperon de la Campagne s'est poursuivie en 2013 avec deux objectifs : la fin de la fouille de l'enceinte palissadée du Néolithique récent/final et le diagnostic de l'intérieur de l'enclos du Bronze final/premier Fer.

La fenêtre ouverte au niveau des structures de barrage néolithique montre que celui-ci se structure comme par le passé avec l'association de grandes et de petites fosses d'implantation de poteaux longeant un fossé palissadé. Au niveau d'un aménagement particulier de ce dernier, deux grands bâtiments ont été mis en évidence. Ils présentent des plans et des dimensions équivalents à ceux des années passées avec une surface totale de 105 m². Au final, 6 bâtiments sont associés au barrage.

À l'emplacement d'un bâtiment se trouve une sépulture individuelle en fosse allongée et orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle contenait un individu adulte déposé sur le dos, les jambes fléchies. Le comblement comporte des plaques calcaires décimétriques qui devaient former un aménagement par la suite effondré. Le mobilier est constitué de 5 armatures de tranchantes déposées, de deux lames, d'un éclat de silex et d'un objet indéterminé ainsi que de 63 perles. Ce mobilier, à coup sûr néolithique, pourrait en première approche être daté entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent, et donc, en

ce cas, être antérieur au premier barrage de l'éperon.

Les trois tranchées réalisées à l'intérieur de l'enceinte néolithique n'ont pas permis de retrouver de structures formellement attribuables à cette période. Cependant, de nouvelles datations montrent qu'existent à la pointe de l'éperon des structures contemporaines. Ces trous de poteaux et fossés pourraient constituer un bâtiment et/ou un système de délimitation de la partie est de l'enceinte.

À l'intérieur de l'enceinte du Bronze final/premier Fer, 3 nouvelles occupations ont été mises en évidence. À proximité du versant sud de l'éperon, 5 à 6 tombes, orientées est/ouest, forment un cimetière qui n'est sans doute que partiellement reconnu. Deux d'entre elles ont été fouillées. La première est petite et faiblement creusée dans le calcaire, alors que l'autre est beaucoup plus imposante (2,20 m par 1,20 m pour 0,90 m de profondeur). Elles ont livré un mobilier (fibule, bracelet, anneau, tige en bronze, fibule en fer et anneau en ambre) attribuable au second âge du Fer (La Tène ancienne).

À une dizaine de mètres de ce cimetière, le plan d'un enclos quadrilatéral d'environ 9 m de côté orienté globalement nord-nord-est/sud-sud-est a été dégagé et partiellement exploré. La forme de l'enclos ainsi que la proximité du cimetière invitent à penser qu'il pourrait avoir une fonction funéraire.

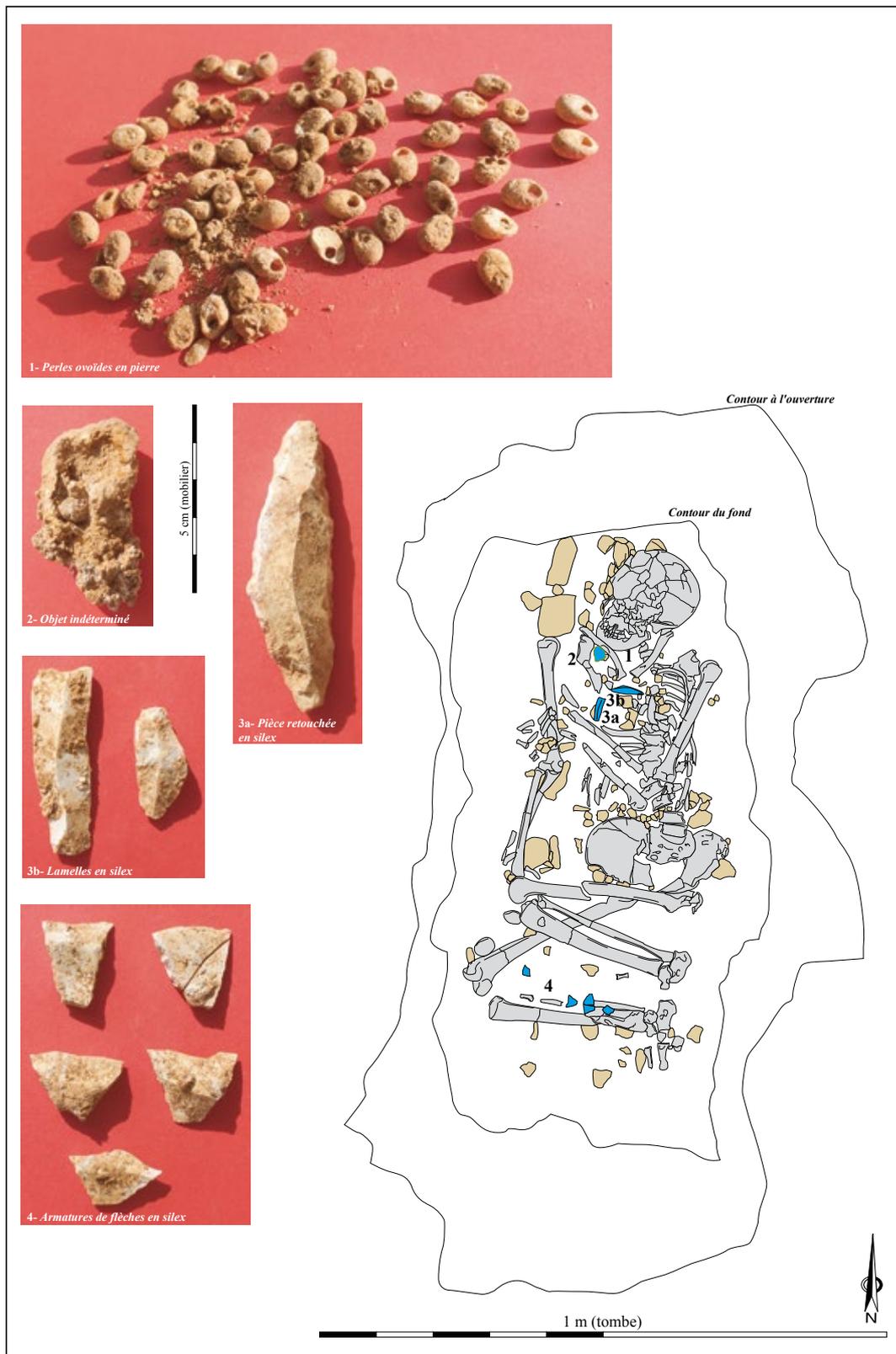


Fig. 3 - BASLY, la Campagne / les Feugrettes. Sépulture et mobilier associé (clichés et dessin N. Fromont, Inrap).

À environ 80 m du rebord méridional de l'éperon, un fossé curviligne a pu être suivi sur 60 m. Son extrémité sud-est s'infléchit vers le rebord du plateau, cependant il n'a pu être décapé jusqu'au versant. Dans la direction opposée, ce fossé disparaît mais quelques indices suggèrent qu'il viendrait se refermer sur le versant sud au même niveau que la terminaison sud-ouest du fossé de l'enceinte du Bronze final/premier Fer précédemment explorée. Cette hypothèse sur l'extension de cette nouvelle enceinte, qui serait constituée de plusieurs segments, devra être vérifiée par des décapages extensifs. Si elle s'avérait

exacte, elle couvrirait environ 1 ha et serait antérieure à celle du Bronze final/Premier Fer. Les deux sondages pratiqués en 2013 dans ce nouveau fossé n'ont pas livré suffisamment de mobilier pour l'attribuer plus précisément qu'à la Protohistoire.

Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Yannick DISSEZ,
Michel BESNARD, Mathieu KRAXNER,
Maurine LESACHER, Guy SAN JUAN et Myriam TEXIER

Dans le cadre de la réhabilitation en quatre logements des deux maisons médiévales inscrites, un diagnostic d'archéologie du bâti a été mené à la fin de l'été. Une courte étude a ensuite pu être engagée en fin d'année afin de préciser l'évolution des deux bâtiments. Initialement, ils étaient accessibles depuis la rue Bienvenu, par l'immeuble dit «d'Adam et Ève», lui aussi protégé et déjà restauré. Ces ensembles de bâtiments sont situés au cœur de la ville antique et médiévale de Bayeux, à une trentaine de mètres de la cathédrale, mais aussi en plein cœur du centre du secteur sauvegardé. Ces deux maisons, accolées, sont situées en fond de cour et immédiatement en retrait de l'angle nord-ouest du parvis de la cathédrale.

L'évaluation, puis l'étude, ont permis d'appréhender l'imbrication des deux maisons et leur état de conservation. Malgré la présence relativement importante des enduits, l'ensemble des observations archéologiques a mis en évidence un ensemble digne d'intérêt et rarement étudié en élévation en Basse-Normandie. Les deux maisons avaient leur façade qui s'ouvrait chacune sur des cours séparées et n'étaient accessibles que par la rue Bienvenu située à l'est. Les bâtiments sur la rue leur correspondant étaient les numéros 6 et 8.

Quatre phases principales de constructions et de remaniements ont ainsi été identifiées. La première de ces phases n'exclut pas pour autant la présence de vestiges plus anciens, en particulier en sous-sol, ne serait-ce bien sûr que gallo-romains, ou, plus rarement mis en évidence dans la ville, du haut Moyen Âge.

La première construction concerne uniquement les trois premiers niveaux du bâtiment sud, appartenant

à la deuxième moitié du XII^e ou à la première moitié du XIII^e siècle. Les vestiges qui sont conservés sont très importants en dépit de la période à laquelle cette maison a été édifiée : les maçonneries du rez-de-chaussée aujourd'hui semi-enterrées et du premier étage. Une dizaine de portes et fenêtres sont conservées dans les maçonneries et permettent de restituer les volumes de manière globale, ainsi qu'une partie des circulations.

La seconde période de construction est probablement rattachable au XV^e siècle. Cette phase a vu la reconstruction d'une partie du premier bâtiment sud (pignon nord) et la construction du second, probablement sur les vestiges d'un bâtiment antérieur. Étant donné la porte à mi-niveau du premier bâtiment qui devait correspondre avec le second, l'origine du bâtiment est a priori à rechercher également autour des XII^e-XIII^e siècles. Le bâtiment nord était relié à la maison dite «d'Adam et Ève», en façade de la rue, par une galerie à deux niveaux sur le côté nord de la cour, schéma classique dans l'urbanisme médiéval. L'emplacement de la tour d'escalier qui dessert le second bâtiment est attribué à cette phase. Vraisemblablement durant la deuxième moitié du XV^e siècle, des enduits peints ont conclu les travaux. Ces peintures identifiées au rez-de-chaussée du bâtiment nord sont d'une grande qualité. Elles ne sont qu'exceptionnellement conservées dans l'habitat civil urbain et sont d'autant plus rares en Basse-Normandie. Ces peintures devaient constituer au moins une frise en partie supérieure et peut-être d'autres décors sur le reste de la pièce. Une autre peinture a été identifiée dans la tour de l'escalier, au niveau d'un linteau de porte, représentant un homme avec un chapeau à plume dans l'encadrement d'une fenêtre, typique de la Renaissance.



Fig. 4 - BAYEUX, 5 rue de la Juridiction.

Détails d'enduits peints de la deuxième moitié du XV^e siècle : un griffon et une femme en robe (clichés F. Bonhomme, Inrap).

La troisième phase a de toute évidence vu la reconstruction d'une partie du second bâtiment, au nord, avec en particulier les murs gouttereaux. Les moulures des ouvertures et les décors identifiés permettent d'attribuer ces travaux à la seconde moitié du XVI^e siècle. Le pignon sud ne semble pas avoir été concerné. Le pignon nord a quant à lui fait l'objet de quelques reprises ponctuelles en particulier du côté ouest, dans l'angle. La façade orientale a fait l'objet de lourds travaux, puisque plus des trois quarts ont été rebâties. La façade occidentale a été reprise de part et d'autre de la tour d'escalier avec la création de nouvelles fenêtres à chaque étage. La surélévation du bâtiment sud est attribuable au XVI^e siècle également.

La dernière période de modifications importantes a eu lieu à la fin du XVII^e siècle ou dans le courant du XVIII^e siècle. Elle a eu pour conséquence la redistribution des circulations entre les deux bâtiments, réalisée depuis la tour de l'escalier pour les niveaux supérieurs (premier, deuxième étage et combles). Les percements de portes dans le pignon commun aux deux bâtiments, dont les maçonneries couvrent les derniers badigeons, démontrent qu'ils sont postérieurs au XVI^e siècle. Les moulures des

cheminées des deux étages viennent confirmer cette attribution chronologique. Les dispositions des cheminées correspondent de plus à la création de divisions dans les pièces de tous les niveaux, à l'aide de cloison de panneaux de bois et de torchis. La dernière a pu être observée au rez-de-chaussée avant sa démolition. Les grandes fissures visibles aujourd'hui sur le pignon sud de la première maison sont peut-être le prolongement des raisons qui ont entraîné la reconstruction d'une importante portion de la partie basse du gouttereau ouest de la maison sud durant cette période de l'Ancien Régime.

Ces deux maisons ont été occupées jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Leur abandon postérieur a entraîné une dégradation importante des toitures et des planchers. Seules les poutres principales des différents niveaux seront conservées, tandis que la charpente, refaite depuis environ une décennie, ne présente presque plus aucune pièce ancienne.

Florian BONHOMME

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE - MODERNE

BAYEUX

Rue Saint-Florel

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle située rue Saint-Florel à Bayeux. La parcelle étudiée d'une superficie de 316 m² se trouve à proximité immédiate de la nécropole gallo-romaine et du haut Moyen Âge dite du Mont-Phaunus, au nord-est du centre ville de Bayeux. L'intervention n'a livré aucune structure associée à la nécropole mais a permis néanmoins de mettre en évidence trois phases d'occupation allant de l'époque gallo-romaine à l'époque moderne (structures en creux, sols de travail et remblais).

La période antique est caractérisée par la succession de plusieurs niveaux stratifiés de chaux observés sur une superficie d'environ 15 m². Ces derniers sont associés à des rejets charbonneux de foyers, à des remblais contenant de la chaux, des pierres et des blocs calcaires rubéfiés et, pour certains, en cours de transformation physico-chimique, ainsi qu'à des fragments de parois de fours vitrifiées. Ces différents éléments invitent à privilégier l'interprétation de ces couches comme des sols de travail

liés à la production de chaux « à proximité ». Les rares indices permettant d'apporter quelques renseignements en termes de datation de cette phase courent entre le I^{er} et le III^e siècle.

Une seconde phase correspond à l'époque médiévale et se traduit par la découverte de plusieurs fosses et trous de poteaux qui viennent recouper les niveaux gallo-romains. Certains comblements ont livré des éléments de mobilier céramique attribuables à l'époque médiévale (sans doute du XIII^e-XIV^e siècle).

Une troisième et dernière phase (XV^e-XVI^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle) a été mise en évidence sous la forme de remblais épais venant sceller les précédentes structures sur une épaisseur totale de près 1,6 m.

Grégory SCHÜTZ

FER

BOURGUÉBUS

La Main Delle, phase 3

Le site de « La Main Delle » a été repéré par Jean Desloges en 1995 à l'occasion de prospections aériennes. Face à la forte pression immobilière dans ce secteur de la Plaine

de Caen, les vestiges repérés sur près de 1,5 ha ont été décrétés réserve archéologique. L'extension d'une zone pavillonnaire en périphérie immédiate de la parcelle classée

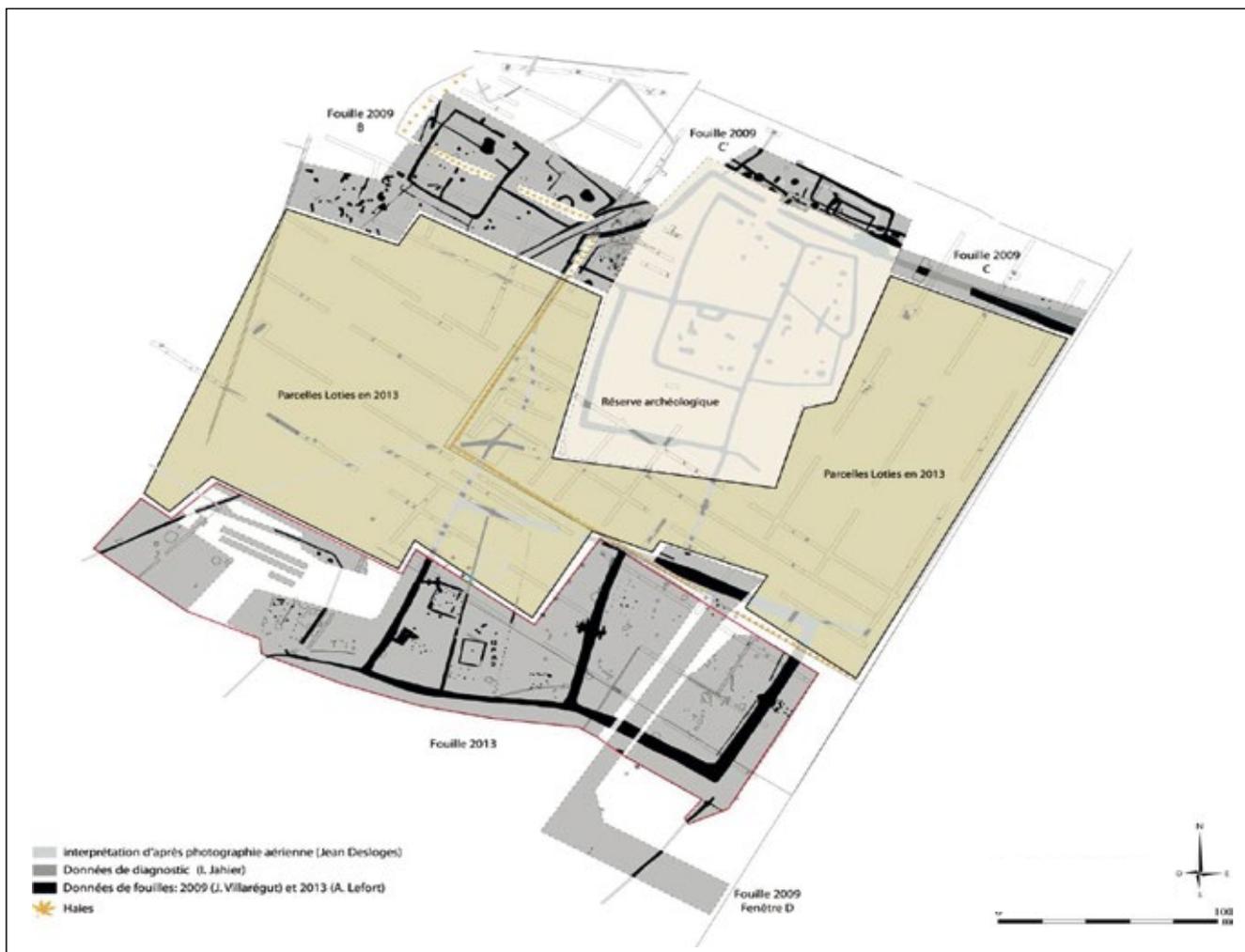


Fig. 5 - BOURGUÉBUS, la Main Delle. Plan général du site (DAO M. Besnard, Inrap).

a motivé la mise en place de diagnostics systématiques dès 1999 par I. Jahier (Inrap) et d'une première fouille en 2009 sous la direction de J. Villarégut (Inrap). Ces travaux ont alors conduit à reconnaître au site des dimensions bien plus importantes que ne le laissaient supposer les photographies aériennes, le faisant ainsi passer à environ 7 ha.

Si la fouille de 2009 a essentiellement porté sur des vestiges de La Tène ancienne, de l'époque gallo-romaine et du Haut Moyen Âge, elle a également permis de sonder à plusieurs reprises un puissant fossé en V de 2,5 à 3 m de profondeur pour une ouverture d'environ 5 m, qui, d'après les photographies aériennes, semble former la limite septentrionale de l'établissement durant La Tène moyenne et finale.

La fouille de 2013 a pour sa part porté sur une surface de 3 ha et s'est intéressée aux parcelles situées immédiatement au sud de la réserve archéologique où les travaux menés entre 1999 et 2009 avaient permis de mettre en évidence la présence d'un puissant enclos d'environ 8000 m² et dont les fossés pouvaient atteindre 4 m de profondeur pour une ouverture d'environ 6 m de largeur, auquel était accolé un second enclos de surface identique au précédent mais dont la profondeur des fossés est cependant divisée de moitié (1,5 à 2,5 m de profondeur).

À l'issue de la fouille, l'enclos principal est doté d'une entrée placée au centre de sa branche orientale. Cette entrée se manifeste par une porte rejetée à l'extérieur de l'enceinte à l'image d'une barbacane, tandis que la rive interne du fossé est bordée d'un rempart de terre appareillé en plaquettes calcaires. La porte débouchant sur un pont permettant le franchissement du fossé était elle-même enchâssée dans un massif de terre également parementé. À l'exception de quelques rares structures éparses de la Seconde Guerre mondiale ou non datées, cette cour monumentale est vide. Seul un bâtiment rectangulaire à six poteaux d'environ 35 m² au minimum a pu être relevé dans l'angle nord-ouest.

Le passage vers le second enclos accolé se fait par un second pont situé en vis-à-vis de la porte. La présence d'ancrages symétriques de part et d'autre du fossé permet de supposer une architecture de type pont couvert. Ce dernier est enchâssé dans un talus massif. C'est dans ce second enclos que l'occupation se développe de manière la plus explicite. L'espace y est divisé en trois zones de dimensions identiques par deux palissades parallèles. La première se présente comme un alignement de trous de poteaux espacés environ tous les 2,5 m et est bordée par un alignement de plusieurs chablis qui permettent d'envisager la présence d'une haie arborée. La seconde se présente pour sa part sous la forme d'un petit fossé à fond plat d'environ 60 cm de profondeur, lequel est par la suite comblé pour servir d'assise à une fondation

en pierres sèches. Entre ces deux clôtures se trouve un bâtiment carré construit sur le même modèle que la clôture précédente. Sa toiture repose sur des parois porteuses et un poteau central. Un tiers de cet enclos ayant échappé à la prescription, il n'est pas exclu qu'un second bâtiment du même type se trouvait dans la partie non fouillée de manière à former une symétrie. C'est au fond de l'enclos qu'a été mis au jour le bâtiment le plus important. Au fond de l'enclos et en vis-à-vis du pont reliant les deux enceintes, ce bâtiment d'environ 170 m² au sol repose sur une fondation en calcaire de même type que le bâtiment et la clôture précédente. Il recouvre un souterrain auquel on accède depuis l'intérieur et qui débouche à l'intérieur du fossé délimitant l'enclos.

Au sud de ce bâtiment se trouve une vaste cave boisée d'une capacité d'environ 80 m³. Comme pour le souterrain, son accès se fait depuis l'intérieur d'un bâtiment dont le plan ne nous est parvenu que partiellement, et une sortie conduit à l'intérieur du fossé.

À l'arrière du second enclos, se développe un ensemble plus dense mais moins structuré que nous serions tentés d'interpréter comme une sorte de basse-cour. On y rencontre quelques fonds de fours et foyers ainsi qu'un vaste bâtiment à parois déporté d'environ 150 m² au sol et qui pourrait correspondre à une grange. Les limites de cet espace ne sont connues qu'au sud où ce dernier est limité par un petit fossé qui prolonge la bordure méridionale formée des enclos 1 et 2.

En dépit de la monumentalité du site de Bourguébus, le mobilier mis au jour sur l'ensemble de la fouille, outre la faune très bien représentée (étude en cours, P. Méniel) est relativement modeste en quantité. Quelques objets particuliers renforcent cependant le caractère particulier du site. On mentionnera ainsi un talon de lance, un fourreau d'épée, une coupe en verre moulé ainsi que plusieurs calottes de crânes humains dont quatre mises au jour de part et d'autre des deux ponts permettant l'accès aux deux enclos.

Le site de Bourguébus « La Main Delle » s'inscrit dans un paysage archéologique très riche. Les différentes fouilles préventives menées depuis plus de 20 ans dans le sud-est de la périphérie caennaise (entre les ZAC de Mondeville et de Fleury-sur-Orne) ont notamment permis d'étudier une quinzaine d'établissements ruraux contemporains, lesquels ne sont bien souvent espacés que de quelques centaines de mètres les uns des autres. Alors que l'ensemble de ces établissements présente les témoins d'une prospérité qui dans d'autres régions suffiraient à les interpréter comme des « résidences aristocratiques » (longue durée d'occupation, profond ancrage au sol, capacité de stockage excédant les besoins d'autosubsistance, abondance du mobilier métallique), leur concentration sur une zone géographique aussi restreinte soulève d'autant plus de questions qu'aucune hiérarchie claire ne peut actuellement être dégagée.

Intégré de plain pied dans ce réseau d'établissements ruraux, le site de La Main Delle se distingue par la surface et la monumentalité de son enceinte et soutient la comparaison avec des établissements comme Paule ou Batilly-en-Gatinais pour lesquels le caractère « aristocratique » ne fait guère de doute. Le cas de Bourguébus est en cela tout à fait comparable à celui de Batilly lequel, également implanté sur de riches terres à blés, se trouve environné par de nombreux établissements prospères qui considérés isolément pourraient être considérés comme des « résidences aristocratiques ». Il s'inscrit ainsi comme un élément de réflexion supplémentaire dans l'étude collective sur la structuration des campagnes gauloises et la hiérarchisation des établissements ruraux depuis les unités d'exploitation les plus modestes jusqu'aux résidences seigneuriales les plus monumentales.

Anthony LEFORT

GAULE ROMAINE

BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Prospection géophysique sur la *villa* gallo-romaine

Une prospection géophysique par méthode radar a été menée sur la *pars urbana* en périphérie de la fouille de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés ». Celle-ci avait déjà fait l'objet d'une prospection par méthode électrique à l'automne 2012, méthode qui avait permis de dresser un plan particulièrement complet de l'ensemble.

L'étude réalisée en 2013 avait pour objectif de tester les capacités de la méthode radar dans ce type de contexte et plus particulièrement un nouvel appareil (Stream X développé par la société IDS) en conditions réelles. Ce test a été gracieusement offert par la société ABEM France. L'intérêt de la technologie radar est d'apporter des informations particulièrement précises en termes de stratigraphie et de couvrir des surfaces relativement

rapidement (jusqu'à deux hectares par jour avec le Stream X). Cette technique présente cependant un inconvénient majeur puisqu'elle est extrêmement sensible à la teneur en argile des sols qui fait office d'écran aux ondes électromagnétiques émises. Par ce test, il s'agissait donc de voir si la technologie radar pouvait fonctionner sur des terrains lœssiques légèrement argileux qui constituent une couverture pédologique couramment rencontrée dans le nord de la France.

Malgré les potentialités offertes par ce nouvel appareil, les résultats obtenus sur le site de Bretteville-l'Orgueilleuse sont relativement faibles. La plupart des anomalies repérées par méthode électrique sont également présentes mais restent souvent plus difficiles à lire. Cette relative



Fig. 6 - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE. Prospection géophysique sur la villa gallo-romaine (cliché C.-C. Besnard-Vauterin, Inrap).

indigence est à relier au taux d'argile contenu dans le sol qui, bien que faible, reste encore trop élevé pour fournir des résultats satisfaisants. Ce test permet donc d'écarter

la méthode radar pour l'étude des sites installés sur ce type de limon.

Guillaume HULIN et Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
Rue de la Gare

GAULE ROMAINE - MOYEN ÂGE
MODERNE

Un projet d'aménagement d'un peu plus de 31 000 m² autour du château de la rue de la Gare, édifice du XIX^e siècle bâti au cœur du bourg de Bretteville-l'Orgueilleuse face à l'église Saint-Germain (XIII^e-XIV^e siècles), a conduit au diagnostic archéologique des terrains situés dans son enceinte et sur ses abords.

En dépit d'un contexte archéologiquement riche sur la commune et ses alentours, les sondages réalisés à cette occasion ont surtout révélé la présence de structures agraires et de structures connexes de l'habitat moderne et contemporain environnant : des fossés à vocation agricole et foncière et un chemin pour le premier domaine et, pour le second, des fosses, de probables carrières de limon remblayées de gravas, des murs de clôture et les fondations d'au moins un bâtiment.

Parmi les aménagements bénéficiant d'une attribution chronologique, ceux attribuables au XVIII^e siècle s'imposent comme les contemporains de la construction du château de la Motte mitoyen du projet à l'ouest. Ceux attribués au XIX^e siècle doivent être rattachés à l'époque de la construction du château de la rue de la Gare et de la plus large part du bâti environnant.

Une seule structure sur les 160 faits archéologiques mis au jour à l'occasion de l'intervention correspond à un ouvrage réellement ancien : une carrière, *a priori* d'argile, d'époque antique. À cela s'ajoutent quelques tessons de poteries résiduels, antiques et médiévaux (XIII^e-XIV^e siècles), piégés dans le comblement des structures modernes et contemporaines.

Ivan JAHIER

L'opération de diagnostic prescrite sur la zone d'extension de la carrière des Aucrais a été effectuée sur une bande de terrain longue d'environ 800 m pour 35 m de largeur. Les résultats obtenus, bien que modestes, ont permis de compléter les informations obtenues lors des précédentes investigations de diagnostic réalisées respectivement en 2003 et 2006.

Le réseau de fossés, identifié lors des années précédentes comme correspondant à une trame parcellaire ancienne, a de nouveau été mis en évidence mais l'absence totale de mobilier archéologique et, par conséquent, d'éléments de datation, interdit de statuer sur l'époque de sa mise en place.

L'installation protohistorique repérée en 2006 en marge de la carrière, au sud de celle-ci, semble ceinturée par un fossé sub-curvilinéaire dont le tracé a pu être de nouveau repéré lors de la présente étude. Si le segment observé en 2013 n'a livré aucun élément de datation, sa localisation et la comparaison de ses caractéristiques avec celui étudié en 2006 permet sans trop de risque de conclure qu'il en est la continuation. Au vu de ces observations, il faut donc considérer que le site protohistorique se déploie vraisemblablement au sud de la carrière des Aucrais. Il n'est pas exclu cependant que le réseau de fossés parcellaires précédemment évoqué soit en relation avec cette occupation reconnue, pour l'heure, de façon sans doute très incomplète.

Benjamin HÉRARD

L'opération est située à Caen, au 21 rue de la Miséricorde, sur le territoire de «l'îlot Saint Jean» aujourd'hui bordé à l'est par le quai Vendevre et le bassin Saint-Pierre, et au sud par l'Orne. Le diagnostic, qui s'étend sur 1604 m², s'est déroulé dans un bâtiment encore en élévation, préalablement au projet de construction d'une résidence pour personnes âgées par l'entreprise STEVA.

Les trois sondages, concentrés sur un tiers de l'emprise de l'aménagement, permettent d'entrevoir une occupation dont la datation est assez large avec une fourchette chronologique comprise entre le Bas Moyen Âge et l'époque contemporaine (XIV^e-XIX^e siècles). En sondage 1, des niveaux de circulation extérieurs correspondant sans doute à une venelle d'accès de la rue des Carmes vers l'intérieur de la parcelle, ont pu fournir les indices d'une occupation médiévale du secteur. Le sondage 2 témoigne d'aménagements hydrauliques modernes liés aux bâtiments alentours. Précisons qu'il n'a pas été possible d'atteindre les niveaux inférieurs et que le potentiel archéologique des sondages pose donc encore question. Le sondage 3 a quant à lui permis de découvrir un bâtiment maçonné visible sur le cadastre napoléonien de 1810 et rasé après les bombardements de 1944. Le mur de façade en pierres calcaires, reconnu sur 1,10 m de profondeur, est large d'1,30 m et se voit renforcé de contreforts. L'un d'eux, auquel s'ajoute probablement un second, a pu être dégagé. Un niveau de sol construit à l'aide de dalles calcaires de belle facture et des remblais sous-jacents, dont le fond n'a pu être atteint, font soupçonner que le diagnostic n'a pu aborder que les dernières phases d'occupation du site, qui semblent avoir fonctionné entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Le peu de céramique recueilli incite

cependant à la prudence. La période de construction du bâtiment est à ce jour inconnue puisque la base du mur n'a pas été atteinte et sa tranchée de construction non testée. Seuls des mobiliers recueillis dans les niveaux de construction pourraient nous renseigner sur la datation d'un bâtiment dont le mode de construction et l'aspect général peuvent très bien évoquer une construction tant médiévale que moderne. Un tiers du bâtiment est situé dans l'emprise du projet, bâtiment dont la surface au sol totale peut être évaluée à environ 1185 m². La façade trouvée pourrait même correspondre à celle d'un premier bâtiment allongé d'environ 485 m² (44 x 11 m), première phase de construction d'un vaste ensemble, les trois espaces situés contre sa façade nord-ouest semblant être rajoutés (700 m²).

L'approche documentaire permet d'entrevoir le potentiel historique de ce bâtiment, bâtiment qualifié sur la matrice cadastrale de 1810 de «magasin». Il s'agirait donc, au moins dans son état 1810, d'un entrepôt de marchandises possédé et occupé par Nicolas Hervieu-Duclos, l'un des deux plus riches armateurs de la ville de Caen sous le Premier Empire. Une rapide prospection dans la matrice cadastrale nous apprend qu'il possède une bonne partie des locaux de stockage de la parcelle, qu'il occupe une partie des bâtiments de la douane et également l'ancienne église des Carmes. Il est également corsaire pour le compte de Napoléon, avec le lougre corsaire « La Ville de Caen » armée à Saint-Vaast-la-Hougue. La consultation de plans anciens de Caen fait remonter au moins à 1700 la présence de «la romaine» sous l'Ancien Régime puis de la douane ensuite, à l'est de notre entrepôt. La situation enclavée et protégée de l'édifice évoque même la possibilité d'une



Fig. 7 - CAEN, 21 rue de la Miséricorde.

Vue du sud de l'entrepôt moderne (cliché S. Clément-Sauleau, Inrap).

ancienne possession de l'administration. La présence du Grenier à sel, sur la rue des Carmes, juste en face de notre parcelle ainsi que la localisation de l'entrepôt face au port de Caen sur l'Odon le long de la « rue des Quay » et du futur bassin Saint-Pierre, élargit le propos vers une problématique rarement abordée par l'archéologie, celle de l'occupation « technique et administrative » d'un port de commerce. Cette problématique peut permettre d'aborder la question de l'activité du port de Caen au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime avec et sans les fortifications de l'îlot Saint-Jean, et donc d'une possible évolution de l'emplacement du cœur du port entre le Moyen Âge et le XIX^e siècle. Il serait également intéressant d'aborder

la relation entre les bâtiments administratifs (Romaine / douane et Grenier à sel), les aires de déchargement et de stockage liées à l'activité du commerce local et de longue distance et l'habitat alentour. L'occupation du secteur par les établissements religieux sur l'îlot Saint-Jean près du port de commerce est également à aborder : nous avons vu par exemple que le couvent de la Charité occupe « économiquement » cette partie de l'îlot Saint-Jean par la possession de magasins et d'une manufacture.

Hélène DUPONT

CAEN

Église Saint-Jean

L'intervention archéologique menée dans le cadre de l'opération de consolidation engagée au niveau de la travée de la tour-porche de l'église Saint-Jean a permis d'étudier un ensemble exceptionnel de dalles funéraires de la première moitié du XIV^e siècle. Certaines ont révélé un décor gravé très élaboré associant éléments architecturaux, représentations liturgiques et figures symboliques. Toutes les dalles funéraires mises au jour sont utilisées en remploi pour couvrir deux importantes

maçonneries de chaînage. En effet, outre la présence de nombreux fragments de plaques funéraires, les dalles complètes ou quasi complètes présentent des indices suggérant qu'elles n'étaient pas destinées à être placées à cet endroit : usure liée à un passage intensif en contradiction avec la localisation actuelle de la dalle ; traces de bûchement aux extrémités entamant le décor.

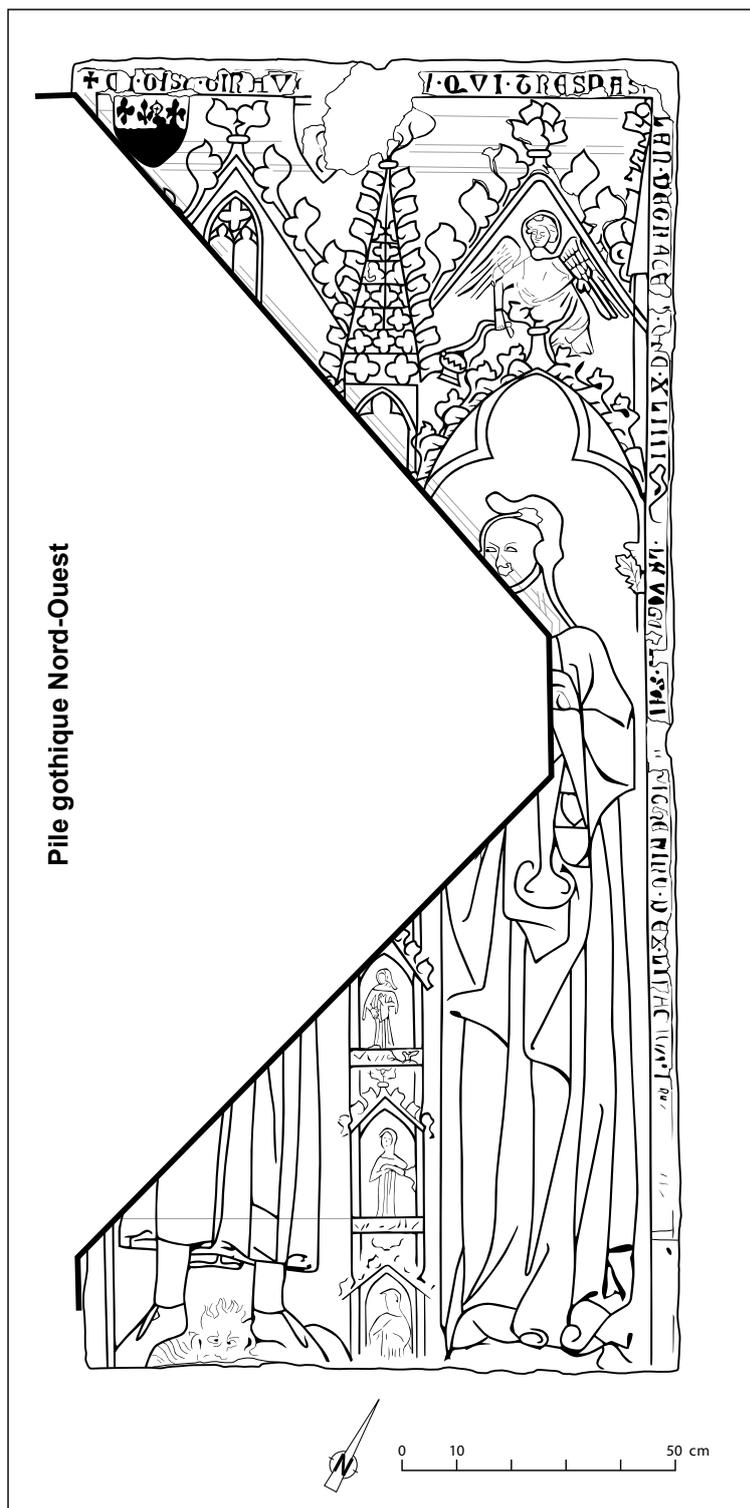


Fig. 8 - CAEN, église Saint-Jean. Relevé de la dalle funéraire du couple Giraut (1344) (dessin F. Caligny Delahaye, Inrap).

La mise en œuvre des maçonneries de chaînage semble intervenir dans la campagne de reconstruction de la seconde église gothique après le siège anglais de 1417. Cette hypothèse est en effet suggérée par la date la plus récente pour la dalle funéraire en remploi (1344), mais, également, par l'absence d'indice témoignant d'un début d'affaissement de la tour-porche, cet affaissement résultant de l'édification du premier niveau avec le chemisage des piles de la travée.

La travée de la tour-porche, entrée principale de l'église, est aménagée peu de temps après l'achèvement des travaux alors que l'édifice commence à montrer des signes d'affaissement. Les arcades sud et nord de la travée sont en effet fermées par une cloison pourvue, au moins au sud, d'une porte. Il y a ainsi séparation de la travée centrale des deux bas-côtés. D'une certaine façon, cet aménagement permettait de créer une sorte de narthex.

Plusieurs sépultures en cercueil ont été repérées. Elles sont cependant peu nombreuses (13 sépultures mises au jour dans les trois sondages), mais si dans les sondages sud et nord, le nombre de sépultures pouvait être limité en raison de la présence des maçonneries de chaînage, la mise en évidence d'un remblai fortement remanié dans le sondage est, situé au niveau du vaisseau central et associé à une

grande quantité d'ossements erratiques, de réductions et d'un important ossuaire, suggère la présence d'un grand nombre d'inhumations dans ce secteur de l'église.

Enfin, l'intervention archéologique a permis de mettre en évidence les premiers vestiges maçonnés pouvant être rattachés à l'église romane édifiée au cours du XI^e siècle, sous forme d'une fondation conservée sous la pile sud-est de la travée.

À l'issue de l'opération, les trois sondages ont été rebouchés pour permettre la mise en œuvre des longrines de béton et le forage des micropieux soutenant les étalements. Une seule dalle funéraire a pu être prélevée pour être prochainement exposée à l'intérieur de l'église après restauration. Les relevés des décors des dalles qui n'ont pas pu être déposées en raison de leur situation, partiellement engagées sous les chemisages des piles gothiques, seront reproduits sur des panneaux d'exposition accompagnés de photographies. Enfin, l'ensemble des sépultures et ossements recueillis pendant l'opération ont été ré-inhumés dans des espaces réservés à cet effet le long des longrines en béton.

François CALIGNY DELAHAYE

CAEN Le Château

MOYEN ÂGE

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Une opération d'archéologie préventive a eu lieu en 2005 à l'emplacement des actuelles «salles du rempart». Une fouille programmée a été lancée en 2011 afin d'étudier un grand bâtiment mis en évidence en 2005 et se développant au sud des limites de fouille. Elle s'est poursuivie en 2012 et 2013 et se terminera en 2014.

À l'issue de cette troisième campagne de fouille, l'ensemble des niveaux postérieurs à la récupération des maçonneries de l'édifice a été étudié. Ces remblais, présents sur une épaisseur de 3,50 m, correspondent en partie inférieure au démantèlement d'une partie des maçonneries à la fin du XV^e-début du XVI^e siècle, puis à la mise en place du mur du Cavalier servant à supporter une terrasse d'artillerie dans l'angle nord-ouest du château au cours du XVII^e siècle. Les fondations de ce mur, construit en moellons calcaires rectangulaires avec, à intervalle régulier, des harpes en grand appareil calcaire, reprennent le tracé du mur gouttereau nord de l'édifice.

Concernant le grand édifice, qui couvre une surface de près de 300 m², les fouilles de l'été 2013 ont permis de confirmer l'existence d'un bâtiment à deux niveaux avec la mise au jour d'une maçonnerie orientée nord-sud. Ceci permet la présence, dans le tiers ouest, d'un espace de 90 m² sur plus de 3 m de haut, accessible à l'origine par une porte dans l'angle nord-ouest. Le niveau de circulation

de cet espace est constitué de terre battue. Il repose sur un ressaut de fondation interne du pignon, dont les fondations existent sur plus d'1,50 m de haut.

Des restes d'un enduit de chaux ont été mis en évidence sur le pignon ouest avec, tracées en creux, des lignes permettant d'imiter un appareil de pierres. La datation de cet enduit n'a pu être déterminée et il pourrait s'agir d'un aménagement postérieur à la construction.

L'accès au niveau supérieur, probablement d'un seul tenant, se fait par la porte principale de l'édifice, large de 2,20 m, située au centre du pignon oriental et ouvrant sur la cour du château. L'hypothèse d'un sol en plancher pour ce niveau reste posée puisqu'aucun niveau de circulation n'existe, dans la portion dégagée, entre le terrain naturel et les premiers remblais issus de la démolition. Deux plots maçonnés, situés dans l'axe de la porte centrale, pourraient supporter ce plancher.

La moitié orientale du bâtiment a été complètement fouillée jusqu'à l'apparition du terrain naturel, constitué de plaquettes calcaires. De nombreuses fosses et trous de poteaux sont creusés dans la roche, certains sont contemporains de la construction de l'édifice, tels les deux fosses, découvertes en 2012, ayant servi à éteindre la chaux vive avant son utilisation pour confectionner le mortier des maçonneries. Mais la plupart des structures fossoyées sont plus difficiles à identifier et certaines pourraient être antérieures à l'édifice, témoignant peut-être de l'utilisation du socle rocheux comme carrière à ciel ouvert.

La stratigraphie dans la moitié ouest est beaucoup plus importante du fait du pendage du terrain naturel. Seuls des sondages, répartis le long du pignon ouest et dans la partie centrale, ont permis d'observer les niveaux jusqu'au ressaut de fondation des murs.

Au cours du Moyen Âge, une seconde ouverture à l'étage bas est percée dans l'angle sud-ouest, permettant un accès direct vers le sud. Au débouché de la porte, deux murets délimitent un petit espace, de moins de 2 m², comprenant un dallage en galets calcaires et un accès vers le reste du bâtiment. La présence d'une auge en pierre dans cet espace renforce son identification comme un réduit pour un petit animal, comme un chenil par exemple.

Enfin, il faut signaler la mise en évidence d'une structure de type fosse ou tranchée, creusée dans le terrain naturel et qui est comblée à la fin du XII^e siècle, probablement lors de la construction de l'édifice. Observée sur une petite surface, elle semble avoir une orientation nord-est/sud-ouest et une largeur d'environ 2,20 m. Le dégagement total de cette structure en 2014 permettra de statuer sur son utilisation, simple fosse d'extraction du sous-sol calcaire ou autre...

Bénédicte GUILLOT

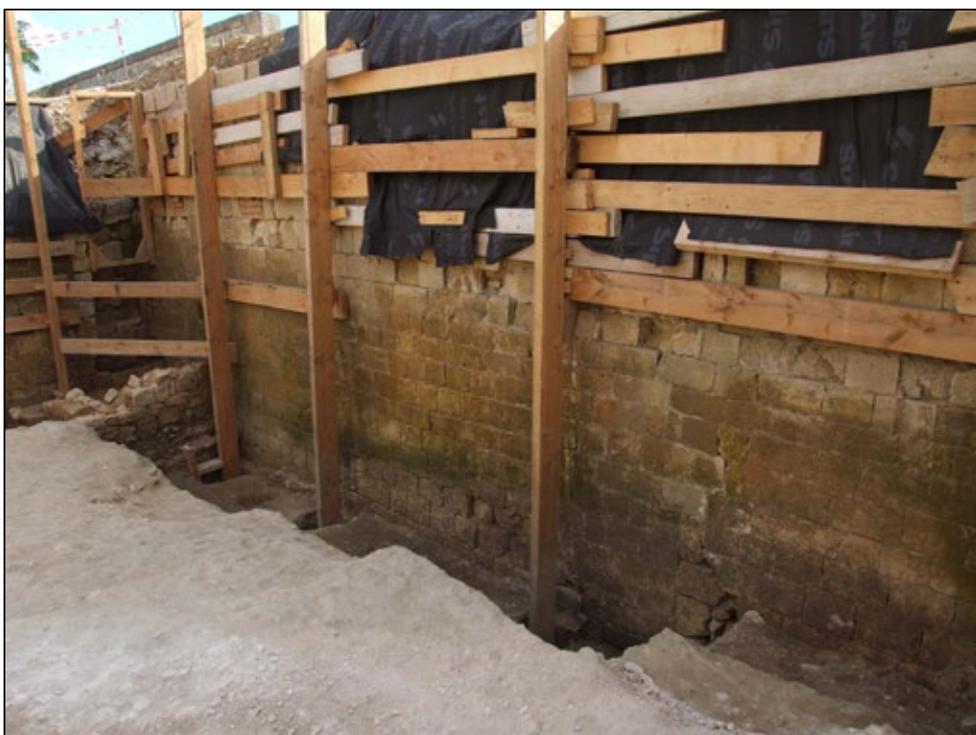


Fig. 9 - CAEN, le Château. Vue générale du pignon ouest de l'édifice (cliché B. Guillot, Inrap/Craham).



Fig. 10 - CAEN, le Château. Détail du réduit installé dans l'angle sud-ouest de l'édifice (cliché : B. Guillot, Inrap/Craham).

L'étude du site de Cagny « route de Démouville » s'est faite en amont d'un projet d'aménagement d'un lotissement. La parcelle concernée a été ouverte sur 8 750 m² de superficie, pour en moyenne 0,50 m de profondeur. La fouille a mis en évidence plusieurs occupations successives dont la plus ancienne remonte au Néolithique ancien et semble concerner deux bâtiments sur poteaux. Montés sur tierces porteuses, ils ne présentent pas de fosses latérales, contrariant ainsi la découverte de mobilier significatif. La présence de 3 individus inhumés (2 adultes et un enfant) dans ce qui pourrait être le couloir d'un des bâtiments (bâtiment nord), parés de bracelets de schiste et de coquillages perforés, autorise l'hypothèse d'une occupation unique attribuable à la culture de Blicquy - Villeneuve-Saint-Germain. Les deux individus adultes ont été datés par analyse radiocarbone. Le premier est daté de 5680 ± 30 BP, soit 4780-4620 cal BC, et le second est de 5780 ± 30 BP, soit 4690-4520 cal BC. Le comblement

du fossé protohistorique adjacent du bâtiment nord a livré un possible tesson de La Hoguette, mais rien ne permet de le rattacher avec certitude à l'occupation B-VSG.

Une inhumation isolée a été découverte dans la zone de trous de poteaux qui caractérise le bâtiment sud attribué au Néolithique ancien. Le corps a été déposé dans un sédiment brun homogène et est dépourvu de mobilier. Cette sépulture a également été datée par analyse radiocarbone et indique une date entre 1623 et 1458 cal BC (3270 ± 30 BP), soit au début du Bronze moyen.

L'occupation de La Tène ancienne se divise en trois phases qui semblent s'être succédées de façon très courte dans le temps. Dans un premier temps, des fosses servant visiblement à de l'extraction sont creusées puis réutilisées pour l'installation d'une petite nécropole (onze inhumations) : certains défunts sont inhumés directement

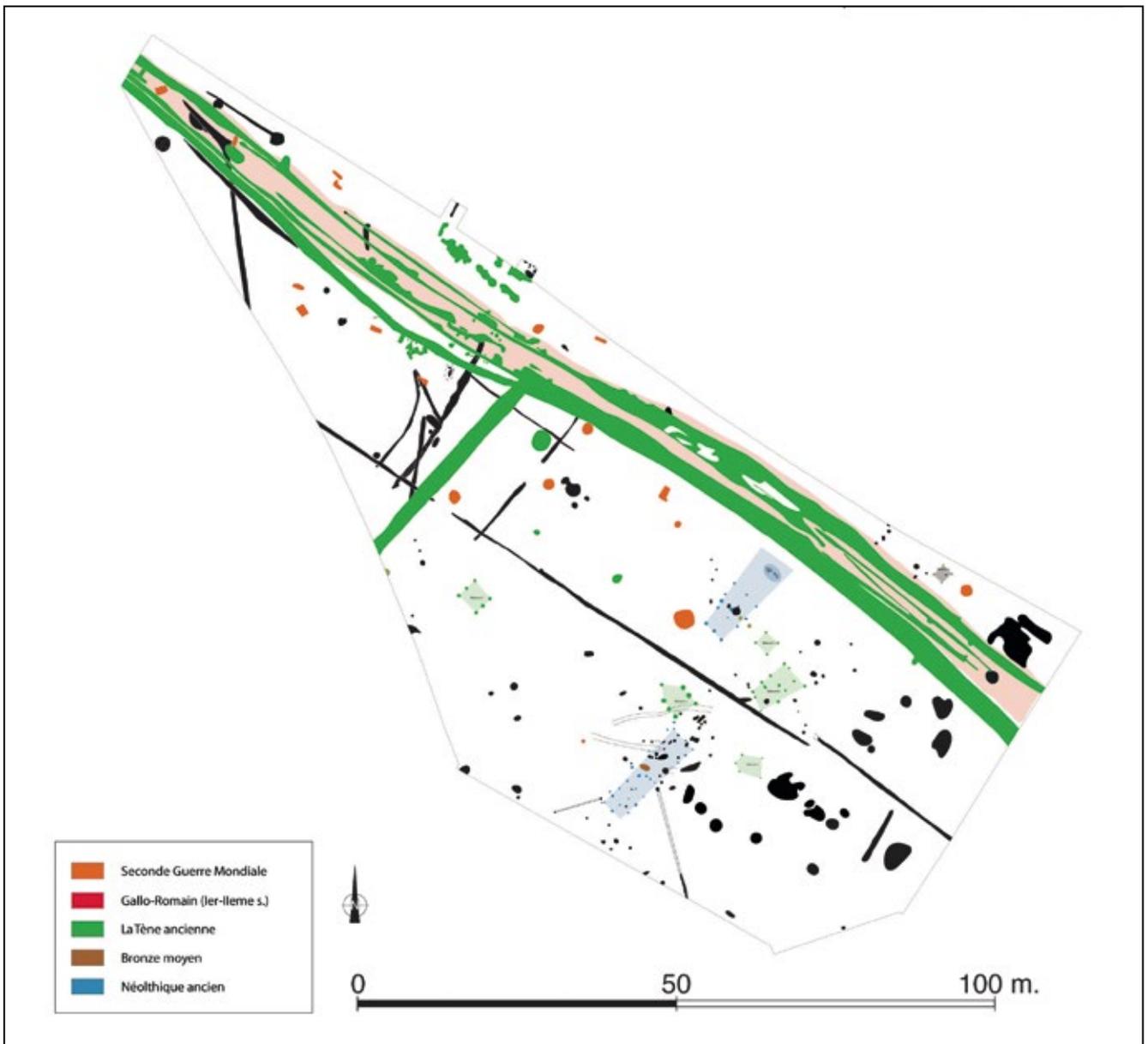


Fig. 11 - CAGNY, route de Démouville. Plan des fouilles (relevés L. Vipard, Inrap - DAO G. Lamerant, Inrap).

dans les cavités d'extraction alors que d'autres fosses funéraires sont creusées tout à côté ou par dessus. La seconde phase concerne la mise en place d'un fossé rectiligne bordant au sud un chemin à fossé bordier qui lui est contemporain. Selon toute vraisemblance, le creusement du fossé intervient très peu de temps après l'aménagement de la nécropole : des sépultures sont coupées par le fossé et des membres encore en connexion ont été retrouvés dans les comblements du fond du fossé. La troisième et dernière phase de La Tène ancienne du site correspond à l'établissement d'un enclos superposant dans sa partie nord le fossé préexistant et le fossé bordier sud du chemin. Ce grand fossé en « V » de 1,50 m de profondeur ceinture quelques structures domestiques telles que deux bâtiments à absides, un grenier, un silo et une structure de combustion installée à quelques mètres du fossé ouest de l'enclos. Un second grenier se trouve en dehors de l'enceinte, aux abords du chemin qui longe l'enclos au nord.

L'occupation gallo-romaine est plutôt erratique. Elle se manifeste principalement par la réutilisation du chemin protohistorique comme voie de communication et par le rejet de mobilier dans le comblement sommital des fossés bordiers du chemin.

Enfin, les stigmates de la Seconde Guerre mondiale ont été identifiés à partir de quelques cratères de bombes de différents diamètres et par une douzaine de fosses allongées. La fonction de ces fosses rectangulaires aux proportions humaines reste incertaine. Les coffrages de bois comme celui retrouvé dans une structure ou l'aplat de bâche retrouvé dans une autre laissent envisager l'hypothèse que ces fosses aient pu contenir provisoirement des dépouilles de soldat.

Gabrielle LAMERANT et Emmanuel GHESQUIÈRE

MULTIPLE

CAIRON

Lotissement Les Écureuils II

La fouille a été réalisée sur la commune de Cairon en vue de la construction d'un lotissement par la société Francelot, sur une emprise prescrite d'une surface de 8075 m². Elle a livré quatre occupations distinctes.

La première est une occupation attribuée à l'âge du Bronze ancien. Elle est dispersée sur toute la surface de l'emprise. Elle est constituée d'un réseau de fossés subparallèles orientés nord-sud (parallèles à la rupture de plateau), d'un axe de circulation est-ouest et d'un regroupement de trois fours dans la partie nord de l'emprise. L'un d'entre eux, recoupant un des fossés, avait été fouillé lors du diagnostic. Le mobilier assez limité permet de dater le site probablement de l'âge du Bronze ancien 1-2. Ces résultats viennent prolonger la trame parcellaire ancienne déjà repérée et partiellement fouillée sur plusieurs hectares sur le plateau de Cairon.

La seconde occupation est laténienne. Elle se définit par la présence d'un enclos fossoyé de 37 m de côté, dont presque une moitié est concernée dans l'emprise (il débordé sur une parcelle qui doit bientôt faire l'objet d'un aménagement routier par la municipalité, avec une interruption de 5 m). Les bords et les angles sont parfaitement rectilignes de l'ouverture jusqu'au fond. Le mobilier découvert, composé d'un nombre réduit de gros tessons, permet d'attribuer cet enclos à La Tène finale. L'intérieur de l'enclos ne contient que deux fosses rectangulaires (« caves »). Le mobilier y est très limité et contient entre autres un fragment de godet à sel.

L'occupation gallo-romaine se compose de deux types de structures : une voie empierrée et des galeries de blaireaux condamnées à l'époque antique. La voie consiste en deux fossés parallèles orientés est-ouest (vers un gué sur la rivière la Mue) entre lesquels est installée une voie empierrée, dont le niveau de circulation est partiellement conservé. Un vaste réseau de terriers de blaireaux vient s'adosser à la voie. Ces animaux ont fait l'objet d'une chasse à la période romaine. Les dispositifs de condamnation des galeries se composent de grandes dalles de pierre enchâssées dans les galeries sur un mètre de longueur, parfois combinées à des céramiques romaines complètes ou sub-complètes, dont la présence est systématique le long de la voie (44 formes, presque toutes complètes).

La quatrième occupation est un chemin creux, orienté est-ouest, recoupant la voie romaine ou se greffant dessus (limite d'emprise). Le niveau de circulation est partiellement empierré par des petites plaquettes calcaires entre lesquelles un mobilier céramique et métallique est dispersé. La céramique identifiée se rattache à la période carolingienne et peut-être tardo-antique, les deux fibules en bronze à la période mérovingienne.

Cette opération complète donc l'étude des occupations de l'âge du Bronze des parcelles plus au sud et apporte une documentation originale sur les techniques de chasse inédites.

Emmanuel GHESQUIÈRE et David GIAZZON

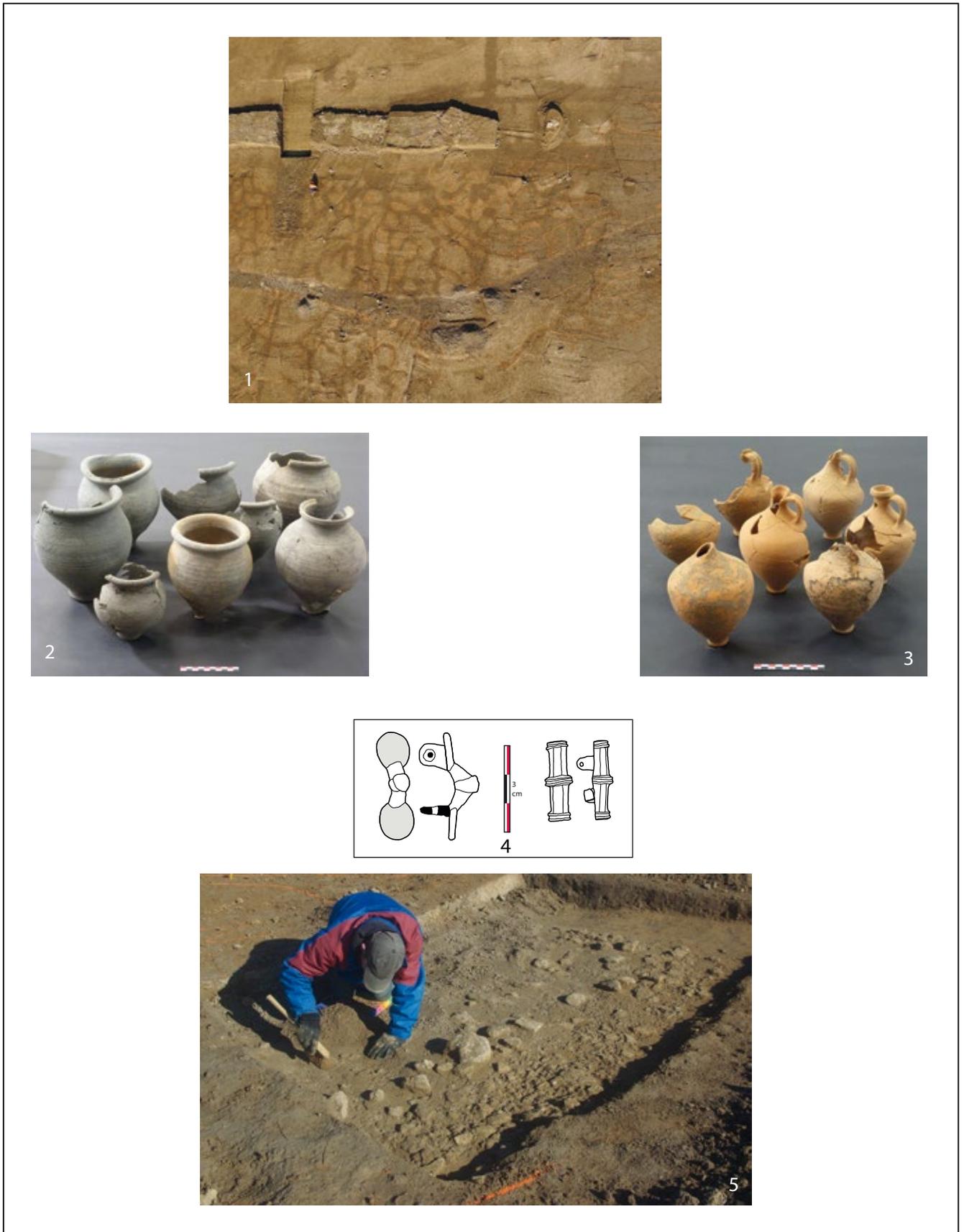


Fig. 12 - CAIRON, les Écureuils II.

- 1 : Réseau de galeries de blaireaux, avec en haut voie antique rectiligne, et en bas, voie mérovingienne incurvée (cliché F. Levalet) -
- 2 et 3 : Poteries complètes issues des terriers (cliché C. Fiant)
- 4 : Fibules mérovingiennes (cliché E. Ghesquière, Inrap)
- 5 : Dégagement chemin du haut Moyen Âge (cliché E. Ghesquière, Inrap).

CARPIQUET

Rue des Canadiens

Sur la bordure ouest de l'agglomération de Carpiquet, le projet d'aménagement d'une aire à lotir de 1,3 ha à l'adresse de la rue des Canadiens a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique à son endroit. Malgré un environnement archéologique reconnu dense autour de l'emprise du projet, aucun vestige archéologique significatif n'a été découvert à cette occasion. Les rares éléments inclus dans l'emprise consistent en deux fossés parallèles qu'il convient de comprendre comme les

éléments d'un parcellaire agraire d'époque indéterminée, deux à quatre trous de poteau isolés et non datés pour lesquels il reste difficile de déterminer le parti pris structurel (clôtures ?), et deux fosses dont une est identifiable comme contemporaine.

Ivan JAHIER

CLINCHAMPS-SUR-ORNE, LAIZE-LA-VILLE et BOULON

Raccordement de la RD 562A à la RD 41

Le premier constat que nous pouvons faire est la forte densité de structures archéologiques mises au jour sur ce petit tracé routier. Elles sont particulièrement nombreuses dans les trois derniers sondages, où l'on repère plus de 60% des structures.

Nous y avons identifié un habitat appartenant à La Tène ancienne. Il est principalement identifié par la présence de deux enclos fossoyés et/ou palissadés. Les éléments de poteries mis au jour dans ces structures sont rattachables aux corpus céramiques régionaux des V^e et IV^e siècles avant J.-C. L'identification de l'habitat réside aussi dans la mise au jour de structures de stockage de grande capacité, implantées à l'intérieur des enclos. Il s'agit de silos et d'au moins une cave semi-enterrée. Une telle vocation de réserve est déjà connue dans la région, avec l'exemple de Courseulles-sur-Mer «La Fosse Touzé», bien qu'il s'agisse exclusivement de greniers. Un bâtiment est identifiable dans la partie ouest du secteur.

L'échantillonnage de quelques structures a permis d'exhumer un mobilier varié contenant entre autres des scories et la tête d'un petit marteau. Ces éléments traduisent la présence d'une activité artisanale probablement liée à la métallurgie.

Ce type d'habitat, structuré à l'intérieur d'un enclos, est bien connu dans la Plaine de Caen. L'habitat de Laize-la-Ville s'intégrerait d'ailleurs parmi les exemples les plus précoces de la région.

Un réseau de structures linéaires a été mis au jour plus à l'ouest. Aucune attribution chronologique n'est possible, mais, s'il est lié à l'habitat, il pourrait témoigner d'un aménagement agraire du paysage.

Une chaussée aménagée avec des galets a également été mise au jour dans la tranchée 4. Elle est d'orientation est-ouest et est encore en usage à la fin du XVIII^e siècle (présente sur la carte de Cassini). L'abandon de cette chaussée, entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, témoigne du souci d'optimiser l'occupation des sols par un remembrement.

Un fragment de hache polie en dolérite révèle la présence de l'homme dans ce secteur pour la période néolithique. Quelques rares restes de mobiliers sont rattachables à la période gallo-romaine.

Clarisse PARRA-PRIETO

COLLEVILLE-MONTGOMERY

La Mare Gobe

Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Colleville-Montgomery, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société FONCIM. Il porte sur une surface de près de 4 hectares. La surface est répartie sur une unique parcelle rectangulaire. Le diagnostic a livré plusieurs occurrences de sites distinctes.

L'occupation sur le site est particulièrement dense sur pratiquement toute l'emprise de l'aménagement. Cette

densité est le fait pour une part des nombreux fossés de drainage, nécessaires ici du fait de nappes perchées sur une partie du site. Pour une autre part cependant, cette densité de structures est le fait de trous de poteau et de fosses diverses, témoins d'une occupation domestique intense du secteur.

En dehors de quelques rares éléments céramiques qui pourraient appartenir à la période protohistorique,

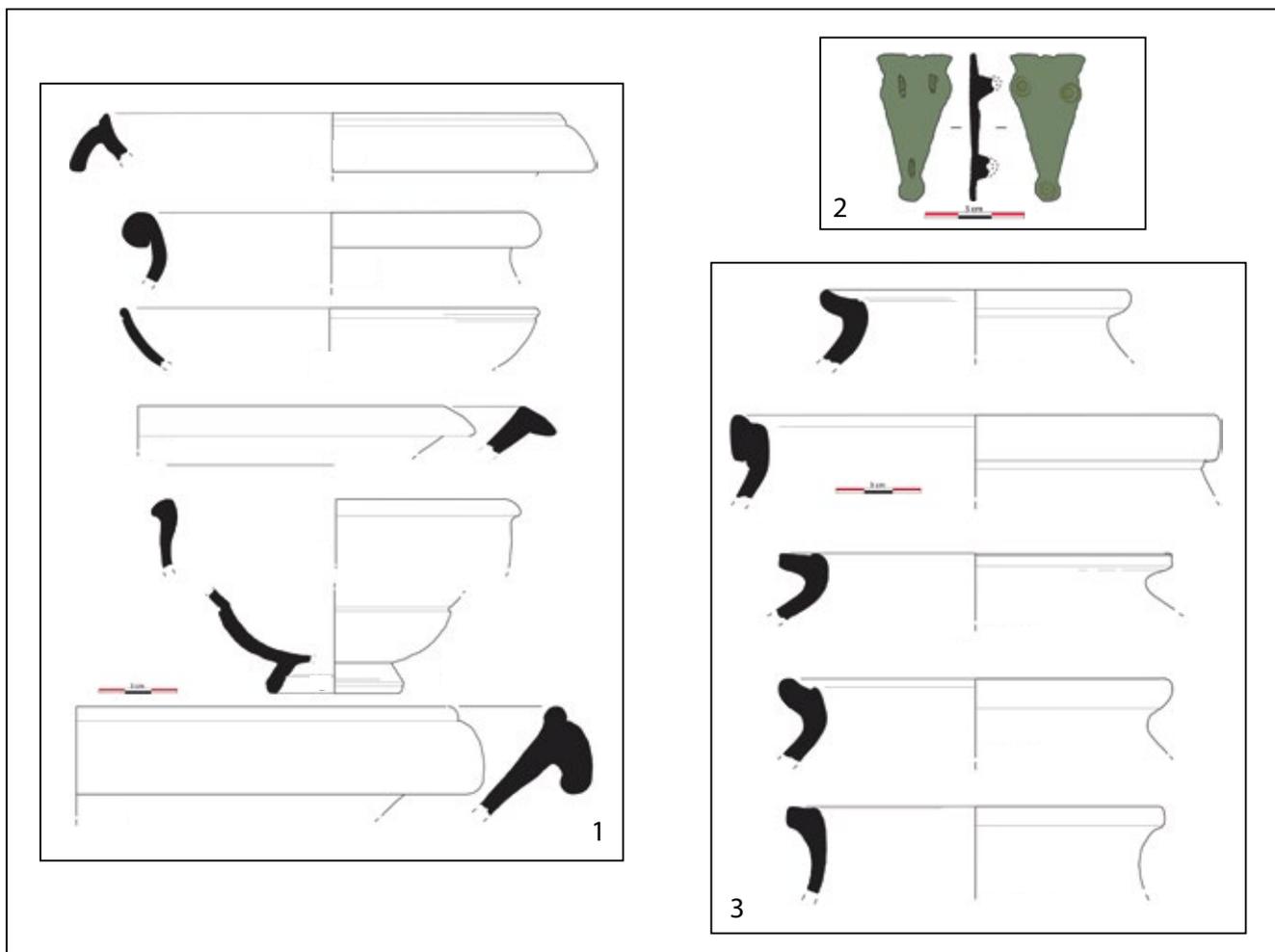


Fig. 13 - COLLEVILLE-MONTGOMERY, la Mare Gobe. 1 : Mobilier céramique antique - 2 : Fibule en bronze VIII^e siècle
3 : Mobilier céramique XI^e - XII^e siècles (dessins E. Ghesquière, Inrap).

l'ensemble des occupations anciennes relève de deux périodes distinctes : la période romaine qui occupe un gros quart sud-ouest de la parcelle, et la période médiévale, qui s'étale sur la moitié orientale de l'emprise entre le XI^e et le XV^e siècle.

L'occupation attribuée à la période gallo-romaine (I^{er}-II^e siècles de notre ère) est multiple. Le locus 1 peut être considéré comme un enclos d'environ 60 m de largeur, pour une longueur de 50 à 70 m dans l'emprise. Il est constitué d'un fossé unique puissant (2,4 m d'ouverture et autant de profondeur sous le sol actuel). Il présente deux ouvertures situées dans le même angle Est. Celle au sud-est se prolonge par un petit fossé qui pourrait marquer un rattachement à la voirie bordant l'emprise. À l'intérieur de cet enclos, peu de structures ont été mises en évidence, mais le quart sud-est de l'enclos est occupé par une couche de terres noires intra-limoneuse, qui correspond soit au comblement et une remise à niveau du terrain, soit à un niveau de démolition d'un bâti non repéré lors du diagnostic. La présence d'un réseau fossoyé important débordant de l'enclos témoigne d'une extension dans le reste de la parcelle de l'occupation gallo-romaine. À tout le moins, elle consiste en le drainage et la mise hors d'eau de ce secteur soumis à des remontées de nappe importantes. Les rejets domestiques effectués dans l'ensemble des fossés gallo-romains (faune, coquillages, céramiques, plaquettes calcaires) témoignent d'une occupation domestique dense. Enfin, une petite zone funéraire a été identifiée à 45 m au nord de l'enclos. Elle ne contient (pour l'instant) qu'une

seule sépulture à incinération. La présence de probables superstructures montées sur piquet à proximité immédiate de la sépulture évoque la possibilité d'une architecture d'un bûcher funéraire situé au dessus du sol. La découverte d'une unique urne ne permet pas d'estimer si l'on a affaire à une sépulture isolée ou à une petite nécropole.

L'occupation médiévale s'étend sur la moitié orientale de l'emprise du diagnostic. Elle s'étale vraisemblablement du XI^e-XII^e au XIV^e-XV^e siècle, même si la présence isolée d'un élément de parure mérovingien (VII^e siècle) pourrait correspondre à une occupation antérieure. Quatre bâtiments ont été partiellement observés, s'étalant sur toute la période. Plusieurs autres sont manifestement présents comme l'atteste la présence de nombreux trous de poteau diversement répartis dans les tranchées 6 et 7 en particulier.

La première phase (XI^e-XII^e siècle) correspond à l'occupation la plus importante. Elle comprend un système fossoyé délimitant un enclos (partitionné ?) de 25 m de côté au moins, très anthropisé. Son remplissage livre en effet de très nombreuses plaquettes calcaires aptes à la construction et des éléments mobiliers (faune, céramique) dispersés sur toute sa longueur au décapage. Une probable structure bâtie pourrait appartenir à cet ensemble, éventuellement même être incluse dans le système d'enclos partitionné. Plus à l'ouest, un fossé au tracé sinueux relève également du XI^e-XII^e siècle. Le remplissage et le mobilier sont semblables au système précédent. Comme pour la

période gallo-romaine, le réseau fossoyé en relation avec le puissant fossé « d'enclos » du XI^e-XII^e pourrait être important, pour les mêmes impératifs de drainage. Il a été impossible dans le cadre du diagnostic de départager tous les fossés.

Pour le XII^e-XIII^e siècle, un bâtiment au moins a pu être observé en limite nord-est de l'emprise. Il est monté sur sablière dont il reste jusqu'à deux assises de fondation. Un fossé l'encadre, délimitant un petit enclos de 30 m de largeur (longueur inconnue, 10 m maximum dans l'emprise). Là encore, une partie du réseau fossoyé et des fosses jouxtant l'enclos pourraient participer à cette occupation.

Le bâtiment le mieux défini est celui daté du XIII^e-XV^e siècle, à l'extrémité nord de la tranchée 6. L'extension de la tranchée 6 bis témoigne de la complexité de ce bâtiment dont il est encore impossible de définir la forme exacte, mais qui semble en relation avec un fossé circulaire l'encadrant (ou constituant les parois).

Un autre bâtiment très probablement sur sablière a été identifié à l'extrémité sud de la tranchée 1. Les éléments de datation y sont encore trop rares mais se rattachent vraisemblablement au Moyen Âge classique. Il s'agit encore d'un bâtiment incomplet probablement basé sur un plan rectangulaire de 6 m de largeur.

Enfin, on ne peut omettre les 50 m de la tranchée 6 très denses en structures ponctuelles (trous de poteau, fosses) qui témoignent probablement de la présence de (trois ?)

bâtiments supplémentaires, de même que l'extrémité nord de la tranchée 7, où trous de poteau et fosses diverses sont aussi nombreux que les fossés ou encore que le secteur central de la tranchée 2 où plusieurs squelettes de bovidés sont regroupés.

L'occupation bâtie, témoin de l'extension du village de Colleville autour de l'église paroissiale (sise à 200 m du site), semble s'interrompre dans la parcelle à la fin de la période médiévale. Au début de l'époque moderne, la construction d'un ensemble agricole de grande dimension (à l'intérieur des murs dans le quart de la parcelle non incluse dans l'aménagement) semble marquer le retour de la parcelle à un usage agricole, entrecoupée uniquement du creusement de grandes fosses à usage de carrières et/ou de drainage dans sa partie orientale. L'époque contemporaine voit se figer cette occupation, comme le montre l'identité entre le cadastre napoléonien et l'état actuel.

Enfin, la Seconde Guerre mondiale a été observée de manière extrêmement fugace sur l'opération. Seul le fossé de drainage encore en eau livre quelques éléments que l'on peut mettre en relation avec la Bataille de Normandie (flacons médicaux, couvercle de boîte de conserve, balles allemandes en fer non tirées).

Emmanuel GHESQUIÈRE

NÉOLITHIQUE

MODERNE - CONTEMPORAIN

CUVERVILLE

Rue d'Escoville

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise d'environ 6,3 hectares retenue pour l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Cuverville a permis de mettre en évidence un monument funéraire du Néolithique moyen de type Passy. Sa longueur est évaluée à 180 m pour une largeur de 18 m. Le fossé marquant l'enceinte du monument est large de 1,20 m à 2 m pour une profondeur, depuis le niveau d'apparition, variant entre 60 et 80 cm. Son comblement semble indiquer le glissement de cailloutis calcaire depuis l'intérieur du monument, ce qui amène à envisager que ce dernier était surmonté d'un tertre. Toujours dans le remplissage du fossé, est présente de la céramique néolithique accompagnée plus rarement de silex taillés. Le mobilier céramique recueilli ne comporte toutefois aucun élément de forme ni de décor. Une fosse localisée presque au centre du monument pourrait correspondre à un coffre funéraire comparable à ceux fouillés à Rots en 1990. Dans l'extrémité sud-ouest du monument, sont présents différents aménagements (fossés, fosses et trous de poteau) autour d'une inhumation dimensionnée, semble-t-il, aux mensurations du défunt qui correspond à un adulte reposant en décubitus dorsal. Ce secteur du monument pourrait correspondre à une extension, ou, pour le moins, à un remaniement architectural du monument, en rapport avec la mise en place de cette sépulture. Il pourrait s'agir du cas de figure d'un « monument composite », non encore rencontré dans la région, mais existant sur les sites de Passy-sur-Yonne et de Balloy. En tout état de cause,

le monument de Cuverville présente des caractéristiques générales présentant un très grand intérêt sur le plan scientifique ainsi qu'un état de conservation plus favorable que celui des monuments explorés à Rots, Fleury-sur-Orne et Ifs. Ce potentiel laisse augurer la possibilité de collecter de nouvelles informations sur l'émergence du monumentalisme funéraire en Basse-Normandie.

Les autres découvertes réalisées au cours du diagnostic, même si leur importance scientifique est secondaire, méritent cependant d'être mentionnées. En premier lieu, on notera la présence d'une carrière antique ou médiévale localisée en bordure du monument néolithique et à peu de distance de la rue d'Escoville. Dans ce même secteur, est présent un chemin de terre doté de fossés bordiers attribuable aux époques moderne et contemporaine. Une structure de combustion en fosse, non datée, a également été repérée en position isolée dans la partie ouest de l'emprise à peu de distance de l'ancien chemin de Cuverville à Sainte-Honorine, aujourd'hui disparu. Enfin, de nombreux « trous d'hommes » et fosses remblayées avec des débris de la Seconde Guerre mondiale parsèment la surface de l'emprise et plus particulièrement le secteur de sa limite sud, proche de l'axe routier de la rue de Colombelles.

Benjamin HÉRARD

DIVES-SUR-MER

Zone d'activités

FER

GAULE ROMAINE

Le projet de la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives d'aménager une zone d'activités sur le territoire de la commune de Dives-sur-Mer sur les parcelles AD 17 et 18, a donné lieu à un diagnostic archéologique. Les terrains concernés occupent une superficie de 97 259 m² et se trouvent à la sortie sud de l'agglomération divaise. Ils sont bordés, au sud, par le chemin de Bernières et à l'ouest par la limite d'extension actuelle de la ZAC de la Vignerie.

Les archives les plus aptes à contextualiser notre propos se trouvent à l'ouest de l'emprise (entités 2 et 3). Il s'agit pour l'essentiel des restes de salines protohistoriques mises en évidence lors d'un diagnostic mené en 2001 au sein de la ZAC de la Vignerie. Des installations ont été mises au jour « dans une sorte d'anse abritée, formée sur la rive droite de l'estuaire » de la Dives. Quatre phases d'occupation, dont certaines installées sur de petites éminences (hogues), y ont été identifiées. Ces phases s'étendent de la fin du premier âge du Fer/ début de La Tène ancienne jusqu'au début du I^{er} siècle ap. J.-C., où un parcellaire orthonormé est mis en place, sur les hogues et dans le marais. Les vestiges prennent la forme de structures de combustion (de type fourneau), de trous de poteaux et de fossés modestes. Outre le mobilier céramique et de nombreux éléments de faune, une multitude de fragments de terre cuite a été mise au jour. Il s'agit de briquetages, de plaques d'argile rubéfiée, de fragments de godets ou d'augets, de cales en argile cuite, de *hand-bricks* (des boudins d'argile façonnés à la main aux extrémités écrasées), qui témoignent d'une activité salicole.

Un nouveau diagnostic s'est déroulé au sud de l'emprise évoquée ci-dessus. Aucun vestige de saline de l'âge du Fer n'a été mis en évidence, en revanche deux fossés de cette période traversent l'emprise, parallèlement à l'ancienne rive. Le reste des structures consiste en drains et en fossés de drainage postmédiévaux. La moitié orientale de

l'emprise, en direction du coteau et donc du diagnostic qui nous concerne, s'est avérée stérile en vestiges. Les vestiges protohistoriques sont donc « établis dans la zone humide de l'ancien marais estuarien tandis que le bas des pentes est soumis à un modèle d'occupation très différencié et inscrit dans la longue durée » (Carpentier, 2005).

L'opération qui nous concerne avait pour but de caractériser les éventuelles occupations qui pourraient prolonger le site salicole protohistorique en bas des pentes, par-delà l'usine qui sépare les terrains de l'emprise de l'opération de 2001. Cette opération était aussi l'occasion d'explorer le début des pentes des coteaux du Pays d'Auge.

Le diagnostic s'est révélé positif mais peu dense en vestiges. Ceux-ci sont plus ou moins isolés les uns des autres. Ils recèlent peu de mobilier et l'on peine à suivre, d'une tranchée à l'autre, le déroulement des structures linéaires. Sur le versant nord, du mobilier céramique gallo-romain, plutôt du Haut-Empire, est associé à quelques structures ainsi que quelques éléments en terre cuite, provenant d'augets et de *hand bricks*, identiques à ceux rencontrés sur le site des salines protohistoriques. Sur la parcelle sud, deux autres fragments de *hand bricks* sont associés à des éléments céramiques d'allure protohistorique, dans une fosse et un tronçon de fossé situés non loin de la limite occidentale de l'emprise, c'est-à-dire dans le secteur le plus proche du secteur des salines proprement dites. Une chose paraît donc claire au sortir de l'opération : le site de production de sel du second âge du Fer ne se poursuit pas ou alors à la marge, dans les parcelles concernées par l'opération. L'essentiel de ce gisement se trouvait dans la parcelle diagnostiquée en 2001 et probablement sous l'usine qui borde l'emprise à l'ouest.

David FLOTTÉ

DOZULÉ

Le Lieu Baron

MODERNE

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités de 3.41 ha par la Communauté de Communes du Pays d'Auge Dozuléen (CAPADOZ) sur la commune de Dozulé, au lieu-dit le Lieu Baron, a donné lieu à un diagnostic archéologique.

Au final, le résultat de ce diagnostic mené à Dozulé se révèle assez pauvre d'un point de vue archéologique.

On relève néanmoins la présence d'un petit ensemble de vestiges modernes, constitué de 2 fossés, d'un petit bâtiment de 4 m x 5 m et de quelques fosses et trous de poteau. À été également découvert hors structure un probable biface acheuléen dans un niveau de grave.

Denis THIRON

ÉPRON

ZAC de l'Orée du Golf

Le projet de réalisation des travaux de la ZAC de l'Orée du Golf, présenté par la société Normandie Aménagement, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés par l'opération occupent une superficie de 391 582 m². Ils se trouvent sur le territoire d'Épron, une commune de la périphérie caennaise qui se trouve à la sortie nord de l'agglomération. Cet aménagement s'inscrit dans un projet plus vaste puisqu'il fait suite à une première tranche d'aménagement (170 000 m²) qui avait également donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique dans les terrains ceinturés par ceux explorés cette année.

Les terrains se trouvent à une altitude moyenne de 50 m NGF, sur le plateau qui domine la rive gauche de la vallée de l'Orne. Ils sont traversés par deux vallons secs qui confluent dans l'emprise et forment ensuite le *Vallon* qui lui-même afflue dans le *Rau du Dan*, lequel se jetait dans l'Orne avant la construction du canal de Caen à la mer. Au sol, les vallons secs ou talwegs sont prononcés. Ils ont un dénivelé de 4 m entre leur fond et leur sommet.

L'opération s'est révélée positive dans le sens où 236 structures ont été inventoriées. Il s'agit exclusivement de structures excavées lues au sommet d'un limon argileux brun orangé, sous 60 à 80 cm de limons beiges à brun gris, dans lesquels elles doivent apparaître. C'est leur comblement homogène et pauvre en éléments exogènes (pierres, charbons, artefacts, rubéfaction) qui les rend illisibles sous le labour. La plupart de ces structures sont des fossés de 70 à 120 cm de largeur qui parcellisent

l'espace sur de grandes superficies. Ils matérialisent la suite de l'occupation du versant sud des talwegs déjà partiellement dévoilée lors du diagnostic des terrains voisins en 2009. Il s'agit pour l'essentiel d'une vaste trame parcellaire faite de fossés modestes (de 70 à 120 cm de largeur), dont les plus longs axes sont orientés nord-sud. D'autres axes, plus courts et majoritairement est-ouest, refendent les espaces ainsi définis et participent d'une parcellisation orthogonale de l'espace sur plusieurs dizaines d'hectares. Cette phase parcellaire dont la forme aujourd'hui active semble être l'héritière, n'a pas livré d'éléments permettant de situer chronologiquement ni de phaser sa mise en place. Ce qu'on sait en revanche, c'est qu'une autre phase parcellaire s'est déroulée en cet endroit, comme l'atteste un long axe orienté sud-ouest/nord-est, recoupé par un fossé de la phase nord-sud.

Les structures ponctuelles sont peu nombreuses. Hormis quatre ou cinq carrières de 20 à 50 m de diamètre principalement implantées sur le versant nord des talwegs (là où le socle calcaire est à quelques décimètres de profondeur) et près d'un chemin, on dénombre quelques fosses erratiques parmi lesquelles on distingue trois probables silos enterrés. De façon générale, l'indigence en mobilier des structures interdit de lier le fonctionnement des structures ponctuelles au fonctionnement des structures linéaires.

David FLOTTÉ

ÉTERVILLE

Rue du Village

À Éterville, diverses installations et traces d'habitats s'échelonnant au rythme de plusieurs hiatus entre la période mérovingienne et la période contemporaine, ont été révélées à l'occasion du diagnostic mené par l'Inrap sur le projet de lotissement de la rue du Village (15 888 m²). Il s'agit de l'aménagement de l'une des dernières enclaves de terrains disponibles à l'intérieur du bourg. L'emprise se situe ainsi à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste édifée au XIII^e siècle, tout à côté du ruisseau de la «Ruelle aux Goths». L'habitat mérovingien de la «Ferme des Maronniers», fouillé en 2005 (Inrap), se situe à quelque 200 m en aval.

La principale occupation, en marge d'une carrière de pierre mal datée (XIII^e siècle ?) et en partie recouverte par un palimpseste de niveaux modernes et contemporains (fosses, remblais et arasés de bâtiments), correspond aux restes d'un habitat rural des VII^e-VIII^e siècles.

Approximativement 2 000 m², situés vers le ruisseau, en sont intégrés à l'emprise. L'ensemble, qui se manifeste à environ 80 cm de profondeur sous la surface, réunit dans l'emprise des sondages la base excavée probable («fonds de cabane» ?) de trois maisons de terre et de bois, des fondations de poteau, des empreintes de parois et des fosses annexes à usage domestique ou agricole possible (silos ?). Un fossé de clôture périphérique et un mur éventuel, ou peut-être un solin, ont pu clôturer l'ensemble. La question de sépultures à inhumation intégrées à cet espace, à l'instar de celles sporadiques reconnues sur l'habitat de la «Ferme des Marronniers», reste posée.

Dans l'immédiat, l'ensemble qui, structurellement et chronologiquement, complète ce dernier locus également édifié aux abords de la «Ruelle aux Goths», étoffe l'image d'un habitat rural dispersé en petites unités domestiques (élargies), sinon contiguës, tout au moins

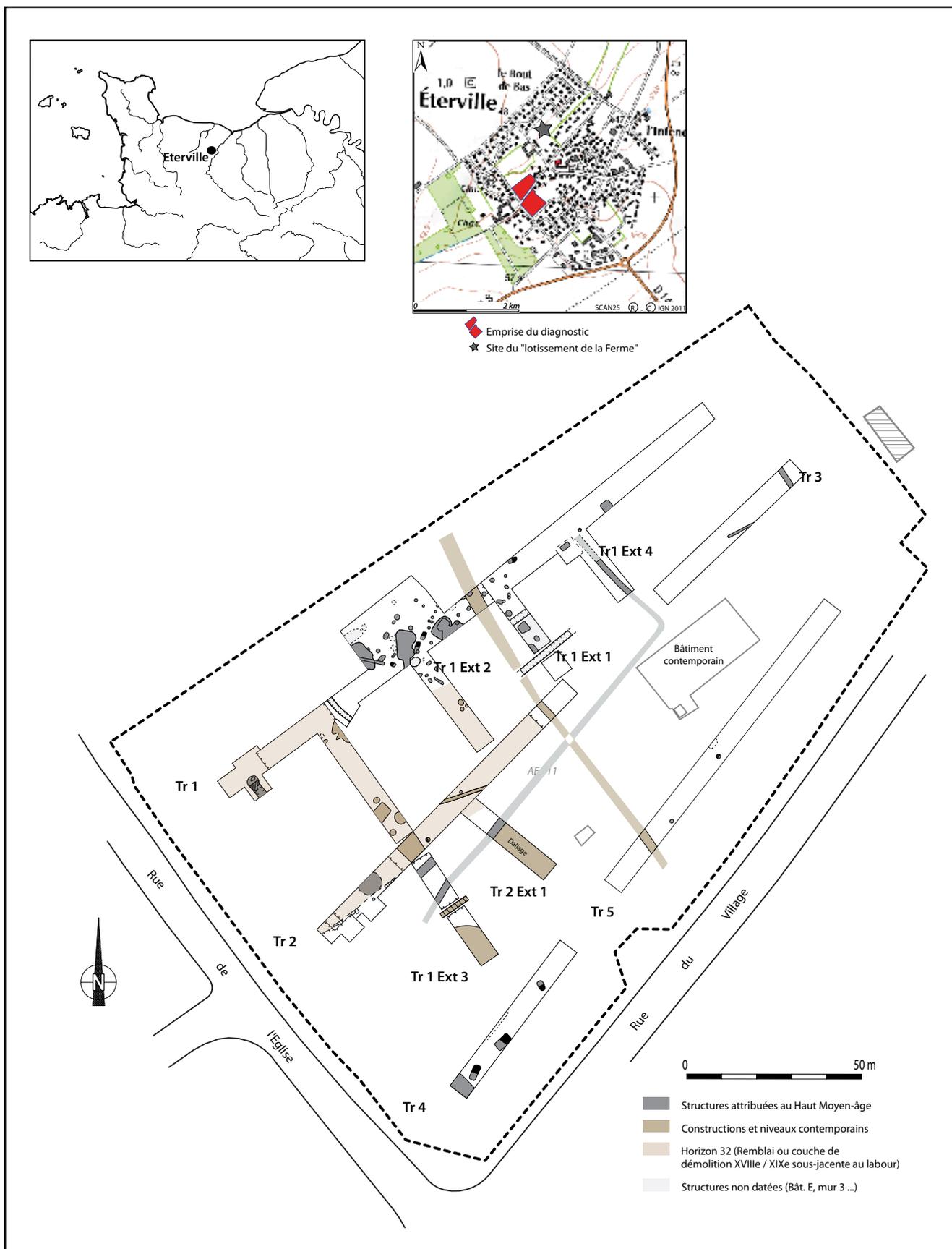


Fig. 14 - ÉTERVILLE, rue du Village. Plan des vestiges médiévaux mis au jour dans la fenêtre du projet d'aménagement (DAO A. Hérard et I. Jahier, Inrap).

voisines et concertées, mais ne constituant pas encore le «village» tel que nous le concevons à partir de la période carolingienne. La position de l'habitat de la rue du Village en lisière du vieux bourg d'Éterville qui se développera à partir du XI^e siècle, paraît donc susceptible d'apporter sa

contribution à une meilleure compréhension de la genèse du village médiéval en Normandie.

Ivan JAHIER

Le projet d'extension de la zone résidentielle de Saint-Aubin-des-Champs à Évrecy a donné lieu dans le cadre du diagnostic (Inrap) des 26 000 m² de terres agricoles attenantes dédiées aux aménagements, à la découverte d'un ensemble funéraire attribuable aux périodes antique et médiévale.

Le site, arasé, lequel se matérialise au niveau du substrat calcaire (40 cm sous la surface) par les fondations d'un enclos quadrangulaire de quelque 3 000 m² abritant de 300 à 360 sépultures à inhumation parallèles les unes aux autres (schématiquement est-ouest), a été implanté sur le plateau le long de la rupture de pente formée par la vallée de la Guigne qui serpente à une trentaine de mètres NGF en contrebas. Il domine ainsi aujourd'hui le bourg actuel d'Évrecy et, surtout, l'église Notre-Dame bâtie à 300 m en aval sur les ruines d'un premier édifice religieux attribué au Haut Moyen Âge. Une chapelle attribuée à cette même

période semble avoir été édifée sur le plateau à une distance équivalente à l'est et avoir été également munie d'un cimetière attenant évalué celui-ci à 30 ou 40 tombes.

Si la datation précise de l'ensemble de Saint-Aubin-des-Champs II fait encore défaut en termes de terminus, les fragments de «black burnished» mêlés au comblement des tombes et les fragments de céramiques communes piégés dans les fossés de l'enclos, dont la pâte évoque davantage les V^e-VI^e siècles ap. J.-C., définissent dans l'immédiat une fréquentation couvrant - *a minima* - la seconde moitié du Bas-Empire et les premiers temps de la période mérovingienne. Période avec laquelle semble concorder en outre la très grande sobriété matérielle des sépultures abordées au cours de l'opération, une dizaine au total, à l'intérieur desquelles aucun mobilier funéraire ni aucun effet personnel quelque peu pertinent n'est découvert.

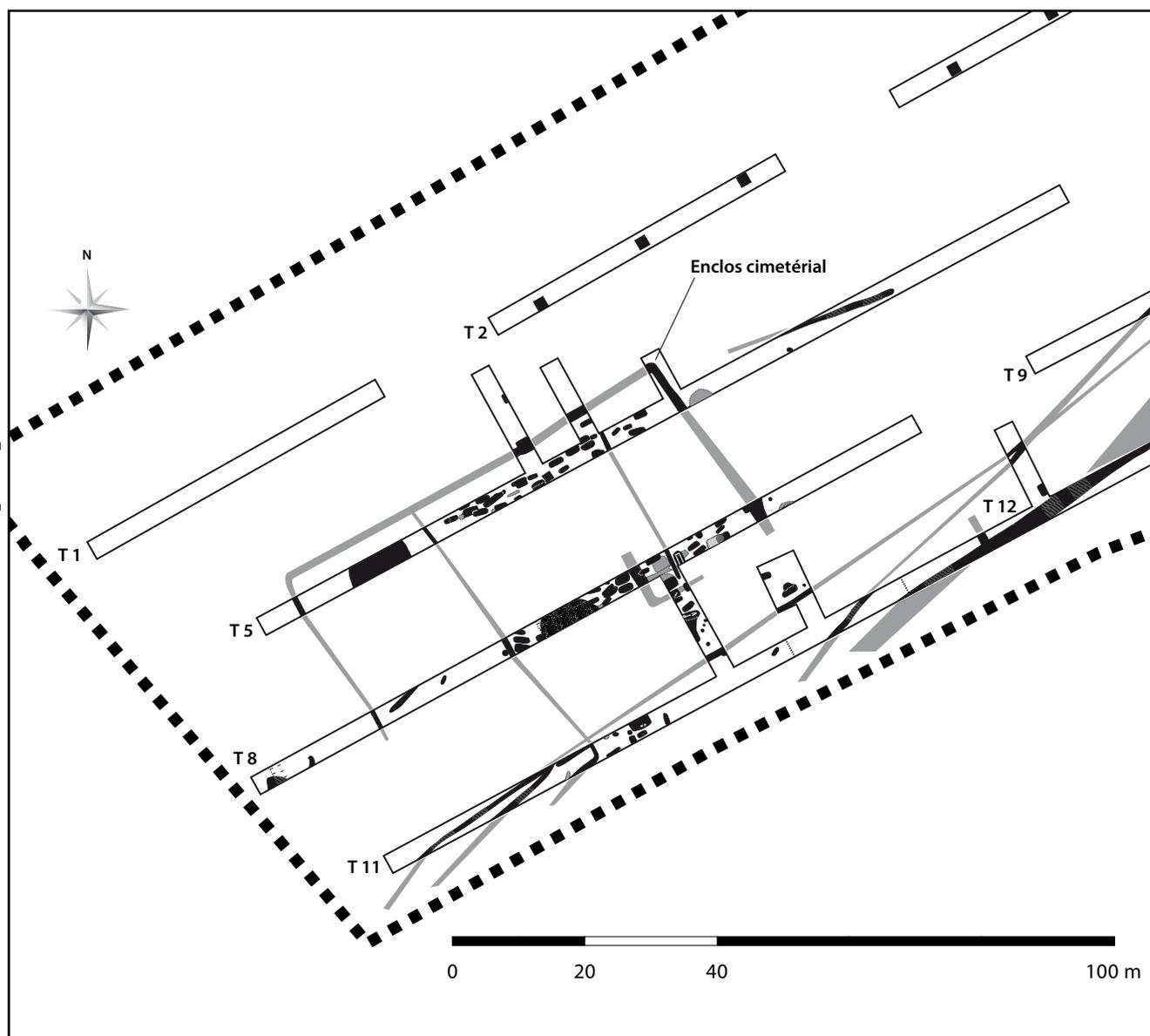


Fig. 15 - ÉVRECY, Saint-Aubin-des-Champs II. Plan de l'enclos cimetériel (DAO A. Hérard et I. Jahier, Inrap).

En dépit d'un as en bronze résiduel à l'effigie de Faustine - fille - recueilli dans le remblai d'une des sépultures, une datation par radiocarbone sur les ossements d'un des squelettes fournit le résultat concordant de 1470 +/- 30 ans BP en âge calibré.

Le site de Saint-Aubin-des-Champs II prend ainsi chronologiquement place entre l'ensemble de Rots «La Croix Vautier», distant d'une quinzaine de kilomètres à peine au nord, et celui de Falaise «Expansia» pour l'implantation de son cimetière mérovingien (VII^e-VIII^e siècles) autour des mausolées II^e-III^e siècles. Il comble en outre le hiatus observé dans l'occupation du site du Collège Michelet à Lisieux, nécropole urbaine (IV^e-VIII^e siècles) paraissant avoir été inoccupée durant le V^e et la première moitié du

VI^e siècles ap. J.-C. et, plus largement, apparaît susceptible de réduire notre méconnaissance des V^e-VI^e siècles tout autant constatée pour le domaine de l'habitat que pour le domaine funéraire dans la région.

L'organisation du site à l'intérieur d'un enclos fossoyé, éventuellement cloisonné au cours de l'occupation et/ou élargi, est une autre spécificité de cet ensemble qui, indubitablement, constitue un document inédit pour la connaissance des pratiques funéraires, sépulcrales et cimetériales durant la fin de l'ère païenne et les premiers temps de la chrétienté en Basse-Normandie.

Ivan JAHIER

FIERVILLE-LES-PARCS

Échangeur RD 579 - RD 51

PROTOHISTOIRE
CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement par le Conseil général du Calvados d'un carrefour dénivelé sur la commune de Fierville-les-Parcs, au croisement des routes départementales RD 579 et RD 51, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Deux archéologues du Conseil général du Calvados ont mené ce diagnostic du 1^{er} au 12 juillet 2013. L'emprise du projet se situe dans la vallée de la Touques au point de confluence avec le Chaussey. Seize tranchées ont été réalisées sur les parcelles concernées par le projet routier. Elles ont permis de sonder 3 123 m² de terrain, soit 9,7% de la surface totale concernée par le carrefour dénivelé. Un peu plus de cent vingt structures ont été mises au jour dans quatorze tranchées.

La plupart des structures relevées se rapportent à des vestiges de la période contemporaine. Ils se composent de fossés de type parcellaire, de drains, de fosses et de trous de poteaux. Trois parcelles du diagnostic renferment la majorité de ces structures. Cette densité de vestiges contemporains résulte probablement de la forte occupation du secteur dans la première moitié du XIX^e siècle. Une douzaine de bâtiments à proximité d'un carrefour de la route royale d'Alençon à Honfleur sont représentés sur le cadastre napoléonien.

Quelques indices d'une occupation protohistorique ont été observés dans un secteur restreint au sud-ouest de la parcelle OA 227. Ils se matérialisent par des fossés, des fosses polylobées et des objets isolés. Le matériel qui consiste en quelques tessons de céramique et en outils en silex ne permet pas de statuer plus précisément sur une période protohistorique. Il pourrait s'agir d'une occupation de l'âge du Fer, puisqu'un habitat rural du Second âge du Fer a été fouillé à proximité en 1993 par I. Jahier. Le site comportait un enclos fossoyé quadrangulaire de 2500 m² ceinturant deux bâtiments sur poteaux porteurs. Plusieurs fosses polylobées participaient à cette occupation. Les structures observées pourraient être antérieures ou bien résulter de cet habitat rural du Second âge du Fer.

La parcelle du domaine public a permis d'observer et de restituer localement la dynamique du fond de la vallée du Chaussey à partir de deux sondages profonds et de plusieurs logs. Les étapes de remplissage du fond de la vallée s'échelonnent du Tardiglaciaire à la période actuelle.

Denis JAN

GRAYE-SUR-MER

Le Bougon, les Coteaux du Marais

NÉOLITHIQUE - FER
CONTEMPORAIN

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de Graye-sur-Mer, au lieu-dit « Le Bougon », fait suite à un projet d'aménagement proposé par la société L.M. Promotion. Le projet couvre une superficie de 22 951 m². L'emprise des travaux se situe à proximité du littoral et non loin de La Seulles qui se déverse à quelques centaines de mètres au nord-est du site.

Le diagnostic s'est déroulé avec la réalisation de 6 tranchées et de quelques ouvertures supplémentaires, soit un total de 2937 m² ouverts (12,8%). Ces décapages ont permis d'identifier 82 anomalies, qui sont plutôt concentrées dans le secteur ouest de l'emprise. Ces vestiges appartiennent à trois horizons chronologiques distincts : le Néolithique, La Tène finale et l'époque contemporaine. L'occupation néolithique est documentée par la découverte de silex taillés

(nucléus, grattoirs,...). Mieux documentée, l'occupation protohistorique est matérialisée par un ensemble de structures. Elle se définit par une zone enclose de fossés (1200 à 1500 m²). L'intérieur de cet espace présente un niveau d'une puissance de 0,20 m constitué de limon brun dans lequel se trouvent de nombreux blocs de calcaire chauffé, des vestiges céramiques, métalliques, osseux et des poches de coquillages (moules en particulier). Quelques fragments de godets à sel et des éléments de briquetage complètent l'assemblage. On rencontre également quelques structures, dont une de combustion et une très vaste fosse dont la profondeur atteint 1,90 m. Cette dernière, sondée, livre des restes d'éléments d'architecture sous la forme de nodules d'argile rubéfiée clayonnée. En dehors de la zone enclose, des structures (fossés, fosses et trous de poteaux) ont été détectées. Elles présentent un comblement sommital comparable à celles découvertes dans l'enclos (pierres chauffées). À ces découvertes s'ajoute une incinération en vase dont l'attribution chronologique reste méconnue.

Les indices qui ont été détectés lors de cette opération de diagnostic présentent un intérêt incontestable. L'enclos mis au jour intègre une vaste trame fossoyée. Les activités artisanales, et tout particulièrement la fabrication du sel, demeurent encore trop peu documentées ; leur présence au sein d'un établissement domestique offre l'opportunité d'en saisir le mode de fonctionnement et peut-être d'en évaluer le mode de diffusion. Ce type d'occupation est susceptible d'apporter de nouvelles connaissances sur l'appropriation des matières premières issues du milieu marin et de déchiffrer l'économie générée par cette activité. Il convient d'ajouter que l'état de conservation des vestiges est très satisfaisant : faune et métal constituant souvent les parents pauvres des restes mobiliers protohistoriques.

Pour ce qui est de la période contemporaine, des vestiges sont attribués à la Seconde Guerre mondiale. Ils se manifestent sous la forme de structures ponctuelles livrant quelques restes de type chaussures et boîtes de conserve.

David GIAZZON

FER

MODERNE - CONTEMPORAIN

GRENTHEVILLE **Route de Soliers**

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Grentheville en bordure orientale de la route de Soliers, un diagnostic archéologique a été mené sur les 3,9 ha concernés dans le but d'évaluer le potentiel archéologique dans un secteur particulièrement sensible sur le plan des occupations protohistoriques, antiques et médiévales. Les vestiges mis en évidence dans l'emprise du projet concernent majoritairement des aménagements d'époque moderne et contemporaine. Il s'agit d'une part de linéaments parcellaires et d'une carrière de calcaire et

d'autre part de vestiges liés aux affrontements qui ont eu lieu dans ce secteur lors de la Seconde Guerre mondiale. Une seule fosse témoigne d'une fréquentation à l'âge du Fer. Cette structure est sans doute à mettre en relation avec les occupations protohistoriques soupçonnées dans les environs directs par le biais de photos aériennes.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

MULTIPLE

HÉROUVILLETTE, COLOMBELLES, RANVILLE **Contournement de Sainte-Honorine-la-Chardronnette**

Ce diagnostic archéologique préalable à la construction d'un tracé routier porte sur une emprise d'un peu plus de 20 hectares. Cinquante-trois sondages ont permis d'ouvrir environ 10 % de l'emprise du projet routier. Sept sites archéologiques notables ont été découverts lors de cette opération.

Le premier site (Colombelles) correspond à une occupation des premiers agriculteurs de la période du Néolithique ancien (Culture VSG). Il s'agit peut-être d'une implantation de courte durée car seules deux fosses ont été mises au jour. Le mobilier archéologique recueilli sur ce site est constitué principalement d'un ensemble conséquent de pièces en silex dont des outils sur lames ; toute la chaîne opératoire de la fabrication d'outils sur lame est

représentée dans cet ensemble. Un fragment de bracelet en schiste tacheté a également été mis au jour en surface d'une des fosses.

Le site n°2 (Colombelles) correspond à un habitat à enclos de grande dimension (près de 1 hectare ?) probablement fondé à la fin du VI^e siècle ou au V^e siècle avant J.-C. Une réfection de cet habitat a pu être observée avec la création d'un nouveau tracé de l'enclos légèrement décalé par rapport au précédent. L'aire interne semble structurée par des compartiments probablement palissadés et quelques bâtiments ont pu être localisés. Cet habitat fait sans doute partie de la catégorie des grand enclos du Hallstatt final et de La Tène ancienne dont font partie ceux de Cagny «Projet Décathlon», Courseulles-sur-Mer «La Fosse Touzé»



Fig. 16 - Contournement de Sainte-Honorine-la-Chardronnette.
Céramique de La Tène ancienne (site 2) et monnaie gallo-romaine du III^e siècle (site 4)
(dessin M.-A. Rohmer et cliché CG 14).

et Fontenay-Le-Marmion «La Grande Pièce». On trouve plusieurs points de comparaisons avec l'enclos nord de Cagny : les dimensions (supérieur à 6000 m²), plusieurs phases d'aménagements de l'enceinte, la présence de compartiments palissadés, une faible densité de structures internes, un axe de circulation à proximité, un réseau de fossés associés à l'enclos, des dépôts « cultuels » dans le comblement des fossés et une chronologie comparable. Ce type d'habitat a un statut particulier qu'il est important de définir pour la compréhension de la société celte à cette période charnière entre les deux âges du Fer où coexistent également dans la région de petits habitats éphémères, des enceintes de plaine et des sites fortifiés de hauteur (éperons barrés).

Le site n°3 (Ranville, Hérouvillette) correspond à un habitat clos gaulois qui pourrait être fondé à la fin du V^e siècle avant J.-C. et être abandonné vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Sa caractéristique principale est la bonne conservation des vestiges et leur densité. De puissants fossés délimitent une aire d'habitat comprenant structures de stockage, de combustion et des bâtiments d'habitation. Le mobilier découvert est varié et abondant ; il compte, fait exceptionnel, des fragments d'amphores à vin importées d'Italie par les Gaulois. On peut supposer que cet habitat gaulois relativement spacieux (près de 6000 m²) a un statut élevé notamment vers la fin de son occupation.

Deux phases d'aménagement peuvent être identifiées pour le site 4 (Hérouvillette). Ces dernières semblent s'être succédées dans un laps de temps assez court. En effet, l'ensemble du mobilier couvre une période allant de la transition entre La Tène finale et la période augustéenne et le début du II^e siècle après J.-C. La première phase correspondrait à un bâtiment central d'au moins 300 m² entouré d'un mur d'enceinte délimitant une aire d'environ 3000 m². À la vue du plan général et du mobilier rencontré (enduits peints, céramiques fines, verre...), on pourrait avoir affaire à la *pars urbana* d'une villa. Le bâtiment a pu connaître plusieurs phases d'aménagement. À ces constructions, on est tenté d'associer les fossés d'extraction qui ont pu servir à la construction et à l'entretien de la villa ou bien constituer une activité économique, ainsi que les fosses de rejets domestiques, structures accompagnant inévitablement un habitat rural gallo-romain. La phase 2 est celle de l'apparition de la voie de circulation suivie sur près de 180 m. Dans un premier temps, elle est représentée par le niveau de circulation et des fossés bordiers qui viennent sceller les structures de la phase 1. Les observations stratigraphiques sont confirmées par le mobilier céramique recueilli qui couvre une période s'étendant du dernier tiers du I^{er} siècle après J.-C. au tout début du II^e siècle après J.-C. Le site 4 semble tout à fait remarquable. La profondeur stratigraphique, la bonne conservation des murs, la présence de niveaux de

sols en place et l'abondance du mobilier indiquent un bon état de conservation. Le site est pareillement remarquable de par le fait que le nombre de *villae* formellement attestées et fouillées en Basse-Normandie est d'à peine une dizaine. Sa fondation pourrait dater de l'époque augustéenne, période pour laquelle on n'a pas d'exemples régionaux de bâtiments maçonnés. Son abandon précoce au profit d'une voie de circulation est également notable. Par ailleurs le mobilier céramique apparaît particulièrement intéressant pour définir le faciès de la période de transition et l'époque augustéenne, faciès encore mal connus dans la région. Enfin, la proximité de la *villa* de Touffréville (Coulthard 1991-2003) soulève également de nombreux questionnements (liens chronologiques, liens commerciaux, liens culturels...).

Le site 5 (Hérouvillette), assez proche du précédent, correspond à une concentration de structures d'habitat de la fin de la période gauloise, parmi lesquelles un foyer domestique. Il semble que cet habitat soit délimité par un enclos fossoyé s'ouvrant sur un chemin à fossé bordier. Fait intéressant, il existe peu d'exemples régionaux de site fondé à La Tène finale, c'est-à-dire à la fin du II^e siècle avant J.-C. L'abandon de cet habitat pourrait correspondre à la

fondation du site 4. Un petit bâtiment maçonné attribué à l'époque Moderne et des fossés peut-être liés à la Seconde Guerre mondiale ont également été mis au jour dans ce contexte.

Le site 6 (Hérouvillette) rassemble une série de fossés, des fosses carrières de sédiment et un petit enclos circulaire à vocation funéraire. L'attribution chronologique de ce site reste assez floue ; il est fort probable que cet ensemble appartienne à une occupation protohistorique (âge du Bronze, premier âge du Fer ?) comme semblent l'indiquer les quelques fragments de céramiques mis au jour.

Le site n°7 (Hérouvillette) comprend un monument funéraire de petite dimension particulièrement bien conservé, des fossés, quelques fosses et un chemin à fossé bordier protohistorique suivi sur plus d'une centaine de mètres. Il faut envisager que le monument funéraire, comme celui du site 6, appartienne à une nécropole plus importante, ce qui est le cas le plus fréquent pour les sites régionaux comparables.

Arnaud POIRIER, Jan VERON et Pierre GIRAUD

MULTIPLE

IFS et FLEURY-SUR-ORNE

Échangeur entre la RD 120 et le périphérique

Le diagnostic a été réalisé à cheval sur les communes de Ifs et de Fleury-sur-Orne, préalablement à la réalisation d'un quart d'échangeur par la Communauté d'agglomération Caen La Mer. Il porte sur une surface de 25 812 m² (2,6 hectares). La surface est répartie sur une seule parcelle cultivée. Le diagnostic a livré plusieurs occurrences de sites distinctes.

Le premier locus correspond à une ou plusieurs structures oblongues de grandes dimensions, dont une a livré un remplissage anthropisé (charbon de bois, os brûlés, hache polie), les autres du mobilier lithique et céramique de manière anecdotique. La présomption de chablis est privilégiée sur celle de structures anthropiques. Pour trois d'entre elles, le mobilier est anecdotique. Il peut être lié au piégeage ponctuel d'une petite occupation de surface. Pour la structure plus anthropisée, le dépôt ponctuel est privilégié.

Le second locus se développe sous la forme d'une concentration de structures circulaires sur une surface restreinte de l'ordre de 500 m². La morphologie de quatre de ces structures les identifie comme des fosses de stockage de type silo, de 1 à 1,3 m de profondeur sous le sol actuel.

Le mobilier inclus dans ces structures, principalement céramique mais également osseux, semble se rapporter à l'âge du Bronze (final ?). La concentration de ces structures sur un petit espace témoigne d'une occupation domestique ou d'une petite zone dédiée au stockage. Une telle configuration renvoie au niveau régional aux habitats du Bronze final/Hallstatt d'Ifs « Object'Ifs Sud ».

Le troisième locus a été interprété comme un système fossoyé orienté nord-sud/est-ouest attribué à la Tène finale. Ce système pourrait se rattacher à l'enclos domestique fouillé par G. San Juan sous le périphérique.

Le quatrième locus consiste en un chemin est-ouest et son probable parcellaire associé. Sur la base d'un petit tesson, l'utilisation à la période moderne/contemporaine est proposée à titre d'hypothèse.

Emmanuel GHESQUIÈRE

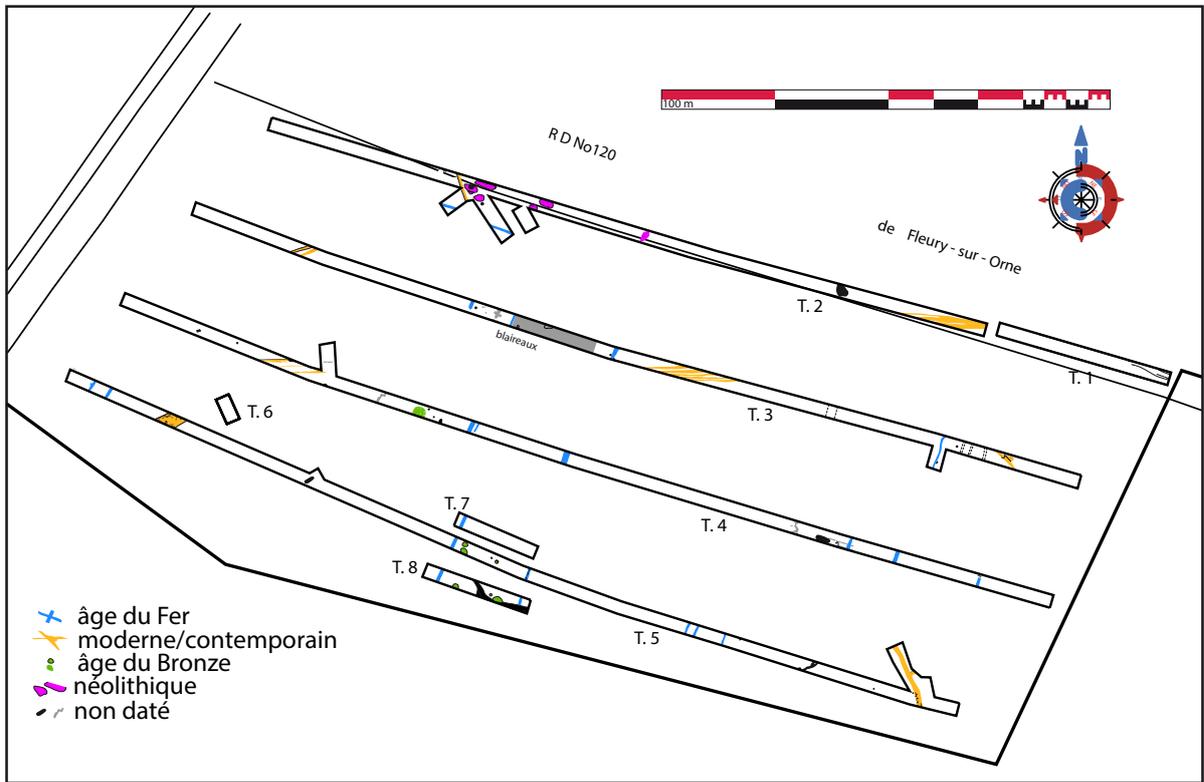


Fig. 17 - IFS / FLEURY-SUR-ORNE, échangeur entre la RD 120 et la périphérique.
Plan phasé du diagnostic (DAO E. Ghesquière, Inrap).

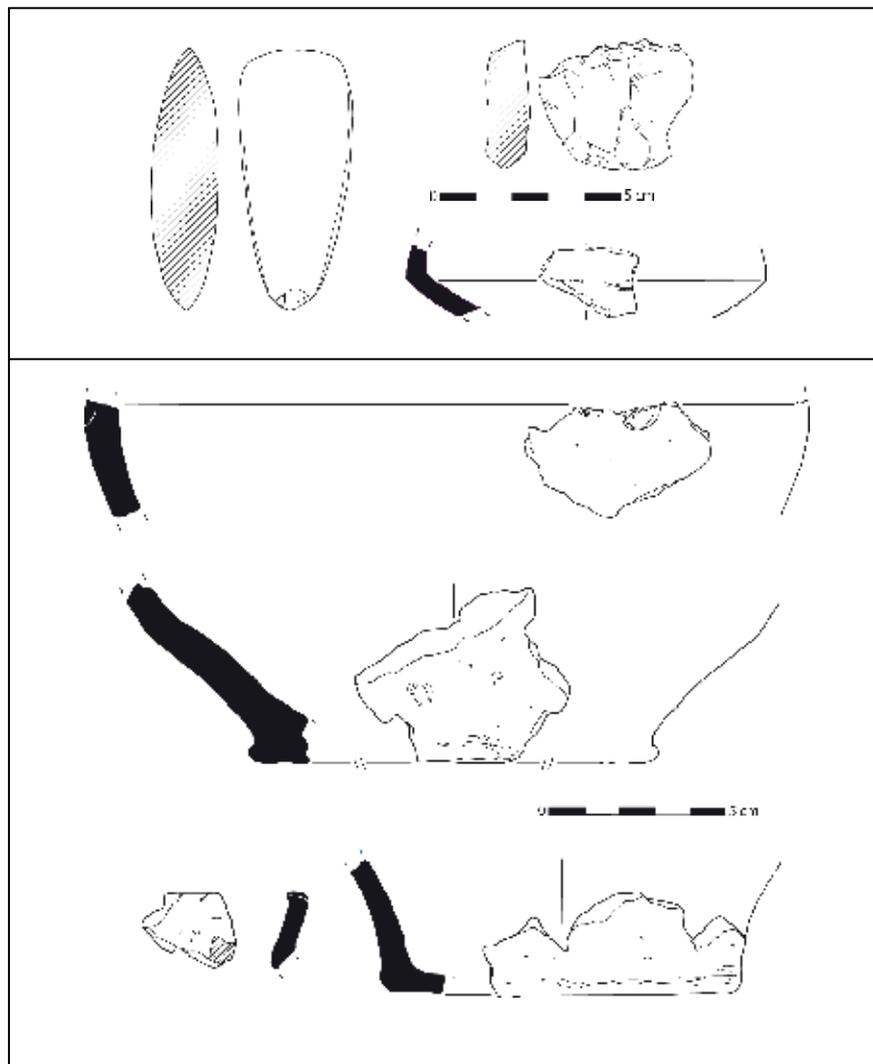


Fig. 18 - IFS / FLEURY-SUR-ORNE, échangeur entre la RD 120 et la périphérique.
En haut, mobilier néolithique, en bas, céramique âge du Bronze (dessin E. Ghesquière, Inrap).

L'occupation du site d'Isigny « Le Tuilley - La Campagne » débute dès l'âge du Bronze final par la présence d'une exceptionnelle incinération ayant livré un minimum de 9 récipients céramiques et quelques rares fragments d'os brûlés de petite taille.

Deux autres incinérations potentielles prennent place à proximité directe d'un habitat contemporain, attribué à La Tène D1. Il s'agit d'un enclos domestique quadrangulaire d'environ 2000 m², établi sur le versant dominant le bourg et le port d'Isigny. Il se rattache à un modèle d'habitat bien connu dans la région et au-delà à partir de l'âge du Bronze et jusqu'à la fin de l'âge du Fer.

À 300 m au nord-ouest de la première occupation protohistorique étudiée, un habitat enclos quasiment complet a pu être étudié. Les vestiges associés à ce secteur de fouille sont attribués à La Tène D1 par la céramique, d'un assemblage similaire à celui de l'enclos du secteur 1. L'enclos couvre une surface approximative de 1400 m². On constate au sein de celui-ci une partition de l'espace permettant d'isoler ce qui pourrait être la partie domestique. À l'image de l'enclos du secteur 1 présentant un espace presque fermé, il accueille une importante concentration de trous d'ancrage de poteaux. La fouille de l'enclos du secteur 2 a permis de mettre au jour une série de fours domestiques prenant place dans ce compartiment ou à proximité immédiate.

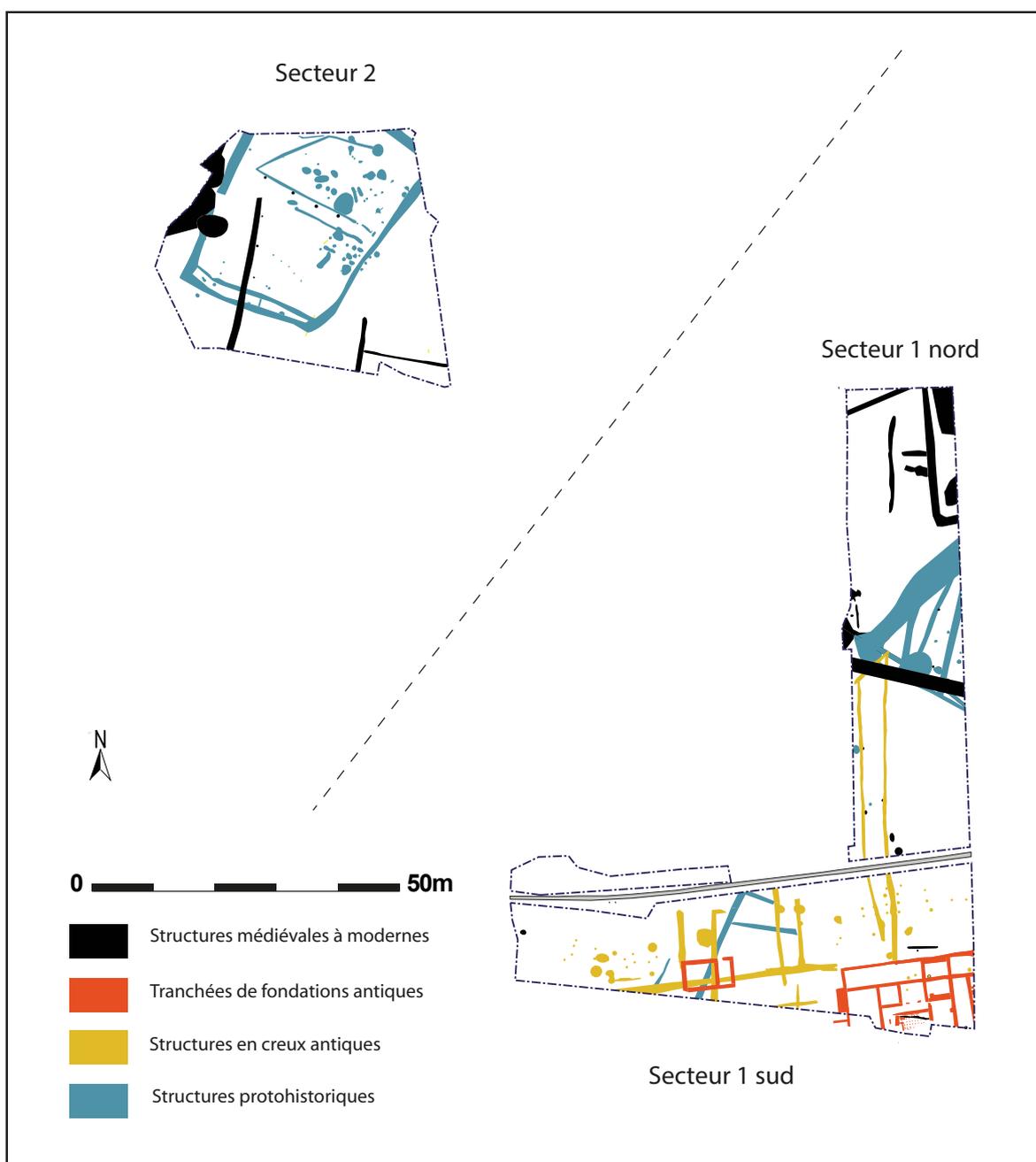


Fig. 19 - ISIGNY-SUR-MER, le Tuilley / la Campagne. Plan général des vestiges archéologiques (topographie et DAO S. Calduch y Sancho, Inrap).



Fig. 20 - ISIGNY-SUR-MER, le Tuilley / la Campagne. Incinération découverte à l'intérieur de l'enclos de La Tène D2 (cliché D. Corde, Inrap).

Les deux enclos découverts lors de la présente campagne de fouille présentent des caractéristiques communes telles que leurs organisations ou leurs dimensions relativement proches permettant ainsi d'enrichir notre connaissance du développement de l'habitat à la transition entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine dans le secteur de la baie des Veys, relativement dynamique pour ces périodes.

L'occupation antique se caractérise ici par la *pars urbana* d'une imposante *villa* ainsi qu'un réseau parcellaire associé. Cet ensemble est subdivisé en une dizaine de pièces et forme une partie de l'angle nord-ouest de la *villa*, composant la suite des vestiges découverts lors des campagnes de fouilles de 2006 et 2008. Le plan défini par les campagnes précédentes et complété par la fouille de 2013 permet de reconnaître une organisation déjà antérieurement suspectée autour d'une cour centrale assimilable à un *atrium* entourée d'un ensemble de pièces réparties en enfilade dans un double système de galerie. La façade nord de l'édifice, tournée vers la mer et la baie

des Veys, revêt un net caractère monumental avec une longueur reconnue de 71 m, soit deux arpents romains. On constate une organisation symétrique des pièces et galeries à partir de la moitié de la longueur de l'édifice, soit à un arpent des deux extrémités est et ouest.

L'important remblai recouvrant les vestiges antiques témoigne d'une intense récupération des maçonneries. L'essentiel des tranchées composant la *pars urbana* de la *villa* a été touché par cette pratique.

Les éléments les plus anciens identifiés pour la période gallo-romaine remontent à la première moitié du premier siècle de notre ère et semblent se rattacher à la phase de construction de la *villa*. La découverte de monnaies dans les niveaux de démolition permet de proposer un abandon de l'occupation au début du IV^e siècle.

François COUPARD

ISIGNY-SUR-MER

Les Coudriaux

MULTIPLE

L'opération de diagnostic conduite sur la commune d'Isigny-sur-Mer s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement et d'extension de la zone d'activités. Elle se situe le long de la RN 13. Le contexte archéologique est très largement documenté par des opérations de diagnostic et de fouille situées à proximité. Ces diverses opérations ont permis de mettre au jour des vestiges dont

les datations sont comprises entre le Bronze final/I^{er} âge du Fer et l'époque Moderne, mais ce sont principalement les périodes laténienne et gallo-romaine qui sont les mieux illustrées. Les principaux résultats des investigations archéologiques menées à Isigny permettent de saisir une évolution des formes d'habitat entre La Tène finale et le Bas-Empire. L'occupation protohistorique étant

représentée par deux enclos dont les surfaces sont inférieures à 2 000 m² ainsi que des crémations associées. L'abandon de ces enclos marque le début de l'implantation d'une importante *villa* antique dont la surface est estimée supérieure à 2 500 m². Aucune trace de réoccupation médiévale des ruines antiques n'a été observée, le Haut Moyen Âge n'étant à ce jour illustré que par les vestiges monumentaux localisés au centre de la commune. Les rares indices disponibles nous montrent cependant que la *villa* du Tuilley a laissé la place, entre le Moyen Âge Central et l'époque Moderne, à des surfaces agricoles localisées en périphérie du bourg d'Isigny.

Le présent diagnostic couvre une superficie de 97 000 m². Le terrain sondé à près de 12% a livré quelques vestiges dont les attributions semblent couvrir la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. L'occupation la plus ancienne se résume à la découverte d'une structure tumulaire circulaire (quelques tessons semblent attribuables à la transition Bronze moyen/final) de 9 mètres de diamètre abritant deux structures en creux. La seconde occupation dont l'attribution chronologique semble assurée tient dans la découverte d'une fosse livrant un mobilier céramique

caractéristique du I^{er} âge du Fer (Hallstatt C ?). Un réseau fossoyé possiblement en lien avec cette fosse (contact stratigraphique) semble se développer selon un axe nord-sud. Un à plusieurs fossés de refend sont susceptibles de diviser en lopins cette trame parcellaire. Le diagnostic a permis la découverte de nombreux fossés, qui livrent dans l'ensemble très peu de mobilier. Malgré tout, les quelques vestiges céramiques issus de ces fossés semblent de facture protohistorique. Ces découvertes apportent de nouveaux éléments, notamment sur l'emprise agraire possible des établissements enclos protohistoriques détectés au nord-ouest de la zone de diagnostic. Ces données placeraient l'origine des occupations au I^{er} âge du Fer.

L'opération a également livré quelques fossés correspondant à la trame parcellaire moderne, voire contemporaine. Elle a pu être datée par la découverte de céramiques de type « grès du Bessin ».

François COUPARD

FER - GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

JORT

Rue Paul Duhomme

La fouille de l'une des parcelles (B 691) de la rue Paul Duhomme, à Jort, située à la sortie du village, s'est déroulée en novembre 2013. La surface décapée atteint 1070 m². De nombreux vestiges ont été mis au jour dans toute cette emprise ; il s'agit, pour les plus anciens, d'un ensemble funéraire regroupant une cinquantaine de sépultures à inhumation. Le mobilier associé (dépôts d'offrandes, fibules) permet de dater ces tombes de la

fin de La Tène au tout début de l'époque gallo-romaine, avec un faciès de mobilier plutôt caractéristique de la cité lexovienne. Fait exceptionnel dans la région, il s'agit en majorité des restes d'enfants en bas âge. Quelques sépultures d'adultes attribuées aux deux premiers siècles de notre ère sont venues clore ce chapitre funéraire. Il est possible mais à l'heure actuelle non encore établi avec certitude, qu'un édifice sur solin ait été bâti à la même



Fig. 21 - JORT, rue Paul Duhomme. Bâtiment sur solin en cours de dégagement (cliché V. Carpentier, Inrap).

époque, en rapport avec l'espace funéraire. Ce bâtiment, quelle qu'ait pu être sa fonction véritable, appartenait sans doute à l'extension maximale du *vicus* gallo-romain dont la majeure partie est située dans le sol du village actuel. À la suite d'un hiatus de plusieurs siècles, de nouvelles constructions colonisent toute l'emprise de la parcelle fouillée. Les vestiges mis au jour consistent pour l'essentiel en trous de poteaux, accompagnés de fonds de cabane et de silos. Le mobilier associé permet de rattacher ces structures denses à la première période médiévale, la datation restant à affiner entre l'époque carolingienne

et le XIII^e siècle. Ces vestiges appartiennent à l'ancien village médiéval de Jort, dont l'extension outrepassait ses limites actuelles. De même que les inhumations gauloises et antiques, ils se poursuivent dans toutes les directions au-delà de la parcelle B 691. La suite des opérations de fouille permettra donc de documenter, à terme, tout un pan disparu de l'histoire de ce village d'origine antique, voire gauloise, implanté au bord de la Dives.

Vincent CARPENTIER

LA HOGUETTE

Abbaye de Saint-André-en-Gouffern

MOYEN ÂGE

Durant le printemps 2013 dans le cadre du chantier-école de l'Université de Caen de 4 semaines, des sondages archéologiques ont été ouverts dans le carré claustral de l'abbaye savignio-cistercienne de Saint-André-en-Gouffern (commune de La Hoguette), à environ 5 km au sud-ouest de Falaise. Cette abbaye d'hommes est fondée en 1131 par Guillaume III Talvas, dans l'ancien diocèse de Sées. Le site monastique conserve encore certains bâtiments à l'intérieur d'une enceinte de 8,4 ha, tels que l'aile des convers, des éléments de porterie, des éléments fossoyés, des réseaux hydrauliques, etc. Ce site fait l'objet depuis quelques années de campagnes prospectives et d'archéologie du bâti. Les conclusions de ces études ouvrent une série de problématiques sur l'organisation du plan et la morphologie des édifices.

Les cinq sondages archéologiques ont été ouverts perpendiculairement aux galeries est et sud du cloître, présumées par des anomalies topographiques et géophysiques. Ont été mis au jour les vestiges d'une partie du transept de l'abbatiale, de l'aile des moines, du réfectoire et du cloître. La stratigraphie montre une destruction rapide et en profondeur de l'abbaye. Sur la totalité des espaces fouillés, une épaisse couche très homogène recouvre la totalité des vestiges et correspond à un niveau de démolition remblayé, dont les nombreux lots céramiques permettent de la rattacher chronologiquement à la fin du XVIII^e - début du XIX^e siècle. La destruction est méthodique et en profondeur, quelques radiers de maçonneries ont été conservés. L'abbatiale est suggérée par les restes maçonnés du gouttereau ouest du bras du transept sud, ainsi que par le retour du pignon marqué par une simple semelle de fondation en mortier. En extrapolant la profondeur de ce bras, on peut sans équivoque le transposer au bras nord permettant une restitution de la nef et du transept de l'abbatiale. Appuyé contre ce pignon, un gouttereau est construit dans l'axe nord/sud, délimité à l'ouest par le sol du cloître. Le mur délimite l'aile des moines et malgré des sondages perpendiculaires à l'édifice, le gouttereau oriental n'a pu être découvert, empêchant de proposer une largeur fiable de l'édifice.

Une deuxième fenêtre de fouille, située au niveau du retour de l'aile du réfectoire, a permis d'apporter des éléments partiels quant à l'organisation interne de l'aile des moines. La découverte d'un refend détermine deux espaces dont l'un est accessible depuis le cloître par un emmarchement aménagé dans le gouttereau. La fonction des deux salles n'a pu être déterminée, mais ce secteur contient usuellement le parloir des moines et la salle de travail. Enfin, le long du pignon du transept, une cavité voûtée a été mise au jour révélant des fragments d'os humain (crâne) pouvant annoncer la présence d'un ossuaire. Le cloître a été quant à lui suivi sur quatre sondages différents. Principalement moderne, il est en grande partie détruit, mais il a conservé par endroit des carreaux de pavement octogonaux (ou leurs négatifs). Dans un secteur où le niveau de sol du cloître a fortement été endommagé, la fouille n'a pas permis de déterminer la présence de niveaux antérieurs pavés. Par ailleurs, des sondages bien placés ont permis de mettre au jour le réfectoire. Il prend la forme d'une structure saillante au cloître dont la largeur n'est pas clairement établie à cause de l'arrachement du gouttereau ouest. Le sol du réfectoire est pavé, montrant une rose en mosaïque avec des décors de pavés pour certains inconnus dans la région. La datation reste à affiner, mais pourrait se situer au début du XIII^e siècle. La bibliographie et la découverte de ce type de pavement en contexte sont relativement rares pour la région ; des exemples similaires se retrouvent en Bourgogne dans un contexte cistercien ; en Normandie, seule l'abbatiale de l'abbaye Notre-Dame de Bondeville a dévoilé un pavage cistercien du XIII^e siècle encore en place, mais ne comportant pas de rose. Une étude de bâti de l'aile des convers, menée conjointement, a permis de restituer l'organisation interne : trois espaces composent le rez-de-chaussée, avec du nord au sud, un grand cellier à nef unique - élément assez rare dans les ailes des convers qui se subdivisent généralement en deux vaisseaux -, un parloir puis un vaste réfectoire sur deux vaisseaux. La charpente, dont l'étude a été confiée à Dendrotech, montre une structure intéressante pour les techniques de charpenterie, attestant une phase de transition. Elle a pu être datée de 1398, correspondant

aux phases de reconstructions monastiques de la guerre de Cent ans. Cette charpente, témoin de phases de construction de l'abbaye, participe à la détermination

de toutes les étapes de construction du monastère en s'appuyant sur de sérieux éléments chronologiques.

Jean-Baptiste VINCENT
avec la collaboration de Bertrand FAUQ

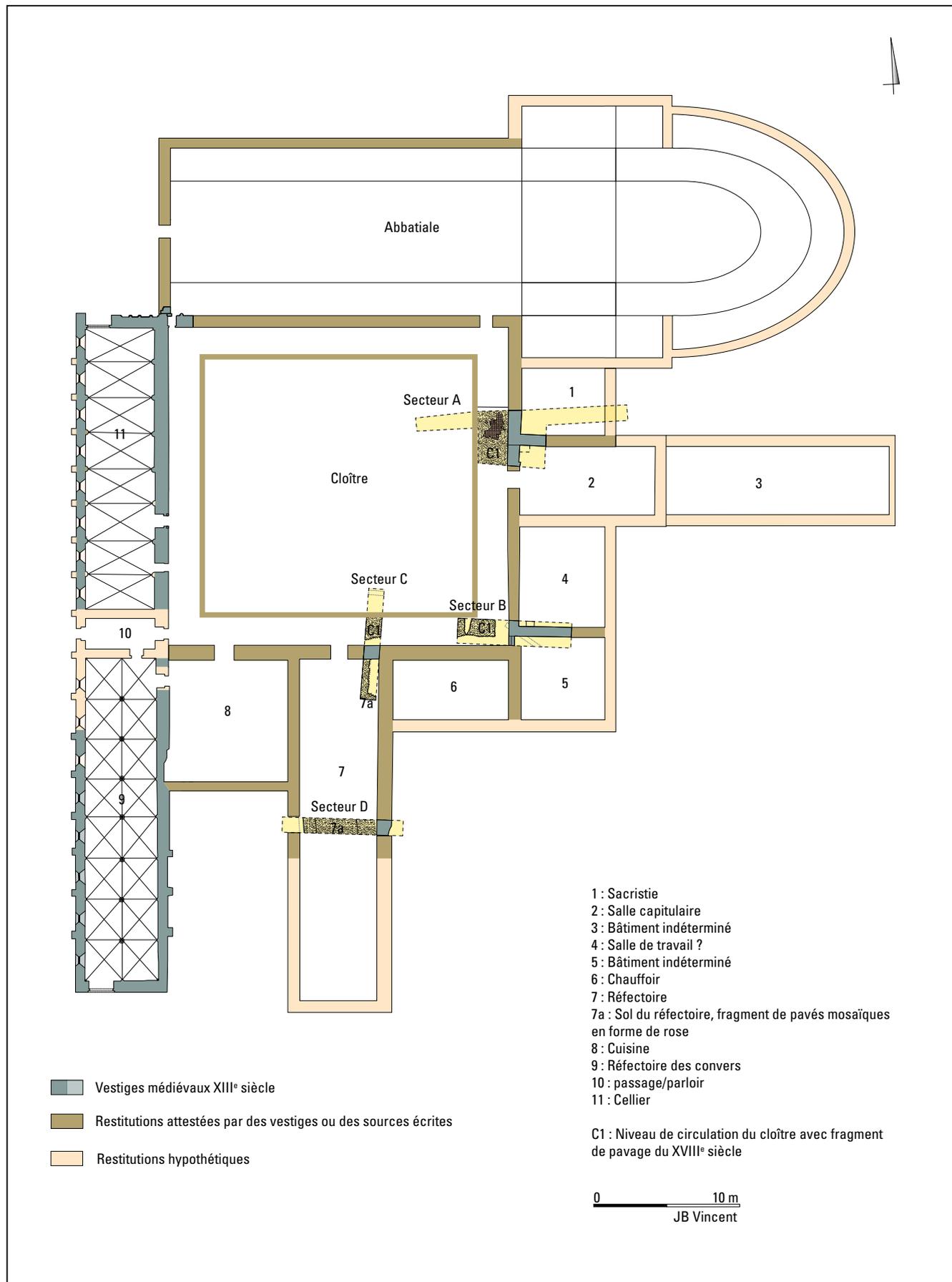


Fig. 22 - LA HOGUETTE. Restitution de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern pour le XIII^e siècle (DAO J.-B. Vincent, Craham).

En 2013, les études post-fouilles sur le mobilier recueilli au Château Ganne ont été poursuivies et achevées en ce qui concerne les vestiges de faune découverts dans les espaces faisant office de cuisines et la céramique dans son ensemble.

Les restes animaux des secteurs 3 (bâtiment domestique) et 6 (cuisine) ont été étudiés par Aurélia Borvon : ils permettent principalement de témoigner de l'alimentation carnée des occupants. Des déchets consécutifs au prélèvement de la peau de certains carnivores étaient cependant également présents dans la cuisine. Les déchets d'origine alimentaire étaient des rejets résultant de la préparation des pièces de viande et/ou des reliefs de repas. L'alimentation se composait de viande d'origine bovine et porcine. La présence du gibier à poils et à plumes, qui constituait un appoint dans la consommation carnée, est révélatrice du statut social des consommateurs. La pratique de la chasse au vol envisagée grâce à la présence de l'Autour des Palombes, semble aller de pair avec la présence de chiens très certainement issus d'une meute de chasse, dont les restes ont été découverts en connexion anatomique dans la tour ouest (secteur 4).

L'étude de la céramique recueillie lors de la fouille du Château Ganne, réalisée par Aude Painchault avec Anne Bocquet-Liénard (archéométrie) et Xavier Savary (pétrographie), visait à répondre à plusieurs objectifs. À l'échelle du site, il s'agissait d'abord de connaître le

vaisselier d'un château occupé entre le X^e et le tout début du XIV^e siècle, c'est à dire le catalogue morphologique des vases ; il s'agissait ensuite de comprendre leur répartition fonctionnelle en effectuant une étude espace par espace : bâtiment domestique, résidentiel, cuisine, chapelle... Parallèlement, pour mieux éclairer la fonction des objets et élargir l'enquête à l'approvisionnement, il fallait tenter de déterminer l'origine des argiles ayant servi à façonner les vases, ce qui supposait un examen détaillé des pâtes à l'œil nu, complété par les analyses chimiques et pétrographiques. Observation et analyses devaient permettre de localiser des zones de prélèvement et à travers cette localisation, de définir des aires de production des poteries et donc, en revenant aux céramiques du Château Ganne, une carte d'approvisionnement du château. L'examen des pâtes, vase par vase, devait permettre en outre de tenter de dresser une carte d'approvisionnement évolutive mettant en évidence les choix d'approvisionnement en fonction des périodes. Ce travail final n'a pu être mené à son terme faute de temps, mais les données sont acquises et un traitement approprié des résultats permettra de parvenir au but recherché. En effet, il est essentiel, dans cette perspective, de mieux faire la part de la céramique résiduelle présente dans les niveaux de remblai ou dans les fosses souvent remaniées. Cette partie sera donc réalisée dans la publication finale.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

LASSON

Avenue du Château et rue du Capitaine Poinlane

GAULE ROMAINE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic sur le futur lotissement projeté par la SAS FONCIM est situé à proximité du centre bourg, entre l'avenue du château et la rue du Capitaine Poinlane. Les vestiges mis au jour se composent essentiellement de fossés parcellaires, de quelques fosses, et de zones de carrière. La plupart des structures parcellaires n'ont pu être datées en raison de l'absence quasi systématique de mobilier. Seul un petit ensemble de vestiges a pu être attribué à la période gallo-romaine et semble indiquer la

proximité d'un site qui se développe hors emprise. Enfin deux carrières d'extraction dont l'abandon paraît remonter à la fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e siècle, ont été recensées aux extrémités est et ouest de l'emprise de diagnostic.

Magali HEPPE

LE BREUIL-EN-AUGE

RD 579a, l'Herbage

L'emprise du diagnostic archéologique est située au Breuil-en-Auge, à peu près à mi-distance entre Lisieux (6 km) et les villes côtières de Deauville et Trouville-sur-Mer (15 km), dans le Pays d'Auge. L'emprise est positionnée au lieu-dit « L'Herbage », à quelques centaines de mètres au nord du centre bourg. La parcelle, d'une superficie de 16 690 m², fait l'objet d'un projet de lotissement d'une dizaine de pavillons. La topographie du lieu est caractérisée par une position à mi-versant Est de la vallée de la Touques, qui est située en contrebas de la parcelle. La partie haute de l'emprise est positionnée à 50 m Ngf et la partie basse à environ 36 m Ngf. Sa position sur le versant Est de la vallée de la Touques a permis de dégager quelques renseignements concernant la géologie superficielle du secteur : la partie haute est marquée par une couche d'alluvion d'argile à glauconie et à silex située sous une première couche de terre végétale qui surmonte une couche de 10 à 40 cm de rognons et de cailloutis de silex dans une matrice de limon argileux gris. À mi-pente, le

terrain présente un épisode marqué par la présence de sable de Glos. En bas de pente, une couche de colluvion surmonte l'argile alluvionnaire ancienne bleutée.

Vingt huit entités archéologiques ont été repérées sous la forme de fossés et de chablis. Un système de drainage toujours actif et installé sans doute après la Seconde Guerre mondiale (drains en terre cuite) et qui suit le sens de la pente est la principale découverte du diagnostic ainsi que celle des portions de fossés parcellaires sans doute antérieurs, non visibles sur le cadastre napoléonien. Aucune organisation de ces fossés n'a cependant été clairement identifiée et il est très probable que le substrat argileux du site ait nécessité un drainage constant de cette parcelle utilisée sans doute en herbage au moins pendant les périodes historiques.

Hélène DUPONT et Sophie PILLAULT

MOUEN

Installation de stockage de déchets inertes, tranche 1

Le projet d'aménagement d'un site de stockage de déchets inertes déposé par la commune de Mouen a donné lieu à un diagnostic archéologique.

L'emprise de la tranche 1 de l'aménagement s'étend sur 62 000 m² et se matérialise sous la forme d'une bande de 45 m de large, s'étirant sur une longueur d'environ 1,5 km en bordure immédiate de l'autoroute.

Le diagnostic linéaire réalisé à Mouen a permis l'exploration archéologique d'un secteur de la Plaine de Caen encore insuffisamment documenté, en bordure de la vallée de l'Odon. Un premier site occupé à l'âge du Fer puis durant la période antique au moins jusqu'au II^e siècle de notre ère a été mis au jour sur les parcelles ZC 254, 256 et 260. Formant un système d'enclos sans doute partitionné et évoluant au fil du temps, le site a aussi livré un ensemble dense de vestiges de type silo, four et

fosse, dont certaines ont servi de dépotoir. L'étroitesse de l'emprise n'a pas permis d'établir les limites nord et sud ni de caractériser sa fonction. La traversée du site lors du diagnostic ne permet pas de dire si l'on se trouve sur une partie d'habitat ou bien à proximité immédiate de celui-ci ou bien encore dans la « *pars rustica* » d'une villa.

La découverte de fossés parcellaires datés de l'âge du Fer tout au long du tracé indique la mise en place d'un premier paysage agricole dès cette époque, à l'instar de ce qui est connu par ailleurs dans la Plaine de Caen. Cet espace agricole structuré est particulièrement visible sur un second site situé dans la parcelle ZC 259 où ce parcellaire est associé à un chemin pouvant être daté de cette époque.

Denis THIRON

MOUEN

Rue Pierre Castel

L'opération de diagnostic prescrite sur la seconde phase d'aménagement du lotissement du Lieu Castel à Mouen concernait une surface d'environ deux hectares située immédiatement à l'est des terrains actuellement en cours d'aménagement et étudiés en 2012. Les sondages de

2013 ont permis de repérer plusieurs trames de fossés, sans doute parcellaires, attribuables pour l'une à la Protohistoire et plus vraisemblablement à l'âge du Fer, et pour les deux autres, à la période gallo-romaine.

Les fossés protohistoriques, au nombre de deux, se raccordent au parcellaire et aux bords nord et sud du petit enclos sub-quadrangulaire de l'âge du Fer, repérés lors de la précédente phase de diagnostic réalisée en 2012. Seule une fosse colmatée par un gros fragment de meule en grès figure dans l'inventaire des structures pouvant être associées à ce réseau. Si l'opération de 2012 n'avait permis de collecter qu'une petite quantité de mobilier archéologique associé aux fossés protohistoriques, l'exploration de 2013 s'est avérée totalement stérile en la matière.

Les fossés antiques semblent organisés selon deux systèmes d'orientation distincts. Le premier d'entre eux,

axé nord-sud et perpendiculairement, se développe dans les deux tiers nord de la parcelle, apparemment en marge du gisement protohistorique. À cette organisation vient s'en raccorder une seconde dont les lignes directrices s'infléchissent de 20° dans le sens de la légère pente du terrain. Le mobilier collecté dans les fossés est attribuable au Haut-Empire avec notamment la découverte d'un petit pot globulaire en céramique commune datable du II^e siècle de notre ère. Aucune structure ponctuelle associée à ce réseau de fossés n'a été détectée.

Benjamin HÉRARD

MOULT La Hoguette

NÉOLITHIQUE
FER

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'un réservoir d'eau potable, d'une superficie de 1230 m², un diagnostic a été réalisé sur le site fortifié de la Hoguette à Moul. Les structures archéologiques mises au jour offrent une forte densité dans les trois sondages, avec trente-six faits repérés. Deux périodes d'occupation ont pu être identifiées.

La première appartient au Néolithique Moyen II (apparentée à la culture Chasséenne ?). Elle est identifiée

principalement par la présence d'une fosse comprenant un abondant mobilier de cette période. Cette excavation contient des rejets domestiques (céramique, matériel lithique), qui témoignent de la présence d'habitations. Il est probable qu'une partie des trous de poteaux localisés dans chacune des tranchées du diagnostic est attribuable à cette implantation préhistorique. Tranchée 2, un alignement de trois trous de poteaux pourrait correspondre à un bâtiment d'orientation nord-sud. Les exemples d'occupation de sites de hauteur au Néolithique



Fig. 23 - MOULT, la Hoguette. Sondage dans le rempart (cliché CG 14).

Moyen Il sont assez fréquents ; c'est le cas sur celui de Banville « La Burette » dans le Calvados. Sur ce site, des fouilles programmées menées par Gwenolé Kerdivel ont révélé de nombreuses structures domestiques, dont un grand bâtiment rectangulaire sur tranchées.

La seconde occupation est à mettre en relation avec le système défensif de l'éperon attribué à la fin de La Tène finale (vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.), dont le talus massif est conservé sur plus de 4 m de hauteur. Ce dernier a été sondé par Hervé Duval en juillet 2013 (opération d'archéologie programmée). Une chaussée à fossés bordiers aménagée avec des galets, conservée au niveau de la tranchée 3, semble se prolonger vers l'ouest (tranchée 2). Plusieurs structures linéaires (fossés et/ou tranchées de palissades), parallèles au rempart, pourraient délimiter différents espaces. Dans un secteur délimité par une structure linéaire, qui a subi plusieurs réfections et par le talus dit « de barrage », un probable bâtiment sur tranchée avec radier de sol est particulièrement bien conservé. La facture de ce bâtiment rappelle celle de bâtiments découverts dans un quartier localisé contre

le rempart de l'oppidum principal des lexoviens à Saint-Désir-de Lisieux.

L'échantillonnage de quelques structures a permis d'exhumer un mobilier assez varié comprenant des céramiques d'importation que sont les amphores vinaires italiques républicaines. Les fragments de poterie mis au jour sont issus de productions comparables à celles provenant de sites du Pays d'Auge de La Tène D2.

Ces sondages ont permis d'entrevoir l'organisation spatiale assez élaborée de ce site fortifié de La Tène finale ; elle rappelle notamment par la présence d'une chaussée de contour celle du site de Commes « Le Mont Cavalier ». La fonction de ces sites fortifiés de hauteur de petites dimensions (moins de 5 hectares) reste mal documentée. La proximité d'un axe de circulation important, peut-être au niveau d'une frontière entre deux cités, pourrait justifier le choix de son implantation.

Pierre GIRAUD

MULTIPLE

MOULT

Le Val des Cigognes

Faisant suite à la découverte de nombreux vestiges médiévaux lors du diagnostic mené par D. Flotté (Inrap), en 2012, une fouille a été prescrite à Moulton, à l'emplacement du futur lotissement du Val des Cigognes. L'opération a été conduite en janvier-février 2013, sous la direction de V. Carpentier (Inrap). Les vestiges mis au jour, sur une superficie d'environ 5 000 m², se rattachent à quatre grandes époques : le Néolithique (V^e millénaire avant notre ère) ; l'époque gallo-romaine (Haut-Empire, I^{er}-II^e siècle ap. J.-C.) ; le bas Moyen Âge (fin XIII^e-XIV^e siècle) ; et l'époque moderne (XVIII^e-XIX^e siècle).

Au Néolithique se rattache un paléosol conservé en place au fond du comblement d'un vallon qui traverse toute la parcelle aménagée selon un axe sud-ouest / nord-est. Quelques tessons de poterie retrouvés dans ce paléosol en confirment la datation.

À l'époque gallo-romaine (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.), se déploie un réseau parcellaire quadrillé formé de petits fossés ouverts. Des rejets céramiques incluant des restes d'amphores vraisemblablement produites dans la région d'Argences, ainsi que des restes animaux, ont été recueillis dans ces fossés. Ils témoignent de la présence à proximité d'un habitat qui toutefois reste à ce jour non localisé.

Les vestiges les plus conséquents appartiennent aux XIII^e-XIV^e siècles. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments à fondations de pierre et couverts en tuiles, disposés le long de la route actuelle, au nord du décapage, sur la rive sud du hameau d'Ingouville dont l'existence remonte vraisemblablement au moins au Moyen Âge. Ces bâtiments sont distribués à la périphérie de deux cours empierrées, formant ainsi deux unités d'habitat

juxtaposées. Dans l'unité Est, le bâtiment principal abritait une grande structure de chauffe, probablement un four à pain, et ses murs intérieurs étaient doublés d'un enduit de chaux. Celui rattaché à l'unité ouest était quant à lui divisé en deux pièces d'inégales dimensions, selon le plan classique des maisons paysannes de la Plaine de Caen et de la haute vallée de la Dives à cette époque. Ses murs ont connu plusieurs étapes de réfection, peut-être dues à des problèmes récurrents de stabilité des fondations qui empiètent à cet endroit sur l'ancien vallon. Au sud de ces unités domestiques, alignés sur les bâtiments, ont été mis au jour un puits appareillé en pierre sèche, une grande cave rectangulaire enterrée à laquelle on accédait par une volée de marches taillées dans la roche, ainsi qu'une autre excavation comblée de pierre, évoquant un puits abandonné ou reconverti en fosse dépotoir. Plus au sud encore, à l'intérieur des limites parcellaires autrefois définies par les fossés antiques, encore évidentes dans le paysage médiéval, sans doute sous forme de talus, se déploie un verger dont les fosses de plantation ont été retrouvées. La céramique recueillie dans leur comblement est contemporaine de l'habitat. Ces fosses incluent par ailleurs des amas de plaquettes qui évoquent un aménagement particulier, peut-être des tuteurs éventuellement destinés à la conduite de la vigne. Sa culture est effectivement bien attestée dans le ressort de la baronnie monastique dite du « Petit Fécamp », à Argences et Moulton, jusqu'à la fin de l'Ancien régime, sous forme de clos de vignes complantées avec des pommiers. À l'est du verger ont été identifiés deux ensembles de trous de poteaux attestant la présence d'un édifice ouvert à l'ouest, sans doute un bâtiment agricole, et d'un autre dispositif destiné à couvrir une batterie de silos enterrés dans lesquels ont été retrouvées des couches de graines



Fig. 24 - MOULT, le Val des Cigognes. Vue d'ensemble des bâtiments des XIII^e-XIV^e siècles, en cours de fouille (cliché J. Villaregut, Inrap).

carbonisées. De manière générale, le mobilier découvert dans ces installations signe une appartenance au monde paysan, avec un niveau de vie relativement aisé, à travers un vaisselier varié et de belle facture, des monnaies, divers objets métalliques, outils en fer, clé en bronze, etc.

Au-delà du verger médiéval, vers le sud de la fouille, a été reconnu un ensemble très dense de petites carrières d'extraction de chaussin, peu profondes et creusées à la bêche de sorte à former de longs boyaux d'alignement nord-sud. Quelques rares tessons prélevés dans leur remplissage suggèrent une datation moderne ou contemporaine (XVIII^e-XIX^e siècle).

Cette opération a permis de réunir une riche documentation sur l'histoire économique et les formes que revêt l'habitat rural aux confins de la Plaine de Caen et des marais de la Dives. Les vestiges de ces deux unités domestiques, bien conservés, s'avèrent très intéressants pour les XIII^e-XIV^e siècles. Leur étude débouchera sur une remise en perspective des rares autres sites comparables étudiés depuis les années 1970 sur les sites voisins de Mondeville « Trainecourt » et Vieux-Fumé, qui restent à ce jour à peu près inédits.

Vincent CARPENTIER

NOROLLES RD 98

MULTIPLE

L'emprise du diagnostic archéologique est située à Norolles, à peu près à mi-distance entre Lisieux (6 km) et Pont-l'Évêque, dans le Pays d'Auge (plaine du Lieuvin). La parcelle est située sur le versant oriental de la vallée de *la Touques*, dans le bourg, à proximité de l'église Saint-Denis, le long de la D 98. La parcelle, d'une superficie de 29 971 m², fait l'objet d'un projet de lotissement d'une dizaine de logements conduit par la commune.

La topographie du lieu présente assez peu de dénivelé : la partie haute de l'emprise est positionnée à 140 m Ngf et la partie basse à environ 137 m Ngf, à peu près au même niveau que la route qui la longe. Sa position sur le plateau qui surmonte le versant oriental de la vallée de *la Touques* a permis également de dégager quelques renseignements concernant le recouvrement géologique superficiel du secteur : la partie haute de l'emprise (sud-est) est marquée par une couche de limon orangé qui surmonte l'argile à silex. Le bas de pente a subi soit une érosion, soit présente un remblai de limon gris et de silex manifestement rapporté afin de niveler le terrain.

Les vestiges détectés lors du diagnostic sont peu nombreux, de l'ordre d'une cinquantaine. 19 d'entre eux concernent des portions de drains, 10 des chablis, 11 sections de fossés et enfin 6 fosses. Ces vestiges

concernent le Néolithique avec quelques mobiliers en silex, la Protohistoire (sans grande certitude) pour deux sections de fossés, la période moderne et contemporaine pour quatre fosses d'extraction de marne (marnières) et pour les drains en grès. Quelques sections de fossés sont de période indéterminée. Le positionnement général des fossés, sans doute parcellaires, est assez lâche et ne présente pas d'organisation évidente. Ce sont surtout les marnières qui peuvent retenir l'attention : elles sont en effet positionnées dans la moitié nord de l'emprise, sous la couche rapportée d'argile grise et de silex. Elles témoignent d'une pratique d'amendement abandonnée au milieu du XIX^e siècle et très courante à partir du XVII^e siècle, celle de l'exploitation de la craie située sous l'argile à silex. Le prélèvement de la craie (ou « marne » dans le langage populaire), située à une vingtaine de mètres de profondeur, nécessitait une exploitation en carrière. Les quatre fosses d'environ 5 à 6 mètres de diamètre en constitueraient ainsi les têtes de puits. La date de l'exploitation de la carrière et son abandon n'ont pas pu être précisés ; cependant, certains anciens habitants de Norolles en connaissaient l'existence par la tradition orale.

Hélène DUPONT

MODERNE

CONTEMPORAIN

OSMANVILLE

Pôle laitier

Pour son extension, la coopérative laitière d'Isigny-sur-Mer prévoit l'aménagement d'une zone herbagère de 2,7 ha, sise sur la parcelle AD 8 de la commune d'Osmanville, mitoyenne de l'actuel complexe laitier. Cette zone correspond à la lisière du marais littoral de la Baie des Veys, actuel Parc naturel régional du Cotentin et du Bessin.

En dépit d'un contexte archéologique reconnu dense autour de cette zone, aucun vestige archéologique

significatif n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération de diagnostic. Les indices d'occupation reconnus dans l'emprise consistent en un réseau, lâche, de fossés parcellaires orthonormés, dont les rares mobiliers piégés dans les comblements, des grès du Domfrontais, se rattachent à la période moderne ou au début de la période contemporaine.

Ivan JAHIER

MODERNE

CONTEMPORAIN

PÉRIERS-SUR-LE-DAN

Chemin du Hameau, rue du Londel

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement en bordure méridionale du bourg de Périers-sur-le-Dan, un diagnostic archéologique a été mené sur 2,54 ha dans le but d'en évaluer le potentiel archéologique, dans un secteur particulièrement sensible aux occupations des périodes préhistorique, protohistorique et historique.

Les principaux résultats concernent des aménagements d'époques moderne et contemporaine (parcellaire et chemins), identifiés pour la plupart sur le cadastre napoléonien de 1808 ou sur les photographies aériennes de l'IGN ; ils témoignent de l'évolution du réseau de communication reliant les différents pôles religieux aux bourgs et aux châteaux et manoirs des communes de Mathieu et de Périers-sur-le-Dan. L'emprise du diagnostic se localise en effet à la jonction de ces différents axes, en limite d'une ferme et d'un manoir dit des *Quatre Chemins*, aujourd'hui en ruine.

Le second type de vestiges, antérieurs à l'époque Moderne, est représenté par quelques fossés parcellaires se fixant sur un chemin orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest et matérialisés sur les photographies issues de prospections aériennes, par un faisceau de trois fossés se suivant sur plus de 350 mètres. Cet axe de circulation, creux dans son premier état, est pérennisé par la suite par une succession de fossés. Peu de mobilier a été mis au jour au cours des différentes investigations menées sur son tracé. Seuls quelques tessons de céramique modelée protohistoriques et d'autres antiques permettent d'apporter des précisions quant à son attribution chronologique. La plupart des fossés parcellaires

retrouvés au décapage correspond aux orientations et aux tracés visibles sur le cadastre dit napoléonien de 1808, bien qu'il faille rester prudent quant à la mise en phase de ces tracés : les axes nord-ouest / sud-est sont parallèles à la ligne de côte située à quelques kilomètres, et si les chemins sont orientés légèrement différemment, ils sont à l'évidence créés au sein d'une trame générale qu'on constate sans véritablement pouvoir la dater. Lucien Musset avait en son temps mis en perspective cette trame en émettant l'hypothèse d'une origine antique. Aujourd'hui, la prospection aérienne et la multiplication des opérations d'archéologie préventive permettent d'émettre l'hypothèse d'une origine éventuellement plus ancienne de cette trame reconnue sous forme de parcellaires et de chemins, concordants avec l'implantation et l'orientation de plusieurs enclos parcellaires protohistoriques reconnus dans la zone. Le système se développe encore au Moyen Âge avec la fixation des églises sur une partie des chemins appartenant manifestement déjà au réseau d'axes parallèles à la côte (ex : Périers, Mathieu et Cresserons). Ce n'est probablement qu'après cette fixation paroissiale et d'habitats associés que de nouveaux réseaux de circulation et de pouvoir génèrent d'autres nécessités de circulation à l'image des chemins modernes rencontrés dans l'emprise. Les multiples variations postérieures illustrent ainsi les fluctuations des pouvoirs et / ou de mise en valeur du territoire par l'intermédiaire des églises, des domaines seigneuriaux et des exploitations agricoles de plus ou moins grande importance.

Hélène DUPONT et Sophie PILLAULT

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2013 dans le centre de Port-en-Bessin-Huppain, à 8 km au nord de Bayeux, sur un terrain de 5339 m² sis avenue du Général de Gaulle, immédiatement au sud du cimetière dont il est mitoyen. Cet espace est promis à l'aménagement d'un lotissement d'habitation. L'emprise du projet est assise sur la partie basse d'un versant en pente douce, étagé entre 10 et 15 m NGF, en surplomb d'une faible dépression qui annonce la zone portuaire, située à 200 mètres au nord. Le projet d'aménagement concerne une aire encore disponible au sein d'un espace presque entièrement urbanisé depuis les années 1980. Immédiatement au nord, à la même altitude, se trouvent le cimetière et l'église, rebâtie après la Libération. Dans l'axe du terrain, vers le bas de la pente, a été récemment autorisée la construction d'un parking, en cours au moment de l'intervention, destiné à desservir une vaste zone d'activités qui longe la route départementale sur sa rive est.

Le diagnostic a consisté en l'ouverture de quatre tranchées parallèles continues, disposées dans le sens de la pente, d'est en ouest, et deux tranchées complémentaires ouvertes à la perpendiculaire de la tranchée 4, vers le nord. Au total, la surface ouverte atteint 1065 m², soit environ 20 % de la superficie du projet.

Les vestiges identifiés s'étendent sur la presque totalité de la surface explorée, avec une densité croissante du sud vers le nord-est. L'occupation mise au jour se divise en deux grands ensembles : d'une part une série de fossés d'orientation est-ouest et nord-sud, et d'autre part une concentration de vestiges bâtis implantés au sommet d'une couche de remblais formée dans l'angle nord-est de l'emprise, à l'approche du parking en cours de construction. Plusieurs de ces fossés ainsi que l'habitat se rattachent à l'époque gallo-romaine. Les éléments les plus anciens remontent aux I^{er}-II^e siècles de notre ère, tandis que divers marqueurs attestent la fréquentation de l'habitat jusqu'au Haut Moyen Âge. Un fossé large et profond paraît délimiter l'occupation au sud ; au-delà de ce fossé, aucun autre vestige n'a été observé dans cette direction. Vers le nord en revanche se succèdent plusieurs fossés parallèles jusqu'à hauteur de l'habitat. Ce dernier se présente sous la forme de vestiges bâtis en dur et en bois, répartis à la surface de larges aplats de remblai formés de terre noirâtre, riche en mobilier. Le mobilier - céramique, verrerie, faune et coquilles marines, objets en fer, monnaie - confirme la nature domestique de cette occupation. Plusieurs phases de réaménagement paraissent se succéder au sein du même espace. Cet habitat dense se prolonge au-delà de l'emprise vers le nord, en direction du cimetière et du parking en cours d'aménagement.



Fig. 25 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, avenue du Général de Gaulle.
Coquilles d'huîtres et fragment de tuile gallo-romains issus des niveaux d'occupation antiques
(cliché V. Carpentier, Inrap).

Ces vestiges se développent dans un contexte portuaire ancien qui reste très peu documenté à ce jour avant l'époque moderne, y compris par les sources écrites, et ce en dépit du fait que Port-en-Bessin ait constitué depuis le Haut Moyen Âge au moins, le débouché maritime privilégié de la cité antique de Bayeux. Les éléments archéologiques les plus récents mis au jour par Anthony Lefort, sur les hauteurs encadrant le port, confirment l'occupation militaire du site au temps de la Conquête de la Gaule par des troupes césariennes. On note par ailleurs l'absence de témoin d'occupation d'époque laténienne dans l'emprise de l'agglomération, et a fortiori du diagnostic. Tout porte donc à croire que nous sommes en présence d'une petite portion de l'habitat antique de Port-en-Bessin, préservée jusqu'à ce jour par l'urbanisation, et dont l'occupation s'étend entre le 1^{er} siècle de notre ère et le Haut Moyen Âge. Les vestiges identifiés, notamment les fossés, paraissent indiquer qu'il s'agit de l'extension

sud de cet habitat, délimité par un grand fossé et par un réseau de fossés plus petits et parallèles à ce dernier. Vers le nord se déploie un ensemble dense de vestiges bâtis, qui semblent avoir été occupés et réaménagés en continu des 1^{er}-II^e siècles au Haut Moyen Âge. La Carte archéologique montre que la mise en place du cimetière actuel, postérieure à la Libération, est venue bouleverser des niveaux d'occupation antiques, notamment funéraires, que l'on suppose également associés à cet habitat. Tout porte donc à croire que ce diagnostic a permis de mettre au jour une petite partie de l'ancienne agglomération portuaire de Port-en-Bessin, dont les niveaux archéologiques ont été révélés pour la première fois, à la suite d'une longue série d'aménagements urbains.

Vincent CARPENTIER

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

Avenue du Général de Gaulle

Cette première fouille préventive conduite sur la commune de Port-en-Bessin-Huppain a révélé une petite partie d'un habitat gallo-romain (1^{er}-III^e siècles), à laquelle succède une seconde occupation un peu plus tardive datée du Haut Moyen Âge (V^e-VI^e siècles).

Au bord du parking aménagé le long du cimetière et non suivi sur le plan archéologique, le premier édifice est révélé par les fondations des maçonneries en mortier de chaux et plaquettes calcaires, qui matérialisent un plan rectangulaire d'une largeur de 10 m. Il est doté de contreforts sur la façade méridionale. Sa longueur n'est pas connue puisqu'il se poursuit en dehors de l'emprise de fouille, dans les terrains réservés à l'extension future du cimetière.

Le second ensemble de maçonneries est bien plus restreint (seulement 12 x 6 m de largeur) et vient se superposer en partie sur l'extrémité orientale du premier bâtiment. Les fondations sont cette fois constituées de plaquettes et

moellons calcaires sans mortier de chaux, ce qui permet de les différencier aisément du premier ensemble. Elles dessinent une petite pièce à laquelle est accolée une sorte d'appentis ouvrant sur une cour fermée par des murs. La cour communique vers le nord par une large entrée. Vers l'est, cet ensemble est prolongé par un long mur de clôture qui se développe certainement sous l'avenue actuelle.

Plus au sud et à l'ouest, 4 fossés rectilignes creusés dans le calcaire et les argiles servent probablement à matérialiser la limite des propriétés.

Céramiques (pots à cuire, jattes, plats, coupes, amphores), ossements d'animaux (porcs, bœufs, moutons), coquillages marins (moules, patelles, bulots, coquilles Saint-Jacques) illustrent les diverses activités et les habitudes de consommation des anciens résidents.

Laurent PAEZ-REZENDE

MULTIPLE

PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

Le Mont Castel

Le travail de cette année a été de réaliser une enquête sur la plaine fermée de Port-en-Bessin, particularité géologique remarquable, et ses occupations humaines. Il a consisté en une recherche documentaire de tous les éléments liés à la topographie du site, les découvertes anciennes et les travaux en géologie et en géoarchéologie dans les archives et les publications. Ce travail s'est déroulé dans les bibliothèques, les archives et sur internet. Il a abouti à l'élaboration de fiches récapitulatives pour les documents

graphiques les plus importants. Tous ces documents ont été ensuite analysés et critiqués pour établir une problématique globale sur la plaine fermée. En parallèle, de nombreuses sorties sur le terrain ont permis une première validation de nos hypothèses. Tous ces travaux avaient pour but de remettre dans son environnement naturel et humain le site du Mont Castel, premier oppidum à vocation portuaire mis en évidence sur la côte du Calvados. Les résultats ont dépassé nos espérances et

nous ont renforcés dans l'idée de lancer un projet global sur la plaine fermée et ses abords. Plusieurs pistes ont été privilégiées et permettent de proposer plusieurs axes de recherche.

Les travaux en rapport avec la géologie avaient pour but :

- d'évaluer l'évolution du trait de côte à partir des données obtenues sur les cinquante dernières années, la surface disparue du Mont Castel depuis trois mille ans serait d'environ cinquante hectares soit deux fois la surface actuelle. Si l'on projette ce calcul sur le front de mer du Mont Huppain, on obtient un passage de la mer à la plaine de plusieurs centaines de mètres à l'époque protohistorique ;

- d'étudier les pertes de l'Aure et leur impact sur la plaine fermée. La plaine fermée présente actuellement un déficit en ressources d'eau. Grâce aux plans et études des courbes de niveau, nous avons pu y mettre en évidence l'existence d'un réseau hydrographique complexe. Ces cours d'eau, dont les derniers disparaissent au XVII^e siècle, sont liés à des résurgences des pertes de l'Aure ;

- étudier le passage plateau-plaine fermée. La plaine fermée et les hauteurs qui l'enserment sont un seul ensemble fermé par des défenses naturelles renforcées par des fortifications aux endroits les plus faibles dont nous avons pu repérer une partie. La découverte, au pied des deux sites occupés dès l'âge du Bronze, de rempart avec porte en chicane, est un élément encourageant pour la suite de la recherche ;

- quantifier les données archéologiques en notre possession. Les données archéologiques de la plaine fermée montrent une occupation sur une partie des hauteurs et une absence de site dans la partie basse. Les périodes les mieux reconnues actuellement sont la fin de l'âge du Bronze, le Hallstatt et La Tène. Pour cette dernière période, il s'agit d'une occupation très tardive de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Ce qui est considéré comme de l'époque romaine est infime et doit correspondre en partie à l'Antiquité tardive et au premier Moyen Âge. L'occupation de l'âge du Bronze semble la plus prometteuse avec la découverte de remparts et de portes de même type sur les monts Cavalier et Castel ;

- réaliser l'historique des installations portuaires. Les textes sur l'apparition et le fonctionnement de la zone du port actuel montrent une forte orientation des maigres données pour conforter des hypothèses flatteuses pour le site mais peu étayées. La structuration actuelle de cette ouverture entre le Mont Castel et le Mont Huppain a toujours fait penser que ce lieu est un port avec bassin depuis l'Antiquité. Le terme *portus*, utilisé pour désigner ce lieu à l'époque antique d'après les érudits, semble donner une argumentation de poids à cette tradition. Les premiers éléments recueillis de la circulation de l'eau dans la plaine fermée montrent l'existence de cours d'eau dont l'estuaire est la zone du port actuel. Le rôle du pont qui permet de relier les deux rives puis d'amarrer les bateaux et peut-être aussi de servir de barrage pour stocker une réserve d'eau reste mystérieux. Ainsi, on ignore ce que dessert la route franchissant cet ouvrage en pierre monumentale ainsi que sa date de construction, ses reprises et modifications. Ces premières constatations nous poussent à proposer de continuer ces recherches en archives, complément indispensable au travail de terrain.

Dans l'état des données à notre disposition, le premier port construit attesté avec certitude est le bassin en mer construit vers les années 1850, suivi par les travaux du premier bassin intérieur. La voirie Bayeux-Port est ensuite totalement refaite entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

Ces deux années de recherches pluridisciplinaires nous ont fait découvrir des situations complexes, des données sous-exploitées et un modèle d'organisation du territoire que nous ne connaissons que sur un seul site Heidengraben bei Grabenstetten en Souabe. Considéré comme le plus grand oppidum celtique, 1600 hectares, cet ensemble reste un cas isolé, dont la création et le fonctionnement restent encore mystérieux (Fischer 1971). Aussi proposons-nous l'étude de la plaine fermée et ses abords dans le cadre d'un PCR : *Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer*.

Jean-Paul GUILLAUMET

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Rue du 17 août 1944

NÉOLITHIQUE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic réalisé à Saint-Aignan-de-Cramesnil fait suite à une prescription déclenchée par un projet de lotissement de maisons individuelles. L'emprise de l'opération, d'environ 1,9 ha, se situe à l'ouest de l'église au centre bourg sur la route de Bretteville-sur-Laize à Argences. Le substrat géologique de formation quaternaire, reconnu dans l'emprise du diagnostic, consiste en la présence de loess épais d'environ 20 cm

dans la partie Est de l'emprise, loess qui surmonte des argiles rouges à silification. La partie ouest du terrain est quant à elle caractérisée par une érosion du loess et l'apparition des argiles directement sous la terre végétale épaisse d'une trentaine de centimètres. La topographie de l'emprise varie de 106 m NGF à 110,25 m NGF d'ouest en est.

Le contexte archéologique de la commune consiste en la présence importante d'indices d'une occupation néolithique au sud de l'emprise. Seule la partie Est du diagnostic a fourni huit éclats de taille de silex du Cinglais, trouvés dans le substrat à environ 0,60 m de profondeur à partir de la surface actuelle. Aucune structure associée n'a été repérée. La dizaine de portions de fossés détectée correspond aux vestiges de limites parcellaires d'époque contemporaine et non visibles sur le cadastre du XIX^e siècle : trois fossés d'axe est-ouest et un fossé d'axe

nord-sud. Les quelques fosses repérées correspondent à des fosses de plantations contemporaines. L'emprise du projet était d'ailleurs en verger au milieu du XX^e siècle (cf. photographie aérienne de l'IGN de 1947). Enfin, quelques tessons de céramique du XX^e siècle et du métal ont été prélevés dans les labours ainsi que des éclats d'obus et une balle de fusil.

Hélène DUPONT

MULTIPLE

SAINT-AUBIN D'ARQUENAY

Écoquartier des Vignettes

La fouille a été réalisée sur le territoire de la commune de Saint-Aubin d'Arquenay, avant l'installation d'une résidence pavillonnaire par la société Bouygues Immobilier. Il porte sur une surface de 5800 m² (0,58 ha). La surface est répartie sur deux parcelles en lanière. Le diagnostic avait livré plusieurs occurrences de sites distinctes. Celles qui relevaient de l'âge du Bronze ont fait l'objet d'une prescription de fouille par les services de l'État. Les autres ne sont que partiellement impactées par l'emprise de la fouille.

Le locus 1, néolithique, se développe sous la forme d'un tronçon de fossé curviligne, au sud de l'emprise. Il témoigne de la présence d'une occupation (enclose ?) en limite d'emprise. Le mobilier céramique, rare, suggère une attribution au Néolithique moyen, ce que semble confirmer sa datation absolue (5720 +/- 30 BP) ; du mobilier lithique y est associé. Une structure recoupe ce fossé (st. 116). Elle présente un lot mobilier et une datation absolue (4170 +/- 30 BP) qui oriente vers le Néolithique récent.

Le locus 2 a été divisé en trois phases, témoins d'une évolution de la trame parcellaire à l'âge du Bronze ancien.

Le locus 2-0 est représenté par un unique fossé curviligne (st. 19/78) orienté sud-est/nord-ouest, de datation probablement antérieure à 1900- 2000 cal BC.

Le locus 2-1 correspond au cœur de la prescription de fouille. Il associe une aire oblongue (enclos ?, st. 6/99) et un système de fossés associés, curvilignes (st. 46, 75 principalement), qui semblent s'y rattacher pour former un système de type *irregular enclosures*. Le mobilier n'est pas abondant dans ce système fossoyé, qui reste daté principalement sur la foi des recoupements par quelques structures où le mobilier est plus abondant, des recoupements par le système curviligne du locus 1c, et enfin par les datations ¹⁴C de charbons découverts à la base du remplissage des fossés. Un ensemble de structures attribuées de manière possible à du stockage est réparti dans un secteur de ce système.

Le locus 2-2 se compose d'un fossé curviligne (st 11, doublé sur une partie de sa longueur, st 13/14), orienté sud-est/nord-ouest, et du fossé 23/61 qui présente une angulation. Un prolongement est proposé avec le fossé 5. Ce système parcellaire, totalement remanié par rapport au précédent, pourrait se rapprocher des systèmes type *ranch boundaries*, grands linéaires généralement associés à la gestion du bétail. Le mobilier céramique découvert dans le fossé 11 permet une attribution à l'âge du Bronze ancien 2. Deux fours profonds à sole surélevée, dont un riche en mobilier céramique, sont creusés à la fin de la phase 2-1 ou au début de la phase 2-2.

Le locus 3 est constitué d'une succession de fossés associés orientés nord-est/ sud-ouest attribués à la période de la Tène finale (céramique à pâte rouge et surface noire lissée). La pluralité des fossés parallèles en limite nord de l'emprise évoque un système de drainage entretenu, indispensable dans cette partie nord-ouest de l'emprise de fouille, correspondant à un aquifère pratiquement saturé (remontées de nappe à 1 m). Un fossé rectiligne avec une marche d'escalier, au milieu de l'emprise, a été identifié parallèlement aux limites parcellaires actuelles (nord-ouest/ sud-est). Les vestiges mobiliers issus de son comblement sont rares et témoignent d'un usage au Haut Moyen-Âge, éventuellement à la période antique. Quelques autres fossés plus modestes semblent se raccorder à ce système (orthonormés et interrompus sur le fossé principal), qui devait subdiviser le parcellaire, ainsi que le fossé bordier du chemin actuel qui longe l'emprise à l'est.

Neuf cratères d'obus de marine de 400 mm ont été identifiés dans le décapage. Ils se concentrent dans la moitié ouest de l'emprise de fouille et sont absents en particulier du secteur des fossés de l'âge du Bronze. Ils correspondent au pilonnage de la batterie anti-aérienne (placée sous la parcelle voisine AC 48), le 6 juin 1944 par le vaisseau français Danaé. Un des cratères a fait l'objet d'un aménagement et d'un usage par un ou plusieurs soldats anglais (*pioneers group*).

Emmanuel GHESQUIÈRE

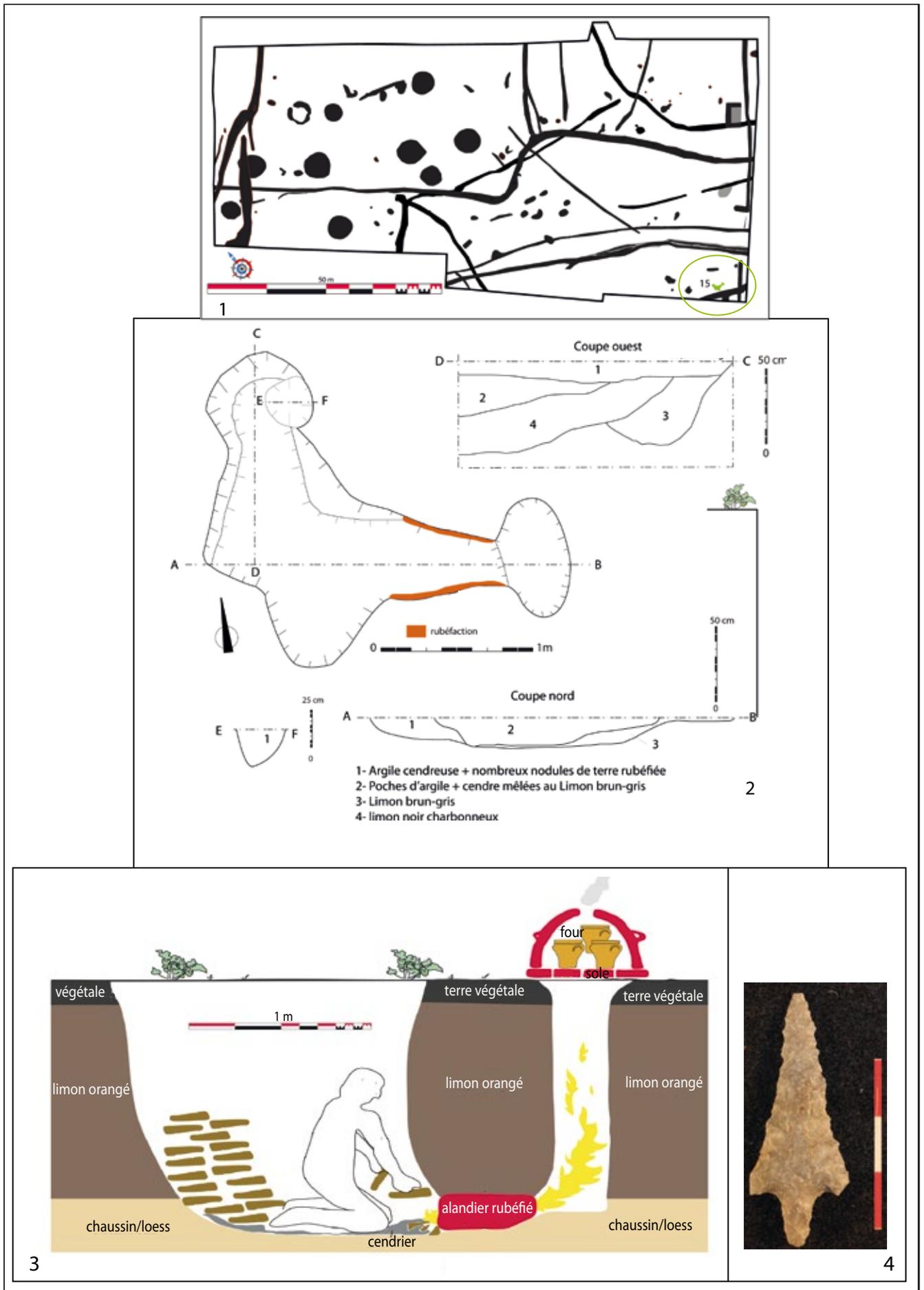


Fig. 26 - SAINT-AUBIN D'ARQUENAY, écoquartier des Vignettes.

1 : Plan synthétique du site

2 : Plan et coupe du four âge du Bronze (st. 15)

3 : Essai de reconstitution du four

4 : Pointe de flèche à pédoncule et ailerons (DAO et cliché E. Ghesquière, Inrap).

Le gisement de Brécy / Saint-Gabriel se situe dans le Bessin, une zone de la campagne de Caen, plus particulièrement entre les vallées de la Seulles et de la Thue. Le site a livré en surface une série d'artefacts constituée d'éclats de débitage et de pièces bifaciales formant 3 concentrations distinctes, qui avaient motivé une campagne de sondages sur deux des concentrations de pièces, la troisième n'étant pas alors accessible. Cette évaluation, réalisée en 2001, visait à préciser l'état de conservation du site et l'âge de l'industrie. En 2013, nous avons pu sonder à l'emplacement de la dernière nappe de vestiges. Cependant les résultats sont très décevants et ne permettent pas d'affiner la chronologie proposée dans les rapports de PCR 2002 & 2003.

Les sondages pratiqués en 2001 ont permis d'observer (sondage principal), outre le résidu remanié du matériel alluvial d'une haute nappe, un cailloutis de petits silex géoliffractés emballé dans une matrice argileuse rouge, d'une épaisseur de 1 mètre. On retrouve ce matériel en surface dans les champs avec quelques silex de plus grande taille (5 à 8 cm en général). Ce cailloutis repose sur le calcaire (Calcaire de Caen) mais la topographie est très irrégulière. En effet, ce calcaire est intensément karstifié, comme dans toute la Campagne de Caen. Le remplissage des poches de dissolution a été observé sur plus de 2 mètres dans le sondage principal, proche du site. C'est un limon argileux brunâtre grossièrement lité, mais les lits sont flous et irréguliers. On n'observe pas de galets de la formation d'épandage Fv-H, mais quelques rares petits silex anguleux. Cette formation ne ressemble pas aux argiles de décalcification du karst comportant aussi des restes de formations alluviales et des silex du calcaire.

Il n'y a pas de loess présent au sommet de l'interfluve. De ce fait, on observe donc :

- un remplissage de poches karstiques dont l'âge et la genèse ne sont pas connus ;
- un résidu remanié du matériel alluvial d'une haute nappe aujourd'hui totalement érodée (Fw) ;
- un cailloutis de silex noirâtres dont l'origine est l'argile à silex dérivée du calcaire sous-jacent au Calcaire de Caen. Le Calcaire de Saint-Pierre peut être présent au sommet de l'interfluve ou entièrement altéré chimiquement. L'industrie est située à la surface du cailloutis.

La troisième concentration d'artefacts qui a fait l'objet de sondages en 2013 se trouve plus haut sur le versant que les nappes de vestiges investiguées en 2001, l'ensemble du site étant localisé sur le versant de rive droite de l'amont d'un petit vallon affluent de la Seulles.

Ce dernier s'est installé au pied d'un talus de type cuesta dont la formation est liée à la superposition du Calcaire de Caen sur les Marnes de Port-en-Bessin. L'altitude de l'interfluve qui domine le versant est de 59 à 62,5 m NGF. Cet interfluve porte de maigres restes d'une argile à silex incorporant des plaquettes de calcaire silicifié et une mince couverture loessique. Le fond du vallon se situe entre 30 et 35 m NGF.

Trois sondages ont été creusés sur le versant, façonné dans le calcaire, qui est en pente faible et régulière se réduisant toutefois dans la partie basse. Celui-ci n'est recouvert que par un manteau colluvial, brun clair à brun-rouge, de faible épaisseur : 60 à 70 cm dans les parties haute et médiane, 110 cm dans la partie basse. Les colluvions se sont mises en place par ruissellement et peut-être très localement par des petites coulées boueuses entraînant des éléments grossiers. Le sommet des colluvions sur 25 à 30 cm d'épaisseur prend une teinte grise à gris foncé et correspond à la couche arable. Dans les parties haute et médiane du versant, le matériau est limono-sablo-argileux et renferme des fragments de calcaire et d'une manière plus dispersée quelques plaquettes de calcaire silicifié. Dans la partie basse, le matériau est homogène et limono-argileux ; il ne renferme pas d'éléments grossiers.

Le manteau colluvial masque une microtopographie du versant en dômes et cuvettes avec des micro-lapiés dus à une altération karstique.

Il est impossible compte tenu du faciès des colluvions de leur donner une signification paléoclimatique précise ni de les replacer dans un contexte chronostratigraphique régional. Un des derniers remaniements du manteau colluvial est relativement récent puisque celui-ci a fossilisé les vestiges d'un ancien fossé qui renfermait les fragments d'une céramique gallo-romaine.

Compte tenu de toutes ces observations, un âge weichselien paraît le plus vraisemblable, dans la mesure où la dernière période froide semble avoir joué un rôle décisif en nettoyant, dans notre région, la plupart des dépôts antérieurs. La série pourrait être plus ancienne, voire être constituée de deux assemblages distincts.

Le mobilier lithique a été collecté en surface dans 3 concentrations bien circonscrites. L'état physique du matériel atteste de remaniements et de l'impact du gel.

Les observations effectuées par Jean Barge sur l'ensemble du matériel donnent des tendances pour chacune des concentrations.

Dans le locus 1, le mobilier collecté comporte essentiellement de gros bifaces en plaquette du Bathonien, du débitage d'éclats, levallois notamment, et des nucléus en silex non locaux. L'essentiel du mobilier apparaît émoussé, voire roulé.

Dans le locus 2, le plus abondamment fourni en mobilier, les artefacts regroupent principalement des bifaces de taille moyenne à petite, en matière exogène, d'aspect physique « frais » et roulé.

Enfin, dans le locus 3, le mobilier n'est constitué que d'artefacts « frais », notamment des bifaces en plaquette locale. Le silex exogène semble peu utilisé.

Cette analyse succincte semble indiquer l'utilisation d'au moins deux types de matières premières : le silex bathonien présent sous forme de grandes plaquettes directement sur le site, et du silex de galets « ovoïdes » de petite dimension. Ce dernier matériau pourrait provenir des nappes démantelées de la Seulles qui ont repris le matériau des argiles à silex des plateaux ; des emprunts



Fig. 27 - SAINT-GABRIEL-BRÉCY, le Laicourt - Urne en céramique gallo-romaine provenant de la coupe du fossé parcellaire antique (cliché J. Barge).

aux basses nappes sont également possibles bien que leur teneur en silex soit faible.

L'étude préliminaire conduite sur un échantillonnage de 183 pièces atteste la présence sur le site de Saint-Gabriel-Brécyc de chaînes opératoires de débitage, d'éclats prédéterminés notamment et de façonnage de pièces bifaciales.

Trois grandes catégories de bifaces ont été mises en évidence :

- les bifaces de « mouvance acheuléenne », trapus, sur supports épais. L'élaboration de ces pièces s'est faite sur de grosses plaquettes de silex bathonien local et beaucoup plus rarement, sur de gros nodules exogènes ;

- les bifaces de « tradition micoquienne » façonnés sur des supports plats, la plaquette bathonienne locale ;

- les bifaces de type « moustérien » aménagés, soit sur des plaquettes locales de petites dimensions, soit sur des éclats issus de la mise en œuvre de plaquettes ou de galets exogènes.

Dans l'état d'avancement de l'étude, l'attribution de la série au Paléolithique moyen (l'Acheuléen final de François Bordes) semble la plus vraisemblable, bien que nous ne disposions à ce jour d'aucun élément de datation irréfutable.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD
et Jean BARGE

SAINT-PIERRE-DU-JONQUET

Le Petit Bois de la Motte

MOYEN ÂGE
CONTEMPORAIN

Le diagnostic sur le futur aménagement de trois logements privatifs est situé à l'extérieur du bourg de Saint-Pierre-du-Jonquet, au lieu-dit «Le Petit Bois de la Motte». Les vestiges mis au jour se composent essentiellement de drains récents, de deux fossés parallèles attribuables au Moyen Âge, et d'une fosse datant de la Seconde Guerre mondiale. Les sondages sont quasiment dénués

de vestiges structurés, à l'exception des deux fossés, et totalement dépourvus de mobilier autre que celui récolté dans trois des structures recensées.

Magali HEPPE

Les sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados

Prospection thématique

Quatre types de travaux ont été réalisés dans le cadre de cette prospection thématique en 2013. Le premier a consisté à continuer la mise en place d'un SIG développé sous le logiciel MapInfo® Professional. L'objectif de ce système d'information est de réaliser un outil de cartographie, d'analyse et de prospection sur les sites de hauteur de ce département. Le second type de travaux correspond à des prospections sur certains sites potentiels : repérages, photographies et relevés topographiques (GPS). Le troisième a été de réaliser des clichés par cerf-volant (réalisation Arnaud Poirier) et le dernier est la réalisation d'une opération de sondages sur le site de « La Hogue » à Moulton par Hervé Duval.

La campagne de photographies par cerf-volant réalisée fin juin et début juillet 2013 a permis de localiser des vestiges inédits sur une des parcelles de cette commune. Il s'agit potentiellement d'une voirie à fossés bordiers et de deux enclos quadrangulaires de petites dimensions. Ces découvertes sont encourageantes car elles permettent de conforter l'hypothèse d'une implantation gauloise importante sur ce rebord de plateau protégé naturellement par des falaises.

L'opération de sondages sur le site de Moulton, « La Hogue », avait plusieurs objectifs. Il s'agissait d'une part de documenter l'ouvrage défensif et d'autre part de déterminer la ou les phase(s) d'occupation(s) de ce site. Les quatre tranchées réalisées au sein du site ont permis de respecter les attentes et de fournir des informations sur un site qui n'avait, jusque-là, jamais fait l'objet de fouille archéologique. La fortification de barrage de près de 4 m de hauteur, a fait l'objet d'une tranchée qui l'a coupé en son milieu, permettant ainsi d'obtenir la séquence

stratigraphique la plus complète possible. Si plusieurs étapes de construction ont pu être identifiées, il semble qu'elles soient toutes attribuables à la période de La Tène finale, comme cela avait été envisagé par Mortimer Wheeler. Il est donc désormais possible d'affirmer que cette ligne de défense s'apparente au type « talus massif » et, dans son cas, d'une fortification de type Fécamp, puisqu'un important fossé précède la fortification. Par ailleurs, les niveaux d'effondrements successifs du talus massif ont permis une très bonne conservation des vestiges situés à l'arrière de la fortification (côté sud-ouest). Des vestiges archéologiques témoignent d'une occupation interne de l'éperon barré durant La Tène finale. En effet, un des sondages a permis de mettre au jour les restes d'une chaussée ainsi qu'un niveau d'occupation présentant de nombreux rejets (céramique, faune, objets en fer, monnaie) parmi lesquels se trouvait du mobilier d'importation (amphore et céramique de type Besançon). Le mobilier recueilli permet d'établir un parallèle avec celui découvert sur l'éperon barré de Commes « Le Mont Cavalier », ainsi que sur l'*oppidum* du Castellier à Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs. À la vue des vestiges découverts, il semble que l'organisation interne du site de « La Hogue » se soit organisée autour de voies. Les très bons niveaux de conservation des vestiges et de la stratigraphie ont également permis de repérer d'autres phases d'occupation, dont un fossé rattachable à l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer. Du mobilier résiduel (éclats et silex taillés) laissait également entrevoir une occupation durant le Néolithique ; une situation connue pour d'autres petits éperons de la région.

Hervé DUVAL et Pierre GIRAUD

THAON

Clos du Val I et II

Le diagnostic mené sur les deux tranches d'aménagement du futur lotissement « Le Clos du Val » a permis de mettre en évidence les dynamiques d'évolution d'un terroir, sur une durée relativement courte de l'époque protohistorique. L'intérêt de ce diagnostic réside en effet dans la mise en évidence de deux réseaux parcellaires, installés de part et d'autre d'un axe de circulation ayant structuré profondément le paysage. La céramique, trouvée dans les enclos situés à proximité et qui s'intègrent dans ces deux (ou trois) organisations spatiales différentes, autorise à dater ces terroirs du second âge du Fer, centré à priori plutôt sur la période de La Tène moyenne ou finale. La relation stratigraphique établie lors de cette opération archéologique suggère que les deux systèmes

parcellaires clairement identifiés ne sont pas contigus mais superposés. Le chemin atteste également que la mise en place du terroir le plus récent a repris des éléments de la précédente structuration du paysage. La vocation agricole de ces terres, depuis sans doute la mise en place du premier parcellaire protohistorique, est également attestée par la présence d'un horizon limoneux anthropisé, perçu au sud du chemin, qui nous renseigne indirectement sur une exploitation agricole intense nécessitant des amendements réguliers.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

Au cours de l'année 2013-2014, les travaux de post-fouille visant à traiter les vestiges exhumés sur le site de Thaon se sont poursuivis. Dans le domaine funéraire, l'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thaon est d'ores et déjà bien avancée et devrait permettre, à terme, d'établir une comparaison avec quelques sites voisins et contemporains. En effet, pour les périodes des VII^e - XI^e siècles, la nécropole immédiatement proche de Basly (du VIII^e-IX^e siècle, distante de quelques centaines de mètres seulement) ou le cimetière de Saint-Ursin de Courtisigny (à quelques kilomètres, daté *a priori* des X^e-XI^e siècles) présentent des contextes funéraires relativement semblables à celui de Thaon, mais sans traces de bois conservées. La fouille de ces deux sites est envisagée d'ici quelques années. Pour la période moderne, une autre comparaison est prévue avec le cimetière mis au jour sous la place Saint-Sauveur à Caen, en collaboration avec A. Thommann et E. Herrscher (UMR 7269, LAMPEA, Aix-Marseille). En effet, la population de Thaon constitue désormais une collection ostéologique d'importance des XVI^e-XVIII^e siècles, périodes jusqu'ici peu étudiées en Normandie. Dans les deux cimetières, la population immature est nombreuse et une recherche sur l'état sanitaire et le sevrage des tout-petits peut être envisagée (ce travail se base sur une analyse isotopique comparative des os immatures issus des deux populations pour les périodes modernes).

L'analyse anthropologique de laboratoire des squelettes a continué avec le traitement d'une centaine d'individus. Après une période où les sujets étaient étudiés au fur et à mesure selon l'ordre de leur enregistrement sur le terrain, il a été décidé de donner la priorité à l'analyse des sujets inhumés dans le chœur, puis à ceux se trouvant dans la travée sous clocher et les travées IV et V et, enfin, à ceux inhumés dans les premières travées. Ce changement d'approche nous a paru judicieux pour faire avancer l'analyse de manière plus cohérente, et pour compléter rapidement les observations déjà réalisées dans ces secteurs au cours des précédentes campagnes avec pour objectif d'achever leur étude en 2014-2015. Ce choix a également été guidé par un travail de recherche entrepris dans le cadre d'un Master 1 Histoire, option archéologie en 2012 (Maurine Lesacher, sous la direction de Claire Hanusse et de Cécile de Seréville-Niel). De plus, les individus issus des zones du chœur et de la travée sous clocher constituent de petits échantillons plus faciles à traiter dans le cadre d'un travail universitaire ou pour compléter et achever l'étude d'un secteur particulier déjà partiellement traité.

L'étude des ossements des autres secteurs n'est pour le moment que partielle et il est encore difficile d'en donner tous les résultats, encore moins d'en dresser le bilan final. En l'état actuel de l'avancement de l'étude, nous pouvons cependant d'ores et déjà affirmer que la population de Thaon est tout à fait caractéristique d'une population paroissiale rurale type. Si l'étude qui reste à mener dans le cadre des travaux de post-fouille 2014 sera tout d'abord consacrée à la poursuite et à l'achèvement de l'analyse ostéologique de laboratoire, elle cherchera

aussi à analyser de près l'implantation des sépultures par secteur pour tenter de préciser la chronologie d'utilisation à des fins funéraires des différentes zones d'inhumations, à terminer la mise en phase des groupes de tombes et à déterminer les rapports chronologiques existant entre les inhumations et les divers édifices mis au jour. De même, plusieurs études spécifiques sont prévues pour le matériel exhumé sur le site : la stabilisation du matériel métallique est prévue et l'analyse de la céramique a pu débuter avec l'aide de S. Dervin (Inrap) qui a réalisé une identification préliminaire des tessons. L'étude complète qu'elle devrait mener sur ce type de matériel (dans le cadre de journées PAS demandées à l'Inrap) a pour objectif d'obtenir une interprétation à la fois spatiale, sociale et diachronique des lots céramiques retrouvés sur le site tant pour les périodes antiques, médiévales que modernes.

Pour certains secteurs d'inhumation, il est encore difficile d'être précis et de savoir comment se compose exactement la population ensevelie à chaque période. Si les phasages chronologiques du chœur, des IV^e et V^e travées, sont désormais achevés (la correspondance chronotopographique des sépultures, des structures bâties et des unités stratigraphiques est en cours de finalisation), ceux de la travée sous clocher et des premières travées de la nef restent à compléter de manière plus fine. Pour les sépultures, il est prévu d'achever leur phasage cette année, puis de compléter la mise en phase avec les structures bâties et les couches stratigraphiques reconnues en concertation avec F. Delahaye (responsable d'opération pour la partie bâtie de 1998 à 2010). En effet, l'analyse architecturale et archéologique du bâti menée jusqu'à présent par ce dernier s'est vue complétée par les découvertes réalisées à Thaon en 2011 et en 2012 (fouille C. de Seréville-Niel et C. Allinne). Plusieurs réunions de travail sont à programmer pour mener à bien la restitution de la chronologie des différents édifices religieux reconnus jusqu'ici et préciser, voire corriger, leur chronologie. Ce travail clôturera alors plus de quatorze années de travail d'analyse architecturale et d'étude sur les évolutions connues par l'église Saint-Pierre de Thaon au cours des siècles.

La publication scientifique finale des résultats de cette opération peut désormais être envisagée d'abord au travers d'articles spécialisés dans le domaine du funéraire ou de l'architecture par exemple, mais aussi sous la forme d'une synthèse monographique présentant les résultats de cette fouille (échéance prévue pour 2016). Une première présentation de synthèse sera ainsi proposée prochainement dans le cadre d'un colloque « *Rencontre autour de la fouille des grands ensembles sépulcraux, médiévaux, modernes et contemporains* » prévu à l'université de Caen en avril 2015 (co-organisé par le CRAHAM avec le GAAF, le service d'archéologie du CG 14 et le SRA de Haute-Normandie).

Cécile de SERÉVILLE-NIEL,
avec le concours de Stéphanie DERVIN,
François DELAHAYE et Maurine LESACHER

fluviales ont été attribués par les auteurs au Saalien et au Weichselien. Pour cette révision, nous avons privilégié deux sites d'étude où les accumulations alluviales sont importantes : la zone de confluence avec l'Ante au droit de Morteaux-Couliboeuf et la zone marneuse au pied des buttes callovo-oxfordiennes au droit d'Écajeul et de Quétiéville.

L'évolution fluviale de la Dives au cours du Quaternaire peut être synthétisée par un profil longitudinal intégrant l'ensemble des dépôts sédimentaires attribués à des nappes alluviales de la Dives. Ce profil est fondé sur la prise en compte des cotes altimétriques de la base des nappes alluviales et de leur report horizontal sur l'axe de la dernière incision (T0-Weichselien). Les terrasses fluviales, attribuées au Pléistocène moyen et supérieur (T4 à T0), décrivent un environnement de type fleuve en tresse à pente forte, favorable à des hauts débits hydrologiques et au transport de grandes quantités de matériaux vers l'aval. En revanche, les dépôts fluviaux anciens des hauteurs de Quétiéville à Varaville (T5 à T6) sont interprétés comme épandages fluviaux du Plio-Pléistocène inférieur par comparaison avec les terrasses fluviales de l'Orne.

Pour conclure, les travaux engagés sur les terrasses de la Dives permettent, pour la première fois, de réaliser un profil longitudinal de référence pour les gisements paléolithiques du bassin de la Dives en contexte fluviale. Cette étude, complétée par une série de profils stratigraphiques, permet de positionner d'un point de vue géométrique l'ensemble des nappes fluviales étagées du Pléistocène. Ces terrasses font également l'objet d'une comparaison avec les terrasses de la Touques. Enfin, ces nouvelles données ont mis en évidence des lacunes de connaissances sur les systèmes fluviaux pléistocènes de la Dives et ouvrent des perspectives de recherches orientées selon plusieurs axes : recherche de marqueurs lithologiques dans les matériaux alluviaux, datation numérique des gisements (ESR/OSL), comparaison avec le système de terrasse de l'Orne pour la reconstitution paléogéographique générale de l'évolution quaternaire des fleuves normands.

Guillaume JAMET, Olivier DUGUÉ, Bernard DELCAILLAU,
Dominique CLIQUET, Hèlène TISSOUX,
Pierre VOINCHET et Jean-Marie MICHEL

VARAVILLE

Lotissement du Colombier

FER

MOYEN ÂGE - MODERNE

Le projet de lotissement de la société Francelot au lieu-dit « Le Colombier », à Varaville, a donné lieu, en septembre 2013, à un diagnostic portant sur 1,3 ha, dans l'emprise d'un herbager situé à l'entrée sud-est du bourg médiéval, sur la rive gauche des marais de la Divette. Les vestiges mis au jour se rapportent pour l'essentiel à d'anciennes

installations salicoles de l'âge du Fer. Au bas de la pente, à l'est, sur la berge inondable des marais, ont été identifiés les restes d'un fourneau à sel et d'un foyer, recouverts par plus d'1 m de colluvions dans lesquelles ont été piégés de nombreux éléments de briquetage en terre cuite. Une large fosse circulaire associée à ces installations, comblée de



Fig. 29 - VARAVILLE, lotissement du Colombier.

Fragments de briquetage issus d'un fourneau à sel protohistorique (cliché V. Carpentier, Inrap).

terre charbonneuse, a livré un lot céramique caractéristique de la fin du Hallstatt ou du tout début de La Tène ancienne. L'espace dans lequel se situent ces structures a été traversé par plusieurs fossés est-ouest, creusés dans le sens de la pente depuis le bas du plateau jusque dans le marais inondable. L'un de ces fossés recoupe le bord de la fosse circulaire. Leur comblement présente des densités remarquables de fragments de briquetage, associés à de la faune en excellent état de conservation, des charbons en quantité, ainsi qu'à quelques éléments céramiques dont un large tesson d'amphore Dressel 1, le tout pouvant être attribué à La Tène finale. Ce réseau, qui semble lié au drainage ainsi qu'à l'activité salicole conduite en contrebas, s'articule sur un puissant collecteur principal positionné plus haut sur la pente, dont la fonction semble avoir consisté à capter les eaux de ruissellement sur la pente afin de les redistribuer, par l'intermédiaire d'une subdivision de fossés, vers le marais.

Ces vestiges de salines de l'âge du Fer offrent une évidente correspondance avec ceux mis au jour il y a quelques années à Dives-sur-Mer, sur la rive droite des marais de la Dives, à l'emplacement de la ZAC de La Vignerie. Leur chronologie paraît concordante. De plus, la fouille du fourneau de Varaville a permis d'observer que ce dernier, bien que très arasé, était constitué d'une

superstructure de piliers d'argile façonnés à cru, à la main, sur des baguettes de bois, formant le soutènement d'une grille dont plusieurs éléments ont été identifiés. Quelques minuscules éclats de terre cuite rouge sombre évoquent sans toutefois la confirmer, la présence de fragments millimétriques de récipients. D'une manière générale, ces briquetages sont également comparables à ceux déjà observés à Dives-sur-Mer.

Outre ces vestiges salicoles, le diagnostic a également révélé la présence d'un bâtiment sur poteaux et sablières basses vers le sommet de la pente, attribué au Haut Moyen Âge sur la foi de tessons de panse à pâte granuleuse grise. D'autres vestiges épars, fosses et trous de poteaux, semblent se rapporter aux occupations médiévales et modernes, illustrées par quelques rares tessons. Au sud-ouest de la parcelle, qui jouxte une ancienne ferme restaurée et habitée de nos jours, a été dégagé un épais remblai issu de la démolition d'une habitation après la Seconde Guerre mondiale. Ce remblai recouvre en partie un ensemble de fosses, non datées, mais qui se rapportent vraisemblablement à l'occupation du village au cours du Moyen Âge et/ou de l'époque moderne.

Vincent CARPENTIER

NÉOLITHIQUE

BRONZE-FER

VAUCELLES

Chemin du Moulin Morin

Le site de Vaucelles, étudié sur près de 2 ha, a permis de reconnaître 3 occupations successives. La première et plus ancienne montre une fréquentation des lieux au cours du Néolithique ancien, vers 5000 ans avant notre ère. À cette période, quelques fosses sont creusées dans lesquelles sont abandonnés divers mobiliers lithiques, outils en silex et fragments de bracelets en schiste, ainsi que quelques tessons de céramique. Parmi les éléments lithiques remarquables, on notera tout particulièrement la présence d'une lame en silex bartonien, matériau qui ne peut provenir que du Bassin parisien et dont les plus proches gisements connus sont situés dans les Yvelines, à plus de 200 km de Vaucelles. Au final, sur l'ensemble du site, ce sont 1089 silex, dont la très grande majorité est à mettre en relation avec cette occupation, qui auront pu être récupérés. L'ensemble des informations recueillies tant sur le silex que sur la céramique, tend à attribuer cette première occupation du « Chemin du Moulin Morin » au B-VSG ancien/moyen à décor imprimé.

Quelques millénaires plus tard, au cours du troisième millénaire avant notre ère, c'est au cours de l'âge du Bronze que sont édifiés plusieurs tumulus délimités par un petit fossé. Dans les limites de l'emprise de fouille, cette petite nécropole tumulaire regroupe 6 monuments. Au niveau de lecture, ces monuments sont apparus très arasés et ne subsistaient plus que sous la forme d'un fossé conservé sur quelques centimètres seulement. Si aucune structure funéraire n'a pu y être observée, c'est

bien par analogie avec d'autres nécropoles tumulaires plus clairement identifiées par ailleurs (comme par exemple pour rester dans un cadre régional, celle de « Bellevue » à Agneaux dans la Manche) que la fonction funéraire de ces structures est avancée.

Mais c'est principalement au cours de l'âge du Fer, vers la fin de l'Indépendance gauloise, au cours des deux ou trois derniers siècles avant notre ère, qu'il faut situer la principale occupation reconnue sur le site. Un établissement enclos d'un peu plus de 2000 m² est alors installé au fond d'un petit vallon. Délimité par un puissant fossé, son entrée est marquée par un aménagement particulier, peut-être une tour porche, qui devait conférer à sa façade un aspect quelque peu monumental. Parfois interprété comme signe extérieur de l'importance d'un site, ce type d'aménagement a déjà été maintes fois décrit sur des établissements gaulois normands, y compris sur certains sites qui ne semblent pas occuper un statut particulièrement élevé.

À l'intérieur de l'enclos, l'espace est divisé en plusieurs cours par de plus petits fossés. Des trous de poteaux et diverses fosses, dont certaines correspondent sans doute à des structures de stockage des récoltes, illustrent la nature domestique de l'occupation et la mise en culture d'une partie des terrains environnants. En raison des limites de l'emprise des travaux, il n'a pas été possible de reconnaître l'ensemble du site qui semble se prolonger au nord et surtout à l'ouest de la fenêtre de fouille. Sur la partie



Fig. 30 - VAUCELLES, chemin du Moulin Morin. Plan des fouilles (DAO équipe fouille Inrap).

fouillée, le mobilier recueilli est assez peu abondant : 817 tessons, 29 éléments lithiques (hors silex) et 63 fragments de terre cuite dont quelques uns seulement se rapportent à des fragments de pesons.

C'est probablement à cette même période de la fin de l'âge du Fer qu'un vaste parcellaire reconnu sur près d'1,5 ha est mis en place. Celui-ci aurait pu perdurer au moins jusqu'au Moyen Âge.

L'ensemble de ces données vient compléter la cartographie des sites gaulois déjà reconnus autour de Bayeux, que ce soit à Saint-Martin-des-Entrées, Saint-Loup-Hors ou encore Barbeville. Des exemples régionaux en périphérie caennaise montrent qu'à cette période la trame de l'occupation rurale pouvait proposer un maillage d'une ferme tous les 200 ou 300 m.

Outre l'étude archéologique à proprement parler, des études géomorphologiques complémentaires devraient permettre de mieux comprendre les facteurs qui ont pu influencer sur l'érosion des sols et dans quelle mesure les activités humaines, et tout particulièrement la mise en culture des terrains, ont favorisé ce phénomène. Le contexte topographique particulier du site, au sommet d'un vallon affluent de La Drôme, est en effet particulièrement propice à l'étude de l'érosion des sols

en regard des aménagements anthropiques qui s'y sont développés. En dépit d'une localisation géographique un peu excentrée, cette problématique géomorphologique concourt à certains questionnements qui se sont fait jour dans le cadre du PCR sur l'archéologie du paysage de la Plaine de Caen dirigé par L. Lespez et C. Germain-Vallée.

Hubert LEPAUMIER

GAULE ROMAINE

VIEUX Le forum

La fouille programmée menée sur le forum antique d'*Aregenua* s'est déroulée durant les mois de juin, juillet et septembre 2013. Elle s'est concentrée sur les zones en

bordure des bâtiments civiques et sur le bâtiment à abside accolé au nord-est de cet ensemble.

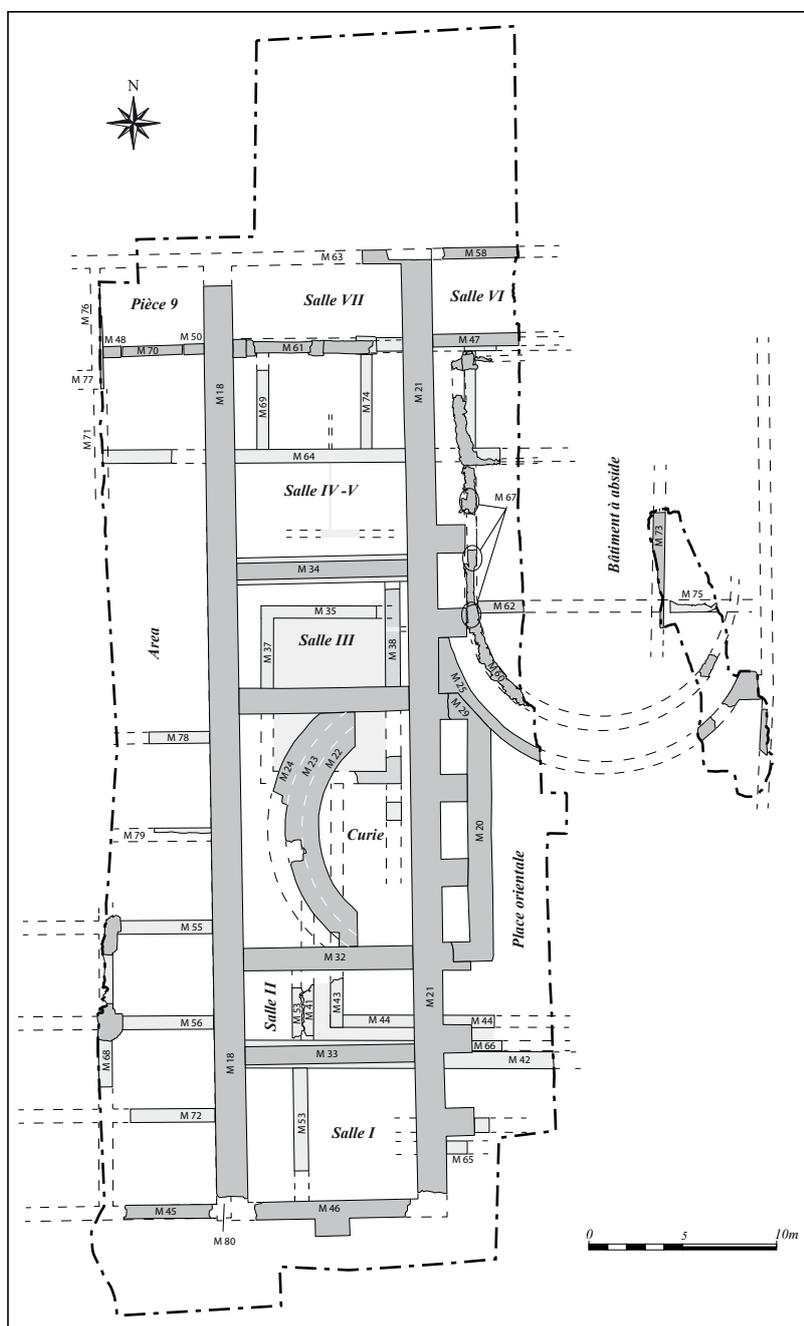


Fig. 31 - VIEUX, le forum. Plan schématique des édifices, en gris clair l'ensemble thermal (I^{er} siècle), en gris foncé les bâtiments civiques du forum (II^e - IV^e siècles) (plan J.-Y. Lelièvre, CG 14).



Fig. 32 - VIEUX, le forum. Vue générale du bâtiment à abside (vue du sud) (cliché K. Jardel, CG 14).

La présence sur le site d'une structure de protection de type « échafaudage parapluie », communément utilisé dans les chantiers de restauration des monuments historiques, a conditionné l'emprise des sondages effectués, notamment sous cet édifice. En effet, posée sur le niveau de circulation actuel et lestée, la façade orientale de la structure repose sur l'emprise du bâtiment à abside qu'elle traverse sur toute sa longueur. Ainsi, au vu des questions de stabilité et de sécurité, la fouille a été conduite sur une large fenêtre couvrant le tiers ouest de l'édifice, complétée par un sondage, plus petit, au sud-est.

Le bâtiment à abside est un vaste édifice de 22,5 m de long et 17 m de large, fermé par un mur droit au nord (M 47), et un mur en arc de cercle au sud (M 25).

Ces murs viennent s'adosser contre deux constructions antérieures : le bâtiment comportant la curie et autres bureaux de l'administration à l'ouest et, à l'est, une imposante maçonnerie dont l'extension demeure inconnue. Le sol est formé d'un radier de calcaire émoussé sur lequel ne sont conservées que quelques lentilles de mortier jaune. Sur ce sol reposent d'imposants blocs de calcaire alignés selon un axe nord-sud, parallèlement aux murs de l'édifice. De 0,91 à 0,92 m de long sur 0,50 à 0,60 m de large, quatre blocs sont disposés à 1,60 m du mur ouest M 21. Deux autres éléments en calcaire, de module semblable et d'alignement identique, ont été mis

au jour dans le sondage effectué à l'est du bâtiment. À proximité immédiate de ces derniers, une fosse tardive recoupant l'ensemble des niveaux a livré plusieurs éléments de débitage de fûts et de bases de colonne, ainsi qu'un fragment de colonne composé d'un fût lisse et d'une base attique. L'hypothèse de soubassements d'une colonnade semble de fait vraisemblable.

Le deuxième état d'occupation est caractérisé par des modifications architecturales internes. L'entrecolonnement est comblé par un « muret » de pierres sèches, constitué de blocs de schiste et de calcaire grossièrement équarris (M 60). Cet aménagement forme les fondations d'une élévation en matériaux périssables. En parallèle, un épais remblai rehausse le niveau de circulation de plus de 30 cm. Deux sols successifs viennent buter contre cette élévation en matériaux périssables.

Le remblai a livré un lot céramique hétérogène dont les éléments les plus récents datent de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, ce qui situe la mise en place de ce nouvel aménagement intérieur avec des parois en matériaux périssables, à la même phase que les travaux d'embellissement engagés dans la curie (phase IIB).

Les opérations de fouille intervenant dans la partie méridionale de l'*area* ont permis de compléter, de préciser et de nuancer les données recueillies lors des campagnes 2008 et 2009. Elles ont été organisées au sein de deux sondages localisés, l'un à l'aplomb du mur M18, et l'autre



Fig. 33 - VIEUX, le forum. Aménagement d'un plancher de bois (cliché P. Mazure, CG 14).

à l'aplomb de la berme occidentale.

Une première constatation s'impose : les murs orientés est-ouest (M 55, M 56, M 72), qui avaient été découverts lors des campagnes précédentes et interprétés comme structurant les galeries et boutiques de la place publique du forum, ont été arasés très tôt dans ce secteur, vraisemblablement avant la phase II de l'occupation du site. Deux nouveaux murs orientés nord-sud ont été mis au jour, le premier, sous le mur M18, et le second à l'aplomb de la berme occidentale. Tous ces murs appartiennent donc à la phase I de l'occupation du site, structurant de petites pièces de dimensions semblables dont la fonction nous est encore inconnue. La fouille s'est interrompue sur le dernier niveau lié à la phase I (antérieure à la construction du forum) dont les vestiges évoquent l'aménagement d'un plancher. Ce niveau apparaissant fortement rubéfié

et recouvert par des éléments de destruction témoigne, comme cela a pu être observé dans différentes pièces, d'un épisode d'incendie scellant la fin de l'occupation de l'édifice monumental antérieur au forum.

Les rares vestiges de la phase II conservés dans ce secteur consistent en plusieurs couches de remblais, visant à compenser les pendages présents entre les murs sous-jacents et l'intérieur des pièces qu'ils délimitaient, suivies de plusieurs niveaux de circulation. Les intersections des murs M 55, M 56, et M 68 ont quant à elles fait l'objet de remaniements qui pourraient être en rapport avec la mise en place de la galerie de façade occidentale du forum.

Karine JARDEL, Jean-Yves LELIÈVRE et Pierre MAZURE

Le diagnostic archéologique qui s'est déroulé à Vimont au lieu-dit « Chemin de Béneauville » précède l'aménagement d'un lotissement réalisé par la société Vesqual Lotisseur. L'opération portait sur une surface de 22 252 m² (dont 10,16 % ont été sondés) et concernait les parcelles cadastrales AB 135p et AB 136.

Cette opération a permis de mettre en évidence une vingtaine de structures anthropiques, sous la forme de fosses d'extraction de calcaire, de fossés parcellaires ou encore de fosses de plantation, témoignant ainsi d'une présence humaine et d'une volonté d'organisation de

l'espace. La fonction de plusieurs fosses reste cependant inexpliquée et la présence de trous de poteaux est incertaine tant ils sont mal conservés.

On notera qu'en l'absence de mobilier et en raison de la faible profondeur des vestiges recensés ainsi que d'une stratigraphie quasiment uniforme sur l'ensemble des structures découvertes, aucune datation de ces vestiges archéologiques n'a pu être établie.

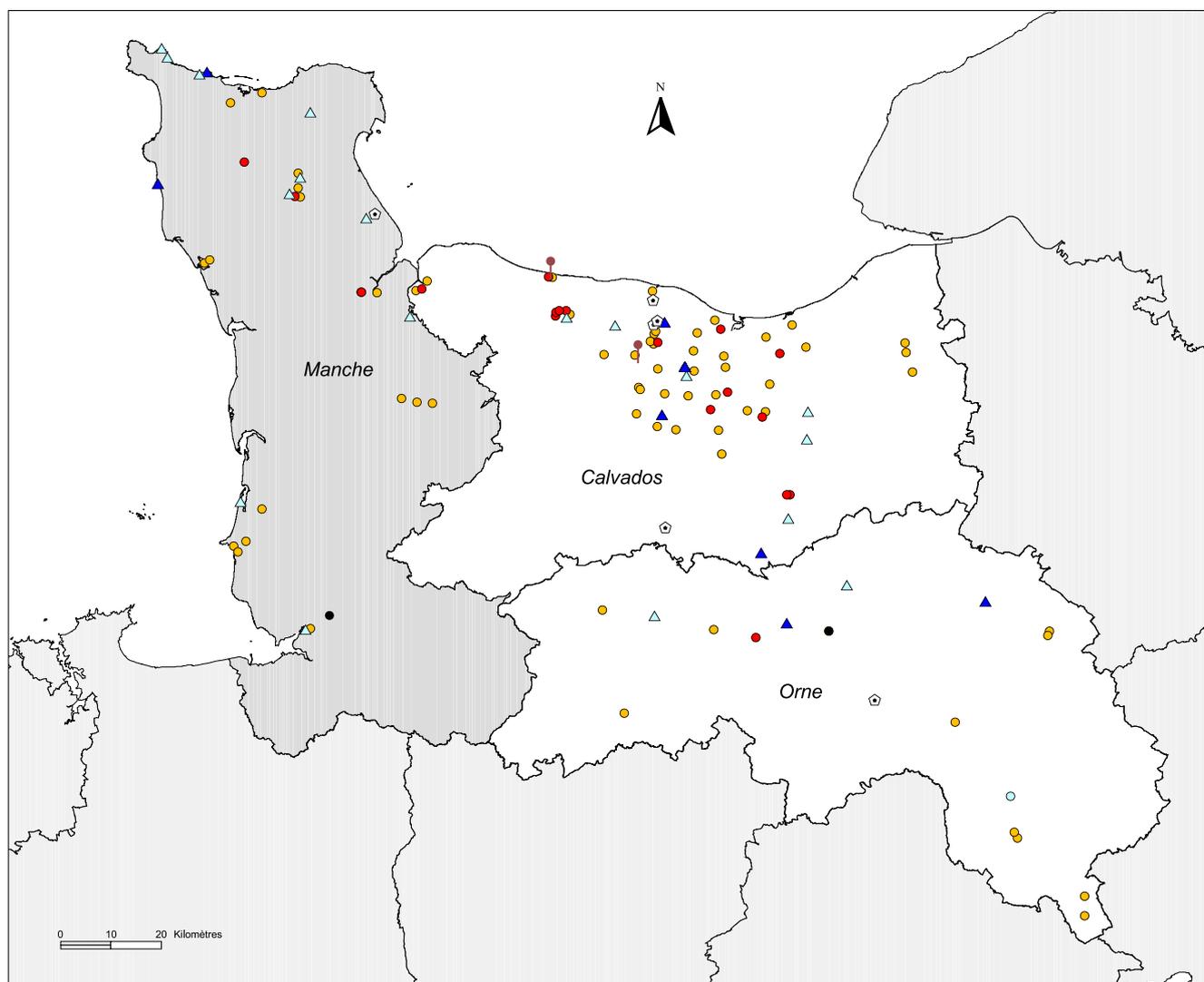
Céline GODARD

BASSE-NORMANDIE MANCHE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations

2 0 1 3



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques ne sont pas reportés sur cette carte

- fouille préventive
- diagnostic
- ▲ fouille programmée
- △ sondage
- ┃ prospection géophysique
- ⌘ programme d'analyses
- surveillance de travaux
- modification de projet

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 3

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	AGNEAUX - L'Hôtel Flanquet	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3364	2423
2	AVRANCHES - 16 rue Boudrie	THIRON Denis (INR)	DIAG	3480	2509
3	AVRANCHES - Le Grand Doyenné	NICOLAS-MÉRY David (COL)	SD	3353	-
4	BRÉHAL - Lotissement les Jardins d'Éden II	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3340	2396
5	BRICQUEVILLE-SUR-MER - Extension mairie	HÉLYE Daniel (BÉN)	ST	-	-
6	BRICQUEVILLE-SUR-MER - Le Vieux Château	HÉLYE Daniel (BÉN)	SD	3505	2485
7	BRILLEVAST - Le Douëtti	FROMONT Nicolas (INR)	SD	3352	-
8	Campagnes gallo-romaines du Centre Cotentin	DI LIBERTO Aurore (BÉN)	PRD	3368	2501
9	CHERBOURG-OCTEVILLE - ZAC de Grimesnil-Monturbert, tranche 2	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3444	2532
10	DIGULLEVILLE - Jardeheu	MARCIGNY Cyril (INR)	SD	3439	-
11	FLOTTEMANVILLE - Le Ruage <i>Opération négative - pas de résumé</i>	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3363	2425
12	FLOTTEMANVILLE - Les Poistils	GODARD Céline (INR)	FPREV	3365	2461
13	FLOTTEMANVILLE et HÉMEVEZ - Sablière du Haut Pitois, tranche 2	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3343	2428
14	GRANVILLE et YQUELON - Zone d'activités du Taillais - La Lande	SÉHIER Élise (INR)	DIAG	3036	2408
15	LA GLACERIE - Gendarmerie <i>Opération 2012</i>	CALIGNY DELAHAYE François (INR)	DIAG	3309	-
16	LE MONT-SAINT-MICHEL - Remparts, tranche 2 <i>Opération 2012</i>	CALIGNY DELAHAYE François (INR)	EB	3267	-
17	LE ROZEL - Le Pou	CLIQUET Dominique (SRA)	FP	3381	2528
18	LIEUSAINT - Le Haut Pitois	BERNARD Vincent (CNRS)	SD	3380	-
19	MÉAUTIS - RD 223	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3314	2394
20	MÉAUTIS - RD 223	SÉHIER Élise (INR)	FPREV	3438	-
21	MONTMARTIN-EN-GRAIGNES - La Raye <i>Pas de résumé</i>	PANTEL Agamemnon	SD	3392	-
22	OMONVILLE-LA-ROGUE - Fort de Led Heu	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	3345	2545

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	PORTBAIL - Église Notre-Dame	BONHOMME Florian (INR)	DIAG	3470	2531
24	PORTBAIL - Le Genestel	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3390	2436
25	SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE - La Grande Pièce, la Pièce à Trois Cornières	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	SD	3334	2486
26	SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE - La Grande Pièce, trésor monétaire	GUIHARD Pierre-Marie (CRAHAM)	PAN	3336	-
27	SAINT-HILAIRE-PETITVILLE - Rue de la Mare <i>Opération négative - pas de résumé</i>	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3348	2427
28	SAINT-LÔ - Rue du Buot	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3481	2533
29	SAINT-LÔ - Technopole aggro 21	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3378	2444
30	SAINT-PAIR-SUR-MER - ZAC des Ardilliers, tranche 1	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3326	2429
31	SAINT-PAIR-SUR-MER - ZAC des Ardilliers, tranche 2 <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3467	2503
32	SOTTEVAST - Le Hameau Saillard	SÉHIER Élise (INR)	FPREV	3324	-
33	TIREPIED - Le Chêne au Loup <i>Modification de projet - pas de résumé</i>	-	MODIF	3106	-
34	TIREPIED - Le Chêne au Loup <i>Modification de projet - pas de résumé</i>	-	MODIF	3105	-
35	TOURLAVILLE - Quartier Chardine	AUBRY Bruno (INR)	DIAG	3475	-
36	URVILLE-NACQUEVILLE - Les Dunes	LEFORT Anthony (INR)	FP	3354	2511
37	URVILLE-NACQUEVILLE - Le Haut de Nacqueville	LEFORT Anthony (INR)	SD	3395	-
38	VALOGNES - Alleaume	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	SD	3355	2510
39	VALOGNES - Rue du Balnéaire	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3459	2479

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▮ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▮ figureront dans le BSR 2014.

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

AGNEAUX
L'Hôtel Flanquet

INDÉTERMINÉ

Le projet de Saint-Lô Agglomération d'aménager 5,3 ha en zone d'activités sur le territoire de la commune d'Agneaux a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains se trouvent aux lieux-dits *l'Hôtel Flanquet*, *La Fouquelinère*, le long de la RN 174, à l'endroit où celle-ci croise la D 148. Ils occupent le sommet du versant de la vallée de la Vire, à 1,5 km à l'ouest de son lit actuel. Le sommet du versant, parcouru de ruisseaux, est vallonné : les terrains qui nous concernent affectent une pente générale nord-sud de 5,8 % de moyenne.

Le diagnostic s'est révélé positif puisque 100 structures ont été inscrites à l'inventaire. Hormis trois fosses rectangulaires et quelques autres creusements peu caractéristiques, il s'agit exclusivement de fossés. Ils sont uniformément comblés d'un limon brun-gris peu ou pas anthropisé et sont orientés comme la trame parcellaire actuelle, sur des axes nord-sud (dans le sens de la pente) et est-ouest (en travers de la pente).

Les fossés mis au jour sont nombreux mais leur indigence mobilière ainsi que la constance de leurs orientations compromettent leur approche chrono-stratigraphique. Le parcellaire actuellement actif est l'héritier pour le moins d'une organisation paysagère déjà en place au début du XIX^e siècle ainsi qu'en témoigne le cadastre de 1836. Certaines structures, aujourd'hui fossiles, ont pu être identifiées comme actives sur l'image cadastrale. Pour le reste, c'est-à-dire pour 80 % des structures, nous sommes devant des traces fossiles qui n'apparaissent pas sur le cadastre ancien. Elles étaient donc déjà fossiles à cette époque. Elles attestent d'états antérieurs de la phase parcellaire encore active aujourd'hui, avec l'effacement d'axes anciennement longs et/ou forts. La seule représentation cumulative à laquelle aboutit le plan masse ne permet pas de débobiner le fil du temps qui se trame en elles.

David FLOTTÉ

AVRANCHES
16 rue Boudrie

MOYEN ÂGE

MODERNE

Préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation par la société SICCA au 16 de la rue Boudrie à Avranches, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison de sa localisation dans le centre antique et médiéval de la ville.

Malgré un contexte archéologique a priori favorable, les résultats de cette opération sont assez limités. Seuls ont été mis en évidence des lambeaux d'occupation probablement médiévale dans la partie nord ouest de

l'emprise ainsi qu'une zone de fosses et de remblais successifs sur une épaisseur de 2,3 à 2,5 m partout ailleurs. Ce remblaiement fait suite à l'exploitation du site en carrière de sable et date vraisemblablement de la fin du Moyen Âge ou l'Époque Moderne.

Denis THIRON

AVRANCHES

Le Grand Doyenné

Dans le cadre des recherches qui se poursuivent au Grand Doyenné, un sondage archéologique a été réalisé, en octobre 2013, afin de vérifier la présence de structures disparues, côté cour, au sud de l'édifice.

À l'époque de sa construction, au XII^e siècle, le Grand Doyenné est un bâtiment constitué par un volume unique qu'occupe une vaste salle d'apparat accessible de plain-pied depuis la cour située au sud et reposant sur une salle basse voûtée prenant appui contre la pente naturelle septentrionale de la ville haute d'Avranches. Or, à l'instar de quelques édifices contemporains, en Normandie et en Angleterre, il était possible de supposer que ce vaste volume de 230 m² possédait, au sud, contre sa façade, un « bas-côté », c'est-à-dire une sorte de galerie de dégagement couverte par un toit en appentis.

Le sondage a consisté en une tranchée perpendiculaire à la façade moderne, reconstruite en 1762, et a permis d'observer divers niveaux d'occupation du site : la présence du pavage du XVIII^e siècle, immédiatement situé sous les graviers de la cour ; puis, immédiatement sous le lit de sable de ces pavés, une couche composée de terre

argileuse, garnie de tessons et de déchets alimentaires, correspondant à la destruction d'un mur imposant situé à 5 mètres de la façade du Grand Doyenné.

Parfaitement parallèle à la façade, ce mur est très imposant : il mesure 1,37 m en épaisseur et ses caractéristiques sont semblables aux maçonneries médiévales du monument, confirmant ainsi qu'il appartient bien à une même phase de construction. Cette structure est vraisemblablement le mur extérieur du bas-côté envisagé. Les fondations du mur ont été repérées à une soixantaine de centimètres seulement sous le sol de la cour, et, à leur contact, un sol damé a pu être repéré.

Ce sondage a donc permis d'étayer sérieusement l'hypothèse selon laquelle le Grand Doyenné se développait bien originellement vers le sud ; si la salle d'apparat possédait 230 m² au sol, il faut à présent envisager qu'un bas-côté d'environ 100 m² la complétait au sud.

David NICOLAS-MÉRY

BRÉHAL

Lotissement les Jardins d'Eden II

Le projet de la société OPIO visant à aménager, sur le territoire de la commune de Bréhal, un lotissement d'habitation baptisé *Les Jardins d'Eden II*, a suscité l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique.

Les limites de l'emprise sont celles de la parcelle ZC 263 laquelle occupe une superficie de 17 422 m². Elle se trouve à 350 m environ à l'est de l'église de ce chef-lieu de canton, à une centaine de mètres au sud de la RD 13, reliant Bréhal à Cérences. Cette parcelle en herbe se trouve aujourd'hui bordée au nord, à l'ouest et au sud par des parcelles urbanisées récemment ou très récemment et agrégées au bourg ancien. C'est dans cette logique d'extension de la zone urbanisée que s'inscrit cet aménagement.

Peu de vestiges ont été mis au jour. Il s'agit de 25 creusements correspondant presque tous à des fossés de quelques décimètres de largeur et au profil en cuvette de quelques décimètres de profondeur. Leur comblement est composé d'un limon brun-gris mêlé de quelques cailloux. Aucun mobilier n'a été recueilli dans ces structures.

Les tronçons de fossés appartiennent à quatre fossés orientés nord-sud. Ces orientations conformes aux orientations actuelles de la trame parcellaire nous les fait interpréter comme les traces fossiles de la phase parcellaire active. Trois de ces fossés s'inscrivent dans le prolongement de limites cadastrales actuellement actives et matérialisées par des structures hors sol. Le quatrième fossé est orienté pareillement aux deux précédents, mais ne semble pas reprendre de limite cadastrale actuelle.

Le reste des fossés, dans la partie sud de la parcelle, obéit à une orientation grossièrement est-ouest. Le premier de ces deux fossés dessine une légère courbe qui n'épouse pas le tracé du chemin creux bordant l'emprise au sud.

Enfin, un ensemble de creusements paraît diverger par rapport à cet ensemble de structures linéaires. Il s'agit d'un angle orienté selon l'axe de la tranchée.

David FLOTTÉ

L'annexion en 1794 par la commune de Bricqueville-sur-Mer de la majorité du territoire de la petite paroisse de Sainte-Marguerite-sur-Mer, sa voisine, modifia sensiblement le tissu social local.

L'une des premières conséquences sera la fermeture au culte de l'église au grand bénéfice de sa voisine qui verra ainsi sa population augmenter de 30 à 40 %. Malgré des travaux onéreux pour l'agrandissement de la nef et la restauration des parties plus anciennes, l'église paroissiale de Bricqueville se révélera très rapidement trop petite et non appropriée à une population de plus de 2000 habitants. Dès 1874, l'abbé Germain, curé du lieu, envisage la construction d'une nouvelle église. Ce projet prend corps en 1876. Pour des raisons financières, la durée des travaux sera plus longue que prévue ; ils ne seront totalement terminés qu'en 1889. Afin de réduire les coûts de construction et de transport des matériaux, décision fut prise de détruire les églises de Bricqueville-sur-Mer et de Sainte-Marguerite et d'employer les pierres à l'édification de la nouvelle. La vente d'une partie du cimetière à un particulier et les alignements routiers réduisirent sa surface d'environ 1/5^e. L'espace laissé vacant a permis à la municipalité de construire une petite mairie (1880). D'une superficie au sol de 70 m² elle ne correspond plus aux besoins d'une commune tournée vers le modernisme. En 2008-2009 un projet d'agrandissement est mis à l'étude.

En 2011, le service régional de l'archéologie interviendra de manière préventive et effectuera quelques sondages. Les travaux de terrassement et de maçonnerie donnèrent lieu à un suivi archéologique pendant un an. Les relevés effectués permirent la localisation de certaines parties de l'église et de rétablir quelques vérités.

Les fondations de la tour du clocher sont identifiées sur plus des trois quarts de leur emprise. Les murs gouttereaux nord et sud ont presque complètement disparu et ne subsistent que sous forme de lambeaux recoupés en de multiples endroits par des canalisations et des conduits de fluide. Nous avons cependant pu identifier trois étapes de construction ou d'aménagement.

Aucun des vestiges repérés ne semble antérieur au XI^e siècle, ils se situent à la jonction avec la reconstruction de la nef au XIX^e siècle. Les maçonneries imposantes du clocher (2 m d'épaisseur) correspondent tout à fait aux tours massives du XIV^e siècle destinées aussi bien à recevoir les cloches qu'à servir de refuge en cas de conflit. L'église fut l'objet de travaux importants tout particulièrement au XVII^e siècle avec la pose d'un pavage dans le chœur de l'église. Nous ignorons si la nef et le clocher étaient aussi dallés, nous n'avons rien retrouvé qui puisse étayer cette éventualité. Un sol en terre battue paraît s'imposer de lui-même.

Les constructions modernes, mairie et salle polyvalente, donnèrent lieu à des périodes différentes au creusement de plusieurs fosses communes. Deux sont localisées. La première à l'ouest de la mairie contemporaine de la construction de celle-ci et la seconde entre la mairie et la salle polyvalente qui date des années 1965-70, époque à laquelle elle fut bâtie, détruisant ainsi tous les niveaux anciens.

Daniel HÉLYE

Le sondage réalisé en 2012 à l'intérieur de la tour dite « le Vieux Château » n'apporta aucun élément probant permettant d'avancer des éléments chronologiques relatifs à la construction de la tour et sur la construction du puits creusé à l'intérieur et qui détruisit la quasi-totalité de la stratigraphie.

La campagne de 2013 a été axée sur le bâti et l'environnement immédiat de la tour, les matériaux utilisés et la méthode employée pour sa construction.

Les relevés topographiques :

Les photos aériennes ainsi que les anciens cadastres laissaient entrevoir d'anciennes limites de parcelles aujourd'hui disparues du fait du remembrement ainsi

que des anomalies dans la végétation. Les relevés topographiques confirmèrent l'existence d'une plate forme d'environ 500 m² pouvant très bien correspondre à l'emplacement d'un ensemble avec un habitat seigneurial, des communs, le tout clos de douves et de fossés. Les comblements successifs nivelèrent le sol à tel point qu'il est impossible d'en délimiter les contours avec précision. Les principales périodes de destructions se situent entre la fin du XVI^e et la première moitié du XIX^e siècle, époques où le « château » servit à la fois de carrière de pierres pour la réfection des chemins vicinaux et de matériaux de construction pour les habitants des environs. Seul l'intérieur de la tour a fait l'objet d'un rehaussement significatif par un apport de terre végétale. Les dénivelés sont faibles, l'amplitude maximum n'excède pas 70 centimètres.

Sondage sud-ouest :

Ce sondage suggère la probable existence d'une petite douve ceinturant la chemise de la tour. Cette douve n'est repérée avec certitude qu'en un seul endroit. Sa largeur semble modeste puisqu'elle n'excède pas les 3 m 50. Les douves sont entourées par un petit muret de contre-escarpe qui repose sur d'anciennes maçonneries éboulées. Cette assise insolite lui assure d'une part une bonne stabilité, et d'autre part évite au constructeur d'avoir à recreuser des fondations.

Le diagnostic réalisé ne permet pas dans l'état actuel de nos recherches de savoir si la contre-escarpe épouse réellement la forme circulaire de la tour et maintient partout le même écartement. Les niveaux inférieurs contiennent d'importants blocs granitiques provenant d'ouvertures, portes et fenêtres tombées dans les douves lors de la démolition de la tour.

Sondage ouest :

L'ouverture d'une petite tranchée à l'extérieur ouest de la tour fait suite aux travaux de 2012 qui avaient révélé

l'existence d'un conduit d'évacuation. La campagne 2013 a confirmé l'existence de latrines à conduit en biais avec rejet direct dans les douves. La conception originale de cette construction pour une résidence au demeurant assez modeste démontre tout le soin apporté par le seigneur à l'hygiène à l'intérieur de sa résidence. Le modèle n'est peut-être pas unique en Normandie, il demeure cependant extrêmement rare dans le département de la Manche.

La stratigraphie se limite à trois niveaux de remblais. Le mobilier se limite au grès bien connu du Domfrontais et à deux fragments de pavés vernissés. Aucun élément de datation n'a été retrouvé dans cette zone.

S'il est encore prématuré de définir avec précision l'usage et la position de cette tour dans un ensemble aristocratique beaucoup plus vaste, l'hypothèse d'une guette ou donjon isolé semble la plus probable.

Daniel HÉLYE

NÉOLITHIQUE

BRILLEVAST Le Douëtti

Des sondages programmés ont été réalisés au Douëtti dans le but de rechercher des traces d'extraction d'une roche, la mylonite, utilisée au Néolithique ancien pour la confection de bracelets. À proximité immédiate des sondages, un site de production avait été découvert, en 2009, par L. Jeanne et son équipe, au niveau de la confluence de la Saire et de l'un de ses affluents, le Courray. Il a livré plusieurs centaines de pièces techniques et des outils dont la nature suggérait la proximité du lieu d'extraction du matériau.

Des prospections pédestres ont donc été réalisées débouchant sur la découverte d'une zone potentielle d'affleurement de mylonite, en amont du site producteur, sur la rive est du Courray. À ce niveau, le lit du ruisseau se charge en fragments de mylonite lesquels disparaissent plus en amont et se raréfient en aval. Une recherche attentive sur le versant, au droit de la concentration établie dans le ruisseau, permet d'y retrouver de nombreux fragments de mylonite.

Les six sondages ouverts (28 m²) n'ont pas permis d'atteindre l'affleurement de mylonite peut-être pour des problèmes de positionnement mais aussi en raison du manque de temps et pour des raisons de sécurité. Cependant, il est fort probable qu'il se trouve entre les sondages 1, 2, 3, d'une part, et le 5, d'autre part. En effet, ces sondages ont livré énormément de blocs de mylonite en position remaniée, dont certains portent indubitablement des traces d'extraction. Ces rebuts semblent combler une dépression qui pourrait correspondre au négatif d'exploitation de la mylonite. Ils ont également glissé sur le versant soit naturellement, par

érosion, soit par la volonté des carriers qui les auraient rejetés. Il s'en retrouve ainsi sur une épaisseur de 20 cm dans le sondage 6 réalisé en bas de pente. C'est au niveau du sondage 2 que l'accumulation de déchets est la plus imposante, 1,20 m d'épaisseur. Il s'agit d'un éboulis stratifié à dominante pierreuse avec dans sa partie supérieure un limon qui disparaît à sa base. Les blocs sont essentiellement en mylonite avec quelques-uns en schiste briovérien qui forme l'encaissant de la mylonite. Ils mesurent de quelques millimètres à plusieurs décimètres de longueur. Cette accumulation repose sur le schiste briovérien en place et sur ces altérites. Dans le sondage 3, le substrat remonte et l'accumulation de déchets se réduit à une trentaine de centimètres. L'accumulation n'occupe que la moitié sud du sondage 5, avec un épaissement dans cette direction pour atteindre au moins 50 cm d'épaisseur. La configuration est similaire dans le sondage 1 avec une densité de blocs qui augmente du sud vers le nord où elle atteint au moins 50 cm d'épaisseur. Dans les sondages 1 et 5, l'accumulation repose en partie sur des horizons limoneux qui la recouvrent. Ils ont pu être remaniés lors de l'extraction ou par la suite. Le sondage 4 est en dehors de la zone d'accumulation des déchets. Avec une petite carrière en pied de versant, il permet d'observer le schiste briovérien en place et ses altérites. D'un point de vue géologique, la mylonite constitue des filons dans le schiste qui suivent sa fracturation. Ainsi celui exploité a probablement une direction est/ouest et un pendage vers le sud.

Une sélection de déchets (1,6 tonnes) a été lavée et observée. Les éléments en mylonite dominants sont des déchets : blocs bruts - ou avec de rares enlèvements -

*Accumulations de déchets liées
à l'extraction*



Fig. 34 - BRILLEVAST, le Douëtti (clichés et plan N. Fromont, Inrap).

esquilles, blocs débités, éclats et blocs encochés. Une soixantaine de disques irréguliers, premier stade de la transformation du support en anneaux, sont reconnus avec

plus ou moins de certitudes. S'y ajoutent des percuteurs, également réalisés à partir de galets, ainsi qu'un fragment de lame en silex du Cinglais.

Même si aucun front de taille de la mylonite n'a été retrouvé, il s'agit d'une zone d'extraction destinée à alimenter le site de production découvert à 200 m. Ce matériau se retrouve sous forme d'anneaux jusque sur des sites de la vallée de la Seine, c'est dire l'importance des productions qui ont dû être réalisées par les sites tels celui du Douëtti. De

nouvelles investigations sur la carrière devront néanmoins être menées pour mieux en comprendre le fonctionnement.

Nicolas FROMONT et Catherine DODEMAN

GAULE ROMAINE

Les campagnes gallo-romaines du Centre-Cotentin

Le Centre-Cotentin, entre Coutances et Valognes du nord au sud et entre Portbail et Carentan de l'est à l'ouest, présente la particularité de ne faire l'objet d'aucune fouille se rapportant à l'époque antique et ce, depuis plus de 150 ans.

En effet, la Carte archéologique de la Manche recense les découvertes des érudits du XIX^e siècle et révèle que cette région recèle des vestiges antiques dans un bon nombre de communes. Une prospection, réalisée dans le cadre d'un master 2, couvrant une soixantaine de communes, a été menée afin de vérifier les dires de ces antiquaires. Dans certaines parcelles, la prospection a été rendue difficile voire impossible par les mauvaises conditions de visibilité (aménagement urbain, tapis végétal dense...).

Cependant, de belles découvertes sont à mentionner et prouvent ainsi la nécessité de s'intéresser davantage à cette région trop longtemps négligée. La commune de Saint-Jores par exemple, qui a déjà fait l'objet d'une campagne de prospection (master 1 - 2012), a révélé

cette année un alignement de tuiles à rebords conduisant à une zone de rubéfaction dont des probables rejets de verres ont été ramassés. La commune de Cretteville, à environ 7 km de Saint-Jores, a abouti à de nombreuses découvertes dont une plausible *villa*, déjà évoquée par Charles Duhérissier de Gerville au XIX^e siècle, où le ramassage en surface confirme la présence de tuiles à rebord, d'huîtres, de moellons etc. mais très peu de céramiques. À Saint-Côme-du-mont et à Carentan, deux tessons de sigillés ont été repérés. À Fresville, des enclos supposés protohistoriques ont été décelés par vues aériennes.

La prospection qui a été menée a su démontrer la présence de vestiges antiques, confirmant ainsi les recherches menées il y a un siècle et demi. Ces résultats nécessitent maintenant une recherche plus approfondie envisagée dans les années qui vont suivre.

Aurore DI LIBERTO



Fig. 35 - SAINT-JORES, rivière de la Senelle. Alignement de tuiles à rebord (cliché A. Di Liberto).



Fig. 36 - FRESVILLE, le Houelbec. Traces de trois enclos repérés sur clichés de l'IGN.

CHERBOURG-OCTEVILLE ZAC de Grimesnil-Monturbert, tranche 2

MULTIPLE

Essentiellement voués au logement, les 36 ha de la ZAC de Grimesnil-Monturbert constitueront un nouveau quartier de Cherbourg-Octeville, sur les hauteurs de la ville. Ils se logent dans une enclave rurale du tissu urbain, où subsiste un bocage dense, non remembré.

Le diagnostic archéologique de la seconde tranche d'aménagement, qui totalise 25,5 ha, a d'abord fait ressortir les vestiges des états antérieurs de ce paysage. Deux grandes parcellisations ont été mises en évidence, qui se discernent surtout par la position stratigraphique de leurs éléments dans un sol très érodé, mais parfaitement lisible.

En usage dans les quatre siècles qui encadrent le changement d'ère, la plus ancienne de ces deux parcellisations se caractérise par de longues limites fossoyées, repérées sur 400 à 600 m, et par de vastes parcelles, estimées à 4 ou 5 ha. Le plan se calque sur la topographie : une limite marque l'axe d'un ancien talweg, une autre marque le tracé d'une rupture de pente ; cette dernière pourrait clôturer toute la crête d'Octeville. Plusieurs enclos intègrent ce cadre fortement desserré, au sud et à l'est de l'emprise. En sommet de crête, au sud, ce

sont deux ou trois espaces qui paraissent ouverts, mais qui s'appuyaient peut-être sur des reliefs aujourd'hui disparus ; l'angle d'un puissant fossé y atteste la constitution de clôtures. En bas de pente, à l'est, c'est plus certainement un enclos unique, qu'entoure un parcellaire isocline, restreint à ses abords immédiats ; la ceinture fossoyée est là aussi imposante. Aucun de ces espaces ne compte de fosses ou de trous de poteau, et seul un fossé a livré des tessons protohistoriques : il voisine l'enclos méridional, et contenait un grand fragment d'une jatte à profil sinueux caractéristique de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale (250/150 av. J.-C.).

Un troisième enclos appartient au réseau ancien, à l'ouest de l'emprise. Il est appuyé contre l'une des longues limites fossoyées, mais nous ne savons pas s'il s'accompagne d'autres espaces. Au sein de cette clôture ont été exhumés les vestiges d'un bâti sur fondations empierrées. Le plan est un simple rectangle de 11,80 m par 9, mais les murs se lisent par des tranchées fortement épierrées et très érodées. Si la ruine se mêle à quelques mobiliers antiques, c'est la céramique recueillie dans le fossé d'enclos qui fournit une datation précise : elle est abondante, et quoique dépourvue d'importations, elle peut être rapportée à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e.



Fig. 37 - CHERBOURG-OCTEVILLE, ZAC de Grimesnil-Monturbert.
Plan synthétique des structures (topographie M. Besnard, Inrap, et cabinet Eodis).

Pas un de ces pôles ne peut être lu comme résidentiel : les enclos laténiens, de même que l'enclos antique, renvoient à des activités agricoles qu'il faut comprendre dans la marge des habitations. Extérieures à l'emprise, celles-ci restent inconnues, et pourraient avoir disparu avec l'urbanisation récente. Mais il convient d'escompter leur préservation à l'ouest de l'emprise, où les terres agricoles ne sont pas encore urbanisées.

La plus récente des parcellisations se calque partiellement sur la précédente : quelques fossés montrent une certaine continuité entre les deux réseaux, à l'ouest de l'emprise, autour de l'enclos antique. Toutefois, la plupart participent du parcellaire actuel. Ils concordent avec des limites portées sur le plan cadastral de 1813, ou détruites lors de travaux réalisés en 1944 ; ils les prolongent, ou les complètent. Un imposant fossé s'en détache, que suivent certaines haies, mais qui ne constitue plus ensuite qu'une limite fossile. Long d'environ 650 m, il recoupe toute la parcellisation précédente dans la moitié sud-est de l'emprise ; il y dessine un axe majeur du réseau récent, peut-être mis en place au XIII^e siècle : le tesson qui le laisse entendre montre du moins que le secteur est fréquenté dans le dernier tiers de la période médiévale. La seconde parcellisation est donc en usage au moins depuis la fin de la période moderne.

Aux vestiges des deux parcellisations s'ajoutent les restes d'une position fortifiée établie pour l'armée allemande au printemps 1944. Signalée par un vaste blockhaus, elle se compose surtout de fosses et de tranchées, que nos ouvertures ont fort peu touchées, mais qu'une photographie aérienne prise en 1947 permet de reconnaître. L'ensemble intègre un quadrilatère de 1,4 ha qui s'appuie sur le bocage : les haies doublées de tranchées forment la première ligne de la défense, et de petits blockhaus individuels, ou tobrouks, en sont les points d'appuis. À l'angle ouest de cette fortification, devant le secteur conquis par l'armée américaine au soir du 23 juin 1944, un réseau de tranchées dessine deux lignes de défense supplémentaires.

Bien que le recensement des positions allemandes établies en France au cours de la Seconde Guerre mondiale ne soit pas encore abouti, cette documentation a permis de reconnaître ici une position de l'artillerie anti-aérienne, réunissant un poste de commandement et, probablement, l'une de ses batteries, dont le fonctionnement reste mal documenté.



Fig. 38 - CHERBOURG-OCTEVILLE, ZAC de Grimesnil-Monturbert.

1 : Vue aérienne du blockhaus principal.

2 : Dégagement partiel du blockhaus.

3 : Dégagement d'un tobrouk au pied d'une haie.

4 : Décapage autour d'un tobrouk
(clichés L. Le Gaillard, Inrap).

DIGULLEVILLE

Jardeheu

NÉOLITHIQUE

BRONZE

La pointe de Jardeheu constitue l'avancée extrême dans la mer de la commune de Digulleville, sur la côte nord-est de la Hague. Le site a été le théâtre, à défaut d'investigations systématiques, de découvertes archéologiques ponctuelles et, le plus souvent, à peu près inédites, de la fin du XIX^e siècle aux décennies 1950 et 1960. La mise au jour de deux structures de combustion dans la microfalaise littorale de l'anse de la Gravette, au sud-est de la pointe de Jardeheu, à la faveur de l'érosion marine de l'hiver 1983-1984, a entraîné une rapide intervention de sauvetage, en avril 1984. Depuis cette date, le site fait l'objet d'une surveillance régulière, exercée au rythme des tempêtes,

et de nombreuses structures archéologiques ont pu être observées. Ces dernières documentent toutes les périodes du Paléolithique moyen à l'époque contemporaine. Certaines de ces structures sont des foyers qui, en dépit d'une certaine variabilité de détails, présentent la même morphologie générale (foyers à pierres chauffées). Le corpus disponible est maintenant de 10 individus (dont les dates isotopiques concernent le Mésolithique et le Néolithique moyen II), le dernier ayant été fouillé dans le cadre du PCR « Histoire et Archéologie de la Presqu'île de La Hague », en juillet 2008.

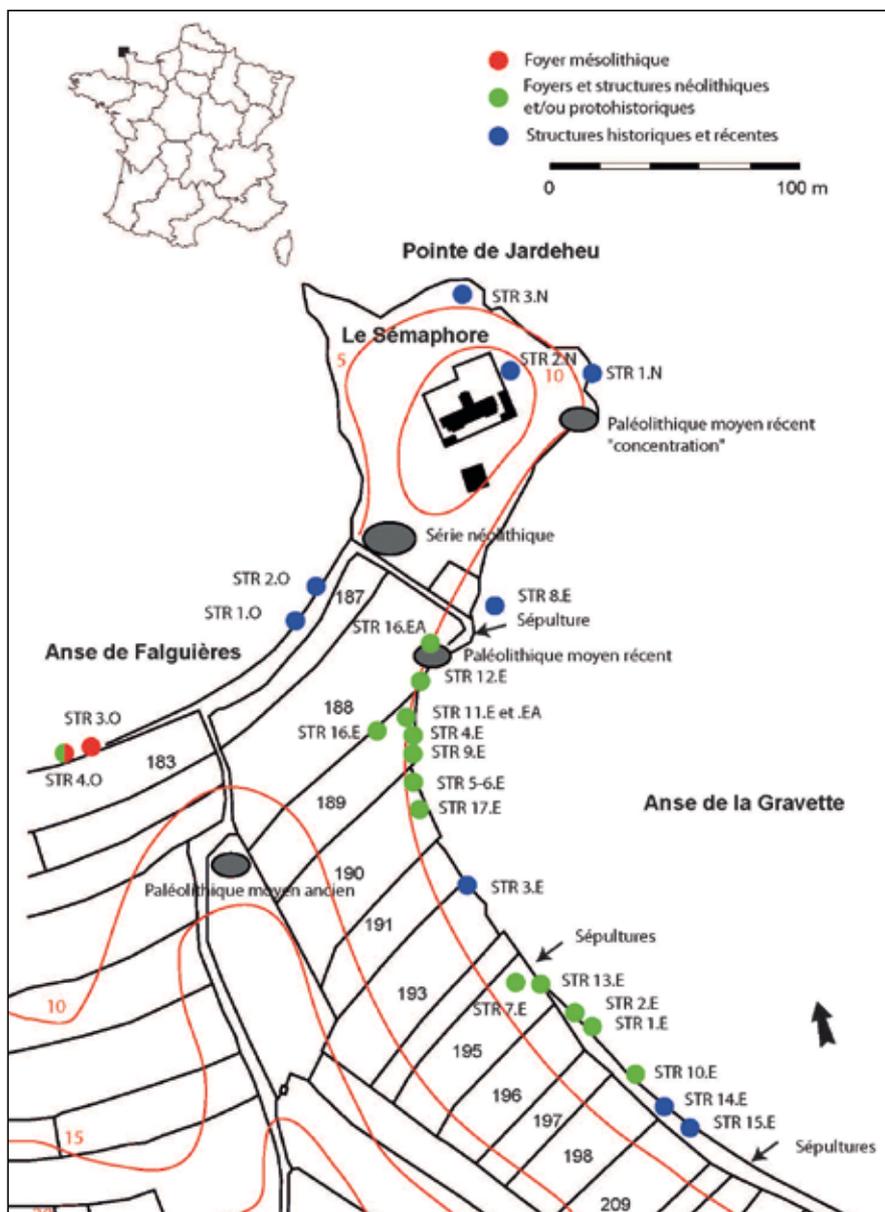


Fig. 39 - DIGULLEVILLE, Jardeheu. Occupations et foyers néolithiques, plan réactualisé (DAO V. Motte).

De manière à mieux cerner le potentiel du site, la nature des occupations et l'état de conservation des structures, une série de sondages sur le plateau encore disponible entre les microfalaises a été programmée en 2013. Ils ont porté sur l'isthme de la presqu'île de Jardeheu sur les parcelles AB188 et AB189. Cette rapide intervention a permis la découverte de deux ensembles archéologiques. Le plus ancien, situé en vis-à-vis des foyers du Néolithique moyen II, est caractérisé par un vieux sol, pour partie tronqué, dont les éléments mobiliers découverts sont contemporains des foyers mis au jour sur les microfalaises. Ce vieux sol, piégé sous près d'un demi-mètre de colluvion, est encore conservé sur un peu moins de 1000 m² et aucune structure n'a été détectée lors des sondages. Un charbon de bois prélevé au sein de cette unité stratigraphique a fait l'objet d'une mesure d'âge (Beta 359501 : 5330+/-30 BP) contemporaine de deux des foyers fouillés dans les années 80 (foyer 11E et 17E). À une date plus récente, le site est réinvesti par un réseau de fossés formant un parcellaire, dont les axes structurants sont orientés nord-est/sud-ouest. Ces fossés ont livré dans la partie inférieure de leurs comblements du mobilier attribué au Bronze ancien 2, leurs parties sommitales ont fait l'objet d'un rebouchage rapide accompagné d'une

importante activité de combustion (brûlis ? destruction de haies ?). Un prélèvement de charbons de bois a là aussi été daté par ¹⁴C, fournissant un calage chronologique pour cette phase d'abandon du site au Bronze final dans son étape moyenne (Beta 359499 : 2870+/-30 BP), en accord avec les modèles développés à l'échelle régionale qui voit la création des parcellaires au cours du Bronze ancien souvent abandonnés à l'âge du Bronze final (comme à Tatihou, Bernières-sur-Mer, Cairon etc.).

Ces premières données acquises à Jardeheu permettent de mieux mesurer le potentiel archéologique de la presqu'île de Jardeheu. La poursuite des opérations dans les années à venir, au rythme de trois ou quatre parcelles par an, devrait à terme nous offrir une vision dynamique des occupations humaines sur ce petit territoire de la Hague. Résultat qu'il restera à confronter aux enregistrements paléoenvironnementaux de l'anse Saint-Martin et aux modèles d'occupation développés récemment à l'échelle de la Hague.

Gérard FOSSE, Cyril MARCIGNY
et Gérard VILGRAIN-BAZIN

FLOTTEMANVILLE

Les Poistils

FER

L'opération de fouille archéologique préventive menée sur la commune de Flottemanville-Bocage, au lieu-dit « Les Poistils », fait suite à un projet d'extension de carrière initié par la SABCO (Société des Sablières du Cotentin). Le diagnostic archéologique réalisé par Laurent Paez-Rezende (Inrap) en mars 2012 sur une superficie de 2,5 ha avait révélé un puissant enclos fossoyé délimitant

une enceinte quadrangulaire de 13 000 m² datée de La Tène finale. La première phase de l'opération de fouille menée en avril 2013 portait sur une surface de 1000 m² correspondant à l'emplacement du futur convoyeur de la carrière. Une seconde phase de fouille, relative aux 2,4 ha restants, sera quant à elle réalisée ultérieurement.

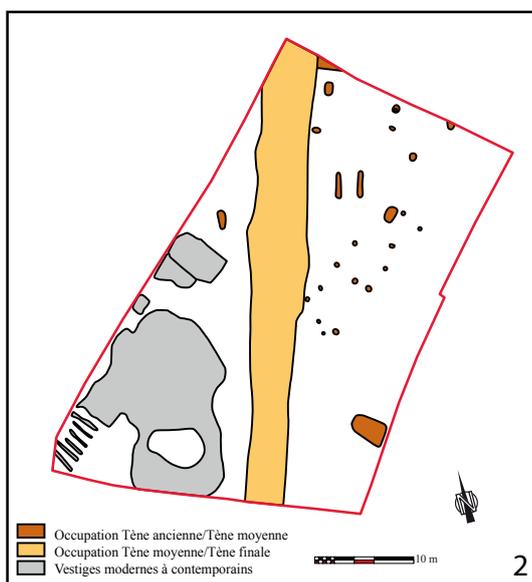
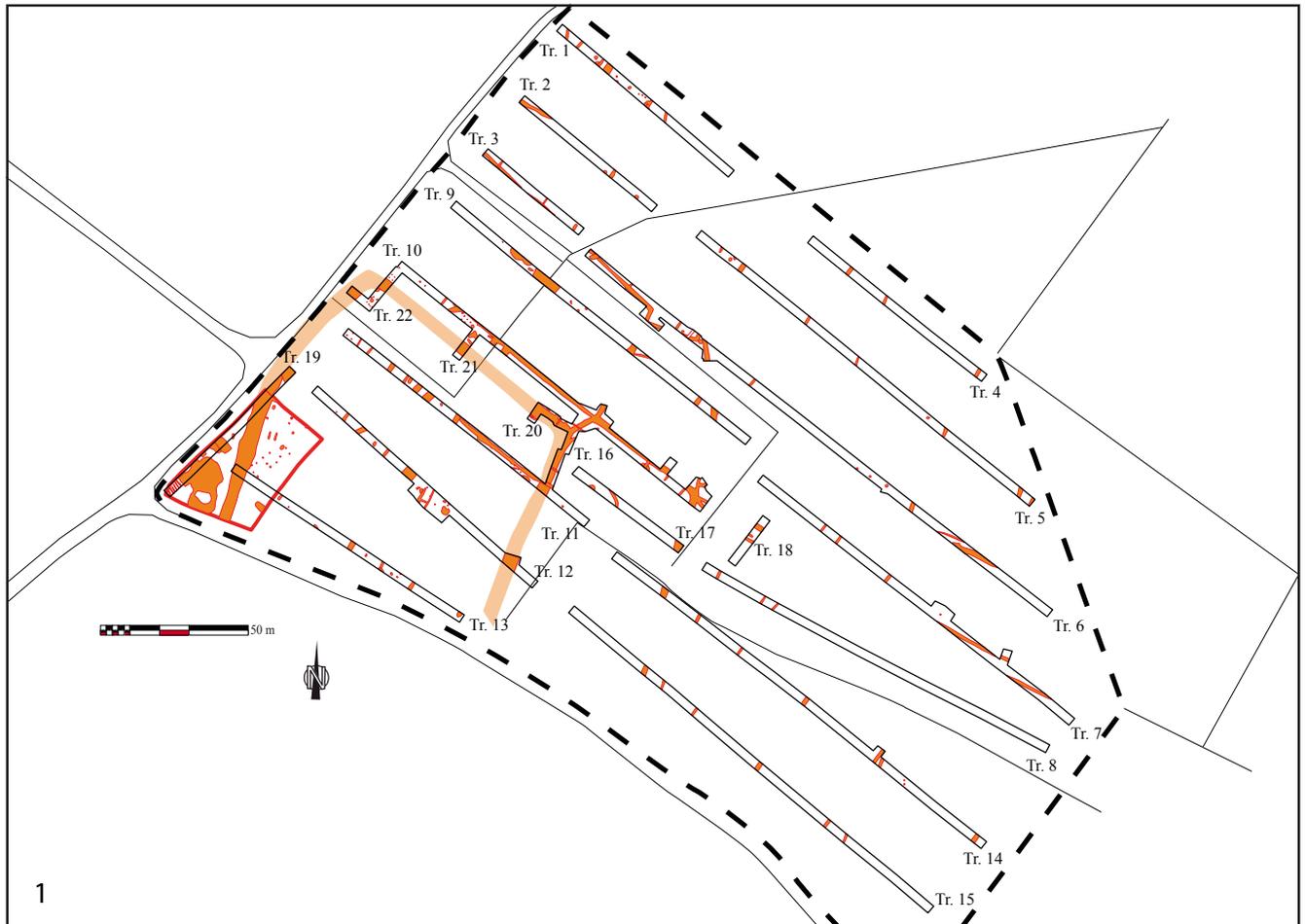


Fig. 40 - FLOTTEMANVILLE, les Poistils. 1 : Plan du diagnostic et localisation de la fouille (en rouge). 2 : Plan phasé de la fouille. 3 : Coupe sud du fossé de l'enclos (relevés topographiques L. Vipard, Inrap - DAO et cliché C. Godard, Inrap).

Localisée au sud-ouest des parcelles diagnostiquées, l'opération archéologique a permis de mettre en évidence un segment du fossé d'enclos préalablement identifié ainsi qu'une trentaine de structures domestiques, principalement en creux. Deux phases d'occupations protohistoriques distinctes et une présence contemporaine au sud de l'emprise de fouille (fosses d'extraction de sable du XVIII^e au XIX^e) ont ainsi pu être observées.

La première phase d'occupation, comprise entre La Tène ancienne et La Tène moyenne (402-210 avant J.-C.), est caractérisée par un grenier sur six poteaux et sablières basses ainsi que par la présence d'un grand bâtiment quadrangulaire (possible bâtiment d'habitation) et de quelques fosses. Un autre segment de fossé, au nord de l'emprise, pourrait également appartenir à un ancien parcellaire ou à une partition interne de la même période. La seconde phase d'occupation est quant à elle représentée par un segment du grand fossé d'enclos, qui traverse l'emprise de fouille dans un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest. D'une largeur variant entre 3,50 et 5,80 m, il possède un profil en V et une profondeur maximale de 2,30 m. Le fossé d'enclos a livré l'essentiel du mobilier céramique, illustré à la fois par une céramique locale soignée et une céramique d'importation dont la typologie permet de rattacher cette imposante structure à la transition de La Tène moyenne et de La Tène finale (150-75 avant J.-C.).

Si les établissements ruraux enclos de formes quadrangulaires sont fréquents dans la Plaine de Caen à la fin de l'âge du Fer (à l'image du site de « L'Étoile » à Mondeville ou d'Iffs « Object'ifs Sud »), nos connaissances sur ce type d'occupation dans la Manche sont moins documentées. La vaste superficie affichée par l'enceinte de Flottemanville (plus d'un hectare) rappelle les sites de Fleury-sur-Orne « La Casse » ou de Courseulles-sur-Mer « La Fosse Touzé » mais n'offre pas encore de comparaison avec les sites du Cotentin. La présence de mobilier d'importation ainsi que la superficie de l'occupation et son enceinte puissante pourraient indiquer un statut aisé. Toutefois, en l'absence de vestiges plus déterminants (éléments de parure, monnaies, pratiques culturelles et organisation interne poussée), il pourrait également s'agir ici d'un centre de collecte ou de redistribution ou bien d'un habitat groupé. La seconde phase de fouille du site des « Poistils » permettra ainsi de préciser l'organisation générale du site, d'en préciser son statut et d'apporter de nouvelles données sur les sites de l'âge du Fer dans la Manche, et en particulier sur les établissements ruraux enclos.

Céline GODARD

INDÉTERMINÉ

FLOTTEMANVILLE et HÉMEVEZ **Sablère du Haut Pitois - tranche 2**

Cette intervention s'inscrit dans le suivi archéologique des extensions de la carrière SABCO. De part et d'autre du Merderet, les opérations d'archéologie préventive se succèdent depuis 2004 et concernent principalement le territoire communal de Flottemanville.

Cette deuxième tranche de diagnostic apporte un complément d'information sur l'environnement du complexe d'enclos décelé lors du diagnostic de 2012 (tranche 1). Les réseaux de fossés à vocation

parcellaire qu'elle contribue à documenter sur les plans morphologiques et, dans une moindre mesure, chronologiques, évoquent une origine ancienne de l'organisation des paysages dont les découpages actuels en sont à l'évidence les héritiers sur ce secteur de la vallée du Merderet.

Laurent PAEZ-REZENDE, Jan VERON
et Laurent VIPARD

PROTOHISTOIRE

GRANVILLE et YQUELON **Zone d'activités du Taillais - La Lande**

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités par la communauté de communes du Pays Granvillais, sur le territoire des communes de Granville et Yquelon, au lieu dit « La Lande », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique.

Ce projet couvre une superficie de 99 298 m². Les terrains, inscrits en milieu rural, regroupent 17 parcelles (15 sur Yquelon ; 2 sur Granville) correspondant à des champs en friches ou en herbes. Au terme du diagnostic, quarante-

deux tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé deux cents entités archéologiques, fossoyées pour la quasi-totalité, allant de la protohistoire à la période contemporaine. Il s'agit principalement de reliquats parcellaires visant à diviser le territoire.

C'est dans un paysage de bocage que sont inscrits les terrains. Actuellement, les limites parcellaires, organisées sur les orientations cardinales, sont matérialisées par des talus plantés qui définissent dix-sept parcelles. Tous les

talus correspondent à une limite administrative figurant sur le cadastre actuel ; en revanche, tous les traits cadastraux mis au jour ne correspondent pas à une limite matérialisée hors sol et visible dans le paysage. La superposition du plan cadastral napoléonien et du cadastre actuel laisse apparaître que les limites actuelles sont héritées au moins de leur figuration datant de 1812. Depuis cette date, on observe divers remembrements dont la tendance consiste à agrandir les parcelles en les réunissant afin de pouvoir labourer ou cultiver un lot de terre plus important, par exemple. Pour autant, rien de fondamental ne change durant la période contemporaine dans l'organisation du paysage en termes d'orientation et de pérennité des limites.

L'analyse des structures fossoyées fossiles, réalisées entre autres au travers des orientations de leur tracé, laisse apparaître un réseau parcellaire non représenté sur le cadastre napoléonien. Ce réseau semble subdiviser les parcelles actives ou présentes sur le cadastre de 1812 créant ainsi des propriétés terriennes de plus petites surfaces. Si dans certains cas, il n'a pas été possible de vérifier si ces fossés outrepassaient ou non les limites parcellaires actuelles, il a pu être constaté que cette nouvelle trame fossoyée ne répond pas toujours aux limites strictes présentes sur le cadastre de 1812 mais s'articule avec un quadrillage orthogonal dont l'orientation est quasi identique à l'orientation des limites cadastrales mais dont la topographie diffère. Les fossés de cette trame peuvent être hiérarchisés selon leur taille. Les plus petites structures (nord-nord-ouest/sud-sud-est) prennent comme point de départ ou comme point d'arrêt les fossés de plus grandes ampleurs (sud-ouest-ouest/nord-est-est). Cette trame fossoyée apparaît être antérieure au réseau napoléonien ; reste la question de son origine ? L'une des problématiques du site a été la détection de mobilier archéologique datant extrêmement rare dans les comblements. Les seuls indices dont nous disposons ici sont la découverte de quelques tessons de céramique protohistorique, du second âge du Fer, au sein de quelques fossés. Ces entités, si leur origine est fondée, sont les reliquats d'une occupation protohistorique ou du moins d'une délimitation de l'espace à cette période ;

délimitation qui entraîne nécessairement une occupation dans l'environnement immédiat du secteur diagnostiqué.

Une autre phase de maillage parcellaire a pu être caractérisée à partir des fossés discordants par rapport aux orientations de la phase actuelle. Elle est principalement représentée par un faisceau de deux à trois structures fossoyées dont l'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest se développe sur plus de 150 m. Cet axe traverse de nombreux talus et limites parcellaires figurant sur les cadastres napoléonien et actuel. Par ailleurs, il est accompagné d'une série de petits fossés dont l'orientation est également discordante par rapport à l'ensemble actuel. Là encore, la question de l'origine de cette phase parcellaire doit être posée. Deux éléments viennent conforter une origine ancienne : la découverte d'un percuteur en silex au sein de l'un des fossés ainsi que la mise au jour de céramique gallo-romaine à proximité immédiate du faisceau de fossés. Ce sont là les seuls éléments nous permettant d'avoir une approche chronologique de ce maillage parcellaire qui apparaît en totale disjonction avec les deux phases vues précédemment. Diverses questions se posent donc quant à la mise en place du réseau parcellaire à travers le temps ; ainsi que sur la disjonction totale des deux phases enregistrées comme étant les plus anciennes puisque quelques fossés attribués à l'héritage de la phase actuelle sur le critère de l'orientation semblent participer à une occupation protohistorique, vraisemblablement laténienne.

Outre les vestiges de réseaux fossoyés, le diagnostic archéologique a mis en évidence un lot de fosses et quelques trous de poteau non datés. Les trous de poteau, peu nombreux, sont éparés sur le site et ne matérialisent aucun ensemble ou organisation. Les fosses quant à elles sont de deux types : les fosses à caractères anthropiques mais dont la fonction n'a pu être définie, à l'exception d'une grande fosse d'extraction au nord-est du site, et les fosses de plantations (chablis). Ces dernières matérialisent l'existence d'un ancien verger sur les terrains.

Élise SÉHIER

LA GLACERIE Gendarmerie

MODERNE
CONTEMPORAIN

La construction d'une nouvelle gendarmerie à La Glacerie a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en raison de la localisation du projet sur l'emprise du camp de prisonniers de guerre identifié en 2006 et dont une partie a fait l'objet d'une fouille préventive en 2008. Les missions de photographies aériennes réalisées en août 1947 montrent, sur les parcelles concernées par le projet, des aménagements principalement représentés par un système de voiries qui, aujourd'hui, forment des micro-reliefs dans les herbages.

Si la majeure partie des vestiges peut être rattachée à l'aménagement du camp de prisonniers, l'opération a permis de mettre en évidence des vestiges d'occupations antérieures matérialisées principalement par des réseaux de fossés et quelques trous de poteau. Ces structures ont cependant livré très peu de mobilier permettant de fournir des éléments de datation. Quelques tessons attribuables à l'âge du Fer ont été recueillis dans deux structures appartenant clairement à une phase postérieure ainsi que dans un niveau de limon brun. Le faible nombre de tessons

et le fait qu'ils aient été trouvés en plusieurs points de l'emprise du diagnostic ne permettent pas de conclure à la présence d'un établissement laténien sur ce secteur.

Une série de fossés peut être rattachée au parcellaire moderne tel qu'il apparaît sur le cadastre napoléonien de 1813. Un ancien chemin déjà abandonné au début du XIX^e siècle a également été identifié. Son tracé reste cependant reconnaissable sur le cadastre napoléonien grâce aux limites parcellaires et peut être ainsi restitué sur plusieurs centaines de mètres.

Les aménagements liés au camp de prisonniers sont principalement représentés par les voiries reconnues en photographies aériennes. Le réseau est constitué d'une voirie périphérique délimitant un trapèze rectangle et formée d'un épais empierrement compact de blocs et de moellons de grès et de galets. Des pistes secondaires constituées exclusivement de galets sont régulièrement réparties

sur l'emprise délimitée par la voirie principale. Hormis la fondation d'un bâtiment en pierres et l'emplacement d'une ancienne cuve à carburant, aucune autre structure n'a été relevée en lien avec ce réseau. L'organisation des voiries suggère que la parcelle était utilisée comme lieu de stationnement des véhicules utilisés pour le transport des prisonniers sur les différents chantiers de déminage et de démolition. Dans les sondages réalisés au nord-est de cette parcelle, sur l'emprise d'une future voirie, ont été mises au jour deux plateformes devant accueillir des hangars et la trace d'une cabane de prisonniers, matérialisée par une fosse quadrangulaire au fond de laquelle ont été reconnus les vestiges d'un caillebotis recouvert par d'importants fragments de toile goudronnée provenant de la couverture de la structure.

François CALIGNY DELAHAYE

MOYEN ÂGE

LE MONT-SAINT-MICHEL

Remparts, tranche 2

Une opération d'étude du bâti et de suivi archéologique a été menée sur le chantier de restauration des fortifications du Mont-Saint-Michel réalisé dans le cadre du rétablissement du caractère maritime du site (tranche 2 : Tour Gabriel, courtine sud des Fanils, Tour Basse et rempart nord du village). Cette opération vient en complément de l'étude préalable menée en 2001.

La Tour Gabriel

Reprenant un projet initié en 1479, le lieutenant du roi, Gabriel du Puy, fait construire en 1529 une grosse tour circulaire dans l'angle sud-ouest des Fanils pour défendre les escarpements ouest du rocher et le Couesnon. Cette tour est dotée de canonnières réparties sur trois niveaux. En dépit de l'ajout d'un moulin à vent au cours du XVII^e siècle par les moines mauristes, puis les restaurations engagées par Édouard Corroyer et Paul Gout dans sa partie sommitale, l'édifice est remarquablement bien conservé et la lecture des élévations démontre que l'ouvrage a été identifié en une seule campagne et n'a pas fait l'objet de modification. En outre, aucune trace d'une précédente tour qui aurait été construite en 1479 n'a été mise en évidence.

La courtine sud des Fanils

La courtine sud conserve des éléments de la fortification primitive des Fanils (XIII^e siècle). Il s'agit, entre autres, de l'angle sud-ouest de la première enceinte parfaitement identifiable au droit de la Tour Gabriel et situé dans le prolongement de la courtine occidentale montant vers l'abbaye. Plusieurs dispositifs de défense (archères) ont été identifiés partiellement masqués par des épaissements de parement modernes. À l'est, l'ancienne Tour des Pêcheurs assurait la défense de l'entrée des Fanils aménagée dans la courtine est de l'enceinte. Bien que détruite en 1828, une partie de son élévation est conservée

dans l'espace compris entre l'avancée des Fanils et le bâtiment de la Caserne. On y remarque les traces d'une archère dont la fente a été partiellement condamnée lors de la construction de l'avancée au début du XVI^e siècle.

La Tour Basse et l'ancien bastion

La Tour Basse a été construite en 1732 à l'emplacement d'un ancien bastion édifié en 1493 et détruit par l'action des courants marins à la fin du XVII^e siècle. Cependant, des vestiges de cet ancien ouvrage sont conservés sur la Tour Basse : portion du mur de refend du bastion réemployé dans l'élévation sud de la tour ; mur gouttereau nord du bastion conservé derrière le mur de la tour. L'emplacement de l'ancien mur gouttereau sud est également identifiable sur l'élévation de la courtine reliant la Tour Basse à la Tour de la Liberté, grâce aux reprises de parement. Ces observations associées aux traces de maçonnerie relevées au niveau de la grève permettent de restituer une tour bastionnée à deux nefs dont les dimensions sont assez proches de celles du Bastillon de la Tour Boucle construite en 1481.

Le rempart nord et la Tour du Nord

L'existence d'une enceinte en pierres au Mont-Saint-Michel est attestée au cours du XIII^e siècle. Le rempart nord appartient à cette première enceinte. Le suivi archéologique a permis de mettre en évidence, sur la portion de courtine reliant la Tour du Nord à l'Échauguette du Nord, au niveau du chemin de ronde, les vestiges d'un échiffe, petite structure provisoire en bois aménagée sur le haut des murs. Cette structure permettait de renforcer la défense de l'enceinte en assurant un flanquement latéral de la courtine rendu compliqué par la présence d'un coude. Ces vestiges sont matérialisés par une ancienne ouverture large de 2,40 m aménagée dans l'épaisseur du parapet et par quatre corbeaux associés à des trous

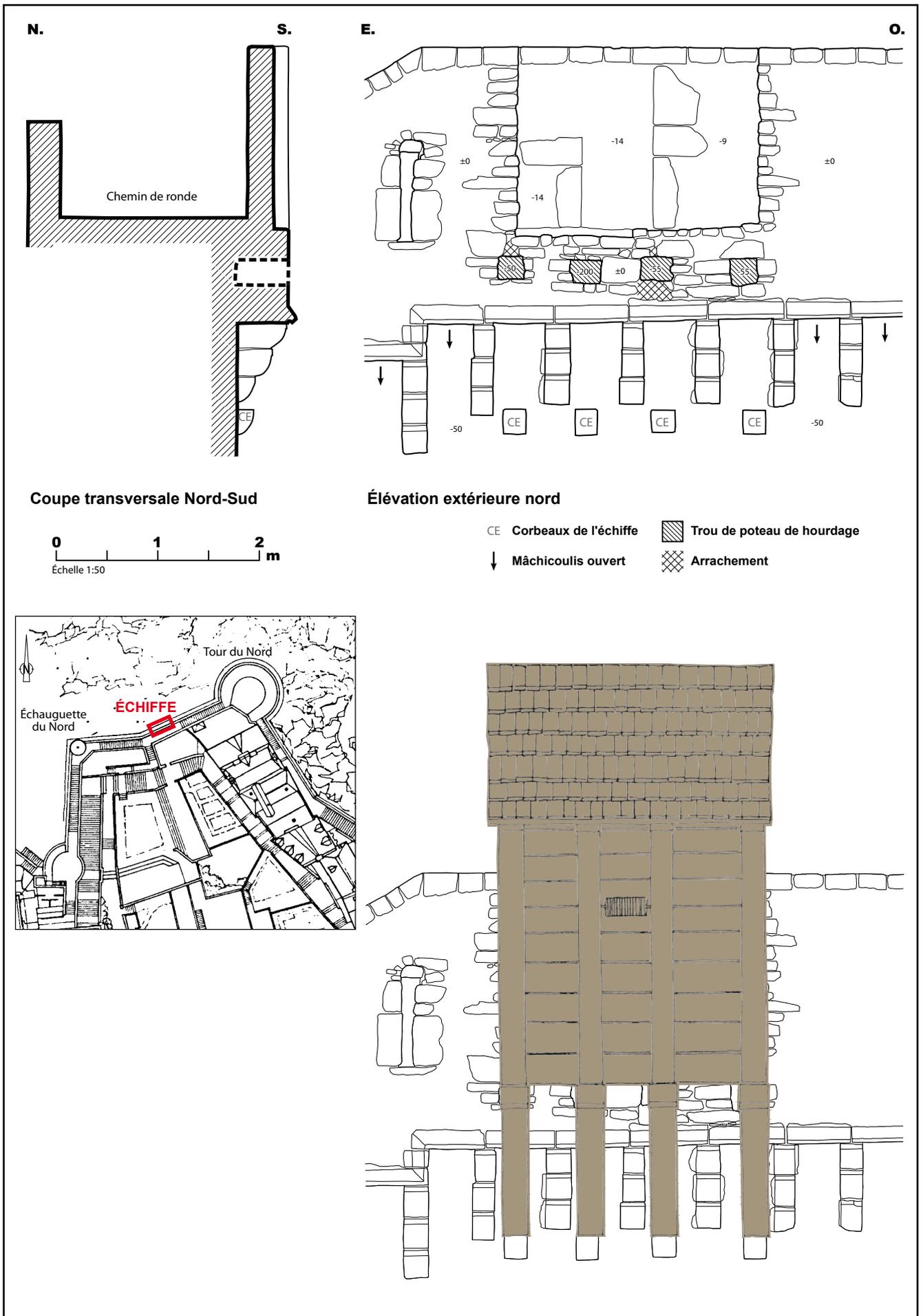


Fig. 41 - LE MONT-SAINT-MICHEL, rempart des Faniels. Relevés de l'échiffe (dessin F. Caligny Delahaye, Inrap) et proposition de restitution de l'échiffe (projet F. Jeanneau, ACMH).

de hourdage reconnus sur l'élévation extérieure de la courtine. La mise en œuvre de l'échiffe est, selon toute vraisemblance, contemporaine de l'aménagement du chemin de ronde doté de ses mâchicoulis dont l'emploi devient systématique au cours du XV^e siècle au Mont-Saint-Michel, en lien avec les travaux engagés pendant la guerre de Cent ans et, plus particulièrement, l'occupation de l'îlot de Tombelaine par les troupes anglaises à compter de 1420. Dans ce contexte, l'aménagement de l'échiffe sur le rempart nord permettait, outre l'amélioration de la défense, d'offrir un point de guet supplémentaire vers Tombelaine.

Concernant la Tour du Nord que de nombreux auteurs s'accordaient à rattacher à l'enceinte du XIII^e siècle, l'étude archéologique a apporté des éléments qui permettent de revoir la datation de l'ouvrage. D'une part, l'examen des maçonneries montre que les canonnières à

simple et double orifices qui apparaissent au plus tôt au cours du second quart du XV^e siècle ont été créées dès la campagne de construction de la tour. Cette constatation est confirmée par les radiographies effectuées sur l'ensemble de l'élévation attestant d'une grande homogénéité des maçonneries. D'autre part, un fragment de céramique pouvant être attribué aux productions des grès du Mortanais-Domfrontais (milieu du XIV^e siècle, mais surtout XV^e siècle et au-delà) a été recueilli à l'intérieur de la maçonnerie, noyé dans le mortier de blocage. Ces deux observations permettent d'attribuer la construction de la Tour du Nord à la première moitié du XV^e siècle en lien avec les travaux engagés par Louis d'Estouteville pour améliorer les défenses du village pendant la guerre de Cent ans.

François CALIGNY DELAHAYE

PALÉOLITHIQUE

LE ROZEL

Le Pou

L'intense érosion littorale et l'éboulement des formations superficielles affectent profondément la dune weichselienne du Rozel entraînant la destruction des niveaux d'occupation, incorporés au massif dunaire, reconnus depuis les années 1967. Le site a été trouvé par Yves Roupin durant l'hiver 1967 et a fait l'objet d'une campagne de sondage en 1969, puis d'une fouille sous l'égide de Frédéric Scuvée en 1970. Ces investigations avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire. Ces produits obtenus selon un débitage volumétrique tournant ou semi-tournant ont été considérés comme appartenant au début du Paléolithique supérieur et la formation dunaire attribuée au Pléniglaciaire moyen et supérieur. Ces deux attributions ayant été contestées, un ré-examen du site a été pratiqué et complété par une série de datations OSL sur sédiment. Cette relecture du site a été publiée en 2006 dans la revue Quaternaire. En fait, la dune et les niveaux d'occupation qu'elle conserve s'inscrivent bien dans le début du Dernier Glaciaire weichselien et l'industrie laminaire se rapporte bien au grand complexe des industries laminaires de débitage volumétrique du nord de l'Europe.

Si l'intérêt de ce site n'était plus à démontrer avec la conservation des faunes, des structures de combustion, des charbons de bois et d'os et des industries, sa conservation s'est trouvée considérablement menacée. À l'intensité de l'érosion de la partie sommitale de la dune qui accélère le processus d'éboulement des formations superficielles (*head* à forte charge pierreuse) et détruit à mesure que des pans complets de *head* glissent sur le flanc de la dune les niveaux archéologiques intégrés au massif dunaire, s'ajoute le travail de sappe de la mer lié à la remontée du niveau marin. Les importantes surfaces détruites depuis 2006 ont motivé en 2011 une campagne de sondages visant à préciser le tracé de la falaise de

schiste qui structure le gisement, puis des fouilles de sauvetage en 2012 et 2013. Depuis la fin de la campagne 2013, le site a été fortement affecté par les tempêtes de l'automne et de l'hiver impliquant la mise en place d'une protection sous la forme d'un enrochement, après concertation avec la DDTM et le Conservatoire du littoral.

Si les travaux anciens avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés), attestant de l'existence de lieux de vie conservés dans la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...), les travaux conduits depuis 2012 confirment ces premières impressions.

Le cadre stratigraphique proposé par B. Van Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant les fouilles (Jean-Pierre Coutard). Celles-ci renseignent la chronologie des événements, les conditions de dépôt et d'érosion, et les environnements. L'apport majeur de 2012 consiste en la mise en évidence d'un niveau d'occupation, incorporé aux sables roux de la partie sommitale de la dune, uniquement préservé sur le replat du rebord de la falaise de schiste. Dans la crique, ce niveau a été démantelé par érosion du fait du basculement de « paquets » de *head* sur la surface de la dune. Quelques silex taillés lustrés incorporés à des « amas » de sable roux basculés sur la dune ont pu être recueillis. Ce niveau se rapporterait sur la base des observations chronostratigraphiques à la fin du stade 5 de la chronologie isotopique.

Comme en 2012, les investigations menées durant l'été 2013 ont dépassé nos espérances avec la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation superposés « fossilisés » par des accumulations de sable. En effet, les petits niveaux



Fig. 42 - LE ROZEL, le Pou. Esquilles osseuses correspondant à une aire de travaux de boucherie (cliché D. Cliquet, SRA Basse-Normandie).



Fig. 43 - LE ROZEL, le Pou. Retouchoir sur esquille osseuse de cerf élaphe (clichés N. Sévêque).

organiques correspondent en fait à des sols initialement végétalisés sur lesquels les néandertaliens ont évolué et laissé les témoignages de leurs activités. Celles-ci peuvent être finement appréhendées du fait d'un ensevelissement rapide des sols sur lesquels il a été possible de retrouver :

- plusieurs enclumes destinées à la fracturation des os longs d'herbivores (cerf, aurochs et cheval) pour en extraire et consommer la moelle ;

- de nombreuses plaques de schiste, apportées sur la dune et posées au sol, interprétées comme des « plats » destinés à isoler les viandes du sol constitué de sable ;

- plusieurs postes d'affûtage d'au moins trois racloirs dont on peut suivre technologiquement et spatialement l'utilisation. Ceux-ci peuvent être mis en relation avec les nombreux retouchoirs trouvés sur les deux sols d'occupation ;

- plusieurs foyers alimentés en bois végétal (pin, épicéa, sapins majoritairement) et en os spongieux dont la dévolution reste à préciser notamment par le biais des analyses chimiques (acides organiques) ;

- de nouveaux éléments apportant leur contribution à la connaissance des environnements : os d'oiseaux, de microfaune (rongeurs, batraciens, reptiles), boulettes de régurgitation d'oiseaux, vertèbres de poissons et insectes. Au cortège classique : cerf, aurochs, cheval, plusieurs espèces d'environnements tempérés ont été reconnues sur les sols de travaux de boucherie : le chevreuil, le rhinocéros et l'éléphant, uniquement représentés par quelques restes ;

- la dynamique de mise en place de l'éboulis de blocs de schiste en pied d'abri (à l'ouest de la zone investiguée). Les blocs ont été découpés selon leur feuilletage et leur volume enregistré en 3D de manière à essayer de restituer la voûte initiale de l'abri qui est tombée avant les deux occupations analysées en 2012 et 2013. En effet, les sols

archéologiques viennent buter sur cet amoncellement de blocs et de plaquettes et le sédiment sous-jacent à ces blocs ne comporte aucune trace de sol, ni aucun vestige ;

- un amas de débitage de rognons de silex associé à la partie sommitale du cône de plaquettes de schiste correspondant à la desquamation de la paroi altérée de la falaise. Dans l'état actuel du traitement de l'information, cet amas n'a pas été mis en parallèle avec les deux niveaux d'occupation analysés (recherche de raccord d'artefacts). Cependant, il est possible que cette structure soit à mettre en lien avec des niveaux d'occupation encore en place (?) ;

- deux aires de piétinement de néandertaliens. En effet, plusieurs empreintes ont été mises au jour et moulées sur les deux sols archéologiques (D3-1 & D3-2). Ces empreintes témoignent de la présence sur ces aires de travaux de boucherie et vraisemblablement de traitement des matières carnées d'au moins une partie du groupe, constituée, d'après les modules des empreintes, d'adultes, d'adolescents et d'enfants. Ces vestiges permettent donc une approche paléolithique des modes de vie des néandertaliens au début du dernier glaciaire. Enfin, certaines empreintes suggèrent la présence de « chaussures » ; ces observations seront à préciser par un spécialiste de la locomotion chez les hominidés.

Pour conclure, les niveaux d'occupation du Rozel participent grandement à notre connaissance des modes de vie des néandertaliens en Europe du Nord-Ouest. Il reste à espérer que la protection mise en place en début d'année 2014 nous permette d'aller jusqu'au bout des investigations avec l'analyse des différents sols d'occupation intégrés dans le massif dunaire.

Dominique CLIQUET

MOYEN ÂGE

LIEUSAIN Le Haut Pitois

Faisant suite à une campagne de fouille qui s'est achevée en 2011 à l'emplacement d'un moulin hydraulique du XI^e siècle à Colomby, « La Perruque », il s'est avéré pertinent de procéder à des carottages géoarchéologiques sur la berge opposée qui s'étend sur une centaine de mètres de large (commune de Lieusaint, « Le Haut Pitois »). En effet, si l'espace qui accueillait le moulin et son bief sur la rive droite du Merderet a permis l'excellente conservation de différents vestiges architecturaux en bois, il n'en était pas moins taillé directement dans le versant de la vallée, ce qui explique que les enregistrements sédimentaires se soient limités au dernier millénaire. Il semblait donc important de pouvoir dresser un diagnostic paléoenvironnemental avant l'implantation du moulin afin de mesurer l'évolution des dépôts alluviaux et de la végétation environnante dans une portion de vallée largement influencée par ce type d'aménagement, de même que par le pâturage et le nettoyage des berges.

En octobre 2013, Axel Beauchamp, doctorant au laboratoire Géophen (LETG-Caen, UMR 6554), a donc dirigé les opérations de carottage le long d'un transect perpendiculaire au cours de la rivière. Les premières observations des colonnes mettent en lumière 5 phases principales :

- Phase 0 : le substrat est constitué de galets, de sables grossiers et d'argiles plus ou moins consolidés de couleur rougeâtre datés du Trias ;

- Phase 1 : ce substrat est incisé d'au moins 3,50 m dans l'axe central de la vallée actuelle. Un premier remblaiement détritique se met en place. Celui-ci est constitué de matériel grossier issu de l'érosion du substrat. La forte granulométrie de ces dépôts suppose des écoulements de forte compétence que l'on peut très probablement attribuer à la fin du Weischélien. Le granoclassement de ces dépôts indique une diminution progressive de la compétence des écoulements ;

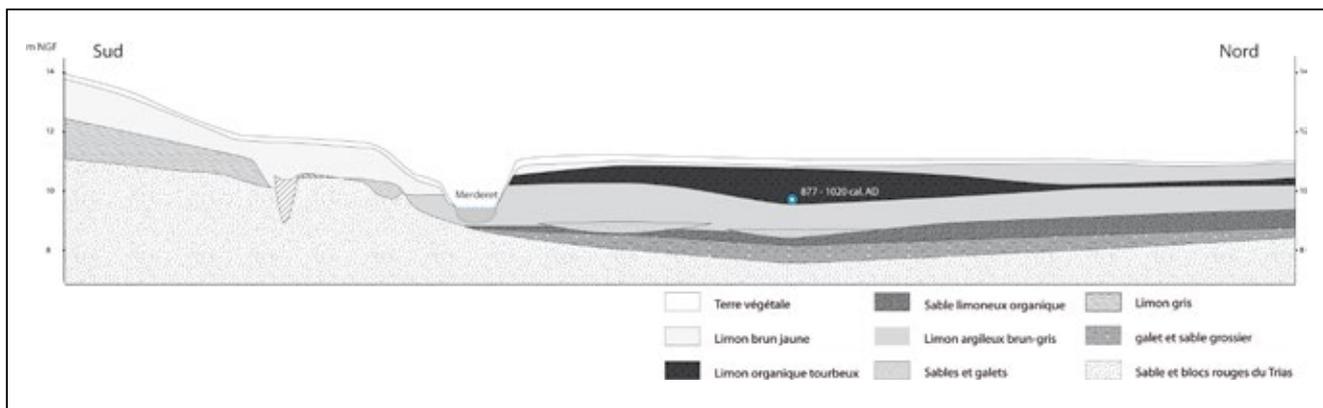


Fig. 44 - LIEUSAINT, le Haut Pitois. Coupe perpendiculaire de la rivière du Merderet (détail des 6 phases) (relevés V. Bernard, CNRS).

- Phase 2 : alors que ce paléochenal semble avoir continué de fonctionner tout en perdant de la compétence, il s'est développé une sédimentation organique grossière riche en macro-restes végétaux indiquant un milieu fermé dominé par la végétation arbustive. Au sommet de cette sédimentation on observe une incision plus étroite du cours d'eau qui forme des chenaux à la sédimentation grossière. Cette incision est à mettre en corrélation avec une diminution de la granulométrie au sommet de la sédimentation organique ce qui indique probablement la formation d'une berge plus atterrie dans la partie nord de la vallée ;

- Phase 3 : il se développe ensuite un colmatage de l'ensemble du fond de vallée par des apports massifs des versants (colluvion) et du cours d'eau lors des périodes de crue (limon de débordement). À ce stade, le cours d'eau circule encore probablement dans un chenal incisé au sein d'une plaine d'inondation dans un paysage très certainement ouvert permettant ainsi la mobilisation des sédiments présents sur les versants ;

- Phase 4 : ce colmatage laisse ensuite la place à une sédimentation tourbeuse indiquant le développement d'un milieu palustre dans un paysage de nouveau fermé inhibant ainsi les départs massifs de sédiment des versants vers le fond de vallée. Par altitude comparable, un dernier paléochenal incisé dans la partie sud de la vallée peut être associé à cette phase ;

- Phase 5 : enfin vient se mettre en place le colmatage final du fond de la vallée. Celui-ci est principalement limoneux et se forme à la suite de nouveaux colluvionnements issus des versants et des dépôts de débordements issus du cours d'eau. Pendant cette dernière phase, le cours

d'eau est très probablement dans la même position qu'aujourd'hui, incisé dans une plaine alluviale en herbage.

La mise en place des aménagements hydrauliques au cours de l'an mil ne peut encore être placée précisément dans cette chronologie, faute de datation de l'ensemble. Mais une première hypothèse peut être avancée. Ainsi on peut supposer, par altitude comparable, que ces aménagements ont été mis en place à la fin de la phase 4 lorsque le fond de vallée formait un milieu palustre très humide. Cette hypothèse expliquerait en partie la position excentrique du moulin et de son bief au sud de la vallée. En effet, la construction dans cette partie de la vallée « plus saine » se présentait alors comme une solution de facilité évitant ainsi de drainer profondément les sols avant de mettre en place le moulin.

Des prélèvements palynologiques et ¹⁴C ont également été opérés à différentes hauteurs de dépôts et sont actuellement en cours d'étude. Les premiers résultats semblent confirmer la contemporanéité des niveaux tourbeux et de l'installation du moulin. Les pollens arboréens sont très peu nombreux, ce que montraient déjà les premières analyses réalisées en 2011 au pied du moulin, et la présence de pâturages semble, là aussi, se confirmer. Des analyses de palynomorphes sont également en cours et devraient permettre d'affiner l'approche paléoenvironnementale globale qui constituera une part importante dans les hypothèses développées au sein de la future monographie.

Vincent BERNARD et Axel BEAUCHAMP

MÉAUTIS RD 223

MULTIPLE

Conduit sur plus 14 hectares sur les franges nord-orientales de la commune de Méautis, à quelques distances du manoir et de la chapelle de Donville, ce diagnostic a mis au jour un ensemble dense de vestiges d'habitats, d'activités et d'organisations spatiales, dont l'étagement chronologique touche ponctuellement l'âge

du Bronze ancien puis s'étend du second âge du Fer au milieu du Moyen Âge. Au cœur du plateau, un enclos fossoyé circulaire accueille en son centre une urne en céramique contenant les restes d'une crémation. Il s'agit du seul ensemble funéraire daté de l'âge du Bronze moyen pour le secteur de la Baie des Veys.

Au cours du second âge du Fer, un « petit » habitat se met en place dans la moitié sud des parcelles. Il s'appuie sur une organisation spatiale de type enceinte fossoyée et parcellaire attenante à l'intérieur de laquelle ont été découverts un édifice à ossature de bois comprenant au moins 6 poteaux et plusieurs fours et foyers à usage domestique.

L'Antiquité est sans doute la période la moins bien documentée. Sa prise en compte réside dans la présence régulière de tuiles caractéristiques, *tegulae* et *imbrices*, collectées régulièrement dans les fossés ou les fosses. Ces éléments sont le plus souvent associés avec des mobiliers beaucoup plus tardifs et pourraient avoir été réemployés dans la phase d'occupation postérieure. Néanmoins, la découverte d'un élément de forme en sigillée d'Argonne dans un fossé semble significative d'une fréquentation des lieux dans le courant du IV^e siècle de notre ère, tant la diffusion de cette production dans l'ouest du Bessin et dans le Cotentin reste confidentielle. En l'état il s'agit d'une occupation relativement discrète et limitée, peut-être diluée voire bien oblitérée par les aménagements du Moyen Âge.

Pour le Moyen Âge, les données céramologiques révèlent deux grandes séquences ; la première couvrirait les VI^e - VIII^e siècles tandis que la seconde toucherait les IX^e - X^e siècles. Cette période est illustrée par des aménagements très étendus en surface, investissant à la fois les versants méridionaux et orientaux de l'emprise sur plus de 5 ha. Le cœur de cette occupation prendrait la forme d'un enclos quadrangulaire d'environ 4500 m² (80 x 56 m). À l'intérieur, des fossés de plus faible ampleur semblent découper l'espace où s'installe au moins un bâtiment sur poteaux. De nombreux témoins d'activité (charbons de bois, argile rubéfiée, etc.) émaillent les remplissages des fosses et des fossés du secteur. Plusieurs départs de fossés s'appuient sur les différentes façades de l'enclos et trouvent de nombreux prolongements dans la masse des segments non datés. Ils suggèrent de grands ensembles parcellaires se déployant vers le sud et l'ouest. D'autres enclos plus restreints sont également suspectés ;

l'un est daté du Haut Moyen Âge et révélé par un fossé légèrement curviligne tandis que le second est matérialisé par un enchevêtrement de fossés où le prolongement de certains tracés permet de restituer également des formes curvilignes et de multiples ramifications. On notera que cet habitat et plus particulièrement les enclos identifiés ou suspectés sont en grande partie juxtaposés à un chemin dont l'utilisation à l'époque moderne est avérée, mais dont l'origine antique est supposée par le biais des recherches anciennes.

Les parcelles du futur aménagement concernent, pour partie, l'un des nombreux terrains des opérations militaires qui se sont déroulées autour de Carentan lors du débarquement et de sa libération. Plus connues sous l'appellation de « Colline 30 », elles furent le théâtre d'une série d'âpres affrontements pour la prise du manoir de Donville, combats qui, d'après les témoignages, se sont terminés au corps à corps après l'épuisement des munitions. Dans ce contexte, les sondages ont mis au jour plusieurs vestiges témoignant de ces combats, et notamment quelques matériels abandonnés comme des douilles d'obus, des pièces de moteur, un masque à gaz, des fioles contenant encore un liquide incolore et de la vaisselle en aluminium.

En respect de la procédure sur les engins de guerre, un signalement a été effectué auprès de la préfecture de la Manche et a été suivi d'une intervention de deux agents du service de déminage ayant procédé à l'expertise et l'évacuation de l'ensemble des mobiliers concernant cet épisode historique.

Malgré des organisations et des ampleurs parfois difficiles à mettre en évidence dans le contexte restreint de cette intervention, les résultats de ce diagnostic sont très positifs et mettent en évidence, sur environ 6 ha, plusieurs implantations de nature bien différente mais attestant de près de trois millénaires de fréquentation du site.

Laurent PAEZ-REZENDE

MOYEN ÂGE

MÉAUTIS RD 223

Une fouille a été menée aux mois de août et septembre 2013 sur le site de Méautis, « RD 223 », diagnostiqué par L. Paez-Rezende (Inrap), sur les terrains prévus pour la construction d'une usine de fabrication de produits laitiers par la société des Maîtres Laitiers du Cotentin. Si la mémoire contemporaine se souvient des épisodes marquants du *Bloody Gulch* qui ont eu lieu sur ces terrains lors de la Seconde Guerre mondiale, l'emprise, décapée sur 2 hectares, a révélé l'existence de traces humaines plus anciennes correspondant à un habitat rural du Haut Moyen Âge daté des VII^e - X^e siècles. La caractérisation, le phasage et l'étude de cet établissement sont actuellement en cours.

L'occupation se présente sous la forme d'un établissement enclos au moyen de fossés d'envergures importantes qui se localisent le long de terrains appartenant aux marais bordant la ville de Carentan. Ce dernier est ouvert sur le tracé d'une voie d'origine antique longeant ces mêmes terrains. L'intérieur de cet enclos est subdivisé par de petits fossés, de plus faible ampleur, qui organisent l'espace et créent des zones aux vocations différentes. En marge du marais, on note une zone dédiée à une ou des activités restant à définir à ce jour. Ce secteur est caractérisé par l'aménagement d'excavations à la morphologie complexe, de fosses et de bâtiments sur poteaux. Adjacent à ce dernier, au nord, se déploient de petits lopins de terre



Fig. 45 - MÉAUTIS, RD 223. Vue aérienne du site (cliché H. Paitier, Inrap).

ceinturés de fossés et vierges de structures anthropiques qui sont vraisemblablement voués à la culture ou à l'élevage. Au sud de la zone d'activité et également enclos, se développe un espace destiné à l'habitat domestique. Cette aire accueille fosses, fonds de cabane et plusieurs bâtiments sur poteaux de terre et de bois, comme en témoigne la quantité de fragments de torchis découverte sur le site. Au sud-est de ces habitations, adjacent à ces dernières mais dans une parcelle distincte, se localise un grand bâtiment sur poteaux et solin (ou sablière) accompagné des reliquats d'un niveau de cour empierrée et damée. Le mobilier qui en est issu (clé, fragment de mortier peint...) affiche nettement un statut plus élevé de cet habitat au regard des autres qui n'ont livré que des lots de céramique domestique. À l'extérieur de l'enclos principal s'étend, à l'ouest, une division parcellaire où seules des fosses ont été mises en évidence. Cet espace semble voué aux activités agro-pastorales. Au sud, en revanche, en limite de l'emprise fouillée, nous connaissons l'existence d'une zone de chauffe où un minima de deux fours et deux foyers ont été découverts lors de la réalisation du diagnostic archéologique. Ces éléments n'appartenaient pas à l'emprise fouillée.

La récente étude céramique nous permet d'ores et déjà de définir deux grandes phases d'occupation du site. La première correspond à l'implantation de ce dernier qui a eu lieu dans le courant du VII^e - VIII^e siècle. La seconde est attribuée à la fin du IX^e et au X^e siècle. Une autre phase est pressentie pour les VIII^e-IX^e siècles affichant nettement une continuité d'occupation du VII^e au X^e siècle. Toutefois,

la problématique majeure de l'étude céramologique du site porte sur le faible nombre de référentiels céramiques du Haut Moyen Âge en Basse-Normandie et plus encore dans la Manche. Plusieurs éléments du corpus de Méautis sont en parfaite adéquation avec une occupation de la fin de la période mérovingienne et couvrant la période carolingienne et quelques artefacts tendraient à être définis comme appartenant aux VIII^e - IX^e siècles. Toutefois, leur caractérisation chronologique ne pourra être attestée qu'après l'obtention des résultats des analyses radiocarbones qui ont été effectuées au niveau des structures associées à leur découverte. Les pièces céramiques mises au jour sur le site comportent des jattes, des écuelles, des bols, des cruches et des pots. Ce corpus affiche très nettement le caractère domestique de l'habitat.

Cet habitat offre une parenté directe avec les quelques établissements ruraux du Haut Moyen Âge recensés à ce jour à travers la Basse-Normandie. Il est vraisemblablement lié à des activités agro-pastorales et son implantation possède un lien indéniable avec le marais. Sa définition, tant domestique, économique, qu'agraire, reste à approfondir afin de caractériser et de mettre en valeur l'occupation dans l'espace rural du parc des marais du Cotentin et plus généralement dans le nord-ouest de la Gaule franque.

Élise SÉHIER

OMONVILLE-LA-ROGUE

Fort de Led-Heu

Le bâtiment (30 m de longueur sur 5 m de largeur) situé à l'intérieur de l'enceinte du « fort supérieur », figure sur un plan de 1695 « *Plan de la fosse d'Aumonville, prez le Cap de la Hague avec les sondes de basse mer* ». Il est divisé en 5 parties égales. Sur le côté nord-ouest figure un autre petit bâtiment attenant et dans la partie nord-est, il est mentionné un bâtiment non fermé divisé en deux parties égales. Les sondages ont permis de mettre au jour, sur le territoire du Conservatoire du littoral, trois cellules entières et une demie, la partie restante étant située sur des terrains privés. Il n'a pas été possible d'effectuer d'autres explorations. Chaque pièce mesure à l'intérieur une largeur de 4,50 m (constante sur la longueur du bâtiment) et une longueur variable comprise entre 6,35 m et 6,60 m. Les murs ont une épaisseur de 0,70 m et sont montés à la terre avec des pierres d'origine locale. Chaque pièce dispose d'une cheminée dans l'angle sud-est, côté sud. Elles sont toutes sur le même alignement. Les murs de délimitation intérieurs ne sont pas raccordés au moyen d'un chaînage aux murs extérieurs. Le sol de

chaque pièce est d'un niveau différent afin de suivre la dénivellation sud-nord du terrain. Aucun élément de fenêtre et/ou de porte n'a été découvert, ce qui laisse à penser que pour accéder à l'aire d'utilisation, il devait y avoir un escalier vraisemblablement en bois comme le laisse supposer le manque d'accrochage dans les murs dans le cas de la pierre. Lors des décapages successifs aucun mobilier datant n'a été mis au jour. Comme dans la plupart des bâtiments anciens abandonnés, celui-ci a sûrement servi de carrière pour des constructions plus récentes probablement avant le XVIII^e siècle. Ce type d'architecture évoque une construction militaire compte tenu de la similitude des pièces la composant, et pouvant être liée au fort « inférieur » comme on peut le constater sur les plans anciens. Cette structure a pu être réutilisée comme maladrerie et/ou comme lieu d'isolement de quarantaine.

Gérard VILGRAIN-BAZIN



Fig. 46 - OMONVILLE-LA-ROGUE, fort de Led Heu. Vue sud / nord (cliché C. Damourette).

Préalablement à la réfection des façades de l'église Notre-Dame et de l'étanchéité du clocher, un diagnostic a été réalisé sur les élévations de l'église.

La première mention de Portbail est celle d'un *portus* au IX^e siècle. Mais c'est la mention d'une *abbatia* à plusieurs reprises au XI^e siècle qui retient ici l'attention, puisqu'un prieuré est bien attesté à partir du XI^e siècle à quelques mètres au nord-ouest de l'église. Rappelons que l'église se trouve sur une position topographique particulière puisqu'elle est placée en limite de l'estran, au bord du havre de Portbail.

Après la fouille du baptistère par Michel de Boüard en 1956, deux autres fouilles ont eu lieu, dans la moitié sud-ouest de la nef de l'église Notre-Dame, entre 1968 et 1974. Ces deux opérations avaient mis au jour un système d'hypocauste et de *praefurnium* daté du II^e siècle de notre ère. Le diagnostic a pu confirmer la présence exceptionnelle de maçonneries de cette période dans les élévations, en particulier pour la nef. L'orientation de l'église, qui diffère d'environ 45° par rapport à l'orientation chrétienne classique, est héritée des bâtiments antiques réutilisés et conservée tout au long du Moyen Âge.

Le diagnostic a également permis de mettre en évidence la présence de maçonneries appartenant au Haut Moyen Âge, avec notamment des parements caractéristiques en *opus spicatum* pour la nef. Cela vient appuyer les argumentations historiques qui tentent de démontrer la présence d'un établissement religieux très tôt à Portbail (période mérovingienne ?).

Vraisemblablement à la fin du XI^e siècle, un important programme architectural voit la reconstruction quasiment

complète de l'église, en ne conservant qu'une partie de la nef. Toutefois, les transepts et le clocher n'ont pas pu être caractérisés lors de l'intervention.

Si quelques modifications postérieures ont eu lieu avec l'agrandissement d'un certain nombre de baies, c'est véritablement à la fin du Moyen Âge que l'église se trouve à nouveau modifiée. Les transepts disparaissent, ainsi que le clocher non localisé, pour laisser la place à une chapelle à deux travées au nord-ouest et un clocher massif au sud-est, dont le rez-de-chaussée servira également de chapelle. Enfin, un porche est ajouté à l'entrée, contre le mur gouttereau sud-est. Il faut également signaler la présence des vestiges d'une litre funéraire à l'intérieur comme à l'extérieur.

Différentes utilisations du clocher ont pu être notées, en particulier avec la présence de guetteurs depuis au moins le dernier tiers du XVII^e siècle et très certainement après, mis en place à l'occasion des différentes guerres du règne de Louis XIV. Au XIX^e siècle, peut-être avant au Bas Moyen Âge, le clocher fut utilisé comme amer (point de repère terrestre pour la navigation maritime près des côtes), peint en blanc. Un feu de couleur rouge y a également été installé à la même période, couplé à un second de couleur blanche à l'entrée du havre. Contrairement à ce qu'ont pu écrire plusieurs auteurs, la fortification du clocher n'a toujours été qu'une apparence. L'aspect trapu, les merlons et créneaux sans mâchicoulis et les fausses ouvertures de tirs n'ont, en substance, jamais eu d'utilité, hormis pour la surveillance du trafic maritime local.

Florian BONHOMME



Fig. 47 - PORTBAIL, église Notre-Dame et prieuré sur les bords de l'estran du havre de Portbail (cliché F. Bonhomme, Inrap).

PORTBAIL

Le Genestel

Le diagnostic de 2013 concerne des terrains situés au hameau Saint-Marc (parcelle ZP 306), sur l'ancienne paroisse de Gouey, au contact de l'angle sud du carrefour de la route départementale 426 et du chemin rural 46. Il fait suite à la fouille conduite en 2012 sur la parcelle mitoyenne ZP 311. La continuité avec les vestiges étudiés en 2012 apparaissait comme une évidence dans un secteur où, par ailleurs, la bibliographie ancienne signalait déjà des découvertes de grande ampleur.

Cinq grands types de vestiges caractérisent l'implantation gallo-romaine, au premier rang desquels figurent les maçonneries, avec 22 fondations attestées ou murs récupérés, 4 sols en béton et 3 espaces conservant des pilettes. Viennent ensuite les structures en creux, avec 8 fossés dont les orientations sont similaires à celles du réseau identifié à la fouille, plus 8 segments postérieurs, 4 fosses et 1 postérieure et 4 trous de poteau. Enfin, 10 horizons stratigraphiques sont bien identifiés et révèlent la présence de niveaux de destruction étalés en « nappes » ou bien en comblement des hypocaustes, des niveaux d'occupation ou de circulation et d'horizons plus délicats à définir.

Le diagnostic de la parcelle ZP 306 s'annonçait prometteur au regard des vestiges étudiés par la fouille de 2012 en limite sud-orientale. Il était notamment envisagé de pouvoir poursuivre l'exploration du péristyle. Si ce n'est pas encore le cas, et malgré l'absence de relation formellement établie, la proximité de cette architecture avec celle des salles à hypocauste, invite à une relecture fonctionnelle du secteur et à poser ainsi l'hypothèse d'un vaste ensemble thermal (2500 m² conservés dans l'emprise) doté d'une palestres. Ce dernier s'implanterait au contact d'une grande résidence urbaine se développant autour d'une très grande cour, dont le développement est estimé à 3000 m² et correspond au premier ensemble de maçonneries. Sur un plan chronologique, les quelques lots céramiques collectés montrent une plus grande quantité de rejets pour la période du milieu et de la seconde moitié du I^{er} siècle. Cependant, dans les remblais de démolition comblant les salles à hypocauste, certaines céramiques communes permettent de pousser la chronologie jusque dans le III^e siècle. En revanche, aucun indice postérieur n'est à signaler.

Laurent PAEZ-REZENDE

SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE

La Grande Pièce, la Pièce à Trois Cornières

La mise au jour en 2011 d'un important trésor du IV^e siècle à Saint-Germain-de-Varreville, étudié au CRAHAM en 2012, a entraîné cette année la réalisation d'une petite enquête destinée à mieux saisir les formes de l'occupation du sol dans l'Antiquité autour du point de découverte. Le pot contenant les monnaies demeure en effet jusqu'à présent l'unique témoin antique répertorié et correctement localisé à plusieurs kilomètres alentours.

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle sur laquelle le trésor était enfoui n'a révélé aucun vestige ancien. En revanche, plusieurs fosses-dépotoirs de la Seconde Guerre Mondiale, renfermant des restes de bivouacs et les déchets d'un atelier mécanique (amas de graisse de moteur), ont été découvertes dans un rayon de 1 à 5 m autour de la cachette. Le seul élément de découverte antique est un fragment de tuile retaillé en rond à la manière d'un bouchon d'amphore, découvert sous la terre végétale à quelques mètres de l'emplacement du dépôt monétaire. Malgré la distance, il pourrait s'agir

du bouchon qui fermait le vase. Il n'est pas exclu que cet élément ait été découvert et rejeté à l'occasion du creusement d'une fosse dépotoir en 1944.

Si l'étude de terrain n'a pas permis d'en apprendre davantage sur l'occupation antique du secteur, une prospection pédestre sur champs labourés, effectuée sur quelques parcelles avoisinantes dans de mauvaises conditions de lecture du sol, a cependant permis d'identifier au moins un site, probablement d'habitation, à quelque 600 m du dépôt, et un indice de site à 250 m (découverte ponctuelle).

Ces résultats invitent à poursuivre les prospections de manière plus systématique, de manière à mieux caractériser l'occupation antique du secteur.

Cécile ALLINNE

La Grande Pièce, trésor monétaire

Le trésor monétaire de Saint-Germain-de-Varreville a été découvert au cours du premier semestre de l'année 2011 à l'occasion de travaux agricoles. Le dépôt, contenu dans un vase en céramique noire, a été conservé dans son intégralité et prélevé intact pour une fouille en laboratoire conduite en 2012 au service de numismatique du Centre Michel de Boüard-CRAHAM (UMR 6273). Il est constitué de 14528 *nummi* de la première moitié du IV^e siècle - et quelques rares antoniniens, aureliani et imitations radiées du dernier quart du III^e siècle - ce qui en fait l'un des plus volumineux trésors monétaires découverts en France et en Europe pour cette période.

Au cours de l'année 2013, la moitié du trésor (soit 6471 monnaies) a fait l'objet d'un nettoyage et d'une stabilisation pour en préparer l'étude numismatique. Ces travaux de restauration, destinés à préparer l'étude numismatique, ont été réalisés en collaboration avec Guillaume Blanchet (contractuel Université de Caen, spécialiste de numismatique antique).

Un échantillon de 1971 monnaies a d'ores et déjà été identifié. Un classement par période de frappes donne la ventilation suivante :

Période de frappe	Nombre
Avant 294	5
294-310	1
310-313	1
313-318	9
318-324	227
324-330	225
330-335	1204
336-341	268
341-348	31
Total	1971



Fig. 48 - SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE, la Grande Pièce.
Monnaies du IV^e siècle après nettoyage (cliché J.-C. Fossey, Craham).

Dans l'état actuel des connaissances, le dépôt est constitué d'un quart de *nummi* au 1/96^e de livre et pour plus de 76% de *nummi* au 1/132^e et 1/192^e de livre. Il compte quelques exemplaires d'un monnayage résiduel du III^e siècle et de la période 294-318. Notons également pour la période 330-348 la présence, en nombre, d'imitations. Des types monétaires peu courants - quant à eux en nombre limité - sont à signaler. Il s'agit de monnaies frappées au nom de Delmace César sous Constantin I^{er} (306-337), du *Divus Constantinus* et du *Populus romanus*.

Cette répartition interne montre donc que le *terminus post quem* du dépôt est peut-être contemporain des premières

années de la décennie 340 si on compare sa structure à celle du trésor contemporain de La Chapelle-lès-Luxeuil (Haute-Saône) enfoui vers la fin de l'automne 341 ou le début de l'hiver 342.

L'étude numismatique n'en est qu'à ses débuts et devra permettre de préciser ces premiers résultats. Il est également envisagé de confronter les enseignements de l'étude numismatique à la stratigraphie interne du dépôt, afin d'observer d'éventuelles dynamiques d'accumulation.

MOYEN ÂGE

MODERNE

SAINT-LÔ
Rue du Buot

La viabilisation à venir de cinq prés au sud de Saint-Lô, à moins d'un kilomètre de la ville médiévale, a fait ressortir une extraction de limon et de schiste qui pourrait dater du XII^e ou XIII^e siècle. Toutefois, cette datation repose sur fort peu de tessons et doit être regardée comme une hypothèse.

Les vestiges concernés tiennent en deux zones de stratigraphie perturbée, au fond desquelles apparaissent les fosses d'extraction. On observe en profondeur, au contact du substrat, une couche de limon organique, puis des excavations de tailles et de plans divers ; l'ensemble évoque un cumul de décapages et d'extractions, mais il n'est pas stratifié.

Dans les cinq hectares concernés, la majeure partie des structures découvertes tiennent toutefois en fossés, qu'il faut sans doute voir comme des limites agraires fossiles. Celles-ci présentent la même orientation que le parcellaire actuel mais dessinent des lanières qu'on ne voit plus aujourd'hui dans le bocage. Elles contiennent l'une des deux zones de l'extraction médiévale.

L'ensemble est scellé par un remblai de terre et de pierres, régulièrement épandu dans quatre des prés sur une épaisseur de 40 cm. Limitant ce remblai vers le bas de pente, un mur ruiné sous une haie doit être compris comme un soutènement : il est très certainement moderne.

Ludovic LE GAILLARD

INDÉTERMINÉ

SAINT-LÔ
Technopole aggro 21

Le projet de Saint-Lô Agglomération d'aménager 14,66 ha en zone d'activités (projet technopole aggro 21, 1^{ère} tranche) sur le territoire de la commune de Saint-Lô a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ces terrains se trouvent le long et au sud de la RD 972 (route de Saint-Lô à Coutances) et de part et d'autre de la RD 559. Ils occupent le sommet du versant de la vallée du Fumichon, un affluent de la Vire et forment un léger vallon. Ils culminent à 88 m NGF à l'ouest de l'emprise et à 69 m à l'est. La pente moyenne entre ces deux points est de 4 %.

Hormis quelques fosses erratiques à fonction indéterminée pour la plupart, les découvertes faites au cours du diagnostic consistent en 112 tronçons de fossés, de largeurs et profondeurs modestes, uniformément comblés de limon brun-gris et n'ayant livré aucun mobilier archéologique. On peut donc s'attendre à ce qu'aucune occupation domestique en relation avec les fossés ne se trouve sur l'emprise du diagnostic.

La plupart des fossés reconnus sous une forme fossile s'inscrivent dans les orientations parcellaires actuelles. Ils témoignent donc d'états antérieurs (démembrements, remembrements) de la phase parcellaire aujourd'hui active. Le cadastre de 1834 témoigne du fait que cette phase parcellaire (fossés, talus et chemins) est en place à cette époque, quasiment sous la même forme qu'aujourd'hui. La période et le mode de mise en place de cette organisation parcellaire restent en revanche inconnus.

Un peu moins d'une dizaine de fossés semblent en désaccord avec la phase parcellaire actuelle. Ils ont les mêmes caractéristiques morphologiques que les autres mais n'apparaissent que sous la forme d'occurrences uniques. Ils sont clairsemés et ne paraissent pas suivre une orientation dominante ou s'organiser en une trame, ce qui empêche de les associer au sein d'une même phase parcellaire.

David FLOTTÉ

MULTIPLE

SAINT-PAIR-SUR-MER
ZAC des Ardilliers, tranches 1 et 2

Jusqu'à une date récente, la commune de Saint-Pair et ses environs étaient surtout connus pour leur passé médiéval, avec notamment plusieurs mentions d'églises, comme celle de Saint-Pair même fondée au V^e siècle, ou encore son Château - édifié par les Ducs de Normandie.

L'opération de diagnostic menée sur la première tranche de la ZAC des Ardilliers (9,4 ha) prévue par la SHEMA sur le rebord de la falaise littorale courant de Carolles à Granville, a révélé la présence à cet endroit de traces d'occupations plus anciennes s'échelonnant de l'âge du Bronze à la période contemporaine.

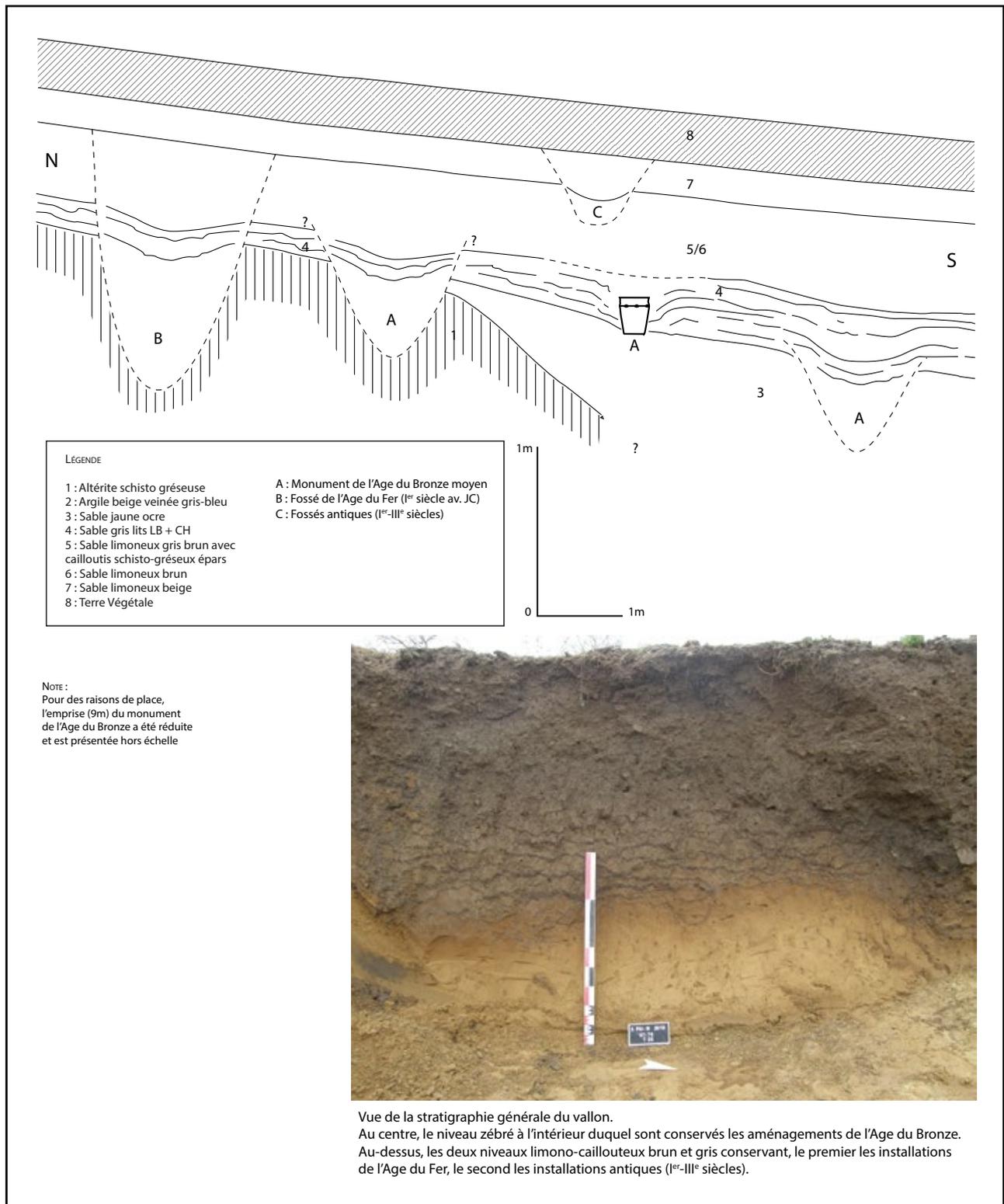


Fig. 49 - SAINT-PAIR-SUR-MER, ZAC des Ardilliers. Positionnement schématique des vestiges protohistoriques et antiques dans la stratigraphie du vallon (DAO A. Hérard, Inrap).

Les plus significatives s'étagent dans le comblement d'un paléo-vallon sur une aire de l'ordre de 5 000 m² située au centre du projet.

Le plus ancien de ces aménagements correspond à un monument de l'âge du Bronze moyen installé dans le comblement médian de la dépression. La structure, délimitée par un fossé circulaire, renferme un minimum de trois sépultures à incinération. Autour, plusieurs lambeaux de sols semblent avoir été conservés de place en place, jusqu'à une centaine de mètres en amont.

La seconde séquence chronologique identifiée dans l'emprise correspond à un fossé provisoirement attribué à la toute fin de l'âge du Fer ou au début de l'époque gallo-romaine. Son format (3 m à l'ouverture, 2 m de profondeur) l'apparente au fossé d'une clôture d'habitat. Pour autant, ceci en raison peut-être de conditions de lecture et de terrassement particulièrement difficiles à cet emplacement, aucun prolongement ni aucune structure susceptible de confirmer cette fonction n'est pour l'heure clairement identifiée autour de cette excavation.

La troisième et dernière séquence chronologique reconnue dans l'emprise se réfère à une période s'étirant de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. au début du III^e. Là encore, la nature des installations découvertes et leur organisation restent pour l'heure difficiles à commenter. Cette occupation pourrait néanmoins comporter une parcelle d'habitat, de même esprit que celles de plus grandes dimensions émergeant au début du I^{er} siècle dans la région et, sur la partie la plus plane du plateau, un parcellaire agricole isocline.

Divers fossés parcellaires modernes et contemporains, ainsi que des remblais de même époque destinés à étendre les aires de culture sur les berges du ruisseau sourdant à l'intérieur de l'emprise, sont également reconnus.

Outre l'intérêt intrinsèque de ces vestiges pour une meilleure connaissance des civilisations et des cultures

s'étant succédées dans le sud du Cotentin, l'un des autres apports majeurs de ces installations est chronostratigraphique. L'étagement des vestiges dans les diverses formations du comblement du vallon offre en effet ainsi toute une série de jalons inédits pour le référencement chronologique de ces niveaux issus, en somme, des modifications climatiques enregistrées ces derniers millénaires sur la péninsule et ses abords.

Le sondage de la seconde tranche du projet à l'aval, sur un peu plus de 4 ha et de part et d'autre du ruisseau, n'a fourni aucun indice d'occupation supplémentaire.

Ivan JAHIER

MULTIPLE

SOTTEVAST Le Hameau Saillard

Une fouille a été menée aux mois de février et mars 2013 sur le site de Sottevast, « Le Hameau Saillard », détecté par D. Flotté (Inrap), sur les terrains du futur projet d'aménagement d'un lotissement mené par la mairie. L'emprise décapée avoisine les 9216 m². Elle a permis la mise au jour d'établissements et parcellaires ruraux datés du Haut-Empire à nos jours.

La première phase d'occupation concerne des vestiges de la fin du I^{er}- III^e siècle. Elle est caractérisée par la présence d'un axe de communication ayant connu plusieurs phases d'aménagements et à partir duquel se déploient des fossés parcellaires organisant et scindant l'espace. Ces espaces sont vraisemblablement voués à des pratiques agro-pastorales. Au-delà de la définition de parcelles,



Fig. 50 - SOTTEVAST, le Hameau Saillard. Vue aérienne du site par cerf-volant (cliché F. Levalet).



Fig. 51 - SOTTEVAST, le Hameau Saillard.
Sépulture d'équidé (cliché E. Séhier, Inrap).

leur topographie forme un couloir partant de la voirie et menant à l'extrême sud du site où quatre bâtiments sur poteaux accompagnés de fosses ont été mis en évidence. Il s'agit d'architectures, aux plans simples, de terre et de bois potentiellement recouvertes de tuiles en terre cuite. Les lots céramiques rencontrés pour cette période sont essentiellement composés de céramique commune locale qui illustre un vaisselier gallo-romain composé de pots, plats, gobelets traduisant explicitement la nature domestique de l'occupation. Les entités ainsi que les éléments appartenant à cette portion d'occupation sont interprétés comme étant le seuil d'un établissement plus vaste intégrant des unités domestiques comme en témoigne la céramique prélevée.

La seconde phase d'occupation n'intervient qu'à compter du XI^e siècle et se déploie jusqu'au XIV^e siècle inclus. Ce chapitre chronologique prend donc la suite d'un long hiatus de plusieurs siècles. Le nouvel établissement médiéval est implanté sur les vestiges de l'ancien axe de communication antique. Un complexe parcellaire lui est associé à peu de chose près conforme aux orientations dominantes établies au cours de la phase antérieure. La chronologie relative et absolue des structures a permis la définition de trois états propres à cette occupation, l'une des XI^e- XIII^e siècles, les deux autres entre le XIII^e et le XIV^e siècle. L'aménagement du système fossoyé médiéval définit un minimum de deux espaces semi-enclos qui viennent accueillir, dans un premier temps, les bâtiments d'un premier état de l'occupation au cours des XI^e - XII^e siècles et qui, dans un second temps, scindent

une nouvelle zone d'implantation de constructions, accompagnée d'un secteur de chauffe correspondant à un four domestique et ses fosses de rejets au cours des XIII^e - XIV^e siècles. La succession de bâtiments sur poteaux se concentre sur les vestiges mêmes de la voirie romaine. Quatre bâtiments ont été restitués. Un cinquième peut être envisagé mais il est incomplet et en mauvais état de conservation. Ces derniers sont accompagnés de fosses. Deux phases de construction ont été mises en évidence : l'une des XI^e - XII^e siècles et l'autre des XIII^e - XIV^e siècles. À l'instar des constructions vues pour la phase précédente, il s'agit d'architectures sur poteaux plantés, de terre et de bois dont la lecture au sol évoque des plans simples aux superficies allant de 30 à 67 m². À une vingtaine de mètres de ces derniers se tient une zone d'activité domestique inscrite dans un espace clos et accueillant un four domestique auquel se rajoutent six fosses dont quatre de rejets. Les analyses radiocarbone effectuées dans ces entités ont confirmé une datation de cet ensemble des XIII^e - XIV^e siècles avec une activité certifiée au XIII^e siècle. Les céramiques rencontrées pour cette phase sont globalement pauvres en termes de proportion. Il s'agit quasi exclusivement de céramique commune à pâte claire dont les formes présentes sont peu diversifiées puisque seuls des pots ont été retrouvés. Leur découverte vient étoffer un corpus céramique jusqu'alors peu connu localement d'autant que deux formes ne connaissent aucun élément de comparaison régional. Les pots portent souvent des traces de chauffe sur leur face interne indiquant leur utilisation comme pot à cuire. On constate qu'aucun élément lié à la préparation

avant cuisson ou à la consommation, dans le cadre domestique, n'est attesté. La définition économique de l'occupation médiévale du site de Sottevast est double, reposant visiblement d'une part sur une vocation agricole et d'autre part sur sa vocation domestique. Le contraste observé entre la zone accueillant les bâtiments et d'autres espaces plus clairsemés permet d'ores et déjà d'identifier un système compartimenté constitué d'une part par les prémices d'un habitat et de l'autre le développement d'espaces vraisemblablement voués à une exploitation agro-pastorale en périphérie de cet habitat. Le corpus céramique mis au jour conforte l'hypothèse que les structures découvertes sont en marge d'un plus vaste ensemble domestique qui s'étend hors de l'emprise fouillée où préparation culinaire et consommation étaient pratiquées. Au regard des éléments fouillés, il convient d'interpréter cette portion d'établissement rural comme le seuil d'un habitat plus vaste qui se développe au cours des XI^e - XIV^e siècles sur les parcelles jouxtant celles fouillées ; habitat qui serait à l'origine du hameau Saillard dont la mention nous est connue par les textes au XV^e siècle par

le biais d'un terrier des tenures de l'abbaye de Lessay (Livre foncier de la seigneurie de Sottevast - BNF nouv. Acq. Fr. 1416 (1446)).

Les troisième et quatrième phases d'occupation du site appartiennent aux périodes moderne et contemporaine. Ces dernières correspondent à un héritage parcellaire du territoire. Les origines du système fossoyé moderne sont pour une part héritées du réseau parcellaire médiéval. Le creusement de nouveaux fossés à cette période vient agrémenter la division de l'espace. Les parcelles créées sont vouées à la culture et à l'élevage, vocation qui a perduré jusqu'à ce jour. La prochaine étape, liée à la période contemporaine sur les terrains, sera la réapparition d'un habitat de quelques entités regroupées sous la forme d'un lotissement. Pour leur implantation, les parcelles existantes seront scindées et une nouvelle typologie de bâtiments s'y dressera.

Élise SÉHIER

MULTIPLE

TOURLAVILLE

Quartier Chardine

Le diagnostic réalisé sur la commune de Tourlaville, rue Chardine, à l'emplacement d'un futur lotissement aménagé par la société SHEMA, porte sur une surface de près de 7 hectares. Le terrain occupe le secteur nord-est de la ville, sur un versant dominant la baie de Cherbourg. L'opération a permis la découverte de plusieurs ensembles archéologiques structurés sur la quasi-totalité de l'emprise. Cinq occupations principales peuvent être définies à l'issue du diagnostic. Elles s'étendent sur un champ chronologique large, couvrant le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer et la période médiévale. La densité de l'occupation sur cette modeste surface est le fait d'une situation exceptionnelle de plateau surmontant la plaine littorale au niveau de la rade de Cherbourg. En dehors de ces cinq occupations, des vestiges plus modestes existent. Il en est ainsi, par exemple, des quelques témoins d'industrie mésolithique qui pourraient correspondre à une occupation restreinte du promontoire, ou du tesson campaniforme découvert au nettoyage de la probable sépulture 30, qui pourrait correspondre à des terres rapportées pour l'édification d'un probable tumulus recouvrant les sépultures à l'origine.

La première occupation importante demeure assez mal datée. Il s'agit de l'ellipse (ou double ellipse du *locus* 4). La multiplicité des fossés et la difficulté à les relier d'une tranchée à l'autre limitent les hypothèses que nous pourrions faire. Le mobilier récolté lors du décapage et des sondages fut, de plus, relativement peu abondant. Pour autant, l'aire interne de cette ellipse (outre qu'elle contient un ou deux monuments interprétés comme des *tumuli* de l'âge du Bronze) a permis de mettre en évidence 5 foyers aménagés, pour lesquels a été proposée une attribution au Néolithique moyen. La question est de savoir si cette

(double) ellipse s'inscrit dans le cadre chrono-culturel des enceintes du Néolithique moyen (Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion, Saint-Vigor-d'Ymonville, pour rester dans des exemples normands) ou s'il s'agit plutôt de structures parcellaires de l'âge du Bronze ancien, fonctionnant par accrétiens de cellules parcellaires curvilignes et entretien par recreusement.

La seconde occupation mise en évidence sur le site est à vocation funéraire. Elle comprend les *locus* 1, 2 et 3. Il s'agit pour les *locus* 1 et 2 de deux probables ensembles de tombes empierrées, éventuellement rassemblés sous des tertres aujourd'hui totalement aplanis. Au niveau de l'architecture des tombes, des comparaisons évidentes peuvent être faites avec les *tumuli* explorés dans le Nord-Cotentin (Beaumont-Hague « Fosse Yvon », Vauville « Calais »...). Ces tombes, parfois très bien aménagées, parfois beaucoup plus modestement, correspondent à la seconde partie du Bronze ancien 1 (-2000-1800 BC). Elles livrent les premiers poignards en bronze et les séries de pointes de flèches de type armoricain, lorsqu'elles sont riches. En certains secteurs de la Hague en particulier, où ces *tumuli* ont fait l'objet de travaux d'inventaire et d'exploration poussés, on note la présence de concentrations de ce type de monument, l'exemple le plus significatif étant celui des 11 *tumuli* des Landes de Jobourg. Sans considérer cet extrême, il semble que le site de Tourlaville présente une concentration de taille plus modeste et qui pourrait parfaitement s'intercaler entre deux tranchées de diagnostic.

La troisième occupation est celle attribuée à l'âge du Bronze ancien 2. Elle se développe sur le quart nord-ouest de l'emprise. Sa structuration n'est pas directement



Fig. 52 - TOURLAVILLE, quartier Chardine. Vue générale du cairn (cliché B. Aubry, Inrap).

compréhensible à l'issue du diagnostic. Ses limites, en particulier, restent imprécises, car il ne semble pas qu'elles soient délimitées systématiquement par des fossés (bien que les fossés 12 et 254 soient clairement associés à cette occupation). La plupart des traces d'occupation sont des ensembles de trous de poteaux, bâtiments au plan incomplet pour l'instant (bâtiment circulaire en Tr. 12 ?), et des fossés divers. Malgré cela, le lot céramique est bien représentatif du Bronze ancien 2, avec le groupe prépondérant des cordons lisses sous la lèvre sur les récipients de stockage.

La quatrième occupation relève de la Tène C/D. Elle comprend un enclos «quadrangulaire » doublé sur, au moins, un de ses côtés, riche en structures internes mises au jour dans la tranchée. L'enclos, non totalement «détouré», mesure moins de 50 m de côté (limite tranchées adjacentes). Quelques fossés modestes constituent probablement une extension parcellaire associée à cet enclos. À 100 m à l'ouest de l'enclos, une zone a été interprétée comme une possible zone funéraire, sur la foi d'une unique incinération, pour l'instant. Deux groupes de trous de poteaux, situés à proximité, pourraient

être en relation avec l'incinération et tenir un rôle dans l'organisation funéraire du lieu.

La dernière occupation relève de la période médiévale. Sa grande amplitude chrono-culturelle (du VIII^e siècle au XIV^e siècle) témoigne, vraisemblablement, de la juxtaposition de plusieurs *locus* distincts et d'une récurrence de l'occupation du site. La réalité de la mise en place d'un parcellaire (bâti pour une part) au Haut Moyen-Âge est acquise. D'un autre côté, la présence de bâtiments en dur et de sépultures laisse présager de la présence d'un ensemble original, éventuellement sanctuarisé. Toutefois, les témoins sont encore trop confus dans le cadre de ce diagnostic pour parvenir à appréhender correctement la fonction des différents ensembles, leur organisation et un phasage précis des implantations. Ainsi, très concentrée dans les tranchées 14 et 16, l'occupation se prolonge largement sous la forme d'un parcellaire dense, de structures excentrées de type artisanal (Tr. 12, Tr. 10, Tr. 11) sur pratiquement la moitié de l'emprise du diagnostic.

Bruno AUBRY

URVILLE-NACQUEVILLE

Les Dunes

Cette opération de fouille programmée prolonge les recherches menées sur la plage d'Urville-Nacqueville depuis 2009. Après le diagnostic de 2009 et l'exploration du quartier artisanal menée en 2010, il s'agissait cette année de la troisième campagne sur le secteur funéraire (fouille entamée en 2011).

Après avoir documenté une vaste aire crématoire en 2012, la présente campagne se fixait pour objectif d'essayer de mener à terme la fouille de la nécropole en fouillant un ensemble de sépultures potentielles repérées en 2012 et en explorant les secteurs encore délaissés jusqu'à présent correspondant notamment à nos aires de circulation au sein de l'aire de fouille.

À l'issue de cette troisième campagne de fouilles, 17 nouvelles sépultures ont pu être fouillées. Si la plupart ont pu être traitées sur place, quatre inhumations ont dû être prélevées en bloc en vue d'une fouille en laboratoire en raison des risques de destruction à court terme. Quinze autres sépultures potentielles ont été repérées mais n'ont pu être traitées dans les délais imposés. Elles ont donc

été laissées en place dans la perspective d'une nouvelle campagne en 2014. On rappellera également que les limites orientales de la nécropole ne sont toujours pas assurées.

Parallèlement aux recherches de terrain, les études spécialisées se sont également poursuivies (étude pétrographique et céramologique de l'habitat, C. Guillou et B. Gheres, université Rennes 1 ; étude carpologique, E. Neveu, université de Nantes ; étude de la faune, Patrice Méniel, CNRS-UMR 6298). L'étude anthracologique des aires crématoires fouillées l'an passé a été menée par A. Dupin dans le cadre d'un mémoire de Master 2 sous la direction de O. Girardclos (laboratoire de chrono-écologie de l'université de Franche-Comté). L'étude ADN (plateforme paléogénétique UMR 5199 PACEA) a également été lancée cette année afin de tester et évaluer le potentiel de ce matériel.

Anthony LEFORT et Stéphane ROTTIER

URVILLE-NACQUEVILLE

Le Haut de Nacqueville

Cette opération de sondages visait à tester le potentiel archéologique du rebord de plateau dominant la plaine maritime d'Urville-Nacqueville en surplomb du lieu-dit « La Valette » et à proximité immédiate du fort de la Batterie Haute. Aucun des sondages pratiqués ne s'est

révélatif à l'exception d'une petite fosse maçonnée de la Seconde Guerre mondiale.

Anthony LEFORT

VALOGNES

Alleaume

La ville antique d'Alleaume, à Valognes, est située à 1,6 km au sud-est du centre bourg médiéval et actuel. À la différence de ce dernier, positionné sur la bordure de la petite confluence du Merderet et du ruisseau Saint-Jean, *Alauna* s'est implantée sur le plateau de la rive sud des sources du Merderet et, plus précisément, sur son rebord nord-ouest.

L'emprise urbaine révélée par les sondages de juillet 2013 a investi le plateau entre deux petits talwegs, d'orientation globalement sud-nord, qui soulignent les limites orientales, où est implanté le théâtre antique, et occidentales, où se trouvent des carrières et des zones d'épandage. Seuls les thermes nord, fouillés entre 1989 et 1992, sont installés sur le pied de versant de la vallée du Merderet. Dans l'intervalle, entre les thermes et les aménagements

urbains mis au jour, soit la bordure nord du plateau et la pente, la prospection géophysique de 2012 n'a révélé que de très faibles indices et la prospection thématique, de la même année, ne met pas en évidence d'aussi grandes concentrations de mobiliers que sur les parcelles investies en sondages.

Reconnue depuis la fin du XVII^e siècle par l'intermédiaire de ses principaux monuments, thermes et théâtre, l'agglomération antique de l'ancien village d'Alleaume, aux portes sud-est de la ville de Valognes, s'étendrait sur une surface estimée entre 20 et 35 ha. Dès l'origine des recherches, le statut de cette ville antique a été l'objet de discussions et de débats. Parfois hâtivement assimilée à l'énigmatique *Crociatonum*, elle est surtout adoptée par la communauté scientifique comme étant la station

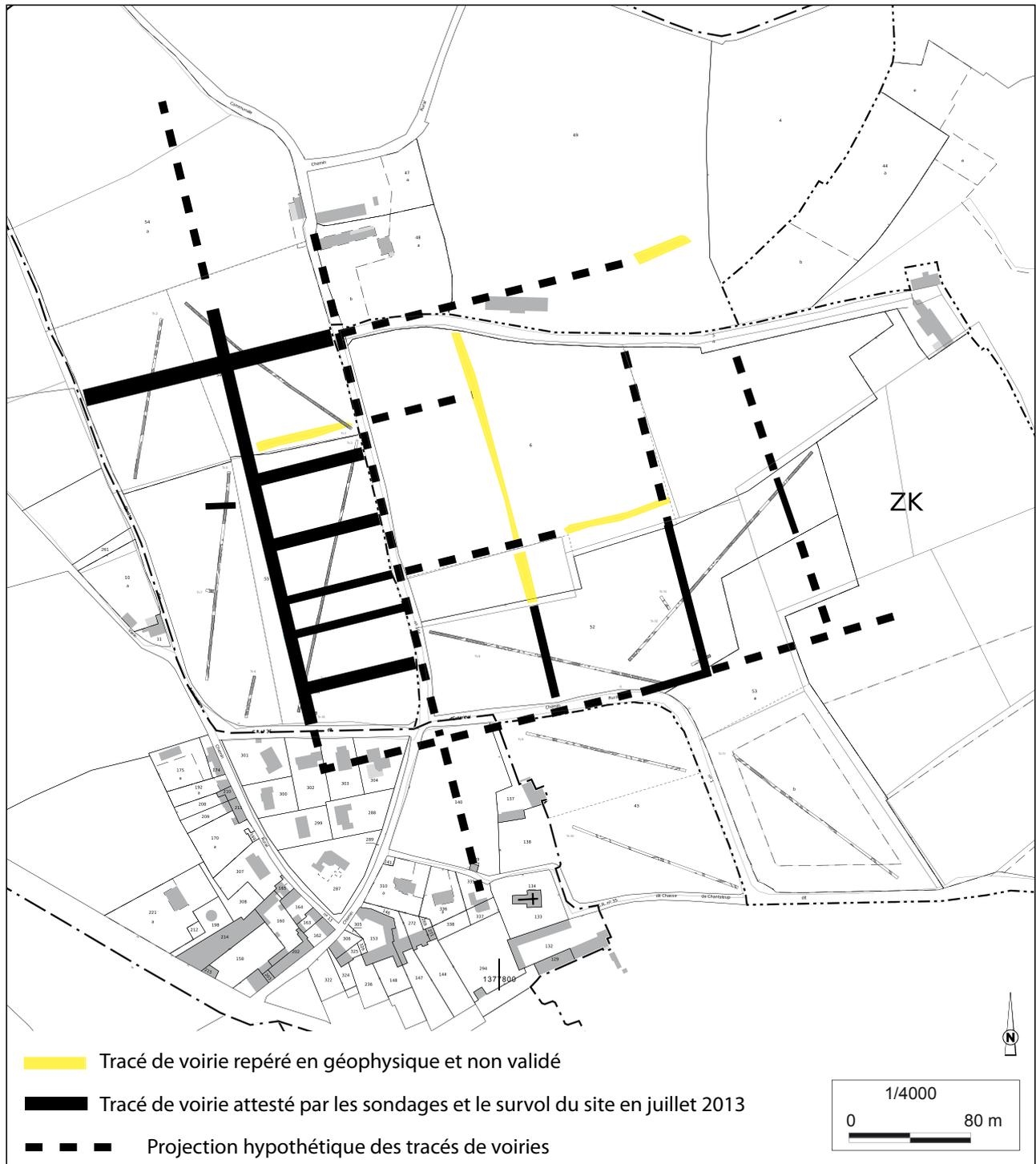


Fig. 53 - VALOGNES, Alleaume. Schéma urbain défini par le réseau des rues (DAO L. Paez-Rezende, Inrap).

Alauna de la Table de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin. Elle est aussi, depuis lors, au cœur des discussions sur son hypothétique fonction de chef-lieu de la *Civitas* des Unelles, territoire qui en est toujours dépourvu. Force est de constater qu'en l'état, aucun document épigraphique, bibliographique ou archéologique, ne permet de trancher sur ces sujets. Surtout, depuis 3 siècles, prospections, fouilles, sondages et études diverses, n'ont toujours pas permis de définir la configuration exacte de cette agglomération, de mesurer avec précision son étendue et son organisation, de vérifier le taux d'occupation et ses variations, de compléter la connaissance de sa parure monumentale et surtout de fixer les grandes étapes chronologiques de son évolution.

La stratégie de sondage d'intervention, définie en concertation avec le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie, s'est limitée à l'ouverture d'une seule tranchée dans la diagonale de chaque parcelle. Ce procédé éprouvé permet de disposer les ouvertures en décalage avec les lignes directrices du paysage actuel, et surtout avec celles du schéma urbain que la prospection géophysique avait clairement révélé en 2012.

Au final, c'est un bilan très positif qui émane de cette première année de sondages car, en dépit des ouvertures pour le moins exigües, des avancées significatives dans les connaissances sur la ville antique d'Alleaume ont été réalisées. Elles portent sur les trois aspects que recouvrait la problématique initiale : l'état de conservation des vestiges, l'organisation de la ville et la chronologie.



Fig. 54 - VALOGNES, Alleaume - Vue aérienne par cerf-volant de vestiges de maçonneries (cliché F. Levalet).

Au cœur de l'espace urbain, des rues et des ruelles, dont la chaussée est revêtue de petits galets à l'évidence calibrés, se croisent à angle droit et délimitent sans conteste des quartiers d'habitations ; des sols en béton de chaux ou en galets, des murs en moellons calcaires ou blocs de grès, des restes de fours ou de foyers et même un égout construit en tuiles y matérialisent l'emplacement de ces édifices résidentiels. Sur la périphérie, les bâtiments et les rues se raréfient pour laisser la place aux structures d'organisation du paysage, notamment des fossés qui délimitent les parcelles cultivées ou les pâtures, reprenant les orientations des rues. Dans ces espaces, on décèle également des activités artisanales, comme la production de chaux ou de métal (forge) et des indices de boucherie, mais aussi des carrières, accompagnées par quelques bâtiments. Partout les fosses, les dépotoirs, la céramique en abondance, le matériel métallique, les ossements d'animaux ou les restes de coquillages, les morceaux d'enduits peints ou de revêtements de sols, les monnaies, etc., viennent témoigner d'une occupation intense et longue.

Ainsi, les huit parcelles investies ont toutes livré des vestiges, en majorité gallo-romains ; toutefois, ceux-ci ne présentent pas partout un état de conservation homogène. Ce différentiel a été cartographié et permet de distinguer quatre zones. Il s'agit là d'une image synthétique, mettant en évidence les caractères généraux de la conservation et de la densité des indices archéologiques mais qui, en même temps, dessine une organisation schématique révélant les principaux espaces de la ville, à savoir la zone urbanisée, véritablement enchâssée dans le maillage des rues, et

la zone périphérique. Plus concrètement, l'intervention a révélé sur ce point un potentiel stratigraphique que, ni les fouilles programmées des thermes au tournant des années 80 et 90, ni les sondages ponctuels de l'archéologie préventive, n'avaient pu mettre en évidence. On notera notamment, sur des points ciblés, l'existence de séquences d'occupation multiples et complexes pouvant intégrer jusqu'à cinq phases d'aménagements ; ou bien encore de restructurations urbaines de plus grandes ampleurs, sans doute à l'échelle de tout un quartier, et qui s'entrevoyent notamment dans l'abandon de certains axes de voiries que viennent coloniser de nouveaux édifices.

Cette cartographie des états de conservation est intéressante sur le plan patrimonial, car elle révèle les deux grands espaces de la ville qui caractérisent ce site. Il s'agit, en premier lieu, de la zone urbaine proprement dite, c'est-à-dire l'emprise située à l'intérieur du périmètre délimité par le réseau des voies où se concentre l'essentiel des vestiges d'habitat, de circulation, d'ostentation et de consommation. Dans ce périmètre, les vestiges sont véritablement enchâssés dans le maillage des rues dont l'organisation orthogonale, déjà révélée par la prospection géophysique de 2012, et largement complétée par cette campagne de terrain, délimite assurément des *insulae* où prennent place de nombreux édifices maçonnés et tout un cortège de vestiges qui leur sont associés. De plus, ces sondages auront permis de situer les limites physiques occidentale et méridionale de la ville, qui sont matérialisées par deux grands axes de voirie au-delà desquels, vers le sud comme vers l'ouest, se développe la zone dite péri-urbaine.

Il s'agit là d'une zone de contact à la structuration plus lâche ou plus ciblée, remisant les activités non admises dans le périmètre urbain mais pourtant nécessaires à son fonctionnement. Ainsi se diffusent, sur une large bande s'appuyant sur les rives externes des deux voies «d'interface», des réseaux parcellaires aussi bien organisés que le réseau des rues, quelques habitats, des dépotoirs et surtout des traces d'activités artisanales (métallurgie, boucherie...); il ne manque que les nécropoles, absence qui pourrait bien signifier que les limites de l'*urbs* n'ont finalement pas été atteintes et que cette zone périphérique de l'espace urbain appartient encore à la ville.

La révision de la chronologie n'était pas le moindre des objectifs tant l'état des connaissances sur la chronologie de cette agglomération apparaissait déficiente. En effet, avant cette intervention, l'évolution de la ville était purement et simplement calquée sur la chronologie des thermes nord, fouillés par T. Lepert, que l'on peut ainsi résumer : un démarrage de l'occupation au milieu du I^{er} siècle, suivi d'une phase d'agrandissement à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, et un abandon avant la fin du III^e siècle. Même si ces sondages n'ont pas permis de mener une étude détaillée de la céramique, les ensembles qui en sont issus ont néanmoins bénéficié d'une expertise succincte, validant les grandes lignes directrices d'une chronologie rénovée. Ainsi, des éléments attestent d'une occupation sous-jacente située vers la fin du II^e siècle av. J.-C. et le courant du I^{er} siècle av. J.-C. Sans lien apparent avec ce fond de la fin de l'âge du Fer, les ensembles les plus précoces indiqueraient un démarrage de l'agglomération dans la période augustéenne, soit entre la toute fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le premier quart du I^{er} siècle ap. J.-C. Ensuite, les lots les plus nombreux et les plus volumineux, répartis dans tous les secteurs sondés, appartiennent à

des phases d'occupation comprises entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle.

Au-delà du III^e siècle, la chronologie est plus difficile à restituer. Pour le moment, les productions de l'Antiquité tardive n'ont pas encore été identifiées. Les quelques productions médiévales révèlent, d'une part, des fréquentations ponctuelles dans le Haut Moyen Age, au sens large, avant que ne se fixent, autour des XII^e-XIII^e siècles, de nouveaux habitats et notamment un édifice, sur les marges sud de la ville, qui semblent marquer la mise en place du nouveau hameau de la Victoire. Il faut également signaler des découvertes récurrentes d'éléments couvrant toute la période moderne et contemporaine, signes d'une campagne active et consécutives de la fixation de plusieurs grosses entités rurales encore en activité.

En conclusion, cette première année d'intervention est riche d'enseignements sur le potentiel de cette agglomération et dans tous les domaines de recherches. Mais l'apport le plus marquant de ce programme de recherche réside dans l'approche des faubourgs de cette cité, espace souvent détruit par des aménagements diachroniques ou bien, quand il est préservé, trop souvent délaissé par les investigations archéologiques. En 2014 et 2015, l'exploration continuera, de la même manière, à préciser la configuration et l'extension de ces deux espaces.

Laurent PAEZ-REZENDE, Laurence JEANNE,
Caroline DUCLOS,
avec la collaboration de Christophe BRÉMONT,
Pierre-Marie GUIHARD, Magalie HEPPE,
Gaël LÉON, Amélie MARIE et Laurent VIPARD

VALOGNES

Rue du Balnéaire

GAULE ROMAINE

L'emprise de cette intervention est située sur les marges orientales de la ville actuelle, sur les terrains de l'ancienne commune d'Alleaume, absorbée par Valognes en 1867. Plus précisément, les parcelles sont localisées sur le versant de la rive gauche du Merderet, et présentent une forte déclivité sud-est/nord-ouest.

La proximité des terrains par rapport à la bordure occidentale du périmètre estimé de l'agglomération antique d'Alleaume confère à ce diagnostic un enjeu particulier visant, entre autres, la reconnaissance du contexte archéologique à la périphérie de la ville ancienne, sur les versants exposés au nord de la vallée du Merderet. Ainsi, cette intervention a permis de recueillir des informations dans les parcelles distantes d'à peine 300 m des thermes nord, fouillés entre 1989 et 1992.

Malgré la présence d'indices d'une fréquentation antérieure, tels que du mobilier hors contexte et un cercle probablement funéraire, et dont la chronologie reste à

préciser, l'empreinte archéologique est principalement constituée par un réseau de fossés antiques à contemporains, fondé sur des orientations nord-ouest/sud-est et perpendiculaires. Cette trame est en léger décalage vis-à-vis des orientations générales nord-sud et est-ouest repérées au cœur de la ville (rues, ruelles, maçonneries et fossés), sur le plateau ainsi que sur sa bordure immédiate. Toutefois, les mobiliers collectés sur les parcelles AS. 4, 5 et 6 indiquent que les segments les plus anciens ont bien été mis en place durant l'Antiquité et sont, à l'évidence, fondateurs de la trame parcellaire encore active. Le décalage d'orientation avec la trame urbaine viendrait d'une adaptation à la contrainte topographique que constitue le versant de la rive gauche du Merderet et dont le pendage devait être certainement plus marqué durant l'Antiquité si l'on occulte l'amplitude de colluvions accumulées au pied du versant.

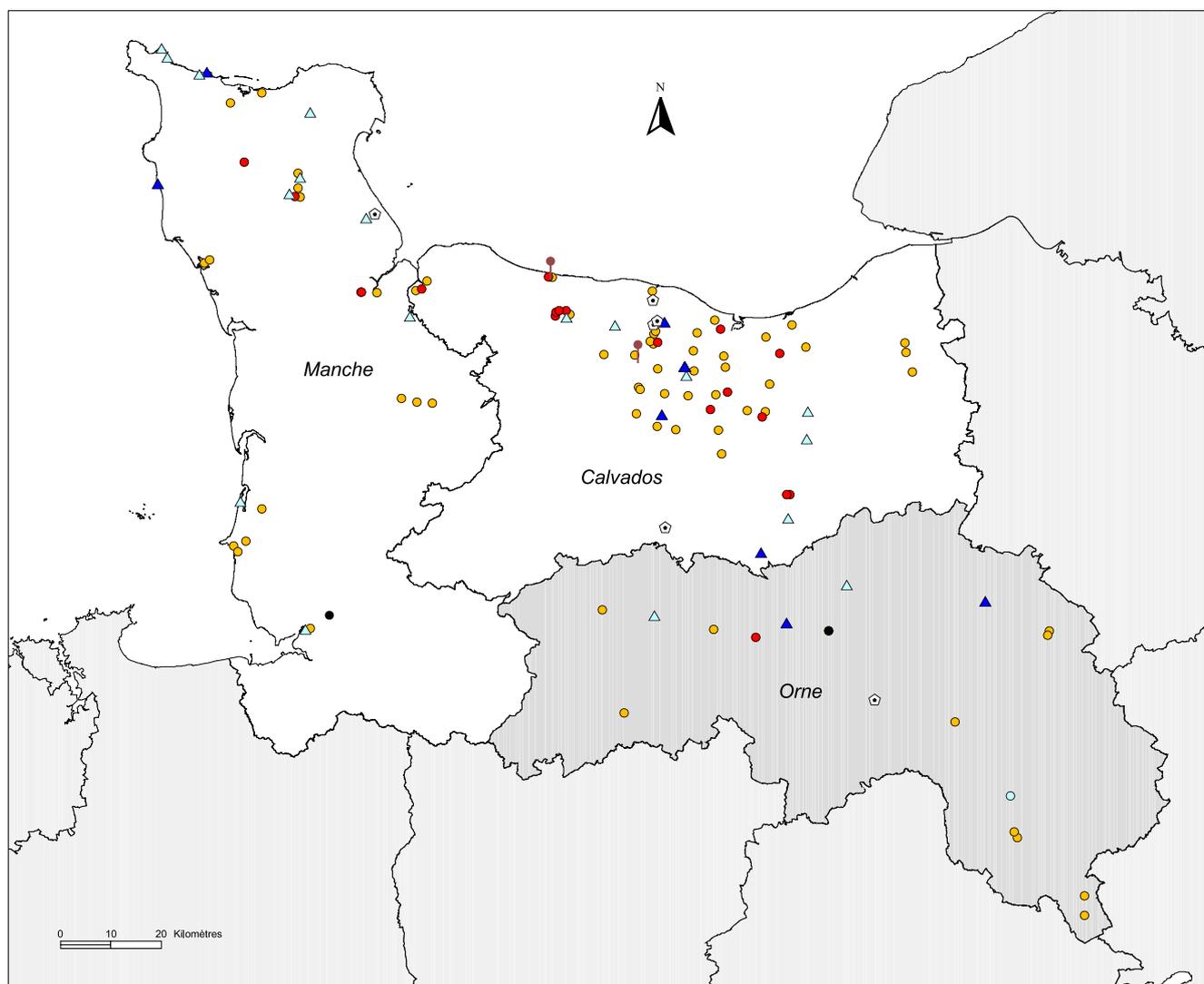
Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON et Laurent VIPARD

BASSE-NORMANDIE ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations

2 0 1 3



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques ne sont pas reportés sur cette carte

- fouille préventive
- diagnostic
- ▲ fouille programmée
- △ sondage
- ┃ prospection géophysique
- ◻ programme d'analyses
- surveillance de travaux
- modification de projet

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 3

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	AUNOU-LE-FAUCON - Tour aux Anglais	THIRON Denis (INR)	DIAG	3341	2405
2	AUNOU-LE-FAUCON - Tour aux Anglais <i>Modification de projet - pas de résumé</i>	-	MODIF	3446	-
3	BELLÈME - Porte Saint-Sauveur	BONHOMME Florian (INR)	DIAG	3434	2459
4	CETON - La Chênaie	POISBLAUD Benoît (INR)	DIAG	3464	2519
5	CHAMBOIS - Sépulture d'un pilote US Air Force <i>Opération négative - pas de résumé</i>	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	3370	-
6	DURCET et SAINTE-OPPORTUNE	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3477	-
7	FLERS - Places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde	THOMANN Aminte (INR)	DIAG	3327	2421
8	GOULET - Le Mont	BILLARD Cyrille (SRA)	FP	3367	2512
9	JUVIGNY-SOUS-ANDAINE - Jardin de la Tour de Bonvouloir	THIRON Denis (INR)	DIAG	3463	2539
10	L'AIGLE et SAINT-OUEN-SUR-ITON - ZAC de la Frémondrière, tranche 2	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3437	2450
11	LA FRESNAYE-AU-SAUVAGE - Les Hayes	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3329	2388
12	LE PIN-LA-GARENNE - Chapelle souterraine de l'église	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	3474	2467
13	MÂLE - Le Chêne Vert	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3359	2420
14	Massif forestier de la Trappe	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	3338	2464
15	Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	3112	2507
16	SAINTE-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS - Salle capitulaire de l'abbaye	VIGOT Anne-Sophie (ENT)	FP	3337	2496
17	SAINTE-OUEN-SUR-ITON - ZAC de la Frémondrière	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3342	2416
18	SAINTE-SCOLASSE-SUR-SARTHE - Voie communale n° 3, les Périnettes	AUBRY Bruno (INR)	DIAG	3389	2457
19	SÉES - Cathédrale Notre-Dame	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3376	2505
20	SÉES - Étude des moules monétaires de la rue Amesland	GUIHARD Pierre-Marie (CRAHAM)	PAN	3242	2465

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
21	SÉRIGNY - La Croix Verte	THIRON Denis (INR)	DIAG	3347	2424
22	SEVRAI - La Haute Rivière	GIAZZON David (INR)	FPREV	3222	2506

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2014.

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

AUNOU-LE-FAUCON
Tour aux Anglais

MOYEN ÂGE

L'opération de diagnostic archéologique, qui s'est déroulée durant la première semaine de mars 2013 à Aunou-le-Faucon, a porté sur l'enceinte d'un manoir médiéval nommé la Tour aux Anglais inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. La prescription de diagnostic archéologique a été motivée par un projet d'aménagement dans la partie occidentale de l'enceinte.

La commune d'Aunou-le-Faucon est située à environ 5 kilomètres au sud-est d'Argentan, en bordure de la forêt du Petit Gouffern. Le manoir de la Tour aux Anglais se trouve au sud-est du bourg, en léger contrebas par rapport à celui-ci et en bordure immédiate de l'Orne et d'un gué. Le manoir se présente actuellement sous la forme d'une enceinte plane d'environ 3000 m² et sur laquelle se trouve un logis médiéval daté vers 1350 par Edward Impey. Il est flanqué d'une tour circulaire et d'une extension récente. L'enceinte est délimitée par une douve en eau.

Au terme du diagnostic, il est possible de distinguer deux phases d'occupation successives. La première correspond à une enceinte d'une superficie d'au moins 700 m². Matérialisée par deux tronçons de fossés, cette enceinte primitive apparaît dans la partie nord-est de l'emprise. L'orientation de ces deux tronçons laisse entrevoir une

forme arrondie dans sa partie méridionale. Ses limites orientale et septentrionale n'ont pu être localisées en raison de la configuration du terrain, des zones non-accessibles et des limites de l'emprise. Néanmoins, il est probable que la partie nord-est de la douve actuelle corresponde à celle originelle. Ont été également découverts plusieurs trous de poteau en bordure de ce fossé suggérant la présence d'une palissade. Au regard du contexte et des rares éléments céramiques associés, cette première enceinte pourrait dater des XI^e ou XII^e siècles.

La seconde phase d'occupation daterait du milieu du XIV^e siècle et correspondrait à la construction du logis. L'espace est réorganisé et l'enceinte est étendue vers l'ouest et vers le sud après le comblement d'une partie des fossés de l'enceinte primitive. Les deux bâtiments découverts dans les tranchées 3 et 4, implantés dans le remblai ayant servi de plateforme à l'extension de l'enceinte au Bas Moyen Âge, daterait de cette période ou de l'Époque Moderne. Leur destruction a eu lieu entre 1803 et 1826 d'après les cadastres.

Denis THIRON

BELLÈME
Porte Saint-Sauveur

MOYEN ÂGE

Un projet de restauration de la porte Saint-Sauveur de Bellême, suite à son utilisation comme grenier à sel, a été engagé par la municipalité. Les interventions sur les maçonneries nécessitant une restauration lourde, un diagnostic archéologique a été prescrit. Au carrefour de plusieurs entités comtales et ducales, la ville de Bellême a d'abord appartenu aux célèbres seigneurs de Bellême.

Le château et la ville furent à partir du Bas Moyen Âge sous les autorités, tour à tour, ducale et royale, française et anglaise.

La porte Saint-Sauveur, accès occidental de la ville, comporte actuellement une quarantaine de pièces et d'espaces de circulation d'une relative complexité, tant



Fig. 55 - BELLÈME. La tour sud de la porte Saint-Sauveur et l'aile sud disparue (cliché F. Bonhomme, Inrap).

d'un point de vue spatial que chronologique. La porte Saint-Sauveur est constituée de deux tours en façade, prolongées à l'arrière par des bâtiments rectangulaires encadrant le couloir ou passage central. Ces deux bâtiments sont en lien avec les courtines de l'enceinte urbaine, mais les relations archéologiques n'ont pas pu être mises en évidence pour le moment.

Dans sa dernière phase médiévale, le passage de la porte était défendu par au moins une herse, un assommoir et des vantaux au milieu du couloir. En avant de ce système, une barbacane en «U» défendait l'accès à la porte. Les vestiges de cette barbacane, dont des ouvertures de tirs, sont toujours en partie conservés en élévation dans les maisons avoisinantes.

La première construction ne nous est parvenue que sur quelques dizaines de mètres carrés d'élévation. Elle est attribuable dans l'état actuel des recherches à une période comprise entre le XII^e et le début du XIII^e siècle. Le contact entre cette porte et la première enceinte n'a pas pu être déterminé.

La seconde période de construction a profondément remanié cet élément défensif. Entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle, la nouvelle porte se voit dotée de deux tours en façade. Ces tours étaient prolongées à l'arrière par deux bâtiments rectangulaires liés à l'enceinte, dont l'un

comprenait une salle, dite « salle au pilier », rattachée à la même période. Il faut certainement envisager dès cette phase le déplacement de la courtine sud vers l'ouest, agrandissant de fait la surface urbaine. Les tours étaient percées d'archères à étrier et couvertes vraisemblablement d'une charpente. Celle visible au sommet de la tour sud pourrait présenter les vestiges de la charpente d'origine.

La création d'une barbacane en avant de la porte encore en partie conservée en élévation, qui n'avait jamais été mentionnée dans la bibliographie jusqu'à cette année, date vraisemblablement du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. La troisième phase a de toute évidence vu la reconstruction, pour une raison inconnue, de la tour nord avec le même type d'archères qu'à la période précédente. De ce fait, cette phase n'est certainement pas éloignée de plus de quelques décennies de la précédente. La présence des ailes, c'est-à-dire des bâtiments créant un front de défense plus large que la porte, au nord et au sud, est de toute évidence attribuable à cette période. La complexité de la défense mise en place, notamment par des galeries courant sur plusieurs niveaux, est inhabituelle et remarquable.

Entre le dernier tiers du XIV^e et la première moitié du XV^e siècle probablement, tout ou partie des archères des tours sont transformées en archères-canonnières à orifice central.

Par la suite, l'utilisation militaire de la porte perd de son importance. Vers la fin du XV^e ou plutôt au début du XVI^e siècle, différentes pièces et salles de la porte sont vendues et transformées en habitations, représentées archéologiquement par une fenêtre haute et peu large en façade du couloir.

La phase suivante a fortement touché la porte. D'importants travaux ont permis de transformer l'édifice en plusieurs logements au goût de l'époque Moderne, c'est-à-dire au XVII^e ou plutôt au XVIII^e siècle. Durant cette période, les niveaux ont été en grande partie modifiés, en

particulier dans la tour sud. Des fenêtres ont été ouvertes ou agrandies et de nombreuses cheminées installées. D'autres travaux ont eu lieu au XIX^e siècle, puis durant la deuxième moitié du XX^e siècle, transformant de nouveau et de manière radicale les volumes internes de la porte. La zone la plus touchée est la tour sud, ainsi que les bâtiments qui lui étaient contigus et le couloir à partir du deuxième niveau.

Florian BONHOMME

CÉTON La Chênaie

INDÉTERMINÉ

L'emprise du diagnostic de la Chênaie est localisée sur un coteau au nord-est du centre bourg de Céton. Seules trois structures ont été découvertes, correspondant à un fossé et deux carrières, sans mobilier ni datation.

Le diagnostic a aussi révélé une dépression du substrat calcaire au centre de l'emprise. Elle a été comblée par des colluvions dans lesquelles ont été retrouvées une

industrie lithique du Mésolithique moyen et quelques pièces probablement du Néolithique ancien. En raison de la situation de l'emprise sur le coteau, ces pièces proviendraient d'installations érodées situées plus haut dans la pente, vers l'est ou le nord.

Benoît POISBLAUD

DURCET et SAINTE-OPPORTUNE

PALÉOLITHIQUE

Les prospections conduites par Louis-Marie Bocquillon et Denis Toutain sur le secteur compris entre Briouze et Flers-de-l'Orne ont révélé la présence d'un nouveau site à outils bifaciaux dans le département de l'Orne. L'intérêt de cette découverte est double, en raison de notre quasi-méconnaissance du patrimoine archéologique de ce secteur de l'Orne, d'une part, et du fait que cette implantation se trouve dans un secteur où le silex est absent du sous-sol, d'autre part. Ainsi, le site de Durcet / Sainte-Opportune participe-t-il à notre connaissance des stratégies d'approvisionnement en matières premières lithiques siliceuses mises en œuvre par les Néandertaliens au Paléolithique moyen, dans le Grand-Ouest. Des sondages visant à appréhender l'état de conservation des niveaux archéologiques et à en préciser la chronologie ont été pratiqués à l'automne 2013, avec l'ouverture de 6 sondages dont le résultat s'est avéré fort décevant du fait de la déstructuration complète des horizons archéologiques. En effet, la totalité du mobilier se trouve en surface ou incorporée à la partie sommitale des sédiments, dans la semelle de labours. Ce démantèlement des niveaux d'occupation a été maintes fois constaté dans les secteurs où le bilan sédimentaire quaternaire est peu épais, notamment sur les stations de surface de Saint-Julien-de-la-Liègue dans l'Eure.

Parmi le mobilier collecté en surface, figurent 1 nucléus en quartz et 7 éclats, ainsi que 3 enlèvements en grès. Cependant ces pièces ne sont pas suffisamment

caractéristiques pour savoir si elles se rapportent à l'occupation du Paléolithique moyen, ou à celle du Néolithique aussi attestée sur le gisement. Rappelons que le quartz et le grès, issus du démantèlement des conglomérats, sont présents sur le site.

Le mobilier lithique rapportable au Paléolithique moyen présente divers aspects. Certains enlèvements, dont les éclats Levallois, affichent une altération de «l'épiderme» des pièces beaucoup plus prononcée que la plupart des éclats de confection, par exemple. Ces observations préliminaires méritent d'être précisées, en fonction des matières premières utilisées et de leur degré d'altération. Cependant, il n'est pas impossible que la collecte de surface corresponde à deux séries rapportables au Paléolithique moyen. Malheureusement les sondages pratiqués en 2013 n'ont pas permis de répondre à cette question, du fait de la déstructuration du ou des niveau(x) archéologique(s).

Les deux ensembles collectés en surface illustrent toutes les étapes de la chaîne opératoire de débitage à l'exception des grands éclats de décortilage. Cela traduirait un séquençage de la chaîne de production, avec dans un premier temps la collecte de la matière première et le nettoyage partiel des blocs de leur cortex, l'emport des blocs, de certains éclats du ou plus vraisemblablement des gîte(s) de matières premières et leur introduction sur le site de Durcet / Sainte-Opportune.

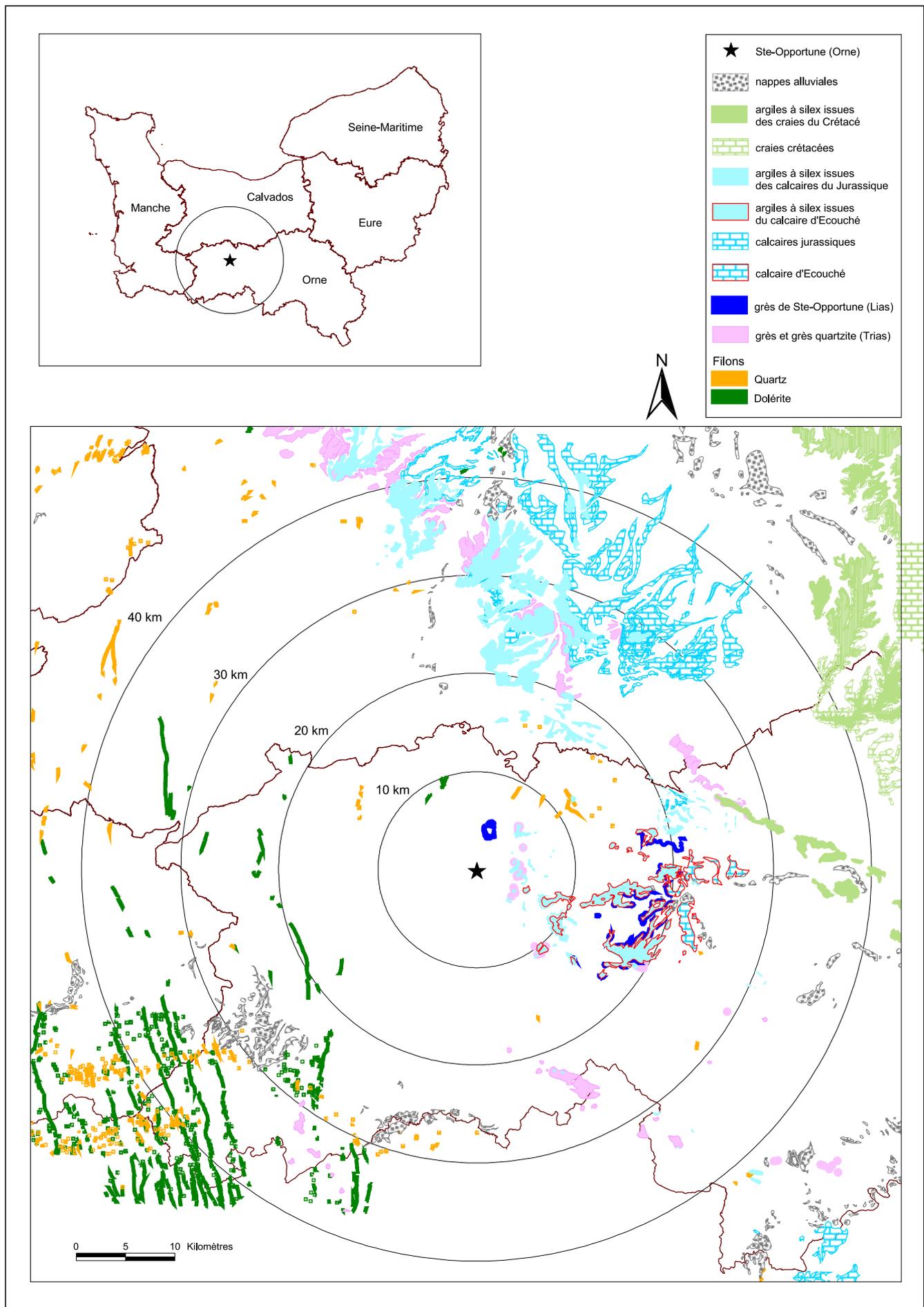


Fig. 56 - SAINTE-OPPORTUNE. Gîtes potentiels de matières premières (DAO Anne Ropars, SRA Basse-Normandie).

L'assemblage lithique de Durcet / Sainte-Opportune se caractérise donc par une production d'éclats selon divers concepts où figurent la méthode Levallois et une chaîne de façonnage d'outils bifaciaux (bifaces, bifaces partiels et racloirs bifaciaux). Les outils sur éclats de débitage et de façonnage comportent principalement des racloirs.

La série lithique de Durcet / Sainte-Opportune est mal datée. Si les artefacts se rencontrent principalement en surface, les deux quartz taillés découverts dans le sondage 4 de Durcet à 70 cm de profondeur et le silex taillé trouvé à 25 cm de profondeur (base de la couche arable) dans le sondage A de Sainte-Opportune plaideraient en faveur d'un démantèlement des niveaux archéologiques durant les pléni-glaciaires inférieur et moyen. De ce fait l'industrie serait rapportable au début du Pléistocène supérieur (stade isotopique 5 ou début 4).

Enfin, rappelons l'intérêt du site pour l'approche des comportements des paléolithiques par rapport à la matière première. En effet, l'apport de la matière première et d'objets en matières exogènes a été reconnu dans un très petit nombre de sites normands, en raison de l'abondance

du silex dans les formations superficielles de la Normandie sédimentaire :

- sur le site de travaux de boucherie de Ranville (Calvados), daté d'environ 230 ka, où les outils confectionnés dans du silex de Saint-Pierre-du-Mont ou du silex de la Malière ont été introduits sur le site, puis pour certains remontés ;

- dans l'habitat en doline de Grossoeuvre (Eure) occupé durant l'interglaciaire eemien (vers 130 ka) où des matières premières exogènes ont été apportées soit sous forme de blocs épannelés, soit sous forme d'éclats prédéterminés, soit enfin sous forme d'outils ;

- à Étoutteville (Seine-Maritime) où trois pièces s'individualisent de l'ensemble : un fragment distal de racloir, une grande lame et un éclat cassé. Elles sont issues d'un silex à grain fin, légèrement moucheté, de structure très homogène, assez gras et brillant, et patiné, gris bleu-pâle du Crétacé supérieur.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD,
Louis-Marie BOCQUILLON et Denis TOUTIN

FLERS

Places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde

MOYEN ÂGE
MODERNE - CONTEMPORAIN

Le projet de restructuration par la ville de Flers des places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde a amené la réalisation d'un diagnostic archéologique en février 2013, qui a permis de mettre en évidence des occupations depuis l'époque médiévale jusqu'à la période contemporaine.

Sur la place Saint-Germain, une occupation, matérialisée par quelques tessons de céramique dans un comblement de tombe et un niveau de remblai, remonte au XII^e siècle. Mais c'est probablement à la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne qu'une intense activité funéraire se développe à cet endroit. Dans certains secteurs, plus de neuf niveaux de sépultures ont été observés. Inhumé dans des cercueils cloués, l'échantillon d'individus prélevés montre certaines caractéristiques d'une population préjennérienne classique : présence d'hommes, de femmes adultes et d'immaturs d'âges différents, la seule absence observée étant celle de périnataux et nourrissons.

À l'ouest, le développement de l'aire funéraire s'interrompt dans une zone entre 13 et 30 m à l'ouest de l'édifice.

La construction de l'édifice Saint-Germain, courant XVIII^e siècle, perce l'ensemble des niveaux d'inhumations observés. Seulement présente par ses fondations, l'église est composée d'une nef de 14,5 m de large et d'une tour-clocher, large de 7 m. À l'est de l'édifice, un mur ne correspond pas au mur est du transept nord selon le cadastre napoléonien ; il pourrait s'agir d'un vestige de l'église médiévale ou, plus probablement, d'un muret séparant le chœur du reste de l'église et reliant les deux bras du transept.



Fig. 57 - FLERS, places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde. Sépultures devant la tour porche de l'église (cliché INRAP).

À 10 m à l'ouest de la tour-clocher, une grande maçonnerie semble être un massif d'escalier en raison de la présence d'un dégradé en paliers. Non mentionné ou représenté sur des plans anciens connus de nous, ce massif pourrait joindre la rue Saint-Germain depuis le parvis de l'église.

Sur la place Paulette Duhalde, les sépultures de l'ancien cimetière ont été observées à l'est. La fouille d'une inhumation a révélé la présence d'une femme adulte enterrée dans un cercueil cloué avec un bracelet en perles et médaillons en alliage cuivreux au poignet droit. L'emprise de l'ancien cimetière, en activité entre 1777 et 1838, s'interrompt près du monument de commémoration

de l'ancienne résistante et, à l'ouest de la place, seuls des remblais successifs renfermant notamment de la vaisselle du XVIII^e-XIX^e siècle ont été mis au jour.

Sur la place Vayssières, dont l'ouverture de tranchée a été interrompue pour cause de matériaux toxiques et polluants (plaques de fibro-amiante), des vestiges maçonnés (cuve et mur) indiquent la présence d'une occupation pendant la première moitié du XX^e siècle.

Aminte THOMANN

NÉOLITHIQUE

GOULET Le Mont

Pour rappel, une partie de l'enceinte néolithique de Goulet a été fouillée en 2007 dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A88 entre Caen et Sées. L'origine de cette très vaste enceinte à fossé interrompu peut remonter au Néolithique moyen I et son occupation couvre principalement le Néolithique moyen (seconde moitié du V^e millénaire). Les premières années de fouille ont porté sur l'un des deux bâtiments circulaires identifiés à l'intérieur de l'enceinte.

L'année 2013 a été pour partie consacrée à la poursuite des analyses des « géo-matériaux » issus de ce bâtiment. Un échantillon de 18 blocs de terre cuite a notamment fait l'objet d'une analyse micromorphologique par Cécile Germain-Vallée (CG 14- Service archéologie). Cette étude, la première dans le Nord-Ouest de la France sur ce type de matériaux, révèle qu'une majorité des fragments de terre cuite analysés sont probablement des fragments de terre à bâtir ayant subi l'incendie du bâtiment.

Une surface totale d'environ 900 m² a été décapée en 2013 au nord de la zone de fouille 2010-2011. Cette opération a permis de décapier intégralement le bâtiment quadrangulaire et ses abords, mais aussi de réaliser une fenêtre continue en direction de l'enceinte. Les prélèvements d'échantillons pour la réalisation d'études géochimiques se sont poursuivis sur ce nouveau bâtiment.

Le bâtiment 3 a été fouillé sur environ les trois quarts de sa surface, l'angle nord-est n'ayant pu être pris en compte lors de cette campagne. Il mesure environ 11 m de large pour 18 m de long, orienté grossièrement nord-sud. Il est constitué d'une tranchée presque continue de 50 cm à 1 m de large et profonde d'environ 1 m sous le niveau de décapage. Cette tranchée est seulement interrompue à deux emplacements, au milieu de chacun des grands côtés. La seule structure en position interne matérialise une sorte d'entrée en chicane à l'interruption de la tranchée sur le grand côté oriental.

Sur le pignon sud, la tranchée est bordée sur sa partie externe de trois grands trous de poteau profonds : un à chaque angle et un troisième au centre du pignon. Sur le pignon nord, partiellement fouillé, le dispositif semble être identique. Dans la tranchée, les fantômes des pièces de bois sont particulièrement bien visibles à partir d'une trentaine de centimètres sous la surface de décapage. L'emplacement de ces pièces est marqué par un remplissage nettement plus charbonneux qui semble résulter d'une migration d'éléments à partir du sol de surface dans le volume libéré par la décomposition du bois.

La paroi installée dans la tranchée de fondation est très probablement constituée d'une suite continue de billes fendues en deux et/ou de grandes dosses. En plan, ces poteaux ont en effet une forme dominante en demi-cercle, voire en croissant. Le diamètre atteint par ces demi-troncs varie de 57 à 83 cm.

La zone décapée à l'ouest, en bordure de l'autoroute, a livré trois petites fosses très arasées, mais homogènes en termes de remplissage et de profondeur. Le mobilier de l'une de ces fosses les rattache à un même groupe chronologique attribué au Cerny. Ce témoignage confirme l'ancrage chronologique du site à cette période.

Dès les premiers sondages en 2011, nous avons pu noter des différences de remplissage importantes entre le bâtiment circulaire et le bâtiment rectangulaire. Incontestablement, le premier a subi un incendie violent, dont témoignaient la taille des blocs de terre cuite et des pièces de bois carbonisées. De plus, la très grande majorité des pièces lithiques était affectée par le feu. Dans le bâtiment 3, les blocs de terre cuite et les charbons de bois sont de petite taille et le mobilier lithique présente des traces de chauffe beaucoup moins intenses. Ce dernier bâtiment ne peut donc être considéré comme incendié.

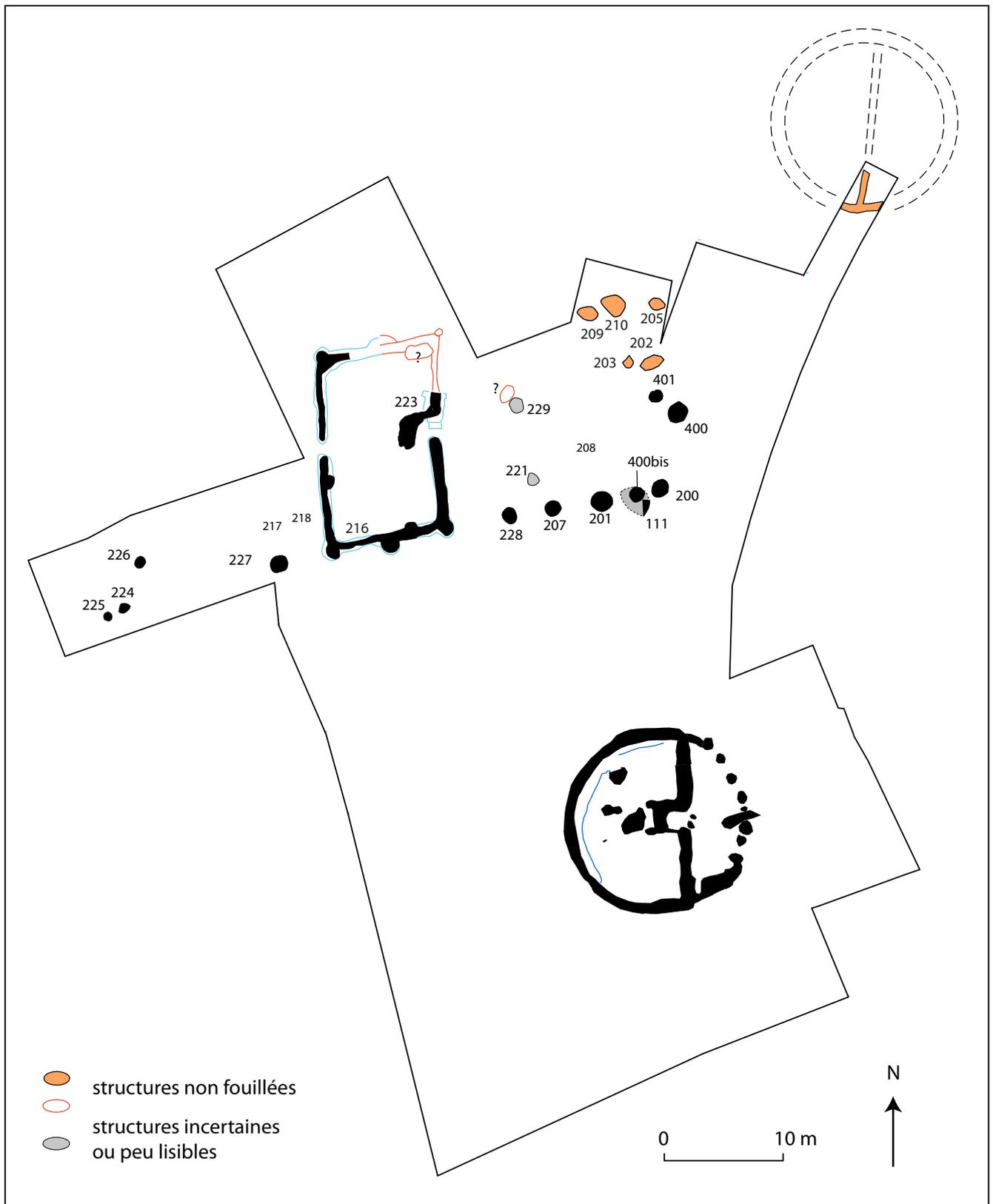


Fig. 58 - GOULET, le Mont. Plan général des zones fouillées à l'intérieur de l'enceinte depuis 2010 (DAO C. Billard, SRA Basse-Normandie).

L'un des apports aussi significatifs qu'inattendus de cette campagne tient dans la mise au jour d'un alignement de fosses circulaires profondes ayant servi à implanter de robustes poteaux. L'alignement commence à l'ouest avec la st. 227 qui descend à 1,83 m sous le niveau du décapage mécanique, se prolonge avec les trois poteaux du pignon sud du bâtiment, pour ensuite rejoindre un ensemble de 5 fosses : les fosses 228, 207 et 201, fouillées en 2013,

et les fosses 200 et 400bis, fouillées en 2010. On dispose donc d'un total de 9 fosses dont l'écartement varie de 2 à plus de 5 m.

Leurs formes sont assez comparables : diamètres entre 1,20 m et 1,50 m, profils cylindriques à fond aplati. Leur profondeur minimale sous la surface de décapage est de 1,20 m pour le poteau central du pignon. La profondeur



Fig. 59 - GOULET, le Mont. Vue d'ensemble de la fouille du bâtiment 3 et des fosses à poteaux plantés, en fin de fouille (cliché C. Billard, SRA Basse-Normandie).

maximale sous la surface de décapage est de 1,90 m pour les st. 207 et 200 (soit 2,60 m sous le niveau du sol actuel). Compte tenu du profil du sol, on peut estimer qu'au moins une quarantaine de centimètres ont disparu sous l'effet de l'érosion agricole, ce qui nous amène à une estimation d'une profondeur maximale de 3 m.

Les fantômes des poteaux permettent de reconstituer des billes entières d'un diamètre relativement homogène (entre 58 et 75 cm).

Hormis les trois fosses du pignon sud, l'organisation générale permet d'exclure pour l'instant l'appartenance des fosses à un bâtiment ou à un enclos. Elle conduit à émettre l'hypothèse d'un alignement de stèles en bois, s'articulant avec les poteaux du pignon sud et dont le caractère monumental peut difficilement échapper.

Le mobilier découvert dans le nouveau bâtiment et ses structures annexes est assez riche en éléments lithiques (dont une belle série de fragments de haches fusiformes en dolérite), beaucoup plus pauvre en céramique, celle-ci

ne permettant pas dans l'immédiat une attribution chronoculturelle fine.

Le site de Goulet « Le Mont » continue à révéler un important potentiel en matière de structures d'habitat pour une période particulièrement mal documentée : le Néolithique moyen. De surcroît, les bâtiments s'inscrivent à l'intérieur d'une vaste enceinte à fossés interrompus, ce qui en fait un site exceptionnel.

Les architectures domestiques permettent dès à présent de fructueuses comparaisons avec d'autres gisements régionaux ou des régions voisines. La nouveauté tient dans la mise en évidence d'un alignement de fosses à poteaux plantés qui s'apparentent à des stèles en bois. Ce type de structures renvoie dès à présent à des alignements monumentaux déjà observés à Fleury-sur-Orne, dans l'emprise de la nécropole de longs monuments du Néolithique Moyen I.

Cyrille BILLARD

Suite au projet d'aménagement d'un jardin déposé par la Communauté de Communes du Pays d'Andaine sur le site du château de Bonvouloir à Juvigny-Sous-Andaine, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été émis. Cet arrêté porte à la fois sur le jardin clos attenant au château (parcelle C 32), sur l'espace castral (parcelle C 34) et pour partie sur les parcelles avoisinantes (parcelles C 33 et C 35) où se trouvent des fossés, soit une surface totale estimée à 9675 m². L'objectif du diagnostic était de préciser la morphologie, les limites, l'organisation interne et la datation du château et du jardin.

Le château

Un premier état du château antérieur à la construction de la tour et de la guette à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle a été mis en évidence avec un premier système de fossés. Cette hypothèse repose sur la situation de deux fossés remblayés vis-à-vis de la tour et de la datation du dépotoir découvert dans le fond du fossé méridional qui s'est constitué durant le XV^e siècle d'une manière large, voire dès le XIV^e siècle.

Le logis est aussi à intégrer à cette première phase. En effet, le premier ensemble fossoyé semble le ceindre à l'ouest et au sud, et la tour carrée découverte accolée au sud-est du

logis s'assoit pour partie dans le fossé méridional. L'aire de cette première enceinte est indéterminée. Au mieux, peut-on supposer qu'elle s'inscrit au sein de l'assiette actuelle du château.

La seconde phase correspond à un réaménagement du château à la toute fin du Moyen Âge avec la construction de la tour et de la guette, et le remblaiement d'une partie des fossés primitifs.

Très rapidement après, durant le XVI^e siècle, une troisième phase de construction du château est mise en œuvre avec l'édification de l'enceinte qui façonne encore aujourd'hui l'aspect du site. L'enceinte finale du château au XVI^e siècle apparaît comme un quadrilatère d'environ 2900 m² et ceint de fossés qui sont entièrement réaménagés au moins à l'ouest. Les limites du diagnostic n'ont pas permis de vérifier si le creusement des autres fossés toujours visibles date de cette dernière phase d'aménagement ou des phases précédentes.

L'enceinte est constituée de murs en escarpe de 70 à 80 cm de large sur les côtés ouest, sud et est, et elle intègre au moins une tour circulaire dans son angle sud-ouest. Au nord, le mur d'enceinte est en retrait du fossé.

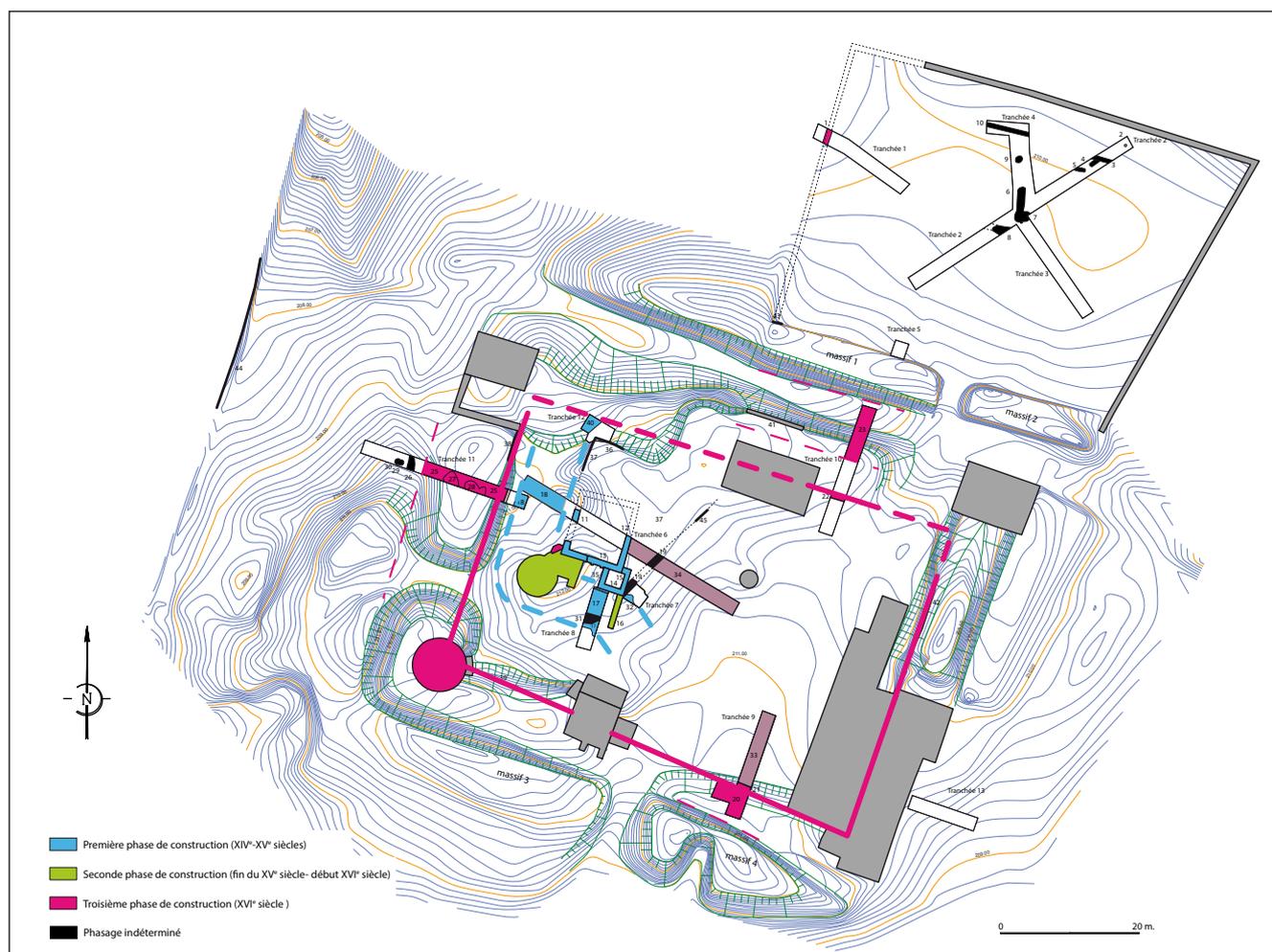


Fig. 60 - JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, jardin de la Tour de Bonvouloir. Plan phasé (DAO L. Vipard, Inrap).

Cette enceinte du XVI^e siècle vient englober la tour et la guette, le logis et les autres bâtiments qui devaient exister dans la cour et dont on aperçoit encore plusieurs vestiges dans l'herbe.

Au fil du temps, et sans doute au fur et à mesure que le château perd sa vocation défensive, de nombreuses modifications architecturales sont réalisées comme en témoignent par exemple les reprises faites sur la chapelle au XVII^e siècle ou encore sur la tour circulaire au sud-ouest.

Beaucoup de questions demeurent, notamment sur l'étendue et la constitution de ce premier château, sur la succession des aménagements du château entre la fin du XV^e et le courant du XVI^e siècle avec la construction de la tour puis celle de l'enceinte ou encore sur l'ensemble des bâtiments ayant existé sur le site.

Le jardin

Une attention particulière a été portée lors du décapage superficiel des tranchées effectuées dans le jardin, ceci afin de trouver les vestiges éventuels des allées et aménagements envisagés dans le projet de restauration.

Aucune trace n'en a été trouvée que ce soit sous forme de bordure, de gravier ou de quoi que ce soit pouvant s'y rattacher.

En revanche, la fondation du mur de clôture occidental a bien été découverte permettant ainsi de circonscrire précisément l'étendue du jardin. Son aire est d'environ 2300 m².

Venant compenser une pente naturelle du sud vers le nord, le remblaiement du jardin atteint une épaisseur d'environ 1,1 m au nord, tandis qu'au sud du jardin, le substrat apparaît directement sous la terre végétale.

La céramique découverte dans les remblais permet de dater l'aménagement du jardin de l'Époque Moderne (XVI^e-XVII^e siècle) sans qu'il soit possible de préciser davantage.

La fonction du jardin, entre agrément ou potager, n'a pas pu être déterminée à l'issue du diagnostic. Le remblaiement de cet espace et la « qualité » des maçonneries encore en élévation témoignent néanmoins de l'effort et du soin qui ont prévalu lors de sa création.

Denis THIRON

INDÉTERMINÉ

L'AIGLE et SAINT-OUEN-SUR-ITON ZAC de la Frémondrière, tranche 2

Le projet de la SHEMA d'aménager 17,65 ha en zone d'activités (ZAC de la Frémondrière, 2^e tranche) sur le territoire des communes de Saint-Ouen-sur-Iton et L'Aigle a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains concernés visent à étendre la zone industrielle n°1 de l'agglomération aiglonnaise, à l'ouest de la RD 918 et au nord du chemin distribuant les lieux-dits *la Foucardière*, *les Geoffroy* et *la Heunière*. Plus précisément, la tranche 2 de cette ZAC borde et prolonge la tranche 1 sur son côté occidental. Cette première tranche de travaux a fait l'objet d'un diagnostic au mois de mars 2013, qui s'est révélé peu riche en vestiges.

Les terrains occupent l'interfluve défini par la Risle et l'Iton. Ils se développent sur un plateau régulier, à très faible déclivité, dont l'altitude moyenne est de 251 à 252 m NGF.

L'opération de détection sur la tranche 2 confirme les résultats obtenus sur la tranche 1. Les vestiges rencontrés sont peu nombreux. Sur le plan mobilier, il s'agit d'une quinzaine d'éclats de silex difficilement datables, d'une fosse protohistorique ou gallo-romaine isolée et d'une série de fossés visant à parcelliser l'espace. La plupart de ces derniers semblent relever de la phase parcellaire aujourd'hui active et déjà en place au moment de la réalisation du cadastre dit « napoléonien ». Les autres pourraient pour partie relever d'une organisation paysagère supplantée par la phase aujourd'hui active. L'absence de mobilier ne permet cependant pas d'étayer cette hypothèse, laquelle ne repose que sur le critère de la divergence ou de la convergence des orientations.

David FLOTTÉ

MODERNE

LA FRESNAYE AU SAUVAGE Les Hayes

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'extension de la ZAC de Fromental, à la Fresnaye-au-Sauvage (Orne, Pays d'Houlme) au lieu-dit « Les Hayes ». Cette extension a été décidée par la Communauté de communes du Val d'Orne. L'emprise de la zone diagnostiquée est d'environ 4,8 hectares sur deux parcelles séparées par un ancien chemin aujourd'hui désaffecté. En contexte de bocage, elle est positionnée

sur des formations géologiques d'arènes de la granodiorite à cordiérite du Cadomien qui se caractérise ici par des affleurements de granite mêlés à l'arène sableuse.

Peu de tranchées se sont révélées négatives, les vestiges détectés étant majoritairement datables de la période Moderne et visibles sur le plan du cadastre dit napoléonien de 1828. Précisons qu'ils ont totalement

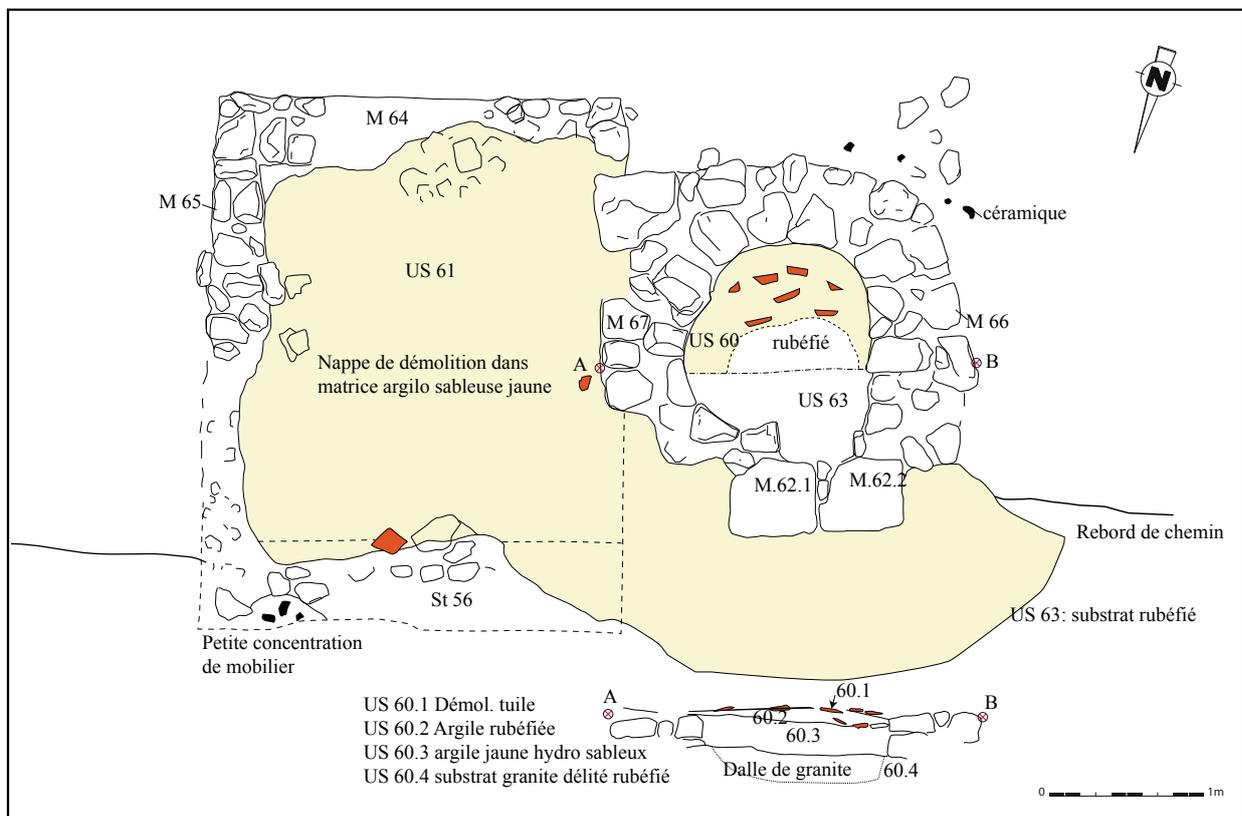


Fig. 61 - LA FRESNAYE-AU-SAUVAGE, les Hayes. Plan d'une des deux « boulangeries » et coupe sud du four
(DAO G. Léon et M. Duriez, Inrap).

disparu aujourd'hui. Une petite occupation de la période Néolithique a pu également être repérée au sud de l'emprise. Elle est caractérisée par une vingtaine d'éclats, de cassons et quelques outils de silex majoritairement de provenance locale, vraisemblablement de Rânes. Ces artefacts ont été trouvés directement sous la terre végétale sans structures associées. Par ailleurs, deux fossés en contradiction avec la trame parcellaire visible sur le cadastre napoléonien contenaient une certaine quantité de scories de fond de four évoquant l'utilisation de bas fourneau à scorie piégée peut-être d'époque médiévale ou antérieure. Les sites de production du minerai de fer par le procédé direct sont en effet antérieurs au XV^e siècle et sont pour l'instant quasi inconnus en Basse-Normandie ; précisons que l'absence sur le site d'éléments de datation et de structure associée ne permet pas de préciser l'existence d'une zone d'activité artisanale dans les environs. Quelques zones d'extraction de granite situées dans la parcelle nord ont par ailleurs pu être détectées. Ce granite est celui utilisé localement pour la construction de bâtiments et de murs de clôture.

En ce qui concerne l'occupation Moderne, la plus dense dans l'emprise, le cadastre napoléonien figure sept bâtiments répartis de part et d'autre du chemin, bâtiments associés à de nombreuses divisions parcellaires. Deux d'entre eux ont été découverts et peuvent être qualifiés de « boulangeries ». Il s'agit en effet de deux bâtiments maçonnés en granite local pourvus d'un four en abside et d'une pièce de travail, le fournil, dont la taille fait 4 m² pour l'un et au moins 24 m² pour l'autre. Un niveau de sol dallé et une couche d'occupation ont pu être repérés pour l'un des deux. Le mobilier céramique prélevé se situe entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle avec quelques tessons datables

des XIII^e et XIV^e siècles prélevés autour des bâtiments. Les autres édifices présents sur plan sont hors tranchée et restent à caractériser. Certaines des limites parcellaires visibles sur le cadastre ont été retrouvées lors du diagnostic sous la forme de fossés. Après observation des coupes et des micro-reliefs du terrain, certains peuvent être associés à un talus, voire à une haie. À l'issue du diagnostic, plusieurs questions peuvent être posées : ce type de bâtiment traditionnel est surtout étudié en ethnologie et en géographie et n'est que très rarement abordé par l'archéologie ce qui empêche d'en percevoir d'éventuelles phases et d'évoquer une éventuelle typologie dans leur construction. Reste également à l'écart, la perspective d'étude du quotidien des communautés paysannes-ici du bocage ornais et du Pays d'Houlme - par le biais notamment de la céramique d'une période assez peu étudiée, celle de l'époque Moderne voire Contemporaine. Enfin, pour ce site, on constate la présence très proche de la ferme des Hayes, aujourd'hui disparue et qui figure sur le cadastre de 1828 : l'ensemble des sept bâtiments font-ils partie d'un hameau qui s'installe sur une partie des terres auparavant propriété de la ferme ? S'agit-il de constructions liées directement à l'occupation de la ferme (boulangeries mais aussi annexes ? logements d'ouvriers agricoles ?). En ce qui concerne les boulangeries, ont-elles toujours eu pour fonction unique celle de fournil ? Enfin, le contexte d'habitat dispersé de ce territoire bocagé dont les écarts sont constitués d'édifices de statuts variés encore debout mais en grande partie en ruine depuis le milieu du XX^e siècle, pourrait fournir un bon matériau pour une approche ethnoarchéologique.

LE PIN-LA-GARENNE

Chapelle souterraine de l'église

Au mois de septembre 2013, un projet de travaux de restauration de la chapelle souterraine de l'église du Pin-la-Garenne a été présenté à M. Michel Ganivet (président des Amis du Perche de l'Orne). L'église et sa chapelle souterraine ont été construites entre 1826 et 1838 à l'emplacement d'une ancienne église.

Dans cette chapelle souterraine, une fosse aurait été aménagée vers 1830 afin de mettre en dépôt, avant un éventuel transfert vers la basilique de Saint-Denis, les restes du Comte d'Alençon, Comte du Perche (Pierre II de Valois), décédé à Argentan le 20 septembre 1404 et initialement enterré dans l'église de la Chartreuse du Valdieu, sur la commune de Feings.

Une intervention archéologique a été prescrite afin de procéder au nettoyage de la fosse sépulcrale ; après avoir retiré la marche en bois de l'autel, la fosse est apparue sans dalle de couverture. Elle est en grande partie comblée de matériaux de démolition (plâtre, briques, gravats...) et d'un fragment lapidaire provenant probablement du retable de l'ancienne église. Ce remblai semble dater des années 1920 à 1930, lors de l'installation dans la chapelle des locaux municipaux.

Une fois vidée de ses différents remblais, la fosse mesure 1,70 m sur 0,60 m de largeur. Elle est appareillée en blocs de calcaire calibrés, collés à la chaux ; le fond n'est pas dallé, il est directement aménagé sur l'argile naturelle.

Au fond de la partie nord de la fosse, une couche de bois en décomposition de 0,50 m de côté est apparue, délimitée par des tuiles plates. Ce niveau doit correspondre à un coffre ou à des planches, sous lesquelles ont été mis au jour des ossements humains disposés en fagots, le tout reposant sur un lit de petits moellons calcaires, disposés ainsi afin d'isoler le caisson de l'humidité du fond de la fosse.

Les ossements sont en bon état de conservation. Ils appartiennent à au moins deux individus. Les premières observations, réalisées par M^{me} Cécile de Seréville-Niel du CRAHAM, recensent tout d'abord un crâne (il manque la mandibule) appartenant à un adulte âgé (voire très âgé) dont le maxillaire est totalement édenté. Les os longs qui pourraient correspondre au même individu sont : 2 fémurs, 2 tibias, 2 fibulas, 1 radius gauche et 1 humérus droit.

Seuls les deux tibias d'un second individu sont présents. Il s'agit d'un adulte mais moins âgé que le précédent, peut-être une femme, mais l'état de ces ossements ne permettra sans doute jamais d'en savoir plus. Pour compléter cet inventaire, il faut ajouter 2 vertèbres jointives (T12 et L1) et un sacrum très abîmé. Il semble important de signaler que l'individu le plus complet présente un traumatisme au niveau de l'épaule droite : il aurait eu un écrasement important et le déplacement de la tête de l'humérus au bras droit, un handicap antérieur à son décès.



Fig. 62 - LE PIN-LA-GARENNE, chapelle souterraine de l'église. Fosse sépulcrale et fragment de retable (cliché F. Morand).

Il sera sans conteste difficile d'identifier avec certitude les restes humains découverts dans cette fosse. Même une étude ADN, coûteuse et sans aucune garantie de réussite, ne saurait être envisagée. Le seul élément tangible reste le procès-verbal, rédigé le 19 septembre 1865, qui indique

la qualité et le nombre des restes déplacés de l'abbatiale de Feings et qui auraient appartenu à Pierre II de Valois, Comte d'Alençon, Comte du Perche.

Fabrice MORAND

MÂLE Le Chêne Vert

Opération négative

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle D 125 de la commune de Mâle n'a livré aucun résultat significatif sur le plan archéologique. Les seuls éléments d'origine anthropique ayant été observés consistent, d'une part, en un tronçon de chemin sinueux raccordant deux itinéraires encore existants et, d'autre part, en un fossé parcellaire (ou subdivision de parcelle) délimitant le tiers nord de la parcelle D.125 au niveau de la rupture de pente. Son orientation est strictement parallèle avec celle de la

limite sud de la parcelle (tracé de la RD.323). Le mobilier archéologique est absent dans le comblement des fossés, de très faibles largeurs et profondeurs, matérialisant ces aménagements si l'on excepte un petit fragment de tuile d'époque contemporaine recueilli dans le remplissage d'un des fossés bordiers du chemin.

Benjamin HÉRARD

Le Massif Forestier de la Trappe Prospection diachronique

MULTIPLE

Le massif forestier de la Trappe est une forêt domaniale publique gérée par l'Office National des Forêts. Il couvre une surface avoisinant les 1100 hectares, majoritairement composée de feuillus et de résineux. Il ne présente pas de ligne de crête comme les forêts voisines (Bellême ou Réno-Valdieu) et repose sur un plateau de 9 km² constitué d'argiles à silex pour la partie sommitale et de sable du Perche sur les pentes périphériques. L'altitude moyenne se situe autour de 250 m.

Ce couvert forestier est déjà signalé au milieu du Moyen Âge comme forêt de l'abbaye de la Trappe (XII^e siècle) qui devient forêt domaniale après 1790. Actuellement, le massif forestier correspond au territoire de 3 communes : Soligny-la-Trappe, Bresolettes et Prépotin. Les limites de l'emprise forestière n'ont pas évolué depuis la période Moderne.

Les prospections menées en 2013 ont été particulièrement positives avec le recensement de plus de 702 traces anthropiques réparties sur l'ensemble du massif forestier de la Trappe. Elles font suite aux prospections menées sur l'ensemble des massifs forestiers du Perche les années précédentes (forêt domaniale de Bellême en 2006 et 2007, forêt domaniale de Réno-Valdieu en 2009 et 2010) et celles du Perche en 2011 et 2012.

Les enclos fossoyés :

Ce sont de petits espaces délimités par un fossé (1 m à 1 m 50 de largeur, pour une profondeur moyenne de 50 cm) et par un talus. Le talus correspond approximativement au volume de substrat prélevé à l'occasion du creusement des fossés. Ces enclos quadrangulaires ont des côtés dont les longueurs varient entre 20 et 40 m. Cette année, 3 sites de ce type ont pu être localisés, en limite forestière, à proximité de l'abbaye de la Trappe.

Les enceintes fossoyées :

Ce sont de vastes enclos entourés comme les précédents par un fossé et un talus mais leurs dimensions sont bien plus importantes, aux alentours d'un hectare. En 2013, un seul site a été repéré. Il couvre une superficie de 8000 m², entourée de profonds fossés, bordés par un large talus renforcé aux 4 angles. Seuls 3 côtés sont visibles, le quatrième a été probablement détruit par une carrière d'extraction de matériaux (peut-être lors de l'aménagement de la route qui mène à l'abbaye afin de favoriser la venue de l'Empereur Napoléon III). Les fossés sont profonds d'environ 1 m pour une largeur de +/- 2 m 50 et la hauteur du talus varie entre 1 et 1 m 50. Le côté le plus long mesure 124 m et le second 90 m. La 3^e section, incomplète, est visible sur 42 m avant sa totale destruction. Le site est coupé en 2 par un cours d'eau aménagé probablement postérieurement aux fossés qu'il recoupe. Il pourrait s'agir d'un habitat fortifié, voire d'un camp antique. Il se situe sur la parcelle n° 13, installée à la base du relief forestier qui remonte en pente douce. Un site comparable avait été signalé en forêt de Bellême en 2007.

Les tumulus (?) :

Deux sites peuvent être interprétés avec prudence comme des tumulus ; ils sont de taille modeste et de forme circulaire ; le premier a un diamètre de 5 m et le second de 2,50 m, pour une hauteur inférieure à un mètre. Le plus petit se trouve sur la parcelle 48 ; un fossé gorgé d'eau de 60 cm de largeur est apparu après les pluies, délimitant un léger tertre circulaire d'une cinquantaine de centimètres de hauteur.

Les sites métallurgiques :

Contrairement aux années précédentes, seuls 4 sites ont pu être repérés en 2013. Ils se composent tous d'amas de scories de fer et de plaques à cordon coulé difficilement



Fig. 63 - Massif forestier de la Trappe. Fossé circulaire d'un petit tumulus (cliché F. Morand).

datables. Sur la parcelle 64, en observant un chablis après la chute d'un arbre, de la céramique médiévale a été retrouvée mêlée aux scories (découverte et localisation réalisées par M. Roch Lemoine de l'ONF). Ce site de production (?)

aménagé sur une légère pente, laisse apparaître en surface une grande quantité de scories et de minerai concassé.

Fabrice MORAND

GAULE ROMAINE

Les occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan

L'opération de prospection 2013 marquait la fin des investigations menées dans la Plaine d'Argentan depuis 2008 ; elle s'est intéressée aux communes situées en bordure de l'espace sédimentaire. Au sud-ouest, sur Loucé, Joué-du-Plain et Sevrai, les occupations antiques semblent alignées le long de l'itinéraire Jort-Jublains et des voies secondaires. Par contre, le nord-est de la Plaine en bordure de la forêt de Gouffern (Juvigny-sur-Orne, Sai, Urou-et-Crennes) est apparu dépourvu d'implantations suggérant ainsi une extension de l'espace boisé à l'époque antique.

Quantitativement, 17 entités inédites ont été répertoriées dans l'espace prospecté avec la répartition suivante :
Loucé : 4 - Sevrai : 4 - Joué-du-Plain : 4 - Sai : 1 -
Juvigny-sur-Orne : 0 - Urou-et-Crennes : 0

Il faut y ajouter 4 sites identifiés sur les communes d'Écouché et Avoine en limite de plaine.

Deux découvertes présentent un intérêt particulier : sur Loucé, les vestiges de quatre ou cinq bâtiments groupés



Fig. 64 - JOUÉ-DU-PLAIN. Lapidaire antique en remploi : base attique de colonne (inversée) à double tore (cliché M. Lane).

suggèrent la présence d'une *villa*. À Joué-du-Plain, chez un particulier, des fragments de colonnes et des chapiteaux antiques ont été découverts en remploi. Ce lapidaire inégalement conservé appartient à l'ordre toscan. Le bilan global des 6 années de prospection s'établit à

102 sites et indices inédits qui complètent le corpus de la base Patriarche (30 mentions).

Guy LECLERC

SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS

Salle capitulaire de l'abbaye

MOYEN ÂGE

Au fil des décennies les érudits se sont intéressés à l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, sortant de l'oubli ces ruines qui semblaient perdues dans le pays d'Ouche. Avant de faire l'objet de fouilles archéologiques entre 1998 et 1999, c'est essentiellement sur l'historique, de l'abbaye et de sa fondation, que portent les écrits dont nous disposons. Lors de ses fouilles, V. Hincker (archéologue CG14, à l'AFAN en 1999), donne une nouvelle dimension aux bâtiments conventuels de cet ensemble religieux. L'analyse des bâtiments conventuels, aujourd'hui disparus, est, en effet, essentielle, pour la compréhension de l'organisation de l'abbaye et de la vie des moines. Les éléments retrouvés dans le sondage qu'il a effectué dans la salle capitulaire ont permis non seulement de replacer l'architecture de ce bâtiment dans un mouvement de reconstruction gothique normande, mais aussi de comprendre le rôle de cette salle qui semble avoir une situation privilégiée dans l'abbaye durant près de six siècles.

À l'issue de l'opération, deux tiers de cet espace restaient encore à explorer. L'opération archéologique menée en 2013 a permis de faire un premier bilan de l'état de conservation des vestiges et également de répondre à certaines questions restées en suspens concernant le plan architectural de cet espace.

Un espace bouleversé

D'importantes perturbations ont modifié le paysage de cette abbaye depuis son abandon après la révolution. Fouilles punitives, exploration ou réutilisation de l'espace abandonné, la salle du chapitre, aujourd'hui disparue, a vu son sous-sol bouleversé.

Une importante tranchée, réalisée lors des fouilles de 1999, perce la pièce d'est en ouest. Cette tranchée vient recouper perpendiculairement quatre sections parallèles, issues très probablement de « fouilles » réalisées au XIX^e siècle. Ces percées ont bouleversé la quasi-totalité des niveaux de sols médiévaux et modernes. On note de plus une récupération conséquente des murs et même leurs niveaux de fondation.

Il semble, cependant, que la majeure partie des niveaux funéraires soit conservée.

Une restitution architecturale confirmée

À l'issue de l'opération de 1999, une proposition de restitution architecturale avait pu être réalisée. La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée.

La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est donc une salle rectangulaire orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.

Les fondations sont épaisses, entre 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m de large pour le mur sud. La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud.

Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire de dimension environ 1,5 à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis à vis.

Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud, l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre, indique qu'un autre bâtiment lui était collé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace.

En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye.

Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur est et devait servir de soutien, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.

Le décor architectural et les différents remaniements

Les nombreuses tranchées de récupération, bien qu'elles aient largement perturbé le site, ont livré un grand nombre de pièces lapidaires, d'éléments de terre cuite architecturale ou même de vitrail.

Les enduits peints issus des blocs lapidaires supposent une décoration de la pièce peinte de bandes blanche, jaune et rouge. Les nombreux pavés découverts indiquent une variété de décors intéressants, allant du motif floral, géométrique, mythologique ou encore animalier. Cet ensemble hétéroclite accompagné de la présence de fragments de plate tombe, indiquent que ce sol devait s'organiser au gré de nombreuses réouvertures, liées à la pratique funéraire.

Ces artefacts donnent également des indices sur les différentes périodes de restauration de la salle. Au vu des éléments encore en place et des informations historiographiques, il semble que les murs datent du XIII^e siècle, néanmoins, le dortoir s'effondre et est reconstruit à différentes époques. Ainsi, les éléments de voutains découverts confirment une restauration du plafond de la salle du chapitre vers la fin du Moyen Âge.

De même, la typologie du vitrail suggère une réfection des fenêtres lors de la période mauriste.

Un lieu d'inhumation prisé

La fouille réalisée en 1999 a permis de découvrir la présence de seize tombes médiévales, sur l'équivalent d'un tiers de la pièce, ce qui induit une densité d'occupation non négligeable.

Si les tranchées réalisées au cours du XIX^e siècle ont largement perturbé les niveaux de sols de la salle du

chapitre, la mise au jour de quatre sépultures au fond de ces tranchées de récupération indique que les niveaux funéraires n'ont pas été totalement touchés. Il faut ainsi envisager la fouille de cet ensemble sépulcral pour les campagnes à venir afin de répondre à d'autres problématiques liées à la salle du chapitre et à l'occupation de son sous-sol.

Anne-Sophie VIGOT

SAINT-OUEN-SUR-ITON

ZAC de la Frémondrière

INDÉTERMINÉ

Aucun vestige antérieur à la période moderne n'a été mis au jour dans la première tranche d'extension de la zone industrielle n°1 de L'Aigle, dite de la Frémondrière (commune de Saint-Ouen-sur-Iton). Le diagnostic n'a fait ressortir de notable que la limite primitive d'une parcelle boisée et l'ancien chemin de L'Aigle à Crulai.

Existant en 1819 et disparu avant 1866, ce chemin montre deux états successifs, l'un caractérisé par les ornières d'une surface en terre, l'autre par les silex d'une surface en pierre. Peut-être faut-il lui prêter une origine médiévale, si l'on suit la chronologie des occupations qui en constituent les extrémités.

De façon plus anecdotique, on notera que les tranchées ont également livré de nombreux creusements irréguliers, diffus, que nous proposons de voir comme des chablis. Ils semblent antérieurs à la mise en place d'un horizon peu organique et très lessivé qui sous-tend la terre végétale, et qui pourrait subsister de la première mise en culture du secteur. La datation de cette phase n'a pas été reconnue dans ce diagnostic.

Ludovic LE GAILLARD

PALÉOLITHIQUE
GAULE ROMAINE

SAINTE-SCOLASSE-SUR-SARTHE

Voie communale n° 3, les Périnettes

L'opération de diagnostic effectuée sur la commune de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe couvre une surface d'un peu plus de 4 hectares. Le projet est porté par la Communauté des Communes de la Vallée de la Haute Sarthe et concerne l'aménagement d'une future zone pavillonnaire. L'assiette du projet occupe en position dominante une petite vallée encaissée (la Sarthe).

L'ouverture des tranchées de diagnostic a été l'occasion de mettre en évidence des indices d'une occupation du Paléolithique moyen à travers 6 éclats identifiés à la base d'un sol rouge de type Eémien (coulée de boue).

Il faut également signaler la présence de structures légères de l'Antiquité tardive. Un four et des fosses couvrent un peu moins de 600 m². Ces structures ont livré 4 formes céramiques appartenant à un service de table. Ces informations permettent d'entrevoir des modes d'occupation et de fonctionnalité d'un secteur géographique peu développé sur le plan des connaissances archéologiques.

Ces deux découvertes illustrent des phases chrono-culturelles encore peu documentées dans la région.

Bruno AUBRY et Érik GALLOUIN

Le diagnostic a été réalisé à Sées dans le jardin nord du palais de l'évêque d'Argentré, au pied du chevet de la cathédrale Notre-Dame. Sées est située à quelques kilomètres en aval de la source de l'Orne, au pied du massif d'Ecouves et de sa forêt. L'Orne traverse la ville, dont l'habitat s'étend de part et d'autre. Le territoire de la ville s'étend dans la campagne de Sées, pays de champs ouverts. La topographie actuelle de la ville est issue des implantations de trois bourgs à partir du X^e siècle (Bourg-l'Évêque, Bourg-le-Comte et Bourg l'Abbé). L'emprise s'étend sur 7082 m² et fait suite au projet d'étude préalable à la restauration des couvertures du chevet de la cathédrale transmis par le service de la Conservation Régionale des Monuments Historiques. Cinq sondages ont été réalisés.

Le diagnostic a permis d'abord de dater archéologiquement la création de la terrasse du jardin bordée à l'est par la rue Amesland. En effet, les remblais évalués au sud-est et au sud de l'emprise sont datables par la céramique de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (deuxième moitié du XV^e-début XVI^e siècle). Ils sont épais à l'est de la terrasse d'au moins 5 mètres jusqu'au substrat naturel calcaire et d'au moins 4,20 m près du palais au sud. Ces remblais médiévaux surmontent par endroits une série de couches antiques (Haut Empire et III^e siècle) que nous avons sondées jusqu'à - 5,10 m sans rencontrer le substrat.

D'après les sondages archéologiques et les découvertes effectués depuis le XIX^e siècle à Sées, la cathédrale et le jardin d'Argentré se situeraient au cœur de la ville antique. Le diagnostic confirme en tous cas la forte présence d'une occupation datable du Haut-Empire à l'est de la cathédrale, avec une prédominance chronologique du

II^e siècle. L'arasement des éventuels niveaux du Bas-Empire et d'époque médiévale est antérieur au XIV^e siècle, période pendant laquelle un cimetière, sans doute utilisé par les chanoines du Chapitre cathédral voisin, est créé autour du chœur de la cathédrale. La reconstruction de cette dernière au XIII^e siècle a probablement arasé une partie des niveaux antérieurs éventuels autour du chœur. Enfin, l'architecte J. Brousseau arase autour de 1775 les sols extérieurs du chœur d'environ 50 cm, ce qui présume également de la perturbation des niveaux antérieurs au XVIII^e siècle à cet endroit.

En réalité, l'occupation antique est avant tout caractérisée ici par des niveaux de voies et de sols probablement extérieurs. Des niveaux d'occupation (épandage et dépotoirs) riches en mobiliers céramique et en rejets fauniques côtoient des niveaux de sol créés par piétinements de niveaux d'occupation sous-jacents ou des sols construits en mortier. Ces sols sont associés à un petit édicule sur solin de pierre calcaire (élévation en pisé ?), une portion de mur en grès et enfin, un segment de mur en moellons calcaires liés au mortier. Aucun bâtiment d'ampleur n'a été décelé lors du diagnostic mais rappelons que l'évaluation consistait à s'arrêter sur les premiers niveaux d'occupation de type sol ou structures rencontrés lors du décapage : d'éventuelles traces de structures bâties ou leur fantôme restent peut-être à découvrir dans et entre les tranchées.

L'occupation médiévale est caractérisée par le cimetière des XIV^e-XV^e siècles (et postérieur ?) et par les remblais de terrasse de la deuxième moitié du XV^e ou du début du XVI^e siècle. L'emprise appartient à l'évêque mais est mise en valeur par les chanoines. Le secteur, qui appartient au



Fig. 67 - SÉES, cathédrale Notre-Dame. Édicule daté du Haut-Empire (cliché H. Dupont, Inrap).

bourg épiscopal (Bourg-l'Évêque) dont le territoire se situe autour de la cathédrale et du Chapitre est protégé pendant la Guerre de Cent Ans par un mur d'enceinte (Fort Saint-Gervais) retrouvé au sud de la cathédrale et potentiellement présent dans l'emprise du présent diagnostic. Force est de constater que la trace d'un mur d'enceinte de la deuxième moitié du XIV^e siècle n'a pas été retrouvée, mais la création de la terrasse qui correspond à son emprise actuelle et au tracé de la rue Amesland n'est peut-être pas étrangère au démantèlement du fort Saint-Gervais, au milieu du XV^e siècle.

L'occupation moderne concerne principalement des aménagements sans doute liés à la mise en valeur du jardin de l'évêque d'Argentré et au confort du palais. Il

s'agit de canalisations en pierres calcaires et de massifs dont la fonction n'a pas encore été expliquée à ce jour. Une glacière maçonnée, inconnue jusqu'alors, a été découverte au pied du chœur de la cathédrale, ainsi bien protégée et orientée vers le nord.

Enfin, l'occupation du palais par les allemands à partir de 1941 puis par les américains lors de la Libération est perceptible grâce à deux fosses dépotoirs dont les nombreux mobiliers militaires et civils nous renseignent sur le quotidien.

Hélène DUPONT



Fig. 68 - SÉES, cathédrale Notre-Dame. Glacière contemporaine au Palais d'Argentré, XVIII^e siècle (cliché H. Dupont, Inrap).



Fig. 69 - SÉES, cathédrale Notre-Dame. Tubes en bakélite « Hautentgiftungsmittel » contenant du produit décontaminant, trouvés dans une fosse dépotoir allemande de la Seconde Guerre mondiale (cliché H. Paitier, Inrap).

La découverte de moules d'argile à Sées, lors d'opérations de sauvetage conduites par le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie entre 1992 et 1993, atteste l'existence d'une officine ayant produit des bronzes coulés de Domitien, Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux. Tous les moules proviennent d'un secteur à forte vocation artisanale situé en bordure septentrionale de l'agglomération antique, au niveau de l'actuelle rue Amesland.

L'enquête menée à partir des 77 moules et fragments découverts, conservés aujourd'hui au musée de Normandie, a visé à reconstituer les procédés de fabrication, tout en précisant la phase de production (c. 260), dont la datation s'est appuyée en particulier sur l'étude de la composition des trésors de bronzes du Haut-Empire.

Ce sont vraisemblablement de fortes tensions sur le numéraire de faible valeur au cours du III^e siècle qui ont motivé la multiplication frauduleuse d'un monnayage en bronze. Grâce à J.-P. Callu, on connaît bien la circulation du bronze en Occident. En 1969 il en a exposé les grandes lignes, en soulignant que la monnaie de bronze ne jouait plus au III^e siècle le rôle impérial qui avait été le sien au cours du siècle précédent. Elle était devenue une monnaie locale, limitée à l'Italie, à l'Espagne, et à l'Afrique du Nord. Plus on s'éloignait de ces régions et plus les provinces eurent de grandes difficultés à s'approvisionner en bronzes frappés à Rome. En Gaule, tout comme en Bretagne ou encore dans les Germanies, les monnaies de bronze émises après le règne de Commode (180-192) y circulaient peu et surtout le stock de ce métal a vu survivre en abondance les émissions des générations passées.

Toutefois, le choix des contrefacteurs de Sées de ne surmouler que des bronzes à l'effigie radiée invite tout particulièrement à lier l'activité de l'officine sagienne à la politique monétaire de Postume. En effet, Postume

entreprit de réformer le monnayage de bronze au cours de l'année 260 ; réforme qui déboucha sur la création d'un double sesterce arborant une effigie impériale coiffée précisément d'une couronne radiée. Le but était ici de donner à la nouvelle monnaie une valeur supérieure à celle du sesterce traditionnel (et lauré). Pourtant, elle n'était qu'une émission de bronze d'un poids identique ou à peine plus lourd que les espèces laurées antérieures. Le même poids acquérait ainsi une majoration de 100%, ce qui revenait à conférer au double sesterce de Postume une valeur libératoire plus élevée. Si la réforme permit certainement d'élargir un stock en petit numéraire limité au bronze hérité du Haut-Empire, elle se révéla être très vite un échec. En instaurant un change entre bronzes laurés et radiés qui ignorait leur proximité pondérale, il devenait difficile de faire circuler en même temps les deux monnaies. La réforme ne pouvait apparaître que défavorable aux espèces laurées et on imagine très bien qu'elle ait pu engendrer un phénomène de défiance. Ainsi, on s'expliquerait que la frappe régulière du bronze ait été suspendue dès le début du 3^e consulat (262) du règne de l'usurpateur gaulois.

La mise en évidence à Sées d'une production par surmoulage de monnaies de bronze nous renseigne donc sur la façon dont était reçu ce métal entre 260 et 262 dans une cité des confins septentrionaux de l'Empire. Réduit sans doute à ce qui subsistait de l'époque antonine, il y circulait toujours activement - pour une part malheureusement impossible à évaluer. Mais, en surmoulant des bronzes du Haut-Empire à l'effigie radiée, le phénomène gagnait encore en originalité. Il répondait à la réforme de 260, qui installait alors la monnaie radiée comme maître du marché. C'était finalement le moyen d'utiliser, avec profits, un stock d'émissions anciennes, dans un système en cours d'évolution.

Pierre-Marie GUIHARD



Fig. 70 - SÉES, rue Amesland. Moules en terre cuite du III^e siècle (cliché J.-C. Fossey, Craham).

SÉRIGNY

La Croix Verte

INDÉTERMINÉ

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités par la Communauté de Communes du Pays Bellémois, sur la commune de Sérigny, a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. D'une superficie de 5,1 hectares, les terrains sont situés à l'ouest du bourg de Sérigny, entre une zone d'activités déjà existante, une zone pavillonnaire et la RD 955 au sud. Le site se présente sous la forme de champs, avec un dépôt de terre au nord-est de l'emprise.

Outre les vestiges de parcelles récents ou non-datés et quelques fosses éparses, il a été mis au jour un petit enclos très érodé et non daté ainsi que plusieurs carrières de calcaire.

Denis THIRON

SEVRAI

La Haute Rivière

NÉOLITHIQUE

BRONZE

La fouille du site de Sevrai a livré plusieurs locus qu'il n'est pas aisé de départager dans l'emprise de la fouille. Seul élément structurel net, la « structure » 2027 est une concentration de mobilier attribuée à la tradition culturelle du Néolithique ancien, BVSG récent (à cordon et tranchet)/Cerny ancien. La reconnaissance d'une structure d'habitat dont les parois sont soulignées par un assemblage mobilier conséquent est une première dans la région, où le mobilier est d'ordinaire limité à une présence discrète dans la ou les fosse(s) latérale(s). Cette dispersion interne du mobilier, qui reste très exceptionnelle, rejoint celle de plusieurs bâtiments connus pour le Néolithique moyen, comme à Saint-Vigor-d'Ymonville (76) et à Vivoin (72).

À la seconde période observée correspondent probablement la plupart des vestiges découverts sur l'opération. Le relevé en trois dimensions des artefacts a permis de mettre en évidence des concentrations (dénommées *locus*) qui pourraient révéler la nature de l'occupation, comme par exemple des petites concentrations de 10-15 m de diamètre, témoignant éventuellement de la présence d'un bâtiment dont il ne subsiste que des témoins mobiliers fugaces. La céramique qui peut être rattachée à cette occupation renvoie à la fin du Néolithique moyen II, ou le début du Néolithique récent, période particulièrement mal perçue dans toute la moitié nord de la France. L'assemblage lithique est discriminant en ce qui concerne les pointes de flèche, dont les formes diversifiées se rattachent incontestablement au IV^e millénaire. Les séries conséquentes disponibles pour ce millénaire, dans les lacs du Jura, ne commencent pas avant 3200 cal BC et

empêchent donc de strictes comparaisons, même sans tenir compte de la distance entre les deux régions. Malgré un mélange sur le site entre plusieurs occupations, celle relevant de la transition fin NMII/début Néolithique récent, est donc une des premières disponibles en fouille dans le Grand-Ouest et certainement celle qui a livré le plus grand nombre de pointes de flèche. Au vu de l'absence apparente de structures rattachées à cette occupation, on peut juger de la difficulté de mettre en évidence cette période sur d'autres sites où la taphonomie n'a pas permis la conservation de mobilier au sein des limons. La dernière période représentée sur le site est l'âge du Bronze ancien.

Quelques structures présentent un assemblage céramique (limité) qui témoigne d'une occupation dans la seconde moitié du III^e millénaire. Il est vraisemblable qu'à cette période, une industrie lithique est encore présente, mais il est difficile d'en juger du fait des vestiges Néolithique ancien/moyen I et Néolithique moyen II/Néolithique récent présents par ailleurs. Objet principal de la prescription de fouille, cette période n'apparaît en fait que comme anecdotique sur le site, laissant la place à une majorité de vestiges rattachés, sur la foi de leurs caractéristiques morpho-techniques, à la première moitié du IV^e millénaire. Devant l'indigence des données disponibles pour ce millénaire, ces vestiges constitueront probablement à l'avenir une série de référence dans la moitié nord de la France.

David GIAZZON

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ÉCREPIN (61)	HAMONOU Yves (BÉN)	PRD	3435	2483
2	L'Antiquité en Basse-Normandie	COULTHARD Nicola (CG 14) et PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	PCR	3098	2387
3	L'exploitation de l'hématite en Basse-Normandie durant la Préhistoire récente	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	3351	-
4	Les cuisines médiévales, aménagements et équipements	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PCR	3253	◆
5	Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	3339	2513
6	Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand – Production, diffusion	BOCQUET-LIÉNARD Anne (SUP)	PCR	Code Haute-Normandie	Code Haute-Normandie

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise ◆ opération reportée

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2014.

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61) Prospection diachronique

MULTIPLE

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, la campagne de prospection, menée dans les cantons de Falaise (14) et de Putanges-Pont-Écrepin (61) depuis les années 2009 et 2010, a été poursuivie en 2013. Cette année, celle-ci a été brève, s'est déroulée sur quelques jours d'août à novembre et n'a pas permis de prospecter toutes les communes envisagées. Seules quatre communes ont pu fait l'objet de prospections, trois dans le canton de Falaise (Martigny-sur-l'Ante, Soulangy et Villers-Canivet) et une dans celui de Putanges-Pont-Écrepin (Ménil-Gondouin). Elles n'ont pas permis d'identifier de nouveaux sites sur les parcelles prospectées.

Canton de FALAISE

Sur les trois communes ayant fait l'objet d'une prospection pédestre, celle-ci a surtout révélé la présence d'artefacts

disséminés à la surface de la plupart des parcelles, sans qu'il soit possible d'y voir l'indice d'éventuels sites. Cependant, sur Martigny-sur-l'Ante, dans une parcelle située au lieu-dit «La Bruyère de Marcrue», la prospection a permis de relever la présence d'une zone de concentration de fragments de tuileaux et de laitiers qui pourrait signaler la présence d'une activité métallurgique à cet endroit.

Canton de PUTANGES-PONT-ECREPIN

Sur la commune de Ménil-Gondouin, la prospection pédestre n'a pas révélé la présence d'une fortification médiévale au lieu-dit « La Motte » qui se localise à 700 m au sud-est de l'église du Ménil-Gondouin. Il s'agit plutôt d'une petite éminence naturelle située à la confluence de deux petits cours d'eau.

Yves HAMONOU

L'Antiquité en Basse-Normandie Projet Collectif de Recherche

GAULE ROMAINE

Pour ce PCR organisé en sept ateliers thématiques, il s'agissait de la dernière année d'un premier programme triennal. Bien que dense en travaux réalisés, cette année 2013 n'aura pas permis d'aboutir tous les objectifs initialement définis pour chaque atelier, en raison notamment des masses documentaires qu'il s'agissait de manipuler, ou des difficultés d'accès à la documentation ancienne en vue des publications. Cependant des avancées importantes ont été réalisées et plusieurs ateliers (Limites et organisation des territoires antiques ; L'espace urbain antique ; Culturel et funéraire) sont quasiment au bout de leur démarche. L'objectif de publication affiché dès l'origine sera atteint fin 2014, et ce dans le cadre d'une année de recherches programmées supplémentaire accordée.

Dans les ateliers où les objectifs ont été définis à plus longue échéance, les travaux se poursuivront sur le même rythme.

Cette année, la valorisation des travaux a tenu une place importante, puisque six participations à des conférences, colloques ou journées d'études, sont à mettre au crédit du PCR et de ses membres :

- « Circuler dans le Cotentin à l'époque romaine : les apports récents de l'archéologie » : une conférence grand public organisée à Valognes ;
- « Présentation des premiers résultats sur les sépultures de la fouille de Portbail » : journée d'étude du GTR à l'université de Caen Basse-Normandie ;
- Colloque « Les sanctuaires de l'Ouest de la province de Lyonnaise (III^e-V^e siècles de n. è) : La fin des Dieux. Les lieux

de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e siècle ap. J.-C. (Gaules et provinces occidentales) », université de Lille 3.

L'accompagnement des travaux universitaires, principalement en lien avec l'Université de Caen Basse-Normandie, se poursuit au travers de deux Master I et quatre Master II. Les thématiques développées concernent le mobilier (verre et céramique), le fait urbain, les sanctuaires et le domaine funéraire. À noter qu'une thèse sur le verre est également suivie à l'Université de Paris I.

Enfin, quatre articles ont passé les comités de lecture de Gallia et de la Revue Archéologique de l'Ouest. Il s'agit d'articles sur le sanctuaire de Saint-Martin-des-Entrées, les premiers résultats de la fouille du forum de Vieux-Aregenua, une étude comparative sur les deux ateliers de tuiliers du Cotentin de Brillevast et Teurthéville-Bocage, et enfin le texte de la communication sur les sanctuaires de l'Ouest de la province de Lyonnaise pour les actes du colloque de Lille. Ces articles seront à paraître dans les prochains numéros de ces deux revues.

Nicola COULTHARD
et Laurent PAEZ-REZENDE pour les membres du PCR

MÉSOLITHIQUE

NÉOLITHIQUE

L'exploitation de l'hématite en Basse-Normandie durant la préhistoire récente Projet collectif de recherche

Les hématites oolithiques de type « oolithic ironstones » (OIS) définies par les géologues constituent l'une des sources de matériaux exploités pour la fabrication de colorant rouge au cours de la Préhistoire récente. Les gisements géologiques livrant ces matériaux sont bien connus en Basse-Normandie et ont été largement documentés à des fins d'exploitation minière. Leur origine géologique est plus facilement caractérisée que celles d'autres types d'hématite, dont la collecte peut provenir de gisements plus discrets et très ponctuels, ou même de simples encroûtements pédologiques. Intensément exploités aux périodes moderne et contemporaine, ces gisements de minerais de fer oolithiques sont aujourd'hui en grande partie épuisés en surface et ne constituent plus que de grandes cicatrices dans le paysage ou de longues galeries souterraines vides de roche. Pourtant les conditions d'affleurements et la couleur de ces roches ferrugineuses permettaient sans doute aux populations préhistoriques de les repérer facilement, selon leur position dans le paysage. La fouille récente du site de Colombelles a permis de mettre en lumière une exploitation d'hématite oolithique inédite pour le Néolithique ancien de Normandie, associée à une exploitation plus large d'autres matériaux locaux inscrits dans un vaste réseau d'échange (outils en silex, bracelets en schiste, perles en calcaire...). Le caractère nouveau de cette production d'objets liés à la fabrication de colorants a conduit à rechercher les caractéristiques de ces matériaux identifiés comme les minerais de fer oolithiques de type OIS, au regard d'autres gisements exploités aux frontières nord-orientales de la France (Belgique, Allemagne) et potentiellement incriminés dans des échanges à longues distances en Europe de l'Ouest.

Cet état des lieux a offert l'opportunité d'un programme collectif de recherche, centré sur la comparaison des corpus normands, belges et allemands, et qui ouvre des perspectives importantes quant à la diffusion de ce matériau en Europe de l'Ouest. Un protocole d'analyses a été mis en place à cet effet : macrophotographies des surfaces ; macroscopie ; microscopie (réalisation de lames minces

au Service d'archéologie du département du Calvados) ; géochimie par analyse LA-ICP-MS (Field Museum à Chicago) ; diffractométrie de Rayons X par analyse des minéraux argileux (agrégats orientés N-EG-Q500 ; labo MC2 de Caen) et par analyse en poudres désorientées de roche totale (au laboratoire du Service géologique de Belgique) ; analyses PIXE (Paris, C2RMF, accélérateur de particules du Grand Louvre et Liège) ; spectrométrie PXRF (analyseur portable de fluorescence X ; non destructif ; Rennes, UMR 6566) et quelques tests de spectrographie RAMAN sur un unique échantillon.

L'ensemble de ces travaux a donné lieu à une table-ronde qui s'est tenue près de Namur en Belgique en 2013 et qui est en cours de publication.

Au-delà de la comparaison entre régions productrices d'hématite oolithique, les principaux résultats montrent une bonne correspondance entre les matériaux géologiques locaux et le mobilier archéologique dans chacune des régions étudiées. Cette première présentation du corpus bas-normand a également permis de mettre en lumière l'exploitation d'un matériau insoupçonné jusqu'à présent. Elle laisse augurer de nouvelles découvertes maintenant que la communauté des prospecteurs a pris conscience des objets susceptibles d'être rencontrés. La découverte d'hématite travaillée sur les sites de la fin du Mésolithique ou du début du Néolithique peut impliquer des transferts culturels entre populations autochtones et colons néolithiques. Le site de Colombelles se trouve notamment au cœur d'une zone géographique riche en ressources minérales exploitées précocement et ayant donné lieu à des échanges à longue distance dès le début de la colonisation agricole : c'est le cas en particulier pour les silex jurassiques, le schiste, mais aussi la dolérite et les cornéennes.

Cyrille BILLARD, Xavier SAVARY, Lionel DUPRET,
Caroline HAMON, Guirrec QUERRÉ

Avec treize années d'existence, ce qui offre suffisamment de recul pour permettre de présenter quelques synthèses, le projet collectif de recherche « Les Premiers Hommes en Normandie » s'engage sur une seconde décennie de travaux. Comme nous l'avions évoqué dans le rapport de l'an passé, plusieurs articles de synthèse ont été commis dans le cadre de différentes manifestations : Colloque d'Amiens, Congrès préhistorique de France de Bordeaux / Les Eyzies & Colloque international pour le centenaire de l'Institut de Paléontologie Humaine.

Plus récemment, nous avons tenté un bilan intitulé : Les occupations paléolithiques en Normandie dans leur contexte chronostratigraphique : « bribes archéologiques », dans le cadre du volume de la revue Quaternaire édité en hommage à notre ami et complice Jean-Pierre Lantier, disparu en novembre 2010.

Outre la poursuite des travaux éditoriaux, l'activité durant l'année 2013 s'est surtout concentrée sur le terrain avec :
- la poursuite des prospections principalement sur les trois départements bas-normands, et extension des aires

d'intervention (secteurs de Briouze / Flers et de la Ferté-Macé (Orne), centre Manche, Lieuvin, vallée de Seine) ;
- la réalisation de sondages dans les vallées de la Seine et de la Dives en accompagnement du travail de thèse engagé par Guillaume Jamet (notice spécifique pour la vallée de la Dives dans ce volume) ;
- l'ouverture de sondages sur les sites à outils bifaciaux de Saint-Gabriel-Brécy (Calvados) et de Durcet/Sainte-Opportune (Orne) (notices spécifiques dans ce volume) ;
- la conduite d'une campagne de fouilles de trois mois sur le site du Rozel (Manche) (notice spécifique dans ce volume).

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Université de Caen et le SRA, soutenue par le PCR « les premiers Hommes en Normandie », de nouvelles recherches de terrain portant sur l'étude géomorphologique et sédimentaire des environnements de vallées fluviales pléistocènes de la Seine aval et de la Dives ont été engagées. Ces travaux visent à préciser les contextes environnementaux et pour certaines vallées peu documentées, à mettre en évidence d'éventuelles occupations humaines.

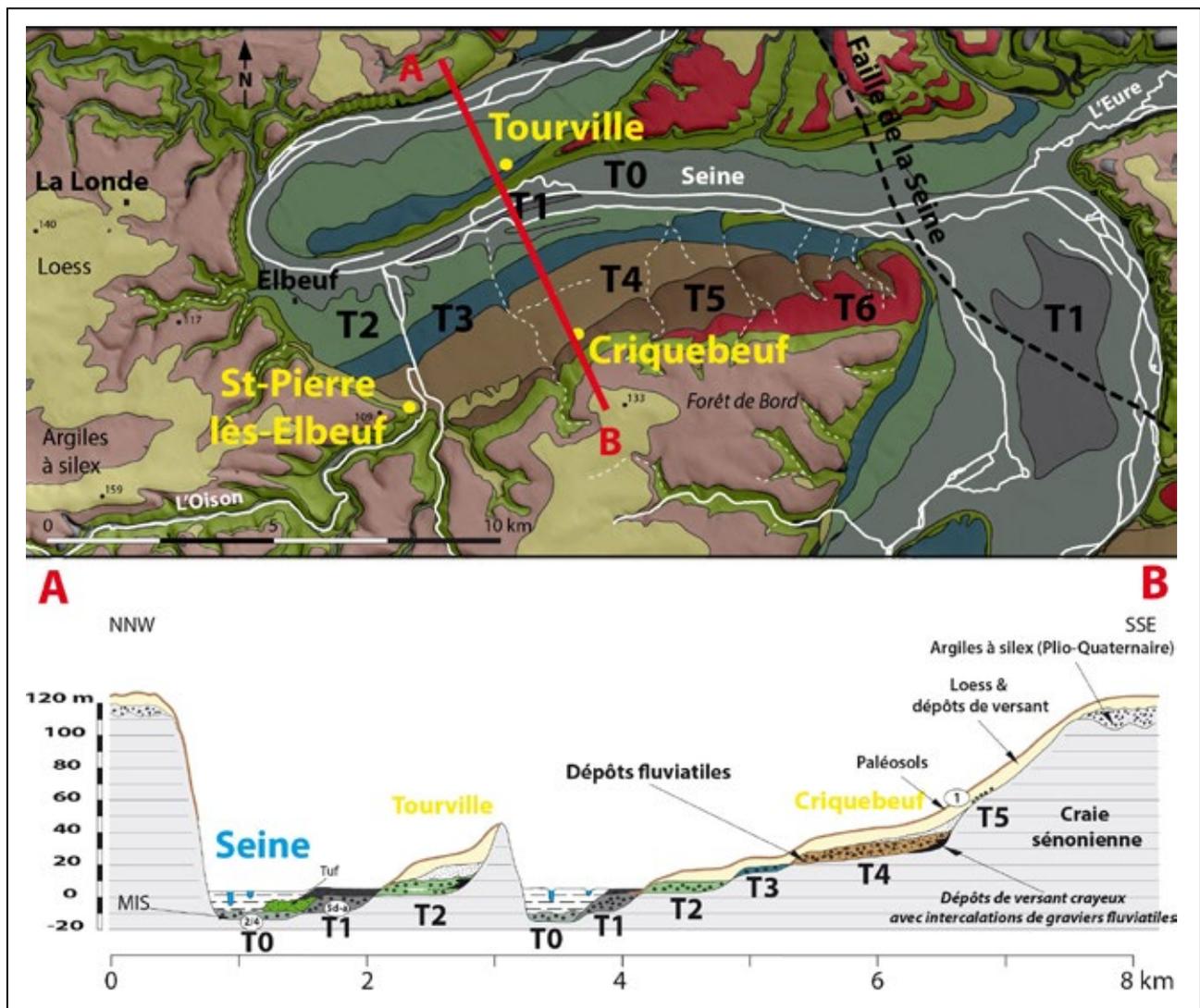


Fig. 71 - Contexte géomorphologique du méandre d'Elbeuf et localisation des sites étudiés (DAO G. Jamet).

Les deux fleuves, la Seine et la Dives, inscrits dans le contexte de bordure du système Manche-Atlantique, ont laissé conjointement des replats recouverts de nappes alluviales pléistocènes ou terrasses étagées. À partir du Pléistocène (2,6 Ma), ces fleuves répondent à des cycles climato-eustatiques glaciaires / interglaciaires responsables de l'exondation périodique de la mer de la Manche, dans le contexte d'un soulèvement tectonique lent du Massif Armoricain et de la couverture sédimentaire du Bassin Parisien. Lors des épisodes froids du Pléistocène (par exemple Weichselien, Saalien ou Elsterien), la PaléoSeine périglaciaire draine l'ensemble des réseaux fluviaux (Touques, Dives et Orne), en aval du trait de côte actuel, jusqu'au « fleuve » Manche. Lors des épisodes de hauts niveaux marins interglaciaires, un remblaiement généralisé des vallées périglaciaires s'effectue associé à la construction d'un prisme estuarien.

Depuis les années 1970, de nombreux travaux pluridisciplinaires (Groupe Seine) ont participé à l'établissement du cadre géomorphologique, paléoenvironnemental et chronostratigraphique des terrasses fluviales de la Seine aval. De plus rares études ont concerné les terrasses de la Touques, de la Dives et de l'Orne.

Les premiers résultats apportent de nouvelles informations sur l'évolution des environnements et les différentes réponses sédimentaires des fleuves normands au cours du Pléistocène.

L'étude des formations alluviales au sein du méandre d'Elbeuf, d'axe est-nord-est/ouest-sud-ouest, montre

deux systèmes distincts de terrasses étagées. En aval du méandre, le substratum crayeux sénonien (couleur verte) supporte les terrasses de Tourville-la-Rivière (T2) et de Cléon au-delà des nappes de fond de vallée de Rouen I (T0) et de Rouen II (T1). En amont, le système de terrasses pléistocènes est plus développé et s'inscrit dans une vaste plaine de quatre kilomètres de largeur au sein de laquelle des paliers morphologiques sont identifiables. Les études de Lefèbvre et collaborateurs (1986) ont montré un minimum de cinq terrasses étagées au-delà des nappes weichseliennes (T0-T1) : la terrasse T2 de Criquebeuf-sur-Seine (+ 10 à 15 m au-delà de T0) ; la terrasse T3 de Pont-l'Arche (25-30 m au-delà de T0) ; la terrasse T4 de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (40 m au-delà de T0) ; la terrasse T5 du Rond de France (+ 70 m au-delà de T0) et la terrasse résiduelle T6 de la forêt de Bord (+ 80 m au-delà de T0). L'ensemble de ce système de terrasses, en amont du méandre, supporte localement des dépôts de versant plus ou moins remaniés (anciens sables fluviaux, loess ou altérites).

La terrasse de Tourville-la-Rivière (T2), puis celle de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (T4), sur laquelle repose la séquence loessique de référence du Pléistocène moyen et supérieur, montrent d'importantes successions sédimentaires préservées dans leurs bords internes (pied de talus crayeux karstifié). L'étude des sablières en cours d'exploitation, associée au sondage de reconnaissance à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, a permis de réviser la sédimentologie des dépôts.

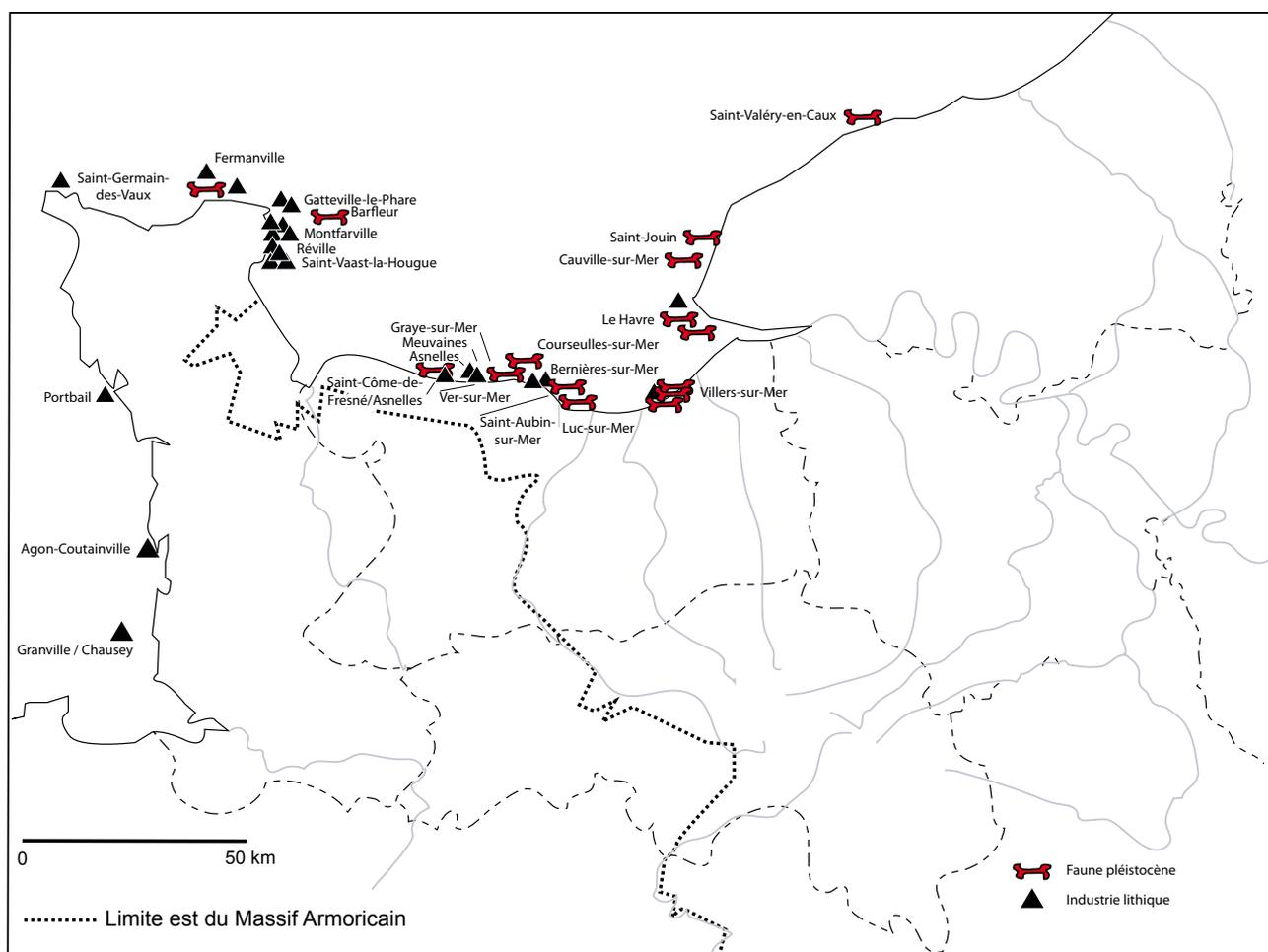


Fig. 72 - Localisation des découvertes de vestiges de faune(s) et d'artefacts lithiques (DAO F. Cliquet).

À Saint-Gabriel-Brécy (Calvados), où deux opérations de sondages avaient été pratiquées sur les parcelles accessibles, sans cependant apporter beaucoup d'éléments chronostratigraphiques (2001 & 2002), une parcelle alors inaccessible n'avait pu être investiguée. Cette dernière a pu être analysée en 2013, sans cependant apporter d'élément complémentaire.

À Durcet / Sainte-Opportune (Orne), les investigations se sont aussi avérées décevantes, l'intégralité du site se trouvant actuellement en surface. Ce constat nous renvoie aux stations de Saint-Julien de la Liègue (Eure) où tout le matériel lithique se trouvait en surface ou intégré à la semelle de labours. Cependant l'analyse technologique des mobiliers de ces deux gisements participe à une de nos principales problématiques, l'étude du phénomène bifacial en Normandie.

Par ailleurs, les investigations se sont poursuivies sur le site du Rozel (Manche), où la conservation de petits sols organiques rapidement recouverts par le sable dunaire a permis l'observation de niveaux d'occupation très peu affectés par les phénomènes taphonomiques. Ce

sont des niveaux correspondant à des aires de travaux de boucherie s'organisant autour d'enclumes en pierre destinées à la fracturation des os afin d'en extraire la moelle, et des foyers à plat, alimentés préférentiellement avec du résineux et des os spongieux (voire notice spécifique dans ce volume). Ce site a largement tenu ses promesses et fera l'objet d'une prochaine intervention de 3 mois en 2014.

Enfin, dans le cadre de la publication d'un atlas européen des sites submergés, nous avons fait le bilan des découvertes de mobiliers lithiques et/ou de faune pléistocène dans les espaces actuellement submergés. Cela concerne donc des gisements d'estran et du fond de la Manche qui étaient alors exondés du fait des fluctuations des lignes de rivage(s) en lien avec les alternances des périodes tempérées et glaciaires. Ce bilan atteste de la présence de nombreux vestiges de faune en Baie de Seine ; phénomène déjà mis en évidence en Mer du Nord.

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand- Production, diffusion

MOYEN ÂGE

Depuis 2008, le PCR œuvre à la mise en place d'une typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie. L'année 2013 a été consacrée à la lecture critique de la base documentaire rassemblée pour les sites de Haute-Normandie. Ce travail a permis d'enrichir, d'évaluer et de cartographier les lots disponibles pour la constitution du répertoire de formes pour les XI^e-XII^e siècles. Celui-ci a été proposé à partir des lots céramiques ayant fourni une étude, une datation fiable et des formes archéologiquement complètes. Après avoir été élaboré en région, des correspondances sur l'ensemble de la Normandie ont été examinées. Deux ateliers de potiers de la période concernée ont été échantillonnés en vue d'une étude physico-chimique des productions (Acquigny dans le département de l'Eure et Gournay en Bray dans le département de la Seine-Maritime).

Pour la Basse-Normandie, tous les lots du XI^e-XII^e siècle, y compris ceux présentant de la céramique fragmentée, ont été réexaminés afin d'affiner la périodisation et de compléter les diverses observations, en particulier les groupes techniques. Des notices synthétiques ont été réalisées à partir de l'examen des données typologiques et macroscopiques (pour le département de la Manche : Cametours, site « Les Fournaies » et Colomby site

de « La Perruque » ; pour le département de l'Orne : Sées « La Poterie »). L'examen de ces lots a permis de compléter le répertoire de formes pour le XI^e-XII^e siècle. En ce qui concerne les groupes techniques, l'ensemble des céramiques datées du XI^e-XII^e siècle ont fait l'objet d'une caractérisation macroscopique en utilisant la méthodologie mise en place en 2009, publiée en 2013 (Dervin, Hanusse et Bocquet-Liénard 2013, *Revue archéologique de Picardie*, p. 161-174). La définition des groupes techniques repose sur l'observation de la pâte et des caractères techniques liés à la fabrication de l'objet (traitement de surface par exemple). Un catalogue des groupes techniques pour les XI^e-XII^e siècles a été proposé pour la région bas-normande. La mise en place de ce catalogue par période chronologique a pour objectif d'identifier et de caractériser des productions distinctes mais aussi d'analyser les évolutions techniques et culturelles au cours du temps.

Les travaux du collectif se poursuivront en 2014 par l'établissement du répertoire des XIII^e-XIV^e siècles pour toute la Normandie.

Anne BOCQUET-LIÉNARD

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2 0 1 3

DIACHRONIQUE

ALLINNE Cécile, 2013.- Les recherches archéologiques menées en 2012 à l'ouest de l'église. *Nouvelles de la vieille église de Thaon*, 13, 2013. p.4-5.

BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, QUÉVILLON Sophie, 2013.- Potentiel et méthodes d'approche des pêcheries littorales de Basse-Normandie (Manche). In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.3-12. (BAR International Series 2570).

BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, BOUFFIGNY André, CLAVEL Benoît, COUTURIER Yann, JAOUEN Gwénaëlle, LE DIGOL Yannick, QUÉVILLON Sophie, ROPARS Anne, 2013.- Techniques et modes d'exploitation des pêcheries sur le littoral normand (France) : un essai de bilan de dix années de travaux archéologiques. In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.139-150. (BAR International Series 2570).

CARPENTIER Vincent, DUTOUR Françoise, 2013.- Dives, quelle histoire ! *Le Pays d'Auge*, 63^e année, 3, 2013. p.6-14.

CARPENTIER Vincent, LEVEAU Philippe, 2013.- *Archéologie du territoire en France. 8000 ans d'aménagements*. La Découverte / INRAP, 2013, 176 p. (Archéologie de la France).

CARPENTIER Vincent, 2013.- Archéologie des ressources marines. In, *Les sciences de l'archéologie*. 2013, p.44-45. (Textes et Documents pour la Classe, 1058).

DAIRE Marie-Yvonne, DUPONT Catherine, BAUDRY Anna, BILLARD Cyrille, LARGE Jean-Marc, LESPEZ Laurent, NORMAND Éric, SCARRE Chris, 2013.- *Anciens*

peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique. Actes du colloque HOMER 2011. 2013, 672 p. (BAR International Series 2570).

DUJARDIN Laurent, 2013.- La glace et les glaciers en Normandie avant le XX^e siècle : l'exemple de Caen. In, *Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*. 2013, p.95-102. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 18).

DUJARDIN Laurent, 2013.- L'eau et l'urbanisation à Caen (XI^e - XXI^e siècles). In, *Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*. 2013, p.281-289. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 18).

FOURNIER Dominique, 2013.- L'expression de la limite dans la toponymie normande. *Société Historique de Lisieux*, 76, 2013. p.85-133.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, DUCLOS Caroline, 2013.- Quelques pistes concernant la prospection géophysique. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 16, 2013. p.27-28.

LEROUVILLOIS Robert, 2013.- *Immuables rochers, gardiens de mémoire. Cap de Flamanville*. Les Éditions du Cotentin, 2013, 272 p.

LEVALET Daniel, 2013.- Visites mensuelles de la société : Saint-Léonard de Vains. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 90, fasc. 434, 2013. p.113-117.

MARCIGNY Cyril, 2013.- Les Schlitzgruben en Normandie. In, ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V. dir.- *Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses «à profil en Y-V-W»*. *Structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des métaux en France et alentour*. Actes de la table-ronde de Châlons-en-Champagne, novembre 2010. 2013, p.191-201. (Revue archéologique de l'Est, suppl.33).

MARCIGNY Cyril, VILGRAIN-BAZING Gérard, DAMOURETTE Cyril, 2013.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. *Études et travaux*, volume n°7. Beaumont-Hague : 2013, 56 p.

MARIE Éric, 2013.- Les frotteux de la Hague. In, MARCIGNY C., VILGRAIN G. dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Études et travaux*, volume n°7. Beaumont-Hague : 2013, p.42-45.

SAINT-JAMES François, NICOLAS-MÉRY David, 2013.- Visites mensuelles de la société : Saint-Jean-le-Thomas et Champeaux. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 90, fasc. 434, 2013. p.109-112.

SANSON Joris, 2013.- Enquête archéologique préliminaire sur la commune de Moidrey. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 90, fasc.436, 2013. p.305-320.

SCHÜTZ Grégory, SAUVIN Charles-Édouard, BORDERIE Quentin, PIOLOT Aurélien, THIESSON Julien, 2013.- Bayeux de l'Antiquité au haut Moyen Âge : approche interdisciplinaire des opérations récentes en centre-ville. In, LORANS E., RODIER X. dir.- *Archéologie de l'espace urbain*. Presses universitaires François-Rabelais, 2013, p.93-107. (Perspectives Villes et Territoires).

THIESSON Julien, SCHÜTZ Grégory, SAUVIN Charles-Édouard, DEMAÏED Amin, VITALE Quentin, PASQUET Sylvain, BUVAT Solène, BODET Ludovic, GUÉRIN Roger, 2013.- Geophysical prospecting integrated in archaeological restitution : the case of Bayeux (Normandy, France). In, NEUBAUER W., TRINKS I., SALISBURY R.B., EINWÖGERER C. dir.- *Archaeological prospection. Proceedings of the 10th International Conference - Vienna (May 29th - June 2nd 2013)*. Vienna : Austrian Academy of Sciences Press, 2013, p.255-257.

WERTHE Élise, 2013.- Les gisements de bois subfossiles holocènes disponibles dans le Nord-Ouest de la France et la constitution de référentiels chronométriques et paléo-environnementaux. In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.661-672. (BAR International Series 2570).

PALÉOLITHIQUE

BALESCU Sanda, 2013.- Chronologie des lœss du Pléistocène moyen de Normandie. *Quaternaire*, 24/3, 2013. p.237-245.

CLIQUET Dominique, 2013.- PCR : « Les premiers habitants de Normandie ». *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 16, 2013. p.16.

CLIQUET Dominique, 2013.- Les occupations paléolithiques en Normandie dans leur contexte chronostratigraphique : « bribes archéologiques ». *Quaternaire*, 24/3, 2013. p.315-358.

FOSSE Gérard, COUTARD Jean-Pierre, MASSON Bertrand, OZOUF Jean-Claude, 2013.- Le site moustérien de la Hougue à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) : implantations

et activités humaines, synthèse. *Quaternaire*, 24/3, 2013. p.359-372.

MERCIER Norbert, CLIQUET Dominique, OLIVE Jean, POUURET-BARRÉ Alexandre, MOMBER Garry, COUTARD Sylvie, CLET Martine, 2013.- Approche du gisement Paléolithique moyen sous-marin de la Mondrée à Fermanville (Manche) et évaluation de son potentiel en matière de datations par la méthode de l'OSL. In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.13-21. (BAR International Series 2570).

SOMMÉ Jean, 2013.- L'apport de Jean-Pierre Lautridou à la connaissance des lœss. *Quaternaire*, 24/3, 2013. p.233-236.

MÉSOLITHIQUE

GHEQUIÈRE Emmanuel, AUBRY Bruno, avec la coll. de GIRAUD Pierre et MARCIGNY Cyril, 2013.- Mésolithique final et néolithisation en Normandie, carrefour des groupes orientaux et méridionaux. In, J. JAUBERT, N. FOURMENT, P. DEPAEPE dir.- *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire*. XXVII^e Congrès Préhistorique de France, Bordeaux - Les Eyzies 31 mai - 5 juin 2010. Vol.1 : évolution des techniques - comportements funéraires - Néolithique ancien. Paris : Société Préhistorique Française, 2013, p.503-522.

NÉOLITHIQUE

CONSTANTIN Claude, 2013.- Précisions sur l'étape finale du Rubané récent du Bassin parisien et la formation du groupe de Villeneuve Saint-Germain. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 110/3, juillet-septembre, 2013. p.473-494.

FOSSE Gérard, 2013.- La collection d'objets lithiques préhistoriques d'Auguste SAMSON. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 16, 2013. p.19-21.

FROMONT Nicolas, 2013.- *Anneaux et cultures du Néolithique ancien : production, circulation et utilisation entre massifs ardennais et armoricain*. 2013, 682 p. (BAR International Series 2499).

FROMONT Nicolas, CHARRAUD François, MAINGAUD Audrey, 2013.- Un exemple d'extraction des matériaux calcaires : premiers éléments sur les fosses-carrières et l'outillage du site néolithique moyen de Saint-Sylvain (Calvados, France). In, GUYODO J.-N., MENS E. dir.- *Les premières architectures en pierre en Europe occidentale du V^e au II^e millénaire avant J.-C.* Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.107-122. (Archéologie & Culture).

ILETT Mickaël, MEUNIER Katia, 2013.- Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien : Avant-propos. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **110/3**, juillet-septembre, 2013. p.415-420.

ÂGE DU BRONZE - ÂGE DU FER

ARANDA Bérenger, LE CARLIER DE VESLUD Cécile, MARCIGNY Cyril, LE BANNIER Jean-Christophe, 2013.- Le dépôt de haches à douille de type armoricain du Hallstatt D1-D2 de Trelly (Manche) : interprétations à partir des analyses chimiques élémentaires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **110/1**, janvier-mars, 2013. p.105-119.

ARC-NUCLEART, 2013.- Urville-Nacqueville : objets de la vie quotidienne. In, *Rapport d'activité 2011/2012*. 2013, p.46.

BERRANGER Marion, FLUZIN Philippe, 2013.- Structuration et contexte des échanges en métallurgie du fer durant la Protohistoire. Une approche interdisciplinaire à partir des matières premières métalliques. In, COLIN A., VERDIN F. dir.- *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer*. Actes du 35^e colloque international de l'AFAEF, Bordeaux 2011. Aquitania, Suppl.30, 2013. p.609-629.

BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, BESNARD Michel, CORDE Dominique, FÉRET Lénaïg, MANSON Anne-Loïse, SAVARY Xavier, 2013.- Un habitat de la fin de la période gauloise et un *fanum* du Haut-Empire à Nécyc «La Martinière» (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **30**, 2013. p.187-222.

DELRIEU Fabien, 2013.- Chronologie et statut des sites fortifiés de hauteur au Bronze final et au premier Fer ancien dans le Nord-Ouest de la France (Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne). In, GRUEL K., RALSTON I., DECHEZLEPRÊTRE T. dir.- *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Ausonius Éditions, 2013, p.131-146. (Mémoires, 32).

DELRIEU Fabien, 2013.- Le tumulus Bronze ancien de la «Lande des Cottés» à Vauville (Manche). *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **11**, 2013. p.7-10.

GANNE Axelle, LEROYER Chantal, AOUSTIN David, 2013.- Environnements et interactions sociétés - milieux à l'âge du Bronze : approche palynologique des pêcheries de Saint-Jean-Le-Thomas (Manche). In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.605-613. (BAR International Series 2570).

GODARD Céline, 2013.- L'implantation des habitations circulaires en Bretagne et en Normandie à l'âge du Fer : un échange d'hommes et de savoirs. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **30**, 2013, (2013). p.165-186.

JACCOTTEY Luc, ALONSO Natalia, DEFRESSIGNE Sylvie, HAMON Caroline, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, BRISOTTO Vérane, GALLAND-CRETY Sophie, JODRY Florent, LAGADEC Jean-Paul, LEPAUMIER Hubert, LONGEPIERRE Samuel, MILLEVILLE Annabelle, ROBIN Boris, ZAOUR Nolwenn, 2013.- Le passage des meules va-et-vient aux meules rotatives en France. In, GRUEL K., RALSTON I., DECHEZLEPRÊTRE T. dir.- *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Ausonius Éditions, 2013, p.405-419. (Mémoires, 32).

JAHIER Ivan, avec la coll. de BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, 2013.- La Basse-Normandie. In, MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LORHO T. dir.- *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*. INRAP/CNRS Éditions, 2013, p.147-168. (Recherches archéologiques, 7).

LEFORT Anthony, 2013.- Découverte d'une importante nécropole gauloise sur la plage d'Urville-Nacqueville : portée scientifique et patrimoniale. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **16**, 2013. p.17-18.

LEFORT Anthony, ROTTIER Stéphane, 2013.- Découverte et étude d'une nécropole de la Tène finale sur l'agglomération littorale d'Urville-Nacqueville (Manche), Campagne 2011-2012. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, **31**, 2013. p.37-39.

LE SAINT ALLAIN Maud, 2013.- La nécropole du Bronze moyen de la «ZAC du Clos-Neuf» à Démouville (Calvados). *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **11**, 2013. p.41-44.

MOUGNE Caroline, DUPONT Catherine, LEPAUMIER Hubert, QUESNEL Laurent, 2013.- Exploitation of marine Shells during the Late Iron Age : Gathering territory, dietary choices and circulation networks. The example of Cormelles-le-Royal (Plain of Caen, Lower-Normandy, France). In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.527-534. (BAR International Series 2570).

SAN JUAN Guy, 2013.- Des maçonneries Bronze Final - Premier Âge du Fer au nord-ouest de la plaine de Caen. Le témoignage du site fortifié de «La Campagne» à Basly (Calvados). In, GUYODO J.-N., MENS E. dir.- *Les premières architectures en pierre en Europe occidentale du V^e au II^e millénaire avant J.-C.* Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.279-299. (Archéologie & Culture).

VERNEY Antoine, LADJADJ Jean, 2013.- L'utilisation de l'os de seiche en métallurgie à l'âge du Bronze (1^{ère} partie). *Le Cochon Truffier*, **69**, 2013. p.6-7.

VERNEY Antoine, LADJADJ Jean, 2013.- L'utilisation de l'os de seiche en métallurgie à l'âge du Bronze (2^e partie). *Le Cochon Truffier*, **70**, 2013. p.6-7.

GALLO-ROMAIN

BATARDY Christophe, LORHO Thierry, MONTEIL Martial, QUÉVILLON Sophie, 2013.- Territoires et modes d'occupation dans l'ouest de la Gaule Lyonnaise au Haut-Empire : approche préliminaire. In, FICHES J.-L. dir., *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*. Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010, Montpellier. Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p.151-160.

DARTHENAY Jean-Jacques, 2013.- Découverte d'une tessonière d'époque gallo-romaine à Lisieux. *Société Historique de Lisieux*, 76, 2013. p.33-42.

GASSON Alexandra, LE GAILLARD Ludovic, 2013.- Les phases de l'abandon de l'aménagement hydraulique de Montaigu-la-Brisette (Manche) : lecture conjointe de la stratigraphie et du mobilier céramique. In, *Actes du congrès d'Amiens de la SFECAG, mai 2013*. Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, 2013, p.537-548.

GUIHARD Pierre-Marie, ALLINNE Cécile, avec la coll. de BROINE Éric, 2013.- La fouille du trésor monétaire de Saint-Germain-de-Varreville (Manche) : stratigraphie d'un pécule de 14 528 nummi (première moitié du IV^e siècle). *Annales de Normandie*, 63^e année, 1, 2013. p.3-25.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, DUCLOS Caroline, 2013.- L'agglomération antique d'Alauna. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 16, 2013. p.22-26.

LECONTE Luc, 2013.- *L'instrumentum* métallique lié à la cuisine en Gaule romaine. In, MAUNÉ S., MONTEIX N., POUX M. dir.- *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*. *Gallia*, 70.1, 2013. p.233-251.

MORAND Fabrice, 2013.- Note sur l'histoire du Carré Saint-Julien. *Cahiers percherons*, 194, 2013. p.51-52.

MORAND Fabrice, DESFORGES Jean-David, LECLERC Guy, 2013.- L'agglomération secondaire gallo-romaine de Mézières : nouvelles données archéologiques. *Cahiers percherons*, 193, 2013. p.58-68.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, 2013.- L'agglomération antique de Portbail : historique des recherches et état des connaissances. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 16, 2013. p.29-33.

HAUT MOYEN ÂGE

CARPENTIER Vincent, HINCKER Vincent, 2013.- L'habitat rural du haut Moyen Âge en Basse-Normandie : Arrêt sur vingt années de recherches archéologiques. In, LORREN C. (textes réunis par).- *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V^e-X^e s.)*. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne,

Caen (France) 29 septembre - 1^{er} octobre 2006. 2013, p.183-210. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXVIII).

HINCKER Vincent, POIRIER Arnaud, 2013.- Le cimetière mérovingien de Manerbe (Calvados, Basse-Normandie) : Reflet d'une petite communauté rurale du VII^e siècle. In, LORREN C. (textes réunis par).- *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V^e-X^e s.)*. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Caen (France) 29 septembre - 1^{er} octobre 2006. 2013, p.149-182. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXVIII).

LE PROVOST Cédric, 2013.- La sépulture mérovingienne de Coudehard. *Le Pays d'Argentan*, 95, 2013. p.1-32.

LORREN Claude (dir.), 2013.- *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V^e - X^e s.)*. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Caen (France) 29 septembre - 1^{er} octobre 2006. 2013. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXVIII).

RIDEL Élisabeth, 2013.- Les «marques» des Vikings. Étude de toponymie littorale du Nord-Cotentin : l'exemple de la Hague. In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- *Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes). 2013, p.259-266. (BAR International Series 2570).

SÉHIER Élise, 2013.- Caractéristiques de l'activité textile au sein des habitats ruraux du V^e au X^e siècle en Normandie. In, LORREN C. (textes réunis par).- *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V^e-X^e s.)*. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Caen (France) 29 septembre - 1^{er} octobre 2006. 2013, p.291-304. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXVIII).

SOULAT Jean, 2013.- Le matériel archéologique de types saxon et anglo-saxon en Normandie. In, LORREN C. (textes réunis par).- *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V^e-X^e s.)*. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Caen (France) 29 septembre - 1^{er} octobre 2006. 2013, p.73-93. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXVIII).

MOYEN ÂGE- ÉPOQUE MODERNE

BARRÉ Éric, 2013.- A propos de digues, position d'un problème à partir de documents inédits concernant la baie de l'Ouve aux XIV^e et XV^e siècles. In, *Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*. 2013, p.71-77. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 18).

- CANU Benoît, 2013.-** Les ponts à portes-à-flot des marais du Cotentin et du Bessin : des monuments méconnus. *In, Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*. 2013, p.79-94. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 18).
- CARRÉ Gaël, 2013.-** Bayeux (Calvados). Musée Baron-Gérard (Ancien palais épiscopal), rue de la Chaîne, des Cuisiniers et du Bienvenu. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.202-203.
- CORVISIER Christian, 2013.-** Le donjon annulaire disparu de Carentan en Cotentin. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXX**, 2013, p. 9-44. (année 2011).
- DAEFFLER Michel, 2013.-** Graffiti médiévaux normands. *In, DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E., SCARRE C. dir.- Anciens peuplements littoraux et relations Homme / Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique. Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes)*. 2013, p.215-222. (BAR International Series 2570).
- DE MONS Rodolphe, 2013.-** Le déplacement des résidences seigneuriales : l'exemple de Montchaton. *Revue de la Manche*, **55**, fasc.221-222, 3^e - 4^e trim. 2013. p.55-59.
- DERVIN Stéphanie, HANUSSE Claire, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2013.-** Approvisionnement en céramiques d'un habitat rural de la plaine de Caen au Moyen Âge : approche pluridisciplinaire. *In, Des productions céramiques de l'époque gallo-romaine à la Renaissance. Actes des journées d'étude de Fosse et Amiens (2008-2009-2010)*. *Revue Archéologique de Picardie*, **1-2**, 2013. p.165-178.
- DESHAYES Julien, 2013.-** Fortifications et peuplements «insulaires» en Cotentin aux environs de l'an mil. *Revue de la Manche*, **55**, fasc.221-222, 3^e et 4^e trim. 2013. p.40-54.
- DESLOGES Jean, 2013.-** A propos de la restitution du pavement médiéval de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives. *Société Historique de Lisieux*, **76**, 2013. p.43-78.
- DUPONT Hélène, 2013.-** Vire (Calvados). La Mercerie. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.196-197.
- FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2013.-** Pommeraye (La) (Calvados). Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.272-273.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, 2013.-** L'architecture civile dans le paysage architectural urbain des provinces du Grand Ouest du XII^e au XIV^e siècle. *In, MEIRION-JONES G. dir.- La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt : salles, chambres et tours*. Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.415-450. (Art & Société).
- GUILLAUME Jean, 2013.-** Un caprice architectural à Caen : le jardin des «Gens-d'Armes». *Bulletin Monumental*, **171-1**, 2013. p.62.
- GUILLOT Bénédicte, 2013.-** Caen (Calvados). Château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.256-257.
- GUILLOT Bénédicte, 2013.-** Mondeville (Calvados). Rue Chapron. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.181.
- HÉLYE Daniel, 2013.-** Regnéville-sur-Mer - Histoire militaire de la place forte. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.435, 2013. p.237-240.
- HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne, BELLANGER Lise, 2013.-** L'approvisionnement des villes médiévales (XI^e-XVI^e) dans le nord de la France : analyse comparative de Tours, Paris et Strasbourg à partir de l'étude de la céramique. *In, LORANS E., RODIER X. dir.- Archéologie de l'espace urbain*. Presses universitaires François-Rabelais, 2013, p.419-431. (Perspectives Villes et Territoires).
- HINCKER Vincent, 2013.-** Etréham (Calvados). L'église. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.290-291.
- HINCKER Vincent, 2013.-** Vieux (Calvados). Saint-Martin. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.304.
- IMPEY Edward, MCNEILL John, 2013.-** La grande salle des ducs de Normandie à Caen. *In, MEIRION-JONES G. dir.- La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt : salles, chambres et tours*. Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.95-131. (Art & Société).
- LESCROART Yves, 2013.-** La dendrochronologie, une technique de datation des bois en œuvre. *Le Pays d'Auge*, 63^e année, **2**, 2013. p.24-27.
- MORAND Fabrice, 2013.-** Entre Saint-Julien-sur-Sarthe et le Mêle : Histoire des ponts entre Perche et Normandie. *Cahiers percheros*, **194**, 2013. p.44-50.
- NICOLAS-MÉRY David, 2013.-** Catalogue de formes pour servir à une histoire de l'architecture civile de la baie du Mont-Saint-Michel. II^e partie : généalogie des portes médiévales de l'an mil aux années 1600. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.434, 2013. p.33-69.
- NICOLAS-MÉRY David, 2013.-** La «salle basse à galerie» : une formule inédite de l'architecture manoriale dans le sud-ouest de la Normandie. *In, MEIRION-JONES G. dir.- La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt : salles, chambres et tours*. Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.179-189. (Art & Société).

NICOLAS-MÉRY David, 2013.- Le «Grand Doyenné» d'Avranches, une résidence aristocratique au fil des siècles. Société des Antiquaires de Normandie, 2013, 64 p. (Monuments et sites de Normandie, 3).

NICOLAS-MÉRY David, 2013.- Les manoirs de Brion et de Potrel (Dragey). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.436, 2013. p.351-356.

NICOLAS-MÉRY David, 2013.- Regnéville-sur-Mer - L'église - Le donjon. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.435, 2013. p.232-236.

SAINT-JAMES François, 2013.- Le Mesnil-Céron (Percy). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.436, 2013. p.345-350.

SAINT-JAMES François, NICOLAS-MÉRY David, 2013.- Quelques observations sur la cathédrale Saint-André d'Avranches. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.435, 2013. p.201-212.

SCHÜTZ Grégory, SAUVIN Charles-Édouard, 2013.- Bayeux (Calvados). Place Charles-de-Gaulle. Chronique des fouilles médiévales en France en 2012. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.251-252.

SOULAT Jean, 2013.- Les fibules discoïdes à décor de «monstre» regardant en arrière (IX^e - X^e siècle) découvertes en France : héritage iconographique et influences stylistiques. *Archéologie Médiévale*, **43**, 2013. p.145-153.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2013.- Note sur les corps de garde du canton de Beaumont-Hague. *Le Viquet*, **179**, 2013. p.26-29.

WATTÉ Jean-Pierre, CAZIN Vincent, 2013.- Une scène de pêche au saumon à l'aide d'un «filet barrage», graffito des XIV^e-XVI^e siècles, dans l'église de Vaucelles (Calvados). *In, Eaux vives, eaux dormantes en Normandie*. 2013, p.349-355. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 18).

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

DEROO Rafaël, 2013.- Les sentiers de la mémoire - Vers une valorisation du patrimoine de la Seconde Guerre Mondiale au cap de la Hague. *In, MARCIGNY C., VILGRAIN G. dir.- Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Études et travaux*, volume n°7. Beaumont-Hague : 2013.

EARLY Robert, 2013.- La Glacerie, un camp de prisonniers de guerre en Normandie. *Archéologia*, **509**, 2013. p.54-59.

FICHET DE CLAIRFONTAINE François, 2013.- *Le camp de travail de prisonniers de guerre allemands 112 A*. Publication en ligne, octobre 2013. DRAC de Basse-Normandie, 2013, 12 p. (Archéologie en Basse-Normandie, n°2).

LE RENARD Pierre, 2013.- Regnéville-sur-Mer - Les fours à chaux du Rey. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **90**, fasc.435, 2013. p.240-241.

YVON Jean-Marc, avec la coll. de HOUILLER Sébastien 2013.- Approche archéologique des vestiges du dernier conflit mondial : le site de Led-Heu à Omonville-la-Rogue (Manche). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **16**, 2013. p.34-43.

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 1 3

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 3

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
REC : Période récente

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CG 14 : Conseil général du Calvados
CNRS : CNRS
COL : Collectivité
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques
et historiques anciennes et médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MCC : Ministère de la Culture et
de la Communication
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FP : Fouille programmée
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
PMS : Prospection avec matériel spécialisé
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

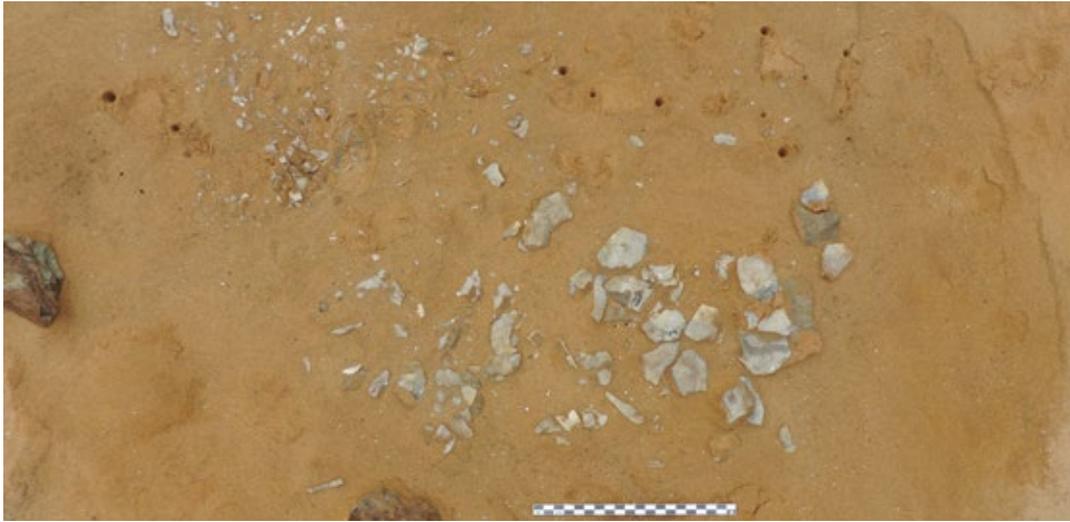
BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 1 3

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. DAO. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Gestion des documents d'urbanisme. Suivi des dossiers de subventions des opérations programmées. Bilan scientifique régional. Régie d'avance remboursement frais déplacements.
Sophie QUÉVILLON <i>Nommée le 1^{er} juillet 2013</i>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de l'Orne et des dossiers urbains. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE